Le Monde

Le Monde des livres
Gilles Deleuze et l'invention de l'avenir
pages I à XII

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15798 – 7 F — VENDREDI 10 NOVEMBRE 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La junte nigériane ordonne la pendaison de neuf opposants

LE CONSEIL PROVISOIRE de gouvernement nigérian, issu du coup d'Etat de juin 1993, a confirmé, mercredi 8 novembre, les peines de mort prononcées à l'encontre de l'écrivain Ken Saro-Wiwa et de huit autres dirigeants de la communauté ogonie. Ces peines sont donc exécutoires. Etablis dans la région pétrolifère du delta du Niger, les Ogonis avaient organisé un mouvement de contestation dirigé contre le gouvernement fédéral et la compagnie Shell. Les condamnés avaient été accusés par le régime militaire du meurtre de quatre chefs coutumiers ogonis. Au cours d'un procès bâclé, devant un tribunal d'exception, ils ont toujours protesté de leur innocence. Ces exécutions sont annoncées alors que s'ouvre, vendredi en Nouvelle-Zélande, le sommet du Commonwealth dont est membre le Nigeria.

Lire page 5

M. Bayrou se donne quatre ans pour combler les inégalités financières entre les universités

Etudiants et enseignants manifestent à l'occasion du débat budgétaire

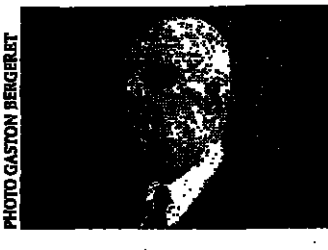
FRANÇOIS BAYROU a présenté, jeudi 9 novembre, aux députés qui examinent le budget 1996 de l'éducation nationale, un plan d'urgence pour les universités les plus mal dotées en enseignants et en moyens financiers. Après la grève des étudiants de Rouen et de multiples mouvements dans d'autres universités de province, à Metz, Aix-en-Provence, Besançon ou Caen, le ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur tente d'enrayer ces protestations. Outre des mesures qui devraient entrer en vigueur dès la rentrée prochaine pour *« en finir avec les injustices les plus criantes en termes de postes ou de crédits »*, M. Bayrou se donne quatre ans pour combler les inégalités entre universités. Le ministre se refuse néammoins à chiffrer ce plan : *« Il serait irresponsable de laisser croire que l'on pourra obtenir des masses budgétaires supplémentaires à profusion »*, estime-t-il dans un entretien accordé au *Monde*.

Un classement établi à partir de données du ministère, et que *Le Monde* publie, laisse entrevoir l'ampleur des disparités entre les universités. La Rochelle, Toulon, Perpignan, Angers, Avignon apparaissent comme les plus pauvres, tandis que les établissements parisiens sont généralement les mieux dotés. M. Bayrou confirme que certaines universités perçoivent plus du double de ce qu'elles devraient recevoir tandis que d'autres *« sont oubliées à seulement 40 % »*.

A l'appel d'une dizaine d'organisations d'enseignants, de personnels et d'étudiants, une journée d'action était organisée, jeudi 9 novembre. A Paris, une manifestation était prévue, dans l'après-midi, de l'université de Jussieu jusqu'à l'Assemblée nationale. D'autres mouvements devaient avoir lieu à Aix-Marseille, Lille, Lyon, Metz, Nancy et Orléans.



Lire page 9


PHOTO GASTON BERGERET

De Gaulle plébiscité par les Français vingt-cinq ans après sa mort

VINGT-CINQ ans après la mort du général de Gaulle, ce portrait, signé Roger Chapelain-Midy, est toujours accroché à l'Elysée... L'anniversaire a été célébré, mardi 9 novembre, par le président Chirac, qui, après être allé se recueillir à Colombey-les-Deux-Églises, devait présider dans la soirée un hommage solennel sur l'esplanade des Invalides à Paris.

Aujourd'hui, quatre Français sur cinq jugent positive l'action du fondateur de la Ve République, explique Jérôme Jaffré. Mais l'opinion privilégie nettement l'homme du 18 juin 1940. Pour sa part, Stanley Hoffmann, professeur de civilisation française à Harvard, estime que *« le gaullisme est possible sans de Gaulle »* et qu'il se fonde sur *« une lutte incessante contre la médiocrité »*.

Lire pages 12, 13 et 14 les articles de Pascale Robert-Diard et Jean-Louis Saux, les points de vue de Hossam Issa, Claude Morin et Ladislas Poniatowski ainsi que notre éditorial page 15.

L'amoureux du théâtre baroque


ALVARO YANEZ

PHILIPPE BEAUSSANT

DEPUIS une trentaine d'années, Philippe Beaussant accompagne l'aventure baroque. Auteur de biographies admirables de Couperin (Fayard) et de Lully (Gallimard), de *Vous avez-dit baroque ?* et de *Vous avez dit classique ?* (Actes Sud), petits ouvrages de réflexion ironiquement polémiques, Philippe Beaussant est passé à l'acte en organisant d'abord des concerts, puis en créant l'Institut de musique et de danse ancienne au milieu des années 70, dont devaient émaner la Chapelle royale de Philippe Herreweghe et la Compagnie ris et danseries de la danseuse et chorégraphe Francine Lancelot.

Philippe Beaussant vient de créer le Théâtre baroque de France de Rueil-Malmaison, lequel s'est donné pour mission de réunir les ingrédients du théâtre baroque français – texte, musique et danse – en les soumettant aux règles de l'interprétation historique. Le premier spectacle présenté par cette nouvelle troupe à l'Opéra-Comique, à Paris, jusque fin novembre propose un *pasticcio* réunissant des scènes tirées de pièces de Molière, Corneille et Racine, mises en musique par Lully et Charpentier.

Lire page 24

Les dix-huit Maliens mal-aimés d'Ablon-sur-Seine

LA DÉCISION du préfet dû Val-de-Marne, Bruno Fontenay, de reloger une famille malienne à Ablon-sur-Seine a provoqué la fureur du maire de cette commune bourgeoise. Pour qu'Ablon reste aux Ablonais, Jean-Pierre Hermellin (UDF) s'est lancé dans une démarche peu commune. Il a adressé aux 5 000 habitants d'Ablon, le 23 octobre, une lettre dénonçant cette *« décision arbitraire »*. *« La préfecture du Val-de-Marne a fait réhabiliter, avec des crédits de l'Etat, un pavillon appartenant à la SNCF (...)pour y installer une famille socialement lourde composée d'un homme, deux femmes et quinze enfants »*, écrivait le maire qui s'inquiètait des *« conséquences financières et scolaires »* de leur installation et qui invitait les Ablonnais à la vigilance : *« Attention, cette situation peut s'étendre à d'autres propriétés situées à proximité. »* Etait joint un coupon-réponse, à découper suivant le pointillé et à renvoyer à la mairie. Ce texte réclame que *« les logements sociaux soient attribués en priorité aux Ablonais »*. Un millier de réponses seraient déja parvenues au maire, qui ne voit dans sa démarche *« aucun rejet excessif de l'étranger »*. Depuis son expulsion, il y a trois ans, de l'esplanade de Vincennes, la famille de dix-huit personnes relogée à Ablon était hébergée dans un préfabriqué installé sur un terrain de la Croix-Rouge à Fontenay-sous-Bois. Sur les 450 familles issues des campements du quai de la Gare, à Paris, et de l'esplanade de Vincennes, il en reste 125 pour lesquelles aucune solution définitive n'a encore été trouvée. Parce que ce sont des familles africaines, nombreuses ou très nombreuses, difficiles à caser dans des logements HLM mal adpatés ou trop exigus. Parce que les maires, à l'instar de celui d'Ablon, les déclarent indésirables sur le territoire de leur commune, même si la plupart adoptent des méthodes plus discrètes – faisant, par exemple, promptement jouer leur droit de préemption quand un grand pavillon est repéré et convoité par les services préfectoraux.

La famille malienne installée à Ablon dispose de revenus stables. Contrairement à ce qu'affirme le maire, les quinze enfants ne seront pas tous scolarisés dans la ville : des dispositions ont été prises pour que les plus âgés soient accueillis dans les établissements des communes voisines. Quand aux *« conséquences financières »* évoquées, elles seront en fait à l'avantage de la commune.

Le préfet du Val-de-Marne s'est engagé à inclure le pavillon réhabilité par l'Etat en août 1995 dans le maigre parc de logements sociaux de la ville. Ablon devrait, de ce fait, être dispensée de verser la *« contribution financière de compensation »* due à l'Etat – qui le reversera aux communes d'un parc social plus important – prévue par la loi d'orientation sur la ville qui doit entrer en application au 1er janvier 1996 pour toutes les communes disposant de moins de 20 % de logements sociaux. Les logements d'urgence comptant double dans le calcul des barèmes servant à établir le montant des pénalités, Ablon devrait, grâce à cette famille malienne si chaleureusement accueillie, passer tout juste au-dessus de la barre fatidique. L'économie réalisée par la commune s'élèvera, pour 1996, à 480 000 francs.

Christine Garin

Les voies de l'intégration d'un islam à la française

PARMI les quatre chantiers prioritaires du nouveau gouvernement d'Alain Juppé figure celui de l'intégration urbaine. L'itinéraire et la mort d'un Khaled Kelkal, élève exemplaire de l'école laïque, qui avait trouvé dans l'islam un exutoire à ses frustrations successives avant de se dévoyer dans la délinquance et le terrorisme, viennent d'illustrer, de manière caricaturale, les impasses d'un certain type d'intégration individuelle « à la française ». Comment parler d'« intégration », demandait en substance le jeune Maghrébin dans le témoignage posthume publié dans *Le Monde* du 7 octobre, alors que tout est fait, en France, pour « désintégrer » notre propre culture ? Sommaire et choquante, cette accusation résonne comme un défi pour le nouveau ministre, Jean-Claude Gaudin, maire d'une ville – Marseille – qui, à l'excès, connaît toutes ces tensions, et chargé de remettre la politique d'intégration sur le métier, dont l'islam est une dimension qui ne peut plus être ignorée.

Au siècle dernier, la France postrévolutionnaire s'était révélée une remarquable machine à intégrer ses minorités, notamment juive et protestante, au point de les assimiler, en gommant presque leurs références religieuses, à travers son système scolaire et sa pratique sociale. Les principes républicains des années 1880-1905 allaient plus loin et reléguaient le religieux à la sphère individuelle et privée. Laïcité généreuse dans son principe : en ne privilégiant aucune confession, l'Etat n'en désavantageait aucune. Presque centenaire, ce modèle de séparation avait survécu à toutes les crises, notamment scolaires. On le croyait naturellement adapté à l'immigration musulmane.

Triple erreur. D'abord, sur la nature spécifique de l'islam. Ce qui est étonnant dans un pays qui, de Louis Massignon à Jacques Berque, de Mohamed Arkoun à Ali Merad, compte une si longue lignée d'orientalistes. Dans l'islam, l'identité est d'abord « communautaire ». Et si la fraternité islamique n'est pas inconciliable avec la citoyenneté française, elle s'accommode mal d'un système d'intégration individuelle et d'une expression de foi privée.

Henri Tincq

Lire la suite page 15

■ Colin Powell n'est pas candidat à la Maison Blanche

Donné gagnant par les sondages contre Bill Clinton à l'élection présidentielle de novembre 1996, le général Colin Powell n'éprouve pas pour la vie politique *« une détermination et une passion »* suffisantes. p. 2

■ La Banque de France abaisse un de ses taux

La Banque de France a décidé, jeudi 9 novembre, de réduire son taux plafond de 6,60 % à 6,35 %. Elle a également supprimé son dispositif d'urgence en rétablissant ses prises en pension de cinq à dix jours. p. 18

■ La grève à Air France

A la veille de la grève de trois jours des hôtesses et stewards d'Air France, le PDG, Christian Blanc, a lancé une ultime tentative de compromis pour *« éviter le pire »* à une société qu'il juge menacée de mort. p. 17

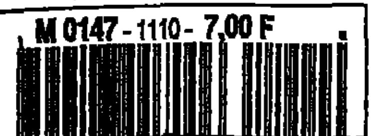
■ 100 millions de moins pour la lutte contre le sida

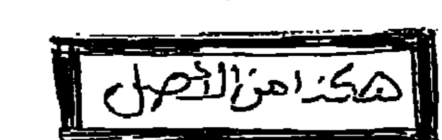
La France ne versera pas les 100 millions de francs promis aux programmes de l'ONU de lutte contre le sida, contrairement aux engagements pris par Edouard Balladur. p. 11

■ Les éditoriaux du « Monde »

Le Vietnam entre deux eaux ; De Gaulle et ses héritiers. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.





ÉTATS-UNIS Le général Colin Powell, que les sondages donnaient gagnant en cas de duel avec Bill Clinton, a annoncé mercredi 8 novembre, au cours d'une conférence de presse à Washington, qu'il ne sera pas candidat à l'élection présidentielle de novembre 1996. Cette candidature aurait nécessité *« une détermination et une passion que je n'éprouve pas encore pour la vie politique »*, a déclaré l'ancien chef d'état-major interarmes. ● LE PRÉSIDENT CLINTON paraît bénéficier du retrait de celui qui aurait pu devenir le premier président noir des Etats-Unis : Colin Powell risquait d'attirer sur son nom une partie de la clientèle démocrate. Le retrait de Colin Powell livre aussi le Parti républicain à l'offensive de la droite conservatrice. La voie de l'investiture républicaine semble plus dégagée pour Bob Dole, chef de la majorité au Sénat.

Le refus de Colin Powell de briguer la Maison Blanche profite à M. Clinton

Le président sortant aurait eu du mal à s'imposer face au héros de la guerre du Golfe. Mais l'ancien chef d'état-major interarmes a préféré renoncer à se présenter, invoquant des raisons personnelles et familiales

WASHINGTON
de notre correspondant

Le général Colin Powell, qui aurait pu devenir le premier président noir de l'histoire des Etats-Unis, n'a manifestement pas pris facilement, ni sans regrets, la décision, annoncée mercredi 8 novembre. de ne pas s'engager dans la course à la Maison Blanche. C'est avec *« une forte dose d'angoisse personnelle »*, après des mois de réflexion, marqués par une succession de certitudes et de doutes, qu'il est arrivé – lundi – à cette conclusion : *« Pour moi et ma famille*, a souligné l'ancien chef d'état-major interarmes, *dire non a été encore plus dur que de dire oui. »*

Le général Powell a longuement insisté sur l'importance qu'il accorde à l'équilibre de sa vie de famille. L'homme, que les sondages donnaient gagnant en cas de duel présidentiel avec Bill Clinton, a fait un choix qui est le fruit d'un consensus familial : *« J'ai passé de longues heures à discuter avec ma femme et mes enfants, les personnes les plus importantes de ma vie, de l'impact qu'une entrée en politique aurait eu sur nous. »*

Etre candidat à la Maison Blanche, a-t-il poursuivi, *« aurait requis une détermination et une passion qu'en dépit de tous mes efforts je n'ai pas pour la vie politique, parce qu'une telle vie nécessite un appel que je n'ai pas encore entendu »*. Le général Powell ne briguera *« aucune autre fonction élective en 1996 »*, ce qui signifie que la perspective de le voir figurer sur un « ticket » (comme candidat à la vice-présidence), doit être également abandonnée.

Les états-majors politiques, et, au-delà, tout le pays, attendaient que le général fasse part de ses intentions. Le suspense se prolongeait depuis la mi-septembre, époque à laquelle Colin Powell s'est lancé dans une tournée de promotion de son autobiographie *(Un Enfant du Bronx*, selon le titre français), à la fois à travers les Etats-Unis et en Europe. Celle-ci a pris les allures d'une pré-campagne électorale, ce que l'intéressé, sans pour autant se dévoiler, n'a rien fait pour corriger. Extrêmement populaire, Colin Powell est devenu en quelques mois la coqueluche de l'Amérique, l'incarnation d'un certain *« rêve américain »*.

EXTRÊME PRUDENCE

Chef militaire prestigieux, bon père, bon époux, modéré en tout (y compris sur le plan racial), il était le « troisième homme » idéal d'une Amérique à la fois lassée du bipartisme et anxieuse de découvrir un candidat présidentiel doué de ce fameux sens du *leadership* qu'elle conteste à Bill Clinton. Il est probable que Colin Powell sera accusé d'avoir manqué de courage au moment de sauter l'obstacle. En réalité, sa décision correspond au caractère d'un homme réputé pour son extrême prudence.

Républicain, démocrate ou indépendant ? Jusqu'à mercredi, l'incertitude aura plané sur son affiliation partisane. Curieusement, Colin Powell aura attendu le jour où il a reconnu ne pas avoir de *« passion »* politique très affirmée pour annoncer son adhésion au Grand Old Party. Ce choix fera plaisir aux responsables républicains, mais sans doute moins que le renoncement présidentiel de ce général dépassé par sa propre popularité. Favorable au droit à l'avortement, au contrôle des armes à feu, ainsi qu'aux programmes en faveur des minorités, il paraissait à bien des égards incarner l'antithèse de la « révolution » conservatrice prônée par Newt Gingrich, le speaker de la Chambre des représentants.

Depuis une dizaine de jours, Colin Powell a pu mesurer l'ampleur des difficultés qui l'attendaient. La droite du Grand Old Party avait lancé quelques premières salves qui annonçaient un véritable tir de barrage : il allait trahir l'« âme » de la « révolution » et risquait de provoquer la perte du Parti républicain. *« Ce type n'est pas un républicain »*, avait tranché Oliver North, l'ancien proscrit de l'« Irangate » aujourd'hui animateur d'un *talk-show* virulent, qui demandait que toute la lumière soit faite sur la *« vraie responsabilité »* de Colin Powell, non seulement dans l'affaire de l'« Irangate », mais aussi à l'époque du massacre de My-Lai (la mort de cinq cents villageois pendant la guerre du Vietnam), enfin sur son rôle pour *« empêcher »* l'opération « Tempête du désert » pendant la guerre du Golfe.

Certains journaux conservateurs, comme le *Wall Street Journal*, s'étaient prononcés ouvertement contre la candidature du général : *« L'homme et le moment ne coïncident pas »*, écrivait le journal des milieux d'affaires, qui n'hésitait pas à proposer le slogan suivant : *« Le général qui a sauvé Saddam »*... Cette méfiance, ce début de mobilisation, ont sans doute contribué à convaincre Colin Powell. Son retrait clarifie en tout cas le paysage politique. D'abord pour les quelque dix candidats à l'investiture présidentielle républicaine, qui n'avaient aucun espoir face au charismatique général. Et surtout pour le mieux placé d'entre eux, Robert Dole, le chef de la majorité sénatoriale, qui se voit *de facto* réinvesti dans son rôle de principal adversaire potentiel de Bill Clinton.

Mais, au bout du compte, le retrait de Colin Powell devrait surtout profiter au chef de la Maison Blanche. Mercredi soir, les conseillers présidentiels avaient bien du mal à dissimuler leur satisfaction. M. Clinton lui-même a fait savoir qu'il *« comprenait »* la décision de l'ancien « patron » de l'armée américaine. Foncièrement modéré, Colin Powell risquait d'attirer sur son nom une grande partie de la clientèle électorale traditionnelle d'un candidat démocrate, notamment les Noirs.

La route de Bill Clinton vers un second mandat présidentiel est certes encore semée d'embûches, mais l'ancien général vient de lui dégager singulièrement le terrain.

Laurent Zecchini

L'influence d'Alma

Alma Powell est une femme de tête. Colin Powell a souvent manifesté l'amour et l'admiration qu'il éprouve pour elle, ainsi que l'influence exercée dans son foyer, depuis trente-trois, par *« the general's lady »*. Elégance, courage, détermination : telles sont quelques-unes des épithètes qui reviennent dans les portraits d'Alma Powell. Celle-ci n'a jamais caché qu'elle était personnellement hostile à une candidature présidentielle de son mari, redoutant notamment qu'il se fasse assassiner. *« Parce qu'il est noir »*, précisait-elle, le risque est plus grand que pour tout autre candidat : il suffit *« d'un seul cinglé »*... Le meurtre d'Itzhak Rabin, samedi 4 novembre, est venu renforcer cette appréhension.

Interrogé, récemment, par la chaîne de télévision ABC, Colin Powell déclarait : *« Alma représentera 50 % de ma décision »*. Puis, après un silence, il avait ajouté : *« Peut-être 51 % »*...

Le général qui a fait rêver l'Amérique

WASHINGTON
de notre correspondante

Rush Limbaugh aurait dû exulter. Pour le chantre de la droite populiste américaine, qui vitupère quotidiennement contre la gauche (ou du moins ce qu'il en reste) sur des centaines de stations de radio à travers le pays, la défection d'un modéré comme Colin Powell pouvait être perçue comme une aubaine. Pourtant, Rush Limbaugh est amer : *« Vous allez voir*, a-t-il répété mercredi 8 novembre à ses auditeurs, *on n'a pas fini de nous reprocher, à nous, « les Blancs intolérants », d'avoir barré la candidature de Powell à l'élection présidentielle ! »*



ANALYSE

Tout soulagé qu'il est, Rush Limbaugh sait aussi l'immense espoir qu'avait soulevé depuis six mois la perspective d'une candidature – et surtout d'une victoire – du général Powell à la Maison-Blanche, à droite comme à gauche. Sur quoi reposait ce fol espoir ? Essentiellement sur trois aspirations : l'amélioration des relations raciales, l'injection d'un souffle nouveau dans un système politique qu'un sénateur démocrate, Bill Bradley, qualifiait cet été de *« brisé »*, et le recentrage d'un Parti républicain sur lequel l'emprise de la droite conservatrice est de plus en plus forte.

Pour la première fois de leur histoire, les Américains ont pu non seulement envisager, mais aussi appeler de leurs voeux, si l'on en croit les sondages, l'avènement d'un président noir. A un moment où le « procès du siècle » à Los Angeles et le rassemblement de près d'un million d'hommes noirs à Washington révélaient l'ampleur de la fracture raciale, Colin Powell est apparu comme celui qui pouvait « cicatriser » les blessures et rassembler les différentes ethnies de l'Amérique. Les Blancs ont vu en lui un homme qui se définissait comme américain avant de se dire noir, un homme dont la soeur et le fils sont mariés à des Blancs, un homme qui a écrit que l'idée de *« représenter le grand espoir noir, de servir d'exemple aux Afro-Américains ou de symboliser aux yeux des Blancs la défaite du racisme »* ne constituait pas à ses yeux un argument suffisant pour se présenter à l'élection.

Les Noirs, eux, ont vu un homme qui ne reniait pas sa race, ne prétendait pas que le racisme avait disparu, mais rejetait le statut de victime pour prêcher la réussite par la volonté et la responsabilité individuelle. Colin Powell pouvait relancer l'idéal intégrationniste; au moment où le séparatisme est de plus en plus en vogue, il pouvait appuyer la marche d'un million d'hommes noirs à Washington tout en dénonçant l'intolérance de son organisateur, Louis Farrakhan.

« UN PAYS MAGNIFIQUE »

Selon plusieurs experts des relations raciales, le général Powell aurait pu rassembler une bonne partie de l'électorat noir, même s'il semblait surtout attirer au départ les seules voix des classes moyennes noires. *« C'est un pays magnifique »*, a commenté mercredi Colin Powell, en rappelant son spectaculaire parcours, de l'époque où l'on refusait de lui servir à déjeuner à cause de sa couleur à celle où il a occupé les plus hautes fonctions militaires. Un pays magnifique où, pourtant, il préfère s'abstenir de briguer la présidence.

Son désistement compromet les chances, du moins à court terme, d'une transformation du paysage politique américain – les soupirs de soulagement poussés mercredi côté républicain et côté démocrate au Congrès en disent long à ce sujet. *« Il existe, au sein de l'électorat américain, un grand marais de gens qui ne sont pas satisfaits du* statu quo, *dans un parti comme dans l'autre*, reconnaît le sénateur démocrate Joe Liebermann ; *et Colin Powell avait le potentiel nécessaire pour changer cela. »*

Le fameux désenchantement de l'électorat américain s'est en grande partie traduit dans les sondages par l'engouement pour Colin Powell, l'homme politique qui n'en est pas un, le candidat propre dont on louait sans cesse la *« fraîcheur »*, qui sortait du répertoire codifié des campagnes électorales et qui dénonçait le *« manque de civilité »* de la politique politicienne sans jamais verser dans le populisme d'un Ross Perot. Certes, l'éventuelle irruption de Newt Gingrich, le leader de la « révolution républicaine » de novembre 1994, dans la course présidentielle pourrait être un autre facteur de changement ; mais la « révolution » de M. Gingrich s'accommode très bien, pour l'instant, du système politique actuel, de ses méthodes de financement et de lobbying.

Le retrait de Colin Powell livre aussi le Parti républicain à l'offensive de la droite conservatrice. Pour l'ancien ministre Jack Kemp, l'une des personnalités républicaines modérées, la décision du général Powell *« laisse une Amérique et un Parti républicain très diminués, car son message d'espoir et de réconciliation est un message dont le besoin se fait cruellement sentir »*. Certains trouvent quelque réconfort dans sa décision de rejoindre le Parti républicain, où ses prises de position sur l'avortement, par exemple, avaient commencé à provoquer un semblant de débat... *« Il y a place pour les modérés au Parti républicain, à condition qu'ils ne soient pas candidats à la Maison-Blanche »*, ironisait mercredi soir sur ABC un conseiller du président Clinton, James Carville.

Nul ne sait si Colin Powell aurait répondu aux attentes soulevées. Mais le simple fait que l'Amérique ait pu s'enflammer en si peu de temps pour un militaire vertueux qui avoue ouvertement son manque de *« passion »* pour la politique en dit long sur sa soif de changement et de renouveau.

Sylvie Kauffmann

Républicains et démocrates renvoyés dos à dos à l'issue d'élections locales

WASHINGTON
de notre correspondant

Les républicains attendaient une confirmation de leur raz-de-marée électoral de novembre 1994, et les démocrates craignaient le pire. Or les résultats des élections locales qui se sont déroulées mardi 7 novembre ont renvoyé chaque parti dos à dos. Les états-majors politiques avaient accordé à ces multiples scrutins (l'élection de deux gouverneurs, 319 maires, 398 parlementaires, ainsi qu'une douzaine de référendums locaux), le rôle d'une sorte de baromètre de la « révolution » conservatrice dont Newt Gingrich, le speaker de la Chambre des représentants, est l'inspirateur.

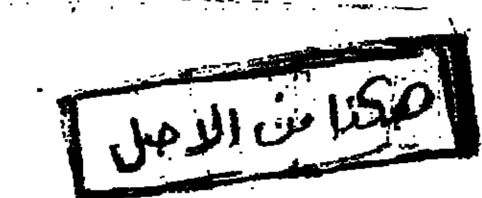
Il est probable que les démocrates en tireront la conclusion que la « révolution » s'essouffle, alors que le Grand Old Party fera remarquer qu'il maintient ses positions, bien qu'il soit hasardeux de tirer des conclusions définitives de scrutins fortement marqués par des facteurs locaux. Pour M. Clinton, le principal danger se situe dans le sud des Etats-Unis, où les républicains ont effectué une forte percée en 1994.

L'un des principaux tests avait lieu en Virginie : les démocrates y conservent leur majorité à la Chambre (avec 52 sièges contre 47) et, d'extrême justesse, au Sénat de l'Etat. Dans le Kentucky, l'avocat d'affaires républicain Larry Forgy convoitait le poste de gouverneur, détenu par le démocrate Paul Patton. Celui-ci a estimé que sa victoire constituait un référendum national sanctionnant M. Gingrich et Robert Dole, le chef de la majorité sénatoriale. Mais M. Patton avait pris ses distances avec Bill Clinton, à qui il reproche une politique hostile au lobby des producteurs de tabac, première richesse du Kentucky.

Dans le Mississippi, les républicains ont maintenu leurs positions, le gouverneur sortant, Kirk Fordice, battant facilement son challenger démocrate Dick Molpus. Il s'agit là de la seule « victoire » significative des républicains : M. Fordice, élu il y a quatre ans, est le premier représentant du Grand Old Party à occuper ce poste depuis près d'un siècle. Cependant, les républicains ne parviennent pas à prendre le contrôle du Sénat local. Dans le Maine, les républicains gardent la majorité au Sénat mais perdent celle de la Chambre ; dans le New Jersey, ils conservent leur avantage parlementaire.

Peu de changements s'agissant des municipalités : les démocrates conservent les mairies de Baltimore, Charleston et Philadelphie, alors que les républicains gardent Indianapolis et Colombus, tout en s'imposant à Charlotte. A San Francisco, une bataille haute en couleurs opposait le maire sortant, Frank Jordan, ancien policier, à Willie Brown, un dirigeant noir renommé, et à Roberta Achtenberg, responsable du mouvement des lesbiennes. Aucun candidat n'ayant franchi la barre des 50 % des suffrages, un nouveau scrutin sera organisé en décembre pour départager M. Jordan et M. Brown.

L. Z.



Un compromis a été trouvé sur la participation des Russes à la future force de paix en Bosnie

1 500 soldats russes opéreront au sein d'une division américaine

Washington et Moscou se sont mis d'accord, mercredi 8 novembre, sur le schéma d'association de troupes russes à la force dirigée par l'OTAN qui devra veiller à l'application d'un futur règlement de paix en Bosnie. Ce dernier est toujours en négociation à Dayton (Ohio), où le président croate Franjo Tudjman est arrivé mercredi. Paris a exigé de Belgrade des nouvelles des deux pilotes français disparus.

BRUXELLES, MOSCOU
de nos correspondants

Le secrétaire américain à la défense, William Perry, et le ministre russe de la défense, le général Pavel Gratchev, ont annoncé mercredi 8 novembre à Bruxelles qu'ils étaient parvenus à un compromis sur la participation de troupes russes à la force de paix (IFOR) qui sera chargée de faire appliquer un règlement en Bosnie. Si un accord de paix est signé, « *deux ou trois bataillons* » russes pourraient opérer au sein d'une division américaine déployée en Bosnie, à côté de divisions britannique et française comprenant elles aussi des éléments étrangers. Cela représente environ 1 500 hommes plus leur accompagnement logistique, soit beaucoup moins que ce que les Russes avaient précédemment envisagé.

Ces soldats russes, des fantassins plutôt que des unités d'élite, seront placés comme les autres « *sous le contrôle opérationnel* » du général américain George Joulwan, commandant suprême allié et aussi chef des forces américaines stationnées en Europe. Cette double casquette est propice à une certaine imprécision. Les Russes soulignent que le général Joulwan ne leur donnera pas d'ordres au nom de l'OTAN. Il sera flanqué d'un adjoint russe qui commandera directement les troupes fournies par Moscou. « *Les ordres écrits ne porteront pas l'en-tête de l'OTAN* », précisent les Américains. « *Les vues de l'adjoint russe seront prises en compte, mais il ne pourra pas opposer de veto au général Joulwan.* »

OPTIMISME DE FAÇADE

Cet arrangement permet de préserver l'unité de commandement de l'IFOR, condition essentielle pour que l'envoi de soldats américains en Bosnie soit accepté par le Congrès. Le général Gratchev était attendu jeudi pour une visite au SHAPE en témoignage de son intérêt pour l'entreprise commune. Néanmoins, de nouveaux entretiens auront lieu d'ici à la fin du mois entre les responsables de la défense pour trancher diverses questions laissées en suspens, par exemple la zone dans laquelle seront déployés les Russes. Surtout, ont rappelé les deux parties, rien n'est réglé au sujet du « *contrôle politique* », c'est-à-dire la « *définition des objectifs de base* » de l'opération.



En plus de leur participation à l'IFOR, les Russes participeront, avec 2 000 hommes, à une unité logistique formée conjointement avec les Américains (*Le Monde* du 30 octobre). Selon la délégation américaine aux entretiens de mercredi, cette force en charge des transports et des travaux de construction ne verrait pas nécessairement le jour si l'IFOR pouvait jouer pleinement son rôle.

Malgré un certain optimisme de façade chez MM. Perry et Gratchev, l'OTAN s'interroge sur la portée réelle de l'« accord » de mercredi. A Moscou, Pavel Selgenhauer, éditorialiste au quotidien indépendant *Segdonia* (*Aujourd'hui*), s'est chargé, il y a quelques jours, d'exprimer les réserves d'une bonne partie de l'état-major : « *Il est clair que les généraux russes n'exécuteront aucun ordre d'engagement sans avoir reçu de confirmation de Moscou par satellite.* » Allant plus loin, l'éditorialiste affirmait : « *Les autorités de Moscou ne peuvent pas le reconnaître, mais beaucoup pensent que seul un échec de l'opération de l'OTAN similaire à celui essuyé* (par l'ONU) *en Somalie et au Liban conviendrait à la Russie.* »

Les Russes ne veulent-ils participer à l'IFOR qu'avec l'espoir de compliquer subtilement l'entreprise de l'OTAN ? Même s'ils se posent la question, les Alliés ne peuvent pas refuser leurs offres de services sans risquer, d'une part, de mécontenter les Serbes, ce qui rendrait impossible l'accord de paix auquel tout est subordonné, d'autre part, d'accroître les doléances de leur « partenaire » au sujet du projet d'élargissement de l'Alliance atlantique à certains pays d'Europe centrale.

Jean de la Guérivière et Jean-Baptiste Naudet

Paris exige des nouvelles de ses pilotes disparus

Le gouvernement français a menacé mercredi 8 novembre de s'opposer à une levée des sanctions économiques qui frappent la Serbie s'il n'obtenait pas d'assurances sur le sort de ses deux pilotes disparus en Bosnie depuis le 30 août. Le porte-parole du département d'Etat américain, Nicholas Burns, qui rend compte des négociations en cours à Dayton, a indiqué que Français et Américains avaient cherché en vain à obtenir des informations sur les deux hommes. Le Mirage 2000 des deux pilotes français avait été abattu près de Pale. A la mi-octobre, Radovan Karadzic avait indiqué que les deux hommes avaient été enlevés par des inconnus.

En revanche, le journaliste américain David Rohde a été libéré mercredi, après dix jours de détention par les Serbes de Bosnie, a annoncé le département d'Etat. Le correspondant du *Christian Science Monitor*, accusé d'« espionnage » par les Serbes de Bosnie, a été transféré à l'ambassade des Etats-Unis à Belgrade.

L'Espagne se dote d'un nouveau code pénal

Quinze ans de travaux ont permis d'élaborer un texte moderne qui modifie le champ et la hiérarchie des peines

MADRID
de notre correspondant

« C'est un jour historique », s'est exclamé Juan Alberto Belloch, ministre de la justice et de l'intérieur, lorsque le Congrès des députés a adopté, mercredi 8 novembre, le nouveau code pénal qui entrera en vigueur au mois de mai prochain. L'événement a été salué par toutes les forces politiques qui, après des années de discussions, sont parvenues à un consensus, preuve de maturité démocratique. Seul le Parti populaire (PP, droite) s'est abstenu lors du vote final, en désaccord avec le système des peines qualifié de « *confus, complexe, inefficace et disproportionné* ».

Ce fut la seule fausse note dans la naissance de ce nouveau code comprenant 605 articles et baptisé « *code pénal de la démocratie* ». Considéré comme le complément et l'adaptation des valeurs inscrites dans la Constitution de 1978, il remplace le code pénal datant de 1848 et est présenté comme la loi la plus importante adoptée depuis la Constitution. Il aura fallu quinze ans pour mener à bien cette tâche entreprise en 1980 par le gouvernement de l'Union du centre démocratique (UCD). Le texte procède à une refonte complète du système de peines.

La régle générale pour la privation de liberté est un maximum de vingt ans avec, dans des cas exceptionnels, la possibilité d'imposer vingt-cinq ou au plus trente ans dans des circonstances bien déterminées. Finis les jugements qui, en raison de la multiplicité des crimes et délits commis, aboutissaient à des peines de plus de cent années de détention. Finie également la possibilité d'écourter le séjour en prison par le travail. Désormais, les remises de peine seront accordées de façon strictement réglementée, ce qui a fait dire au secrétaire d'État à la justice, Maria Teresa Fernandez de la Vega, qu'il s'agit d'un « *code dur, d'une Constitution négative parce que les peines seront effectivement accomplies* ».

Ce n'est pas l'avis du PP, pour qui l'entrée en vigueur du nouveau code suppose la remise en liberté automatique de 13 000 détenus. « *Faux et irresponsable* » répond le ministère de la justice qui estime que seulement 2 000 prisonniers sont concernés par la révision des condamnations et que 60 % d'entre eux n'auront pas la possibilité de sortir. En plus, le gouvernement fait remarquer que les peines sont renforcées pour les crimes touchant de près la sensibilité populaire et la sécurité publique, comme le terrorisme ou les agressions sexuelles. Le pouvoir accuse donc le parti de José Maria Aznar de faire de la démagogie et de l'électoralisme.

INFRACTIONS NOUVELLES

Ce monument des prétoires diversifie aussi la palette des peines, instaurant par exemple des amendes adaptées aux revenus, le travail d'intérêt général et la prison pendant trente-six heures le week-end. Un double souci de ne pas couper le délinquant de la société et de favoriser sa réinsertion prédomine dans le nouveau code pénal qui, par cet aspect aussi, se modernise.

Enfin, toute une série d'infractions nouvelles font leur entrée. Tout d'abord dans le domaine de la corruption, de la délinquance en col blanc, des trafics et des malversations, les conduites délictuelles sont élargies et les peines aggravées. Le blanchiment d'argent, la publicité mensongère figurent parmi les nouveautés comme, dans un autre registre, le harcèlement sexuel, les manipulations génétiques, la production d'armes biologiques. Entre aussi dans la sphère des délits caractérisés, tout ce qui a trait aux attentats contre l'environnement et la nature, comme les incendies de forêts entraînant la mort, les fuites radioactives, la diffusion de secrets sensibles. Enfin, dans la rubrique de la défense des droits de l'homme sont désormais répréhensibles l'incitation au génocide, la provocation à la discrimination raciale, idéologique, sexuelle ou religieuse, et les atteintes diffamatoires par voie de presse.

Le nouveau code pénal, en dépit de débats souvent passionnés, prévoit toujours la pénalisation de l'euthanasie de même que la peine d'emprisonnement pour insoumission, même si la sanction est moins lourde. Il restera aussi à faire adopter le texte de libéralisation de l'avortement actuellement bloqué par ses opposants dans le dédale parlementaire et qui risque fort de ne pas voir le jour avant les élections de mars prochain. Manque enfin la réforme sur les droits des mineurs pour venir compléter un édifice qui place l'Espagne parmi les démocraties accomplies.

Michel Bole-Richard

Un élu de Forza Italia a été arrêté à Palerme

ROME
de notre correspondante

L'arrestation mercredi 8 novembre du président de la province de Palerme, l'avocat Francesco Musotto, de Forza Italia, accusé d'entretenir des liens avec Cosa nostra, est venue relancer une question lancinante : en Sicile, faut-il voir l'ombre de la Mafia derrière Forza Italia ? Aux dernières législatives de mars 1994, en effet, le parti créé de toutes pièces par Silvio Berlusconi a fait le plein de voix en Sicile, dans cet ex-grenier à voix démocrate-chrétien où la Mafia continue d'exercer son influence sur une part de l'électorat.

Après le démantèlement de la Démocratie chrétienne et de ses alliés socialistes, on pouvait logiquement se demander à qui iraient ces votes. La Mafia votant toujours « utile », c'est-à-dire pour le mieux placé – même s'il n'a rien demandé –, on pouvait imaginer qu'elle parierait sur le mouvement de Silvio Berlusconi qui, de fait, arriva largement en tête aux élections dans l'île. Un des premiers à porter – prudemment – le problème sur la place publique fut le ministre de l'intérieur de l'époque, le démocrate-chrétien Nicola Mancino, qui expliqua que « *certains signes pouvaient faire penser que des votes mafieux convergeaient sur Forza Italia* ». En Calabre, Don Peppino Piromalli, l'un des chefs de la pègre locale, la N'drangheta, aurait ordonné à ses troupes de voter Forza Italia.

Enfin, tout de suite après les élections, l'une des élues les plus en vue du parti de M. Berlusconi, l'ex-juge anticorruption Tiziana Parenti, élue de Mantoue, aujourd'hui présidente de la commission parlementaire antimafia, abordait elle-même la question avec un certain éclat à la première réunion nationale de Forza Italia : en Sicile, disait-elle en substance, certains de nos « clubs » sont l'objet d'infiltrations mafieuses, il faut faire le ménage. Ce qui fut fait, en partie, il y a quelques mois, Salvo Laporta, responsable régional du mouvement en Sicile, reconnaissant que Forza Italia n'avait pas été toujours assez regardant dans le choix de ses recrues, confiait au *Monde* que « *sur un millier environ de clubs Forza Italia créés dans l'île, une centaine, jugés douteux, avaient déjà été fermés* ». Dans ce contexte, l'arrestation de Francesco Musotto n'a pas manqué de raviver questions et polémiques.

D'autant que les accusations à l'encontre de cet avocat sont graves. M. Musotto, ex-socialiste élu en juin 1994 à la présidence de la province avec une avance inattendue de trois cent vingt mille voix sur son adversaire, est accusé par plusieurs « repentis » de la Mafia d'avoir aidé le numéro deux de Cosa Nostra, Leoluca Bagarella, à se cacher lorsqu'il était recherché par la police avant sa capture au printemps dernier.

Pour Silvio Berlusconi qui, en attendant de nouvelles élections qu'il réclame depuis des mois, doit prochainement être jugé pour « corruption », l'épisode est mal venu. D'autant que dans un autre contexte, deux députés de son mouvement, Vittorio Sgarbi et Tiziana Maiolo, ont fait l'objet d'une ouverture d'enquête pour savoir s'ils ont bénéficié, en mars 1994, des voix de la N'drangheta.

Il n'en fallait pas plus pour que M. Berlusconi, dénonçant la « *persécution* » dont est l'objet son mouvement, en appelle aux autorités de l'Etat pour que « *la justice ne soit plus asservie à des fins politiques partisanes* ».

Marie-Claude Decamps

■ A peine connue l'arrestation de Francesco Musotto, ses collègues avocats de Palerme se sont mis en grève afin de protester contre une accusation qu'ils jugent « *tendancieuse* ». Leur grève, qui doit se poursuivre jusqu'à mardi prochain, devrait interrompre plusieurs procès en cours, dont celui de l'ancien président du conseil Giulio Andreotti.

Le congé parental va devenir un droit social européen

LES PARTENAIRES sociaux européens sont arrivés, lundi 6 novembre, à un accord-cadre sur le congé parental. L'accord a été conclu du côté syndical par la Confédération européenne des syndicats (CES) – dont font partie en France Force ouvrière, la CFDT et la CFTC –, et du côté patronal, par l'Unice (Union des industries de la Communauté européenne) et la CEEP (entreprises publiques européennes). Il prévoit un droit individuel minimal de trois mois de congé payé, qui peut être pris à tout moment par le salarié, homme ou femme, avant que l'enfant dont il a la charge n'atteigne l'âge de huit ans.

Cet accord concerne quatorze des quinze Etats de l'Union européenne, la Grande-Bretagne faisant exception. Il doit être signé par l'assemblée des présidents de l'Unice, le 4 décembre et par le conseil exécutif de la CES, le 14 décembre afin d'être présenté au conseil européen de Madrid des 15 et 16 décembre. La Commission européenne pourra alors s'en saisir pour le transcrire dans une directive européenne, la seconde dans le champ du social, après l'accord conclu fin 1994 sur le statut des comités d'entreprise européens dans les entreprises transnationales.

Une première série de négociations, lancée en novembre 1983, s'était heurtée à un refus britannique en 1993. Lancée le 12 juillet, la négociation sur le congé parental a pu être menée à bien en quatre mois. Lors du sommet du dialogue social qui s'est tenu à Florence, les 20 et 21 octobre, les partenaires sociaux étaient déjà tout près d'un accord. Le président de l'Unice, François Périgot (ancien président du CNPF français), avait fait part de son intention « *d'arriver à un résultat positif avant la fin de l'année* ».

Parmi les signataires de l'accord, trois pays ne possèdent pas aujourd'hui encore de législation sur le congé parental : la Belgique, le Luxembourg et l'Irlande, mais pour les deux premiers, ils disposent de législation nationale « large » sur le congé maternité. Dans plusieurs autres, la législation est en revanche beaucoup plus généreuse. Cet accord constitue donc à plusieurs égards une avancée. Pour Emilio Gabaglio, secrétaire général de la CES, il s'inscrit dans le cadre d'une relance du dialogue social européen.

Jusqu'à sa conclusion, plusieurs points étaient en discussion. Les syndicats souhaitaient que le congé parental puisse s'appliquer à un salarié qui s'occupe de ses parents comme de ses enfants. Ils n'ont pas obtenu gain de cause. Le patronat de son côté était favorable à ce que les PME soient exclues du champ de l'accord et qu'y soit inscrit un seuil de cinquante salariés à partir duquel il s'appliquerait. Ils ont dû y renoncer, mais « *des arrangements particuliers* » sont prévus pour répondre aux besoins des PME.

Les partenaires sociaux se sont mis d'accord pour que le congé parental soit reconnu comme un droit universel. Il pourra être accordé « *à temps plein, à temps partiel, de manière fragmentée, ou sous forme d'un crédit temps* ». A l'issue d'un congé parental, un salarié a le droit de retrouver son poste de travail et il bénéficie des droits acquis pendant son absence. La période de congé parental entre dans le calcul de la retraite. La continuité des droits aux prestations de sécurité sociale est assurée. Les Etats membres ont la possibilité – c'est déjà le cas – d'introduire des dispositions plus favorables que celles contenues dans le présent accord. Les partenaires sociaux ont prévu de se revoir dans cinq ans.

Alain Beuve-Méry

M. Lamassoure répond sur la monnaie unique à M. Waigel

PARIS. Réagissant aux déclarations du ministre allemand des finances, Theo Waigel, qui a proposé que les pays candidats à la monnaie unique européenne s'engagent dans un pacte de stabilité à long terme, Alain Lamassoure, nouveau ministre délégué au Budget et porte-parole du gouvernement français, a jugé, mercredi 8 novembre, qu'il fallait *« maintenant débattre avec nos partenaires »* de la *« gestion économique des pays qui participeront à l'Union monétaire en 1999 »*. M. Lamassoure a souligné qu'il faut appliquer le traité de Maastricht *« de façon notariale »* jusqu'en 1999 et prévoir *« dès maintenant »* la *« cohabitation »* avec les pays qui ne participeraient pas tout de suite à la troisième phase.- *(AFP.)*

M. Eltsine remplace le gouverneur de la Banque centrale de Russie

MOSCOU. Toujours hospitalisé, le président Boris Eltsine a annoncé, mercredi 8 novembre, le remplacement de Tatiana Paramonova par Alexandre Khandrouev à la tête de la Banque centrale de Russie. Il s'agit d'un nouvel épisode dans l'histoire de cette institution, particulièrement mouvementée depuis octobre 1994, lorsque le rouble avait brutalement chuté de 21 % face au dollar, provoquant le limogeage du président de la banque centrale, Viktor Guerachtchenko. Mme Paramonova avait alors été nommée président par intérim mais la Douma avait toujours refusé d'entériner sa nomination. Le passage de Mme Paramonova à la tête de la banque centrale restera marqué par l'instauration, en juin, d'une quasi-fixité des taux de change et un très net ralentissement de l'inflation. M. Khandrouev, économiste reconnu, en poste à la banque centrale depuis 1991, n'a été nommé qu'à titre provisoire.

EUROPE

■ **GRANDE-BRETAGNE : le Sinn Fein et le SDLP,** les deux principaux partis de la minorité catholique d'Irlande du Nord, ont exhorté, mercredi 8 novembre, le gouvernement britannique à convoquer des pourparlers multipartites d'ici au 30 novembre. Le processus de paix bute toujours sur la question des armes des paramilitaires. Le Sinn Fein demande l'ouverture immédiate de négociations multipartites, tandis que Londres et les partis unionistes (pro-britanniques) réclament au préalable un début de désarmement de l'IRA. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : le Sénat a créé une commission d'enquête,** mercredi 8 novembre, chargée d'établir si le président du gouvernement, Felipe Gonzalez, avait eu connaissance ou non des actions terroristes des GAL. Ces escadrons de la mort sont responsables de la mort d'une vingtaine de séparatistes basques entre 1983 et 1987. – *(Reuter.)*

■ **BIÉLORUSSIE : un décret présidentiel interdisant l'activité du** principal syndicat du pays, le Syndicat indépendant, et levant l'immunité des députés du Parlement a été jugé inconstitutionnel, mercredi 8 novembre, par la Cour constitutionnelle. Le 22 août, près de 30 personnes, dont le chef du Syndicat indépendant, le député Sergueï Antontchik, avaient été arrêtées par les forces de l'ordre *(Le Monde* daté 5-6 novembre*)*.- *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : la chaine de télévision publique hongroise Duna TV,** émettant de Budapest et destinée *« aux Hongrois de l'étranger »*, n'est plus autorisée à diffuser par câble en Roumanie, a décidé, mercredi 8 novembre, le Conseil national de l'audiovisuel qui estime que les programmes de cette chaîne ont *« des accents qui alimentent la suspicion interethnique »*. Duna TV, également diffusée par satellite, était regardée les quelque 1,7 million de Roumains de souche hongroise.- *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **EGYPTE : trois personnes, dont une Française et un Néerlandais,** ont été blessés, en Haute-Egypte, mercredi 8 novembre, dans un attentat contre un train attribué par la police aux islamistes extrémistes. La veille, le train Louxor-Le Caire avait déjà été attaqué et onze voyageurs avaient été blessés. Il s'agit des premiers attentats commis en Haute-Egypte depuis le 12 janvier. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **HAÏTI : le général Prosper Avril,** président de 1988 à 1990, s'est réfugié, dans la nuit du mardi 7 au mercredi 8 novembre, à l'ambassade de Colombie à Port-au-Prince, peu avant que la police perquisitionne dans sa résidence dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du Jean-Hubert Feuillé, député proche du président Aristide. Le gendre de M. Avril, Paul-Henri Cinéas, et l'ex-colonel Christophe Dardompré ont été arrêtés et des armes automatiques ont été trouvées à leur domicile.- *(Corresp.)*

■ **CUBA : les émigrés désirant voyager à Cuba** pourront disposer d'un permis d'entrée valable deux ans et ne seront plus obligés de faire une demande d'entrée pour chaque voyage, a annoncé, lundi 6 novembre, le ministre des relations extérieures, Roberto Robaina. Cette mesure est destinée, selon lui, à ceux qui *« manifestent une attitude respectueuse envers Cuba »* et a été annoncée à la fin d'une conférence qui a réuni à La Havane quelque 350 exilés et des représentants du gouvernement. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : des roquettes tirées sur Kaboul,** mercredi 8 novembre, par le mouvement islamique d'opposition Taleban ont tué 8 civils et fait 24 blessés selon Radio Kaboul. Par ailleurs, dans un communiqué, le ministère pakistanais des affaires étrangères a demandé la démission du président afghan, Bouhanouddine Rabbani, l'enjoignant de retirer ses forces de la capitale pour *« faciliter la mise en place d'un gouvernement élargi »*.- *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **BURUNDI : le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali,** a choisi le Marocain Aziz Hasbi comme son nouveau représentant spécial au Burundi. Ancien représentant du Maroc à l'ONU, puis ministre, M. Hasbi remplace le Mauritanien Ahmedou Ould Abdallah, qui a quitté le Burundi le mois dernier après une mission diplomatique de plus de deux ans. – *(AFP.)*

■ **ZAÏRE : des forces de l'ordre ont pris position,** depuis mercredi 8 novembre, autour du campus universitaire de Kinshasa. Les étudiants ont déclenché, mardi, un mouvement de protestation pour exiger la reprise des cours par les professeurs qui n'ont pas assuré la rentrée universitaire en raison de revendications salariales. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **OCDE : les efforts entrepris par les pays industrialisés** pour assainir leurs finances publiques en réduisant leurs déficits devraient permettre de rétablir, l'année prochaine, la tendance à la croissance, a déclaré, mercredi 8 novembre, Joseph E. Stiglitz, directeur des conseillers économiques de la Maison Blanche. M. Stiglitz vient d'être élu président du comité de politique économique de l'OCDE, avec comme sous-directeur Philippe Nasse, qui dirige les services de la prévision au ministère français de l'économie et des finances. M. Stiglitz a estimé qu'on pouvait s'attendre à un taux de croissance de l'ordre de 2,5 % en 1996 .- *(AFP.)*

■ **ETATS-UNIS : Ron Brown, secrétaire au commerce,** conduira une délégation de chefs d'entreprise à une conférence d'hommes d'affaires américains et européens qui doit se tenir à Séville (Espagne) en début de semaine prochaine. M. Brown a assuré que cette rencontre ne visait en aucune manière à lancer le projet de libre-échange transatlantique.

Le gouvernement israélien sanctionne les « défaillances » des services de sécurité

Un quatrième suspect a été arrêté après le meurtre d'Itzhak Rabin

Après l'assassinat d'Itzhak Rabin, quatre responsables du Shin Beth, le service de sécurité intérieure d'Israël, ont été limogés, mercredi 8 novembre. Réuni sous la présidence de Shimon Pérès, le gouvernement a décidé de créer une commission d'enquête sur les circonstances du meurtre. En outre, un quatrième Israélien, Ohad Skornik, vingt-trois ans, soupçonné d'avoir aidé l'assassin de l'ancien premier ministre, a été arrêté.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Accusés de *« défaillances »* diverses et de *« responsabilité directe »* dans les *« erreurs »* opérationnelles qui ont abouti à l'assassinat du premier ministre, Itzhak Rabin, quatre dirigeants du Shin Beth, le service de sécurité intérieure, chargé notamment de la protection des personnalités, ont été limogés, mercredi 8 novembre, par le gouvernement intérimaire de Shimon Pérès. Les identités des intéressés demeurant secret d'Etat, seules leurs fonctions ont été rendues publiques.

Il s'agit du chef du département « protection » – lequel, avec rang de général, était le numéro deux du Shin Beth –, du chef de l'« unité gouvernementale de protection des VIP » – avec rang de colonel –, du responsable de l'unité « opérations », un lieutenant-colonel, et de l'officier en charge d'exécuter le plan de protection de Rabin, samedi, dans la soirée, à Tel-Aviv. Le rapport de la commission d'enquête interne des Services de sécurité générale – autre appellation du Shin Beth –, présenté mercredi au gouvernement, ne réclamait que la suspension temporaire des intéressés, en attendant les résultats de l'« enquête externe » plus approfondie qui a été ordonnée.

Le directeur de l'organisme, qui, lui, reste en place, a accepté la démission des deux premières personnes ayant présenté leur démission, puis a décidé de recommander le limogeage des deux autres. Bête noire des colons et de l'extrême droite, dont il fustigeait, il y a déjà une quinzaine d'années, *« l'inquiétant et grandissant impact »* sur la société civile, M. « *K.* », le patron du service, a été nommé en février, et son identité réelle, interdite de publication, avait été révélée par des graffitis et des messages anonymes sur Internet...

Le gouvernement, réuni en séance plénière, a donc accepté ses recommandations et annoncé la création d'une commission d'enquête d'Etat, dont le nouveau président de la Cour suprême, le juge Aharon Barak, devra choisir les membres. Cette commission, du même type que celle qui avait été formée pour élucider les circonstances du massacre de vingt-neuf Palestiniens perpétré, le 25 février 1994, par un colon juif à Hébron, en Cisjordanie, pourrait être présidée par le prédécesseur immédiat de M. Barak à la tête de la Cour suprême, le juge Meïr Shamgar. Le général Moshé Lévy, ancien chef d'état-major des armées, pourrait aussi y siéger.

Annonçant à la presse la formation de cette commission d'enquête, le secrétaire général du gouvernement, Shmuel Hollander, a précisé que le nouveau premier ministre avait exprimé *« sa profonde appréciation pour le travail du Shin Beth, mais que les fautes et les erreurs commises devaient être complètement et rapidement mises au jour »*. M. Pérès, a ajouté M. Hollander, *« a déclaré que le gouvernement ne ferait preuve d'aucune faiblesse dans le traitement du terrorisme et de la violation des lois par les éléments extrémistes »*.

Le ministre de la justice, David Libaï, a été invité à présenter, dès la prochaine réunion du gouvernement, dimanche, des propositions qui visent à *« concentrer tous les pouvoirs en matière d'application des lois dans une seule main »*. Une réorganisation des pouvoirs entre le Shin Beth, qui dépend de la défense, et les services de police est donc prévisible. De bonne source, on précise que M. Pérès a rejeté une proposition du procureur général de l'Etat, Michaël Ben Yaïr, qui vise à déférer dorénavant les colons juifs des territoires occupés devant des juridictions militaires – au même titre que les Palestiniens de ces mêmes territoires.

EMPÊCHER LA LIBERTÉ DE TUER

M. Libaï devra aussi mettre au point une proposition de loi qui permettra de punir les auteurs d'incitations au meurtre. *« Le gouvernement*, a dit M. Pérès, *continuera d'assurer et de protéger la liberté d'expression en Israël, mais nous sommes déterminés à empêcher, par la force s'il le faut, la liberté de tuer ou d'appeler à tuer. »* Au cours de la réunion gouvernementale, plusieurs ministres ont confié à M. Pérès qu'ils avaient reçu, à leur domicile, de nombreuses menaces de mort.

Dès mardi, la police avait arrêté, à Kyriat Arba, le bastion des colons juifs extrémistes près d'Hébron, un Israélien d'origine française, David Ben Abraham, qui s'était réjoui de l'assassinat de M. Rabin et avait *« espéré »* que M. Pérès subirait rapidement le même sort. Le lendemain, après plusieurs jours de recherches, la police a aussi mis la main sur Avishaï Raviv, responsable en fuite d'Eyal, le groupuscule d'extrême droite auquel appartenait Yigal Amir, l'assassin de Rabin.

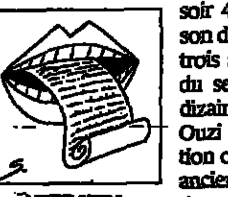
Immédiatement déféré devant un juge, M. Raviv, soupçonné d'avoir trempé dans la préparation, au moins psychologique, de l'assassinat, a été incarcéré pour au moins sept jours, le temps pour la police de constituer un dossier solide contre lui. *« Je suis un prisonnier politique ! »*, a crié l'intéressé aux journalistes avant d'être emmené dans la salle du tribunal. *« C'est un complot !*, a-t-il ajouté, *on veut nous faire taire* ! » Dans la soirée, un autre membre d'Eyal, acronyme hébreu pour « Organisation juive combattante », un dénommé Shalom Halévy, était aussi arrêté.

Patrice Claude

Les premières conclusions de la commission d'enquête

Voici les conclusions préliminaires du rapport interne des services de sécurité générale (Shin Beth), qui ont été présentées, mercredi 8 novembre, à Shimon Pérès.

« La commission d'enquête interne des services de sécurité générale, établie sitôt après l'événement de samedi soir 4 novembre, à la demande de son directeur, (...) était composée de trois anciens chefs de département du service, en retraite depuis une dizaine d'années. Il s'agit du général Ouzi Berger, ancien chef de la section opérations, de Savinoam Avivi, ancien chef du département protection, et de Rafi Malka, ancien chef de la section opérations et du service de protection en Europe.


VERBATIM

Le sommaire des conclusions tirées par la commission est le suivant :

A. – Défaillance de planification : la commission souligne une défaillance en ce qu'un point critique de l'opération de sécurité prévue pour l'événement [la manifestation pour la paix à Tel-Aviv] – et le professionnalisme approprié pour [la] sécurité [d'Itzhak Rabin] – n'a pas été pris en compte.

B. – Défaillance opérationnelle : durant l'événement, la défaillance de planification fut discernée et un certain nombre de directives furent données (...). Ces directives furent partielles, tardives et leur mise en œuvre incomplète.

C. – En conséquence de ces défaillances (...), le meurtrier put s'approcher du premier ministre à une distance fatale.

D. – La commission estime que le garde qui a sauté sur l'assaillant au lieu d'ouvrir le feu a correctement réagi dans la circonstance. L'intéressé, qui a été blessé, est félicité.

E. – La commission n'était pas chargée d'examiner la performance de la police, notamment en matière de prévention des incitations au meurtre, et ne l'a donc pas fait.

F. – La commission souligne la responsabilité directe de trois personnes : le chef de la division de protection des VIP, le chef de la section opérationnelle, et l'officier en charge de l'application des mesures lors de l'événement.

G. – La commission estime que le chef de la division protection est responsable du mauvais fonctionnement du système. Le plan de protection lui fut présenté. Durant sa visite sur les lieux de l'événement, il a souligné certaines défaillances et ordonné qu'elles soient corrigées. Celles-ci le furent de manière incomplète. »

« Tant de civils disposent d'armes à feu... »

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

Une nouvelle fois, des Israéliens se demandent si le moment n'est pas venu de limiter plus strictement la réglementation sur le port d'arme. En dépit d'un certain nombre de mises en garde ou d'alertes dans le passé, le droit de porter une arme à feu a toujours été très largement accordé, et même encouragé, dans le but précis de prévenir, dissuader ou contrer les agressions et attentats « arabes ». Mais voici qu'une arme prévue contre les ennemis d'Israël s'est retournée contre celui-ci. Pis, contre le chef du gouvernement.

L'assassin d'Itzhak Rabin, Yigal Amir, disposait d'une licence en bonne et due forme. Selon un porte-parole de la police, aucune objection n'avait pu lui être opposée. Vérifications faites, le futur assassin ne faisait pas l'objet d'un dossier négatif sur son état de santé physique ou mental, et son casier judiciaire était vierge.

A l'instar de nombre d'Israéliens, un membre du gouvernement, Amnon Rubinstein, ministre de l'éducation, a réagi pour s'indigner du laxisme – sinon de l'esprit de *« licence »* – qui a prévalu dans le pays jusqu'alors. Il a rappelé un incident dont il avait été le témoin, il y a un mois. *« Devant les bureaux du premier ministre,* a-t-il raconté mercredi, *des milliers de gens, parmi lesquels beaucoup portaient une arme, manifestaient contre la politique de paix du gouvernement. Il s'est trouvé que j'ai dû me frayer un chemin parmi eux, et ce fut une très pénible expérience. »* M. Rubinstein, ancien professeur de droit, souhaite ardemment une révision de la législation. Et d'ajouter avec colère : *« Vous ne trouverez dans la Constitution d'aucun pays le droit de manifester en armes. Nous sommes allés trop loin ! »*

LES COLONS EN ACCUSATION

On sait maintenant qu'Yigal Amir avait fait étalage de son extrémisme à plusieurs reprises avant de commettre son crime. Entre autres, lors d'une réunion publique, au cours de laquelle il avait agressé verbalement sa future victime, avant d'être maîtrisé par le service d'ordre. Mais il n'en avait pas moins conservé son autorisation de port d'arme.

Le ministère de l'intérieur estime que quelque 300 000 civils israéliens jouissent d'une telle autorisation, soit un homme adulte sur quatre. Pour leur part, les colons de Cisjordanie et de la bande de Gaza reconnaissent volontiers que la moitié d'entre eux disposent d'un port d'arme. Shimon Pérès avait déclaré, en février 1994, qu'il fallait empêcher à tout prix les colons extrémistes *« d'avoir recours aux armes qui leur sont autorisées »*. C'était au lendemain du massacre de vingt-neuf Palestiniens, à Hébron, par Baruch Goldstein, un habitant de la colonie de Kyriat Arba, qui avait utilisé un fusil d'assaut.

Mais depuis lors, aucune mesure, ou presque, n'a été prise. En avril, trois colons de Kyriat Arba se sont vu retirer leur licence parce qu'ils avaient ouvert le feu inconsidérément contre des Palestiniens qui leur lançaient des pierres. Mais de pareilles sanctions sont rarissimes, alors que de nombreux colons sont accusés d'avoir la gâchette trop facile, sans pour autant qu'on leur retire leurs armes.

Après l'assassinat de Rabin, va-t-on enfin agir pour un certain désarmement ? Yzhar Beher, président de Betselem, une organisation israélienne de défense des droits de l'homme, en doute fort. *« Le fait que tant de civils disposent d'armes à feu en Israël,* dit-il, *est lié à toute une atmosphère et à un principe fondamental selon lequel la sécurité est au-dessus de tout. Avec cette idée que plus il y a d'armes entre les mains des Israéliens, plus ceux-ci seront en sécurité... »*

Francis Cornu

Les Nations unies ont reconduit les sanctions économiques contre l'Irak

LE CONSEIL de sécurité de l'ONU a reconduit, mercredi 8 novembre, le régime des sanctions économiques imposé, depuis cinq ans, à l'Irak, et qui lui interdit notamment de vendre son pétrole sur le marché mondial. La veille, Rolf Ekeus, le chef de la commission spéciale de l'ONU pour le désarmement de l'Irak, avait présenté un nouveau rapport qui faisait état d'*« informations importantes »* dévoilées par Bagdad à propos de son programme d'armes chimiques et biologiques. Il avait ajouté que l'Irak devrait remettre en outre à la commission, d'ici à la fin du mois, un nouveau rapport sur son programme de missiles.

Alors que le secrétaire général de la Ligue arabe, Esmat Abdel Méguid, avait invité l'Irak à accepter provisoirement la résolution 986 de l'ONU, qui autorise une exportation de quantités limitées de pétrole contre des vivres et des médicaments sous strict contrôle international, Bagdad s'y est refusé, mercredi, par la voix du ministère des affaires étrangères. Celui-ci a argué de *« l'insistance de parties connues à utiliser cette résolution pour s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Irak et pour porter atteinte à son intégrité territoriale »*.

Dans le cadre de « l'ouverture politique » annoncée par le président Saddam Hussein, reconduit pour sept ans à la tête du pays après le référendum du 15 octobre, un ancien responsable communiste a annoncé, mardi, dans le quotidien gouvernemental *Al Joumhouriya*, *« la constitution d'un parti marxiste-léniniste »*, qui ne devrait cependant pas jouer un rôle d'opposition au chef de l'Etat.

Enfin, deux nouvelles lois, présentées comme plus libérales, sur la presse et la formation d'assemblées locales, devraient être bientôt promulguées. La loi sur la presse devrait autoriser la création de nouveaux journaux à côté de ceux qui existent déjà et qui sont tous contrôlés par le gouvernement. – *(AFP.)*

Le régime militaire nigérian ordonne la pendaison de neuf opposants

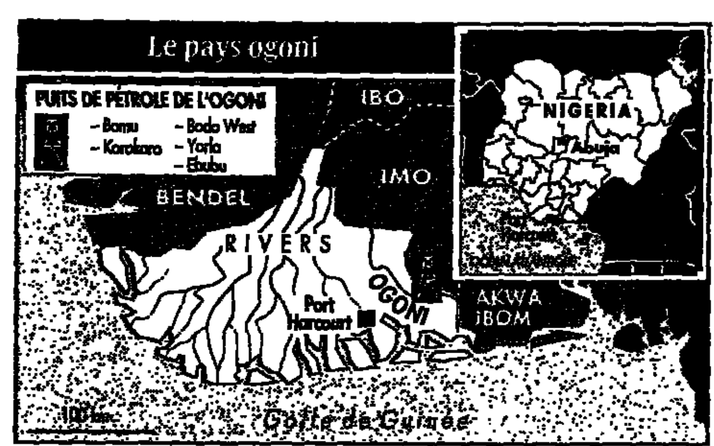
L'annonce de ces exécutions intervient à la veille de l'ouverture du sommet du Commonwealth

Condamnés à mort par un tribunal d'exception, l'écrivain nigérian Ken Saro-Wiwa et huit de ses coaccusés ont vu leurs peines confirmées, mercredi 8 novembre, par la junte militaire nigériane. Dirigeants du Mouvement pour la survie du peuple ogoni, une organisation non-violente qui se consacre à la défense de cette communauté du delta du Niger, ils étaient accusés du meurtre de quatre chefs coutumiers ogonis.

LE CONSEIL PROVISOIRE de gouvernement nigérian a confirmé, mercredi 8 novembre, les condamnations à mort prononcées contre les neuf militants de la communauté ogonie – dont l'écrivain Ken Saro Wiwa –, accusés de meurtre. La ratification des peines capitales par le conseil, que préside le général Sani Abacha, ne laisse en principe aucun recours aux condamnés. Selon Amnesty International, Ken Saro-Wiwa a été transféré dans un endroit inconnu et il peut, ainsi que ses coaccusés, être exécuté à tout moment.

Ces condamnations ont été confirmées deux jours avant l'ouverture du sommet du Commonwealth à Auckland. D'ores et déjà, le premier ministre britannique, John Major, a déclaré, à l'issue d'une rencontre avec son homologue néo-zélandais, Jim Bolger, que *« la procédure judiciaire* [était] *entachée de vices de forme »*, comme nous l'indique notre correspondante en Nouvelle-Zélande, Florence de Changy. Le Prix Nobel de littérature nigérian Wole Soyinka a appelé le Commonwealth à exclure le Nigéria et a demandé à Nelson Mandela de peser de tout son poids. Pour le moment, le président sud-africain, qui est arrivé à Auckland, ne s'est pas exprimé à ce sujet. A Paris, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a *« pris note »* des condamnations à mort en espérant que, lors de leur examen par le conseil provisoire de gouvernement, *« la sagesse et la modération prévaudraient »*.

Les dirigeants ogonis avaient été accusés du meurtre de quatre chefs coutumiers de leur communauté, le 21 mai 1994. Ils ont été jugés par un tribunal d'exception, après avoir été détenus au secret. Lors des débats, plusieurs accusés, dont Ken Saro-Wiwa, ont affirmé avoir été torturés. Les observateurs qui ont



pu assister au procès, qu'il s'agisse d'Amnesty International ou de l'avocat anglais Michael Birnbaum (qui a ensuite publié un rapport intitulé *Nigéria : le déni des droits fondamentaux*), ont tous estimé que le tribunal n'avait pas respecté les garanties juridiques les plus élémentaires.

LES RECETTES DU PÉTROLE

Ken Saro-Wiwa, écrivain reconnu dans le monde anglophone, et ses coaccusés avaient fondé, en 1990, le Mouvement pour la survie du peuple ogoni (Mosop) afin de défendre cette communauté de 500 000 membres vivant dans l'Etat de Rivers, qui couvre le delta du Niger. Sur leur territoire, la compagnie pétrolière Shell, opérateur d'une association qui réunit aussi la compagnie nationale nigériane (NNPC) ainsi que l'italien Agip et le français Elf, avait entrepris, dans les années 60, d'exploiter plusieurs gisements.

Les Ogonis demandaient un meilleur partage des revenus pétroliers – principale source de richesse des gouvernants au Nigéria – ainsi qu'une politique de développement de leur région. L'économie traditionnelle des Ogonis, basée sur la pêche et l'agriculture, n'avait pas résisté aux effets conjugués de l'industrialisation et de la pollution de l'air et de l'eau provoquée par les torchères et les fuites de pétrole dans les rivières et les marécages.

Le Mosop a toujours affirmé son attachement à la non-violence. Mais de nombreux incidents ont opposé des villageois à des représentants de la Shell, provoquant parfois l'intervention brutale de l'armée. En janvier 1993, plusieurs dizaines de milliers de personnes participaient à une manifestation pacifique organisée par le Mosop contre la compagnie et la Shell décidait d'interrompre ses activités en pays ogoni. La riposte des militaires nigérians se soldait par des dizaines de villages détruits, plusieurs centaines de morts et des dizaines de milliers de personnes déplacées.

En mai 1994, une note gouvernementale, signée par un officier responsable de la sécurité dans l'Etat de Rivers, le major Okuntima, fixait les lignes directrices d'une opération en pays ogoni. Selon cette note, *« les opérations de la Shell resteront impossibles tant qu'une opération militaire impitoyable ne sera pas entreprise afin qu'une activité économique harmonieuse puisse reprendre »*. Le gouvernement nigérian a nié l'authenticité de cette note lors de sa publication, en janvier 1995, après l'annonce de la condamnation de Ken Saro-Wiwa et de ses compagnons.

Le 21 mai 1994, quatre chefs coutumiers ogonis, considérés comme favorables à un compromis avec la junte nigériane, étaient assassinés par une foule lors d'un rassemblement à Giokoo. Ken Saro-Wiwa, qui était absent lors des faits, était arrêté, le lendemain, en compagnie de plusieurs autres dirigeants du Mosop, dont l'un, Clement Tusima, est mort en détention. Au cours de leur procès, les accusés ont tous clamé leur innocence. Plusieurs témoins à charge ont ensuite reconnu avoir été soudoyés par l'accusation.

La Shell a toujours nié à la fois l'implication des militaires dans le maintien de la sécurité de ses opérations et les conséquences écologiques de celles-ci sur le pays ogoni et le reste du delta du Niger. Toutefois, la compagnie a consacré 25 millions de dollars au développement de la région en travaux d'équipement et de dépollution et, fait exceptionnel, son président Cornelius Herkstroeter a écrit, mercredi, au général Abacha pour demander la clémence *« pour raisons humanitaires »*.

Thomas Sotinel

L'armée rwandaise aurait empêché une offensive des rebelles hutus

L'ONU enquête sur le réarmement des ex-soldats

NAIROBI
de notre correspondant

Une mission de l'ONU s'est rendue mercredi 8 novembre sur l'îlot d'Iwawa, conquis pendant le week-end par l'Armée populaire rwandaise (APR, majoritairement tutsie), dans une offensive contre les rebelles hutus, et a dénombré 25 cadavres (*Le Monde* du 9 novembre). *« Nous n'avons pas noté de présence civile ou de victimes civiles »*, a indiqué le lieutenant Kent Page, porte-parole militaire de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar). Les officiers de l'APR affirment, quant à eux, avoir tué 171 rebelles. Le vice-président, ministre de la défense, Paul Kagame, a visité l'île, mercredi, et *« félicité les combattants »*. Le major Wilson Rutasire, directeur de l'Office rwandais d'information, a précisé que l'attaque avait permis d'empêcher une offensive majeure des rebelles hutus sur l'ouest du pays.

Selon d'autres sources, l'opération de l'APR n'a pas annihilé la capacité d'infiltration des rebelles hutus, qui utilisent plusieurs points de passage par le lac ou les frontières terrestres. Et les ex-Forces armées rwandaises (FAR) et ex-miliciens (Interahamwe) *« n'ont sans doute pas mis tous leurs œufs dans le même panier »* en plaçant des centaines d'hommes sur l'île *« très exposée »* d'Iwawa. Un proche du régime rapporte que l'APR pensait depuis longtemps qu'Iwawa et l'île de Bugarura servaient de *« points de transit »* à des commandos pour mener, à partir du Zaïre, des actions de guérilla sur le territoire rwandais.

Depuis juin, on note une multiplication des coups de main, embuscades et poses de mines, selon Kigali. Mais les rebelles ne sont pas encore à même de lancer une opération d'envergure sur le Rwanda et encore moins d'occuper une partie du territoire. Forte de 55 000 hommes et très aguerrie, l'APR est déployée sur toutes les collines.

L'objectif des rebelles, à court terme, serait de maintenir une psychose de guerre par des actions armées, qui provoqueraient, en retour, une féroce répression militaire, à l'image du massacre de Kanama, en septembre : au lendemain d'une embuscade qui avait coûté la vie à deux soldats, l'APR avait tué une centaine de villageois. Cette politique de terreur semble aussi destinée à décourager les paysans hutus d'assister les rebelles, qui souvent se fondent dans la population. Stratégie qui porte ses fruits – plusieurs rebelles infiltrés ont déjà été dénoncés – mais qui, à long terme, pourrait aussi retourner la population contre le régime.

« Dans les campagnes, les mini-Kanama sont quasi quotidiens », affirme l'ancien ministre hutu de l'intérieur, Seth Sendashonga, de passage à Nairobi, ajoutant que des tueries commises par l'armée sont parfois mises sur le compte de rebelles hutus. L'opération de l'APR a eu lieu à la veille de l'arrivée à Kigali de la commission de l'ONU chargée d'enquêter sur l'éventuel réarmement et entraînement de l'ancienne armée rwandaise réfugiée – avec un million de civils – dans la province zaïroise du Kivu. Le même jour, le général Kagame a accusé l'armée de Kinshasa de soutenir les rebelles hutus.

Jean Hélène

La Chine invite la France à ne pas vendre d'armes à Taïwan

PÉKIN
de notre correspondant

La Chine a adressé un nouvel avertissement, très explicite, à la France pour qu'elle s'abstienne de toute vente d'armes et autre rapprochement gouvernemental avec Taïwan, à la suite des rumeurs qui ont couru, ces derniers temps, à propos d'éventuels nouveaux accords pour la fourniture d'armements militaires français à l'île, qui échappe au contrôle de Pékin. Le général Fu Quanyou, chef d'état-major général des armées chinoises, a profité d'une escale à Paris, mardi 7 novembre, pour formuler un avertissement à l'intention de son homologue français, le général Jean-Philippe Douin.

Le général Fu a affirmé – ce qui est inexact – que les autorités de Taïwan avaient *« prétendu que la France était d'accord pour leur vendre des missiles Mistral »* – le bruit en a couru dans la presse de l'île, mais les autorités ne l'ont pas confirmé – et a fait état de la *« préoccupation »* de son pays. Ce militaire, qui vient de prendre ses fonctions, a ajouté que les relations franco-chinoises ne pouvaient se développer *« normalement »* que si le communiqué conjoint du 12 janvier 1994 – scellant la réconciliation des deux pays après la brouille du début des années 90, suivant la vente de frégates La Fayette et de chasseurs Mirage 2000-C à Taïwan – était *« scrupuleusement »* respecté.

FUITES

La remarque chinoise, appuyée par le fait qu'elle a été publiée par la presse officielle, vise à prendre date devant les apparents aménagements que, assure-t-on ici, le gouvernement français a l'intention de vouloir apporter à la *« doctrine »* des relations bilatérales telle que mise en forme du temps d'Edouard Balladur. A l'époque, les responsables chinois, en privé, n'avaient pas caché leurs doutes quant à l'avenir de ces relations devant les ambiguïtés du texte conjoint franco-chinois par lequel Paris s'interdisait *« de participer à l'armement de Taïwan »* par des livraisons de matériels offensifs. La France, disaient des fonctionnaires familiers de la pensée de la haute direction, est mise *« en observation »* sur cette question.

Certains milieux français concernés s'interrogent sur l'origine des informations publiées, fin novembre, par la presse de Taïwan, faisant état de la conclusion, fin août, d'un mémorandum entre Paris et Taïpeh concernant des fournitures militaires. L'existence de ce mémorandum n'a pas été confirmée officiellement de part et d'autre, mais n'a pas non plus été démentie. Les fuites, semble-t-il, ne proviennent pas du côté taïwanais, et il paraît peu probable qu'elles aient pour origine l'administration américaine, comme on le suggère parfois au Quai d'Orsay : les Etats-Unis sont généralement considérés comme sinon enthousiastes, du moins intéressés par le fait que Paris, en livrant, entre 1990 et 1992, des armements à l'île, partage avec eux une partie des fureurs provoquées, à Pékin, par ce geste.

La question des ventes d'armes à Taïwan, importante pour Paris dans un contexte de contraction des marchés d'exportations militaires, a fait l'objet, le 30 octobre, d'une réunion interministérielle française, également consacrée à l'ensemble des relations de la France avec l'île. Les conclusions de cette réunion n'ont pas été rendues publiques. Certains se demandent si les indiscrétions parvenues à l'oreille des journalistes taïwanais n'avaient pas été lâchées là par certains milieux français soucieux de préserver l'harmonie de façade des rapports, pourtant méfiants, que Paris et Pékin entretiennent désormais.

Francis Deron

MAJORITÉ Le remaniement du gouvernement d'Alain Juppé met en lumière et peut contribuer à aggraver les divisions de la seconde composante de la majorité, l'UDF, partagée entre son balladurisme du premier tour de l'élection présidentielle et son engagement derrière Jacques Chirac au second. A la fois rivaux et alliés, François Bayrou, président du CDS, et François Léotard, président du PR, tentent d'opérer la rénovation de leurs formations respectives. ● LE PREMIER MINISTRE appelle pour sa part les « ténors » de la droite, toutes tendances confondues, à accomplir le devoir de solidarité qui incombe à la majorité vis-à-vis du gouvernement. ● LES DÉPUTÉS de droite ont accueilli avec scepticisme la nouvelle équipe formée par Alain Juppé et Jacques Chirac, le changement réalisé n'étant pas, selon plusieurs d'entre eux, à la hauteur des besoins.

Les alliés du RPR cherchent à constituer un pôle d'alternance à droite

L'UDF apparaît plus divisée que jamais au lendemain du remaniement gouvernemental, dans lequel Jacques Chirac et Alain Juppé ont privilégié les centristes du CDS et attisé les difficultés du Parti républicain de M. Léotard. La « rénovation » s'annonce difficile

AU LENDEMAIN du remaniement ministériel du mardi 7 novembre, chacun, à l'UDF, faisait ses comptes. Du Parti républicain au CDS, en passant par les giscardiens du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF) et par les « petites composantes », les responsables des formations de la confédération libérale additionnaient les maroquins, soustrayaient les ministres sortants et mettaient en facteur l'épaisseur des portefeuilles et les rangs protocolaires. Qu'ils se félicitent du total ou pestent contre un solde négatif, tous en conviennent : la maison mère UDF n'a toujours pas fini de payer le prix de l'absence de candidat issu de ses rangs à l'élection présidentielle.

Six mois après la défaite d'Edouard Balladur, à la candidature duquel ses responsables s'étaient très majoritairement ralliés, l'UDF n'est toujours pas parvenue à trouver ses marques dans le dispositif majoritaire du début du septennat de Jacques Chirac. Dans l'attente de jours meilleurs et du résultat de la réflexion engagée sur l'organisation interne de la confédération libérale, chacun s'est donc replié sur son échoppe. En composant son second gouvernement, Alain Juppé a prouvé qu'il sait jouer des rivalités internes de la deuxième formation de la majorité pour ne pas aider ce partenaire à se refaire trop rapidement une santé.

En faisant la part belle aux centristes, qui comptent quatre ministres parmi les plus importants et un secrétaire d'Etat, et en maintenant en lisière le Parti républicain – on y déclare inacceptable que le premier des ministres PR soit en treizième position –, M. Juppé s'applique à enfoncer un coin entre François Bayrou, président du CDS, et François Léotard, président du PR.

LES AMBITIONS DU CENTRE

Déterminés à reprendre en main les destinées de l'UDF après la léthargie dans laquelle l'avaient plongée la campagne présidentielle et le soutien apporté par Valéry Giscard d'Estaing à Jacques Chirac contre la volonté de la grande majorité de la confédération, les deux hommes, alliés pour la circonstance, ont besoin de temps pour mener à bien leur entreprise. Le conseil national, chargé de désigner les instances dirigeantes de l'UDF, ne se réunira pas avant le mois de mars 1996. L'opération suppose donc, de la part des deux chefs de parti qui se savent rivaux pour des échéances politiques ultérieures, de faire preuve de constance dans leur alliance.

D'ici là, chacun s'emploie à donner un nouveau souffle à des partis mal en point et, par la même occasion, à renforcer ses positions au sein de l'UDF. Fort d'un CDS resté uni dans son soutien à M. Balladur, à quelques exceptions près, pendant la campagne électorale, M. Bayrou a été le premier à prendre le départ. Secondé par Philippe Douste-Blazy, secrétaire général du CDS, et Claude Goasguen, l'une des victimes du remaniement ministériel, le ministre de l'éducation prépare activement le congrès de « refondation » des 24 et 25 novembre à Lyon. L'objectif est de transformer la formation démocrate-chrétienne, bien souvent réduite à une assemblée de notables, en un nouveau « parti du centre » structuré, rajeuni, « laïcisé » et capable de rassembler « de Delors à Balladur ». L'ambition est de supplanter l'UDF et de pouvoir être le pivot de futures majorités.

La place de choix réservée par M. Juppé aux centristes dans son gouvernement, les dossiers particulièrement brûlants qu'ils ont à traiter risquent, cependant, de priver le ministre de l'éducation nationale de la liberté de manœuvre nécessaire pour faire de cette opération autre chose qu'un simple cosmétique. Le centre ne peut se construire que dans une certaine distance à l'égard du gouvernement, observe un giscardien de l'UDF, ajoutant que toute la difficulté du pari de François Bayrou est que, pour faire son parti, il lui faut de l'audace, mais que, pour faire sa carrière, il lui faut de la prudence.



RETOUR AU LIBÉRALISME

Les difficultés du PR sont d'un tout autre ordre. Ecarté du premier gouvernement de M. Juppé pour avoir été l'un des soutiens les plus actifs de M. Balladur, M. Léotard, qui a repris les commandes du Parti républicain dès le mois de juin, a entrepris, depuis quelques semaines, d'exercer sa liberté de parole au détriment du gouvernement. Sommant l'exécutif de bien vouloir enfin *« sortir du socialisme »*, il veille aujourd'hui à ne pas laisser Alain Madelin capitaliser pour son propre compte la grogne endémique des députés inquiets pour leur réélection en 1998.

Tout en travaillant à renouer les liens avec l'ancien ministre de l'économie, il retrouve les accents d'antan pour se faire à nouveau l'apôtre du libéralisme et encourage les députés à pourfendre les déficits. A l'opposé des giscardiens du gouvernement, qu'il a exclus de ses rangs et qui ont conservé toute leur place dans la nouvelle équipe de M. Juppé, M. Léotard, contraint par les circonstances, s'évertue à reconstruire, à l'intérieur de la majorité, ce qui pourrait apparaître, le moment venu, comme une solution de rechange à l'actuel gouvernement.

Il a besoin, pour y parvenir, de remettre en état de marche un PR en perdition après les divisions de la campagne présidentielle et les répercussions de ses démêlés politico-juridico-financiers. Un conseil national, le 18 novembre, débouchera, à la fin de l'hiver, sur une convention nationale de refondation. Le remaniement gouvernemental de mardi, toutefois, a passablement brouillé la lisibilité de cette stratégie. L'entrée au gouvernement de deux vice-présidents du PR – Jean-Claude Gaudin, président de la commission des investitures de l'UDF, et Alain Lamassoure, chargé de la remise à jour du projet – et, surtout, le choix de M. Lamassoure comme porte-parole du gouvernement par M. Juppé, rendront plus difficile, pour M. Léotard, l'exercice du « ministère de la parole ».

L'asthénie qui caractérise l'UDF et sa position ambivalente dans la majorité ne sont pas étrangères à la fébrilité dont font preuve, depuis le début de la session parlementaire, les députés de la confédération, en particulier ceux du PR. Eux aussi, ils font leurs comptes et savent que, dans trois ans, ils risquent d'être nombreux à ne pas obtenir des électeurs le renouvellement de leur mandat. Pourquoi se priveraient-ils d'essayer d'infléchir les décisions du gouvernement lorsqu'elles leur paraissent insuffisantes pour satisfaire leurs électeurs ?

Cécile Chambraud

L'alliance des « petits »

Pour faire pièce au tandem constitué par le Parti républicain et par le CDS, les trois « petites » composantes de l'UDF qui avaient majoritairement choisi de soutenir Edouard Balladur à l'élection présidentielle ont décidé de grouper leurs forces. Envisagé à plusieurs reprises, ce projet s'était heurté aux pesanteurs des appareils. Cette fois, il semble bien prêt d'aboutir. Selon le calendrier retenu, l'événement se produira le 18 novembre. Ce jour-là, les Adhérents directs, dirigés par Pierre-André Wiltzer, le Parti radical, présidé par André Rossinot, et le Parti social-démocrate, d'André Santini, réuniront leurs instances statutaires (congrès ou convention), auxquelles sera proposée l'adoption d'une motion destinée à créer une structure commune aux trois formations.

Le calendrier de la confédération

Dans le cadre de la rénovation à l'ordre du jour dans la confédération libérale, l'UDF et ses six composantes ont un calendrier chargé. Le même jour que les trois petites composantes « balladuriennes », le 18 novembre, le Parti républicain réunira son conseil national, chargé de lancer le processus de rénovation qui débouchera, au mois de février, sur une convention nationale.

Le CDS se « refondera », pour sa part, lors d'un congrès prévu pour les 24 et 25 novembre à Lyon. Le parti centriste changera alors de nom. L'UDF, à son tour, organise une convention de « rénovation » le 14 décembre. En janvier et février, les fédérations départementales éliront les nouveaux délégués au conseil national, qui, compétent pour désigner les organes de direction de la confédération, devrait se réunir en mars.



Alain Juppé demande aux « ténors » de la majorité de lui manifester leur « soutien »

VINGT-QUATRE HEURES après son intervention à la télévision, le premier ministre a battu le rappel de l'ensemble de la majorité en intervenant, pour la première fois en tant que président en titre du RPR, devant le conseil national du mouvement néogaulliste réuni mercredi 8 novembre à Paris. Alain Juppé a exprimé sa confiance dans la réussite du plan en quatre points qu'il avait défini la veille : réforme de la sécurité sociale, réforme de l'Etat, réforme fiscale et politique d'intégration urbaine (*Le Monde* du 9 novembre).

« Tout cela marchera, mais à une condition : qu'il y ait un plus grand engagement de la majorité », a affirmé le premier ministre, en appelant celle-ci non seulement à *« un devoir de vigilance, un devoir de proposition »*, mais aussi à un *« devoir de soutien »*. S'il est content de recevoir, à l'occasion, des *« billets doux »* lorsqu'il siège au banc du gouvernement à l'Assemblée nationale, M. Juppé a invité *« quelques-uns des ténors de la majorité »* à aller s'exprimer dans le même sens, de temps à autre, sur les antennes de la radio et de la télévision. Pour le chef de la majorité, il ne peut y avoir, en somme, de *« nouveau départ »* si celui-ci ne concerne qu'un homme seul, voire une équipe restreinte.

RETRAITS « SPONTANÉS »

Au lendemain de la formation du nouveau gouvernement, M. Juppé a pris soin de saluer, sans les nommer, les anciens ministres qu'il avait remerciés. Colette Codaccioni, qui avait présenté son départ comme une *« injustice »*, avait tenu à être là, tout comme les deux nouveaux promus du RPR, le séguiniste Franck Borotra et le balladurien Dominique Perben. *« La vie politique est rude. J'en sais quelque chose. Il y a des hauts et des bas »*, a dit le premier ministre.

Jusqu'au milieu de l'après-midi, la composition du bureau politique du RPR – organe purement consultatif – avait permis à M. Juppé de vérifier, une fois encore, combien il est difficile de faire le tri des ambitions. Après les *« assises du changement »*, le 15 octobre, à Marne-la-Vallée, plus de trois semaines ont été nécessaires pour établir une représentation équilibrée des différentes sensibilités du RPR. Une liste unique de trente noms a finalement été soumise au vote, à mains levées, des délégués du conseil national. *« C'est l'illustration qu'il n'y a ici que des gaullistes »*, s'est félicité le secrétaire général du mouvement, Jean-François Mancel, avant d'ajouter : *« Devant la nécessité de montrer que nous sommes unis, certains candidats se sont retirés, de façon spontanée. »*

Hormis les membres de droit du bureau politique, on compte finalement, sur les trente élus, six « balladuriens » (Claude Barate, Michel Barnier, Alain Marleix, Dominique Perben, Nicolas Sarkozy et Jacques Vernier), trois « pasquaïens » (Louis de Broissia, Gérard Larcher et Charles Pasqua) et quatre « séguinistes » (Franck Borotra, Nicole Catala, François Fillon et Etienne Pinte), étant entendu que tous n'ont pas forcément fait le même choix que leur chef de file lors du premier tour de l'élection présidentielle et que, parmi les dix-sept restants, certains sont considérés comme des fidèles du président de la République, sans pour autant faire allégeance à son premier ministre.

Pour parvenir, en tout cas, à l'élection à l'unanimité de cette équipe composite, la direction du RPR a dû prendre quelques libertés avec le respect formel des statuts. Au titre de l'ancienneté dans la famille gaulliste, deux anciens ministres du général de Gaulle, Maurice Schumann et Olivier Guichard, ont été consacrés membres d'honneur du bureau politique, tandis que les anciens secrétaires généraux ont été promus membres de droit, ce qui avait l'immense mérite de libérer trois places supplémentaires, celles d'Alain Devaquet, Bernard Pons et Jacques Toubon.

Quant à la commission exécutive, la véritable direction opérationnelle du mouvement, actuellement très *« juppéiste »*, elle devra attendre encore une dizaine de jours pour être modérément « complétée ».

Jean-Louis Saux

Le nouveau bureau politique du RPR

Le bureau politique du RPR se compose de membres de droit et de trente membres élus par le conseil national. Les noms des nouveaux venus figurent ci-dessous en italique.

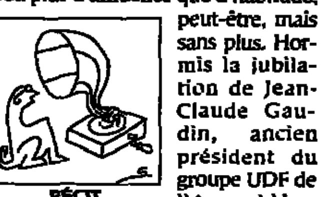
● **Membres de droit** : le président du mouvement, Alain Juppé ; le secrétaire général, Jean-François Mancel ; le trésorier, *Arthur Dehaine*, député de l'Oise ; les anciens premiers ministres, Michel Debré, Jacques Chaban-Delmas, Maurice Couve de Murville, Pierre Messmer, Edouard Balladur ; le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin ; les présidents des groupes parlementaires, *Michel Péricard*, Josselin de Rohan, Jean-Claude Pasty ; le président de l'Association des maires de France, Jean-Paul Delevoye ; deux membres d'honneur, Maurice Schumann et Olivier Guichard ; les anciens secrétaires généraux, Alain Devaquet, Bernard Pons et Jacques Toubon.

● **Membres élus** : Michèle Alliot-Marie, *Roselyne Bachelot*, Claude Barate, Michel Barnier, *Pierre Bédier*, Franck Borotra, *Louis de Broissia*, *Nicole Catala*, Jean-Louis Debré, *Guy Drut*, François Fillon, *Hervé Gaymard*, *Adrien Gouteyron*, *Gérard Larcher*, *Alain Marleix*, *Pierre Mazeaud*, Lucette Michaux-Chevry, Jacques Oudin, Robert Pandraud, Charles Pasqua, Dominique Perben, *Jean-Jacques de Peretti*, Etienne Pinte, *Eric Raoult*, Roger Romani, *Antoine Rufenacht*, *Frédéric de Saint-Sernin*, Nicolas Sarkozy, Jean Tiberi, Jacques Vernier.

● **Quittent le bureau**, outre Jacques Chirac : Patrick Balkany, Jean Besson, Alain Carignon, Jean-Yves Chamard, Philippe Dechartre, Xavier Dugoin, Robert Galley, Michel Giraud, Yves Guéna, Elisabeth Hubert, Gabriel Kaspereit, Robert Poujade, Michel Roussin.

La Journée internationale de la femme

LA SÉANCE des questions au gouvernement, mercredi 8 novembre, à 15 heures, a commencé comme si de rien n'était. Juste un peu plus d'affluence que d'habitude, peut-être, mais sans plus. Hormis la jubilation de Jean-Claude Gaudin, ancien président du groupe UDF de l'Assemblée nationale et nouveau ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, devant les petits mots de compliment qui affluent, le cours du rituel parlementaire a repris. Comme si la parenthèse du remaniement était déjà refermée.


RÉCIT

Alain Marsaud, au nom du groupe RPR, se taille un succès assuré en adressant ses félicitations aux services chargés de la lutte antiterroriste. Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur confirmé dans le nouveau gouvernement, peut se rengorger. Bernard de Froment (RPR) se réjouit du succès rencontré par les contrats initiative-emploi. Jacques Barrot, nouveau titulaire du grand ministère des affaires sociales, se pavane avec modestie. Jean Marsaudon (RPR) réclame la création de *« tribunaux spécifiques »*, pour ne pas dire spéciaux, afin de lutter contre les *« casseurs »* des banlieues. Jacques Toubon, garde des sceaux, peut, comme à l'accoutumée, bondir de son banc pour stopper net ces divagations sécuritaires.

Et puis est arrivée Monique Rousseau, député (RPR) du Doubs. Peu importe sa question sur l'avenir d'Air France. Peu importe la réponse, courte et assurée, d'Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, rescapée de ce que Nicole Catala qualifiait, la veille, de *« remaniement machiste »*. L'une et l'autre sont femmes. Les applaudissements fusent sur les bancs du RPR et de l'UDF, puis se répandent jusque sur les bancs socialistes où éclatent des bravos moqueurs.

UNE AGAÇANTE QUESTION

La parole est au groupe socialiste. Provocateur, Michel Destot s'adresse *« au nouveau ministre de l'éducation nationale »*, l'éternel François Bayrou, puis Jean-Pierre Kucheida *« au nouveau ministre de l'économie et des finances »*, l'inamovible Jean Arthuis. Pince-sans-rire, Didier Mathus s'adresse à Alain Juppé : *« Monsieur le premier ministre, nous connaissons votre attachement à la revalorisation du rôle des femmes dans la vie politique, sujet sur lequel vous vous êtes abondamment exprimé au mois de mai dernier. Pourriez-vous nous indiquer les dispositions que vous comptez prendre pour célébrer dignement la Journée internationale de la femme, le 8 mars prochain ? »*

Alain Juppé n'attendait qu'un prétexte pour *« remettre en perspective la recomposition du gouvernement »*. Il écarte rapidement l'agaçante question, brandit des statistiques, fait le décompte du pourcentage de femmes dans tous les gouvernements depuis 1988, note scrupuleusement que c'est celui d'Edouard Balladur, stoïque à son banc, qui était le plus masculin, pour conclure qu'il n'a pas fait plus mal que ses prédécesseurs.

En M. Loyal de sa nouvelle équipe, il fait les présentations, pointe le grand ministère des affaires sociales de Jacques Barrot, l'étoffement du *« pôle finances »* autour de Jean Arthuis, le renforcement du *« pôle aménagement du territoire »* avec l'arrivée du *« maire de la deuxième ville de France »*, la consolidation du pôle industrie autour de Franck Borotra et François Fillon, les deux cautions séguinistes.

« Certains espéraient un électrochoc. Ça continue à flotter », note un député du Parti républicain à la sortie. *« La montagne a accouché d'une souris »*, confirme un autre. *« C'est bien d'avoir créé un noyau dur, mais il fallait donner un coup de turbo avec quelques poids lourds »*, ajoute Etienne Pinte, député des Yvelines. A quoi Jean-François Copé, député de Seine-et-Marne et « juppéiste » de choc, réplique : *« Des poids lourds, il n'y en a plus tellement sur le circuit. »* Vraiment ?

Récit du service France

Le gouvernement veut limiter les effets de la hausse des prélèvements sur l'activité économique

M. Barrot souhaite étaler l'effort de redressement de la Sécurité sociale

C'EST DANS SES NOUVEAUX habits de ministre du travail et des affaires sociales que Jacques Barrot s'est soumis, mercredi 8 novembre, aux questions des députés de la mission parlementaire d'information sur la Sécurité sociale. A l'origine, ces auditions n'étaient réservées qu'aux partenaires sociaux. Excédés par les fuites répétées sur le plan de redressement des comptes sociaux, les membres de cette mission ont réclamé des explications au gouvernement. M. Barrot s'est prêté à cette figure imposée, sans pour autant révéler le contenu de ce plan, qui sera présenté le 15 novembre à l'Assemblée nationale par Alain Juppé. Le premier ministre fera ce jour-là une déclaration de politique générale, avant d'engager la responsabilité de son nouveau gouvernement.

A l'approche des échéances, les débats sur la Sécurité sociale se focalisent sur un point : les mesures de redressement en préparation ne vont-elles pas freiner une croissance économique qui marque depuis plusieurs mois d'inquiétants signes d'essouflement ? Cette question a un corollaire : quel est le meilleur équilibre entre mesures d'économies et recettes nouvelles ? Et une incidente : est-il judicieux, au moment où l' on va augmenter les prélèvements, de créer une prestation d'autonomie en faveur des personnes âgées dépendantes qui coûtera 20 milliards de francs en année pleine ?

Toutes ces questions, Nicolas Sarkozy (RPR, Hauts-de-Seine) les a posées au ministre des affaires sociales, lui demandant à brûle-pourpoint quel serait, selon lui, *« l'impact récessif d'un point de CSG »* supplémentaire. Ces interrogations ont aussi alimenté la réunion sur la protection sociale organisée, mercredi soir, par le groupe UDF de l'Assemblée nationale. La centaine de députés présents ont été unanimes à souhaiter que le plan de sauvetage de la Sécurité sociale ne se limite pas à un replâtrage assuré par de nouveaux prélèvements, mais qu'il comporte également des réformes structurelles.

Selon le président du groupe, Gilles de Robien, les parlementaires jugent préférable de procéder en deux étapes : la première, rapide, pour juguler *« l'hémorragie »* de la dette cumulée du régime général des salariés (230 milliards de francs fin 1995) ; la seconde, plus longue, pour se donner *« le temps de la réflexion et de la concertation »* avant d'engager des réformes plus profondes.

Le ministre des affaires sociales, qui va recevoir les partenaires sociaux avant les ultimes arbitrages du gouvernement, a reconnu, au cours de son audition, que l'augmentation des prélèvements sociaux était inévitable, mais qu'elle risquait d'avoir des *« effets récessifs »* sur l'économie. Ce qui explique sa prudence. *« On ne peut pas éponger d'un seul coup la dette du passé*, a-t-il estimé. *Je me demande s'il ne faut pas se donner plus de temps pour régler les arriérés »*.

L'ÉLARGISSEMENT DE LA CSG

Le gouvernement envisage de relever le taux de plusieurs prélèvements (CSG, cotisation vieillesse des salariés et des entreprises, contribution des retraités à l'assurance maladie) et de créer une franchise (entre 5 et 10 francs) sur les feuilles de soins. Il a conscience qu'une ponction massive, six mois après la hausse de deux points de la TVA, va freiner encore la consommation et l'activité.

C'est pourquoi la question de la durée – et du financement – du remboursement de la dette de la Sécurité sociale (capital et intérêt) est essentielle. La « structure de cantonnement » qui devrait être créée à cet effet serait alimentée par la cession d'actifs immobiliers des caisses d'assurance-maladie et d'assurance-vieillesse (environ 6,5 milliards), et, surtout, par le produit d'une hausse de la CSG, dont l'assiette serait élargie à des revenus jusqu'à présent exonérés.

Selon Christian Poncelet (RPR, Vosges), président de la commission des finances du Sénat, a estimé, mercredi, que cet élargissement de l'assiette (notamment à certains revenus financiers) ne devrait porter que sur la part de la CSG augmentée. Cette hausse devrait être de l'ordre de 0,5 point (soit 25 milliards de francs).

Une question politiquement très sensible n'est toujours pas tranchée : faut-il inclure le Livret A dans la nouvelle assiette de la CSG ? Le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, ne l'a pas exclu, tout en assurant que ce produit d'épargne populaire resterait exonéré de l'impôt sur le revenu.

Pour les députés de la mission, ces nouveaux prélèvements ne sont acceptables que s'ils sont expressément gagés sur de véritables et très concrètes mesures de maîtrise des dépenses. M. Barrot s'est voulu rassurant. *« Les nouveaux prélèvements n'auront lieu qu'après programmation d'économies »*, a-t-il affirmé. La branche maladie est *« le poste le plus préoccupant »*, a indiqué le ministre, qui souligné la très nette accélération des dépenses (4,9 % en 1995 contre 2,9 % en 1994).

Pour le ministre des affaires sociales, ce décrochage est *« une énigme »*. M. Barrot propose une généralisation *« rapide »* du carnet médical pour les assurés sociaux et souhaite inciter les médecins prescripteurs à se réorienter vers une médecine de prévention (médecine du travail, médecine scolaire...). La restructuration hospitalière, le renforcement de la maîtrise médicalisée des dépenses ont été évoqués.

Attendu également sur les allocations familiales, il a officiellement écarté l'idée de soumettre les allocations familiales à des conditions de ressources. Le gouvernement penche, en revanche, pour leur imposition. Enfin, M. Barrot a estimé que le déficit de la Caisse nationale des allocations familiales relevait davantage du *« conjoncturel »* que du *« structurel »*. L'objectif du gouvernement est de parvenir à un équilibre en 1996 et 1997, afin de dégager un excédent dès 1998 et de financer ainsi de nouveaux avantages.

Jean-Michel Bezat et Caroline Monnot

A l'Assemblée, la commission des finances pourchasse les frais professionnels mais épargne le bâtiment et l'agriculture

« Equité » dans un cas, bienveillance dans les autres

LA COMMISSION DES FINANCES de l'Assemblée nationale a terminé, mercredi 8 novembre, l'examen des articles de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1996 et a adopté l'ensemble du projet. L'attitude adoptée par la commission des finances sur ces articles « non rattachés », qui doivent être discutés en séance publique le 15 novembre, a réservé des surprises.

Tout d'abord, les députés RPR et UDF de la commission ont de la suite dans les idées. Ils ont adopté, en effet, un amendement visant à supprimer progressivement les déductions supplémentaires pour frais professionnels de l'impôt sur le revenu dont bénéficient une bonne soixantaine de professions. Au cours de l'examen de la première partie (recettes) du projet de budget, les mêmes députés – les RPR Marc Le Fur (Côtes-d'Armor) et Gilles Carrez (Val-de-Marne) et les UDF Charles-Amédée de Courson (Marne), Yves Fréville (Ille-et-Vilaine) et Pierre Favre (Gironde) – avaient présenté un amendement semblable. Ils l'avaient finalement retiré après avoir reçu l'assurance que cette question serait abordée dans le cadre de la prochaine réforme des prélèvements obligatoires.

La commission a adopté aussi un amendement de M. Carrez visant à supprimer l'article 59 du projet de loi de finances. Cet article institue un abattement de taxe professionnelle au profit du secteur de diffusion de la presse écrite et constitue l'une des mesures du plan de réforme des aides à la presse arrêté par le gouvernement d'Edouard Balladur. Pour M. Carrez, soutenu sur ce point par Augustin Bonrepaux (PS, Ariège), la taxe professionnelle fait déjà l'objet de multiples exonérations et abattements, qui nuisent à sa transparence et à son équité.

PETITS CADEAUX

Les mêmes députés se montrent volontiers moins rigoristes lorsqu'il s'agit d'accorder quelques petits cadeaux fiscaux aux investisseurs privés ou aux coopératives agricoles. C'est ainsi que la commission a adopté un amendement visant à supprimer l'article 55 du projet de loi, destiné à « moraliser » la possibilité de déduire du revenu annuel des déficits non professionnels relevant de la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux.

L'article propose de ne permettre l'imputation sur le revenu de tels déficits que s'ils résultent d'une activité exercée à titre professionnel, et non, pour être clair, d'investissements spéculatifs attirés par cet avantage fiscal. A cette réserve près, il s'agit de favoriser les secteurs concernés – hôtellerie, résidences pour étudiants, etc. –, autrement dit de maintenir une disposition de nature à aider le bâtiment.

De la même manière, la commission a adopté plusieurs amendements visant à alléger la fiscalité sur les coopératives agricoles. Personne, alors, n'a invoqué la transparence ni l'équité fiscale...

Gérard Courtois

La prestation d'autonomie est contestée et retardée

BIEN QUE le président de la République, le 26 octobre, et le premier ministre, le 7 novembre, aient réaffirmé leur volonté de voir aboutir ce projet dès janvier 1996, la prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes paraît mal partie. La sortie du gouvernement de Colette Codaccioni prive cette allocation d'un de ses avocats les plus constants, mais, surtout, les réserves se multiplient, dans la majorité, à l'encontre de la création d'une prestation nouvelle et coûteuse.

Le président du Sénat, René Monory, s'était montré critique. La commission des affaires sociales du Sénat lui a emboîté le pas. Edouard Balladur a exprimé le même scepticisme. Les réticences ne sont pas moins grandes chez les députés UDF.

L'ancien ministre du budget, Nicolas Sarkozy, est revenu à la charge, mercredi 8 novembre, devant la mission d'information parlementaire sur la protection sociale. Quant à Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, il a indiqué, devant la même mission, que *« le projet gouvernemental est très largement ouvert aux amendements parlementaires »*. Cela revient à inciter les députés et les sénateurs à corriger sérieusement ce texte.

Dans l'immédiat, le calendrier parlementaire ne laisse plus d'espoir de voir le texte adopté par le Parlement avant Noël. Son examen en première lecture, qui devait commencer au Sénat le 7 novembre, a été retardé à jeudi par le remaniement ministériel. Or les sénateurs s'en tiendront à la discussion générale du projet, l'examen des articles et des amendements étant reporté après la discussion budgétaire, à la mi-décembre.

Le projet devra ensuite être examiné par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, puis en séance publique. Ce ne sera pas possible avant les vacances de Noël du Parlement, fixées du 23 décembre au 14 janvier. Viendra ensuite une deuxième lecture dans chaque Assemblée. On voit mal comment ce texte pourrait être voté définitivement avant le mois de février.

G. C.

Les députés refusent de réduire les crédits de la défense

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté, jeudi 9 novembre, les crédits du ministère de la défense. UDF et RPR ont voté pour, PS et PCF se prononçant contre. Après que les débats eurent donné lieu à de vifs échanges entre le rapporteur de la commission des finances et ses homologues de la commission de la défense, les députés ont repoussé, à une très large majorité, différents amendements qui visaient à réduire ce budget de plusieurs centaines de millions de francs, dans le cadre des économies de 2 milliards votées dans la partie recettes de la loi de finances.

Évoquant la prochaine loi de programmation militaire, Charles Millon, ministre de la défense, a annoncé qu'elle traduira *« pour les six ans à venir les orientations qui seront arrêtées par le chef de l'État pour la durée de son mandat »*. Souhaitant la définition de *« relations claires entre l'État et les industriels »* au sujet de la maîtrise des coûts d'armement, M. Millon a également affirmé que *« l'État-actionnaire doit progressivement s'effacer devant l'État garant de l'indépendance nationale et de la bonne utilisation des deniers publics »*.

PARLEMENT

■ **NOUVEAUX DÉPUTÉS : trois des quatre nouveaux ministres du** deuxième gouvernement d'Alain Juppé – Dominique Perben (RPR, Saône-et-Loire), Alain Lamassoure (UDF-PR, Pyrénées-Atlantiques) et Franck Borotra (RPR, Yvelines) – devraient être remplacés à l'Assemblée nationale par leurs suppléants, André Gentien (RPR), Jean Grenet (div.d.) et Claude Dumond (UDF), dans un délai d'un mois après la désignation du gouvernement.

■ **DÉMISSION : Yves Boisseau,** député UDF du Calvados, a démissionné de son mandat pour permettre à Nicole Ameline, ancien secrétaire d'Etat chargée de la décentralisation dans le premier gouvernement d'Alain Juppé, dont il est le suppléant, de retrouver son siège dans les semaines à venir.

■ **BUDGET : Alain Lambert (Union centriste), rapporteur général du budget** au Sénat, a présenté devant la commission des finances, mardi 7 novembre, ses *« éléments d'analyse »* sur le projet de loi de finances pour 1996. Qualifiant de *« timide »* l'allègement de la fiscalité sur les transmissions d'entreprises, Alain Lambert a également indiqué qu'il souhaitait la suppression des dispositions adoptées à l'initiative des députés en matière de fiscalité liée aux contrats d'assurance-vie.

DÉPÊCHES

■ **CONSEIL DES MINISTRES : le nouveau porte-parole du gouvernement,** Alain Lamassoure, ministre délégué au budget, a indiqué, mercredi 8 novembre, à l'issue du premier conseil des ministres du nouveau gouvernement de M. Juppé, que le chef de l'Etat avait souhaité que *« l'équipe nouvelle apparaisse à la fois comme cohérente et expérimentée »*. *« On ne luttera pas contre le chômage qui est notre but premier, si on ne lutte pas sérieusement contre le déficit et l'endettement »*, a dit M. Chirac, ajoutant que *« l'objectif de réduction des déficits publics* [n'est] *pas lié d'abord à nos engagements européens, il est lié d'abord à un principe de bonne gestion* (...). *Au-delà d'un certain déficit et d'un certain endettement nous sommes menacés de faillite »*.

■ **COMMÉMORATION : à l'invitation de Philippe de Gaulle,** sénateur RPR de Paris et fils du fondateur de la Vᵉ République, Jacques Chirac et son épouse ont dîné et passé la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 novembre à « La Boisserie », la maison de Colombey-les-Deux-Églises (Haute-Marne), où le général de Gaulle est mort il y a vingt-cinq ans. Jeudi matin, M. Chirac s'est rendu au petit cimetière où repose le général. Dans *Le journal de la Haute-Marne*, jeudi, M. Chirac appelle les Français à *« refuser le découragement, le conformisme, la résignation »*, afin de *« saluer la mémoire du général de Gaulle »*. *« Rien n'est acquis, rien n'est fatal : si les enjeux ont changé,* souligne-t-il, *les mêmes forces hissent les peuples au-dessus d'eux-mêmes ou bien les plongent dans le déclin »*.

La pollution atmosphérique en Ile-de-France a atteint son pic pour la deuxième fois en moins d'un mois

Au dioxyde d'azote s'ajoute désormais le soufre

Le « seuil d'alerte » de la pollution de l'air en Ile-de-France a été dépassé mercredi 8 novembre, comme le 10 octobre. Conditions atmosphériques, circulation automobile, rejets industriels et chauffage urbain expliquent ce nouveau pic de pollution, à la fois par le soufre et l'azote. Renouvelant leur appel au « civisme », les pouvoirs publics tardent à prendre des mesures structurelles énergiques.

LES FRANCILIENS devront-ils, en matière de pollution de l'air, s'habituer à vivre une alerte rouge quasi permanente ? Pour la seconde fois en moins d'un mois, la pollution atmosphérique de l'Ile-de-France a atteint mercredi 8 novembre à la mi-journée le niveau le plus élevé (degré 3, ou « seuil d'alerte ») défini dans la procédure d'alerte et d'information mise en place en avril 1994. Les taux de pollution enregistrés mercredi n'ont pas dépassé les sommets atteints le 10 octobre, mais – c'est une première – la pollution au dioxyde d'azote s'est accompagnée d'une seconde, de moindre ampleur certes puisque « seulement » de niveau 2, causée par le dioxyde de soufre.

C'est au sud-est de l'agglomération que deux stations d'Airparif, organisme chargé de veiller à la qualité de l'air en Ile-de-France, ont enregistré entre 12 et 14 heures des niveaux de dioxyde d'azote supérieurs au « seuil d'alerte » fixé à 400 microgrammes par mètre cube d'air : l'air du 12ᵉ arrondissement de Paris affichait alors 417 microgrammes de dioxyde d'azote, et celui d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) 413 microgrammes ; des valeurs légèrement inférieures à celles relevées en octobre, cependant, lorsqu'avaient été notés des taux de pollution par le dioxyde d'azote dépassant 480 microgrammes dans les Hauts-de-Seine.

Depuis le 6 novembre, les signaux d'alarme n'avaient pas manqué. Trois alertes de niveau 2 se sont en effet succédé entre lundi et mercredi en région parisienne. *« Mercredi midi, on a relevé des taux de pollution cumulée de niveau 1 en dioxyde de soufre et niveau 3 en dioxyde d'azote, au sud-est de l'agglomération parisienne, ce qui n'était jamais arrivé »*, reconnaît Henri Viellard, directeur du laboratoire central de la préfecture de police.

CONJONCTION DÉFAVORABLE

Selon Airparif, *« les conditions météorologiques sont très défavorables à la dispersion des polluants émis sur l'agglomération. Nous sommes en situation anticyclonique, le vent est quasiment inexistant et, avec le froid qui régnait depuis le début de la semaine, une inversion des températures s'est produite qui bloque l'air pollué dans les basses couches de l'atmosphère »*. Ce phénomène climatique – l'air étant plus chaud en altitude qu'au sol, il provoque un effet de couvercle empêchant les polluants émis au sol de se disperser – aurait d'ailleurs largement contribué au maintien de forts taux de dioxyde d'azote dans la nuit de mardi à mercredi (aux environs de 200 microgrammes).

Dès la reprise de la circulation automobile mercredi matin, le pic de pollution a donc été d'autant plus fort.

Alors que le dioxyde d'azote, polluant inévitable de toute combustion, provient à 75 % des gaz d'échappement, le dioxyde de soufre, en revanche, *« n'est généré que de façon marginale par la circulation automobile, même diesel »*, explique-t-on à la préfecture de police. *« Si l'ensemble du parc automobile de l'Ile-de-France était composé de voitures diesel, les émissions de dioxyde de soufre ne représenteraient encore que 15 % à 20 % des émissions occasionnées par l'industrie. »*

Le dioxyde de soufre, qui avait régressé depuis vingt ans, provient des rejets industriels et des installations de chauffage au charbon ou au fioul. La vague de froid des derniers jours a incité à mettre en route les chauffages. *« Une forte demande d'énergie s'en est suivie. Du coup, les centrales thermiques d'EDF, comme celle au charbon de Vitry-sur-Seine, fonctionnent à plein régime, de même d'ailleurs que les groupes électrogènes de certains industriels »*, ajoute M. Viellard.

Chez EDF, on juge prématuré ce rapprochement entre les forts niveaux de pollution relevés au sud-est de Paris et le plein régime de la centrale thermique de Vitry. *« Certes,* admet-on, *la centrale a fonctionné mercredi à 100 % de ses capacités entre 5 heures et 13 heures, mais ce niveau de puissance n'a rien d'exceptionnel en cette saison. Nous sommes par ailleurs restés en-deçà des émissions maximales autorisées, aussi bien pour le soufre que pour le dioxyde d'azote. »*

En guise de précaution, il a tout de même été décidé de maintenir jusqu'au soir le fonctionnement à mi-puissance instauré tous les après-midi. Le préfet de police a par ailleurs demandé aux industriels installés à l'est de Paris d'utiliser des fiouls à basse teneur en soufre.

Les mêmes consignes de prudence ont été diffusées, les mêmes mesures-alibi décrétées que lors de chaque sérieuse alerte à la pollution. Le niveau 3 pouvant *« être à l'origine de troubles sanitaires, notamment pour les personnes sensibles : jeunes enfants, asthmatiques ou allergiques, insuffisants respiratoires chroniques, personnes âgées présentant des troubles respiratoires »*, les pouvoirs publics ont une nouvelle fois recommandé à ces personnes d'*« éviter tout exercice en plein-air nécessitant un effort physique inhabituel et soutenu »*. La préfecture a conseillé de *« limiter autant que possible l'usage des véhicules à moteur au strict nécessaire dans Paris »*. La mairie de Paris a décidé la gratuité du stationnement résidentiel dans la capitale afin *« d'inciter les Parisiens à utiliser au maximum les transports en commun jusqu'à la fin de l'alerte »*.

En attendant d'hypothétiques mesures structurelles, les Parisiens devaient s'attendre jeudi 9 novembre à respirer un air aussi vicié que la veille.

Pascale Krémer

Les polémiques font rage à propos de l'autoroute Grenoble-Sisteron

Les opposants dénoncent le risque d'une « énorme gabegie financière »

GRENOBLE
de notre bureau régional

Les travaux de l'autoroute Grenoble-Sisteron, qui ont débuté le 6 juillet à la sortie sud de Grenoble, sont vigoureusement contestés par les militants écologistes et par un collectif d'élus et de responsables politiques de l'agglomération grenobloise. Ils ont demandé au Conseil d'Etat d'annuler la déclaration d'utilité publique de la section autoroutière Grenoble - col du Fau, longue de 26 kilomètres, qui est actuellement en chantier. Cette décision est attendue le vendredi 10 novembre. Les adversaires de l'autoroute estiment que l'Etat n'a pas respecté les dispositions de la loi, qui interdit le fractionnement des projets autoroutiers.

La configuration protocolaire du second gouvernement Juppé – qui voit notamment Corinne Lepage, ministre de l'environnement, placée avant Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, et président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur – peut être l'occasion de nouveaux et vifs débats au sein du gouvernement sur un sujet très sensible : sauf si, en tout état de cause, c'est Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, et numéro cinq du gouvernement, qui tranche.

Rarement, en effet, un projet autoroutier aura été autant controversé. Depuis son inscription au schéma directeur routier national en 1987, l'axe Grenoble-Sisteron, qui s'est vu attribuer le sigle A 51, rend l'atmosphère exécrable dans la « cuvette grenobloise ».

PAYSAGES FRAGILES

Si tout le monde admet que cette agglomération est restée trop enclavée et prisonnière de son environnement alpin, malgré les travaux réalisés à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver de 1968, beaucoup, notamment parmi les élus, se déclarent hostiles à cette liaison moderne vers le sud.

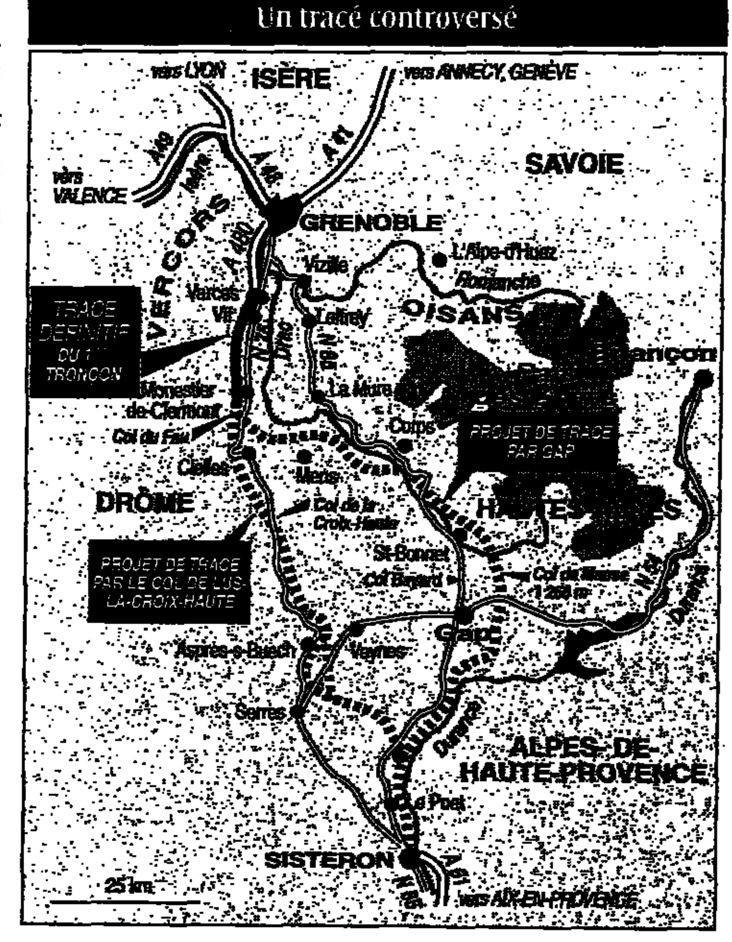
Selon eux, l'autoroute des Alpes va endommager les paysages fragiles qu'elle traversera. Mais surtout elle devrait engorger davantage encore les routes et autoroutes qui mènent à Grenoble et accroître la pollution atmosphérique, déjà très élevée dans cette agglomération. Enfin, ses adversaires, parmi lesquels figure le nouveau maire de Grenoble, Michel Destot (PS), affirment qu'elle n'apportera pas de solutions aux problèmes d'aménagement du territoire qu'elle prétend résoudre.

En effet, selon ses promoteurs, l'A 51 doit soulager l'axe autoroutier nord-sud qui emprunte la vallée du Rhône, menacé de saturation à brève échéance, et sortir de son isolement les régions de montagne qu'elle traversera, le Trièves, le Champsaur et le Dévoluy, ainsi que la ville de Gap.

Depuis 1987, les ministres, de droite comme de gauche, qui se sont succédé à la tête du ministère de l'équipement et des transports – à l'exception toutefois de Louis Besson (PS), qui sembla vouloir privilégier le tracé par le col de Lus-la-Croix-Haute et le département de la Drôme – se sont tous prononcés en faveur d'un itinéraire situé plus à l'est, qui privilégie les objectifs d'aménagement du territoire.

Gap et ses trente mille habitants souffrent d'un réel déficit de communications, notamment avec Grenoble, alors que le chef-lieu du département des Hautes-Alpes entretient avec ses voisins de l'Isère des liens historiques, universitaires et économiques anciens et importants. La vieille « route Napoléon » ne répond plus aux besoins de ces deux villes distantes de 84 kilomètres, reconnaissent les élus installés aux deux extrémités.

Le maire de Gap, Pierre Bernard-Reymond (CDS), plaide naturellement en faveur d'une liaison autoroutière passant par sa cité. Jean-Claude Gaudin a indiqué, mercredi 8 novembre, lors de la passation de pouvoirs avec Bernard Pons, qu'il était lui aussi favorable à ce tracé. Pour gagner la ville de Sisteron, plus au sud, les Grenoblois seraient plus enclins à privilégier le tracé par le col de Lus-la-Croix-Haute (Drôme), plus court d'une trentaine de kilomètres et moins alpin. Les adversaires de la future A 51 les plus résolus se contenteraient d'une simple rénovation des routes existantes, les RN 75 et 85.



EXPERTS INTERNATIONAUX

Ce sont les techniciens qui pourraient finalement avoir le dernier mot. En effet, si l'A 51 pénètre dans le département des Hautes-Alpes, elle sera nécessairement confrontée à *« des paysages alpins très durs et géologiquement très instables »*, reconnaissent les ingénieurs de l'équipement. Le parcours projeté pourrait ainsi devenir infranchissable, en raison principalement du coût exorbitant des ouvrages à réaliser.

Un groupe d'experts internationaux a été chargé il y a dix-huit mois par le ministre des transports d'alors, Bernard Bosson (CDS), d'examiner la faisabilité technique de certains d'entre eux. A l'époque, le ministre avait déclaré : *« Si le tracé est impossible, il faut que tout le monde le constate. En revanche, s'il est réalisable, il faut qu'on le sache et qu'on en connaisse le prix. »* Les experts tardent toujours à donner leur réponse, qu'attend avec impatience Bernard Pons.

D'autre part, l'évaluation du coût de cette autoroute de montagne ne cesse de grimper. Celui-ci pourrait atteindre 15 milliards de francs. La liaison autoroutière Grenoble-Sisteron, longue de 149 kilomètres, serait alors la plus chère de France (mises à part les infrastructures en région parisienne) au kilomètre parcouru : 100 millions de francs, contre 30 millions en plaine. Sur le terrain, les opposants à l'A 51 dénoncent *« l'énorme gabegie financière »* inhérente à ce projet autoroutier. Ils proposent donc une série de *« solutions alternatives »*, comme le réaménagement des routes nationales existantes et la modernisation des lignes ferroviaires encore en activité.

Claude Francillon

ÉDUCATION La grève des étudiants de Rouen et la multiplication des conflits dans des universités de province ont mis en lumière les profondes inégalités en moyens financiers et en nombre d'enseignants entre les établissements d'enseignement supérieur. ● M. Bayrou devait présenter, jeudi 9 novembre, devant les députés qui commencent l'examen du budget du ministère de l'éducation, les grandes lignes d'un plan d'urgence visant à aider les facultés les plus pauvres à rattraper leur retard. Des mesures interviendront dès la rentrée prochaine, mais ce plan devrait s'étaler sur quatre ans. ● Un classement, établi par le ministère, montre les profondes disparités entre établissements. Certaines universités de province ne touchent que la moitié de leur dotation théorique de fonctionnement, quand d'autres – souvent parisiennes – perçoivent le double de la dotation prévue.

M. Bayrou lance un plan d'urgence pour les universités les plus pauvres

Le ministre se donne quatre ans pour corriger des inégalités croissantes entre les établissements. Les syndicats étudiants et enseignants ont organisé, jeudi 9 novembre, une journée d'action contre le budget 1996 de l'enseignement supérieur.

IL FALLAIT à tout prix éviter la contagion. Après la « victoire » des étudiants de la faculté des sciences de Rouen qui, à l'issue de trois semaines de grève, ont « arraché » 9 millions de francs et 188 postes pour les quatre prochaines années, après un début de mobilisation à l'université de Metz, qui a obtenu une « rallonge » de 500 000 francs et deux postes d'enseignants, François Bayrou n'a pas tardé à réagir. Désormais seul en piste face à l'agitation des étudiants après le départ de son secrétaire d'Etat, Jean de Boishue, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sitôt confirmé dans ses fonctions, s'est empressé de proposer un plan en faveur des universités les plus mal dotées.

Il en avait fait l'annonce lors de son passage à « 7 sur 7 », dimanche 5 novembre. *« Nous allons établir la liste des universités qui sont en situation d'inégalité et nous allons faire un plan d'urgence pour ces universités-là (...) »*, avait-il déclaré. Les grandes lignes de ce plan ont été dévoilées, jeudi 9 novembre, devant les députés lors de l'examen du budget du ministère de l'éducation.

En premier lieu, il s'agit de procéder à une opération « vérité » sur la situation des universités et notamment sur le système des normes qui définit la dotation théorique des établissements d'enseignement supérieur. Même si elles sont *« contestables »*, comme le souligne le ministre, ces références apportent un éclairage particulier sur les disparités profondes entre les universités françaises *(lire ci-dessous)*.

En attendant une modification de ces critères, M. Bayrou envisage de *« concentrer l'essentiel des crédits disponibles sur les universités les plus mal dotées »*. Concrètement, il s'engage, pour la rentrée 1996, à ce qu'aucune d'entre elles ne soit maintenue en dessous du seuil de 0,85 % du taux d'encadrement, qui révèle une insuffisance grave du nombre d'emplois d'enseignants. En 1995, elles sont au nombre de sept : La Rochelle, Toulon, Angers, Rouen, Avignon, Tours et Nantes. Au total, ce déficit représente l'équivalent de 656 emplois, soit à peine moins que les 738 emplois nouveaux (450 enseignants chercheurs, 150 agrégés et 138 équivalents emplois réservés à des professionnels) prévus au budget 1996. Ce chiffre ne tient pas compte de l'évolution des effectifs depuis 1993, année de référence, ni des universités qui dépassent à peine le seuil retenu *(voir graphique ci-dessous)*. Il n'inclut pas non plus les nécessaires créations de postes dans les nouveaux IUT et les formations nouvelles.

En second lieu, M. Bayrou devrait proposer que, dès la prochaine rentrée, les universités bénéficient d'au moins 80 % des crédits prévus par la dotation théorique établie par le système des normes San Remo. Trente-six étaient sous ce seuil en 1995. Il apparaît peu vraisemblable que les 170 millions de francs supplémentaires prévus au budget 1996 suffisent. Enfin, M. Bayrou a annoncé un plan de quatre ans pour que les universités les plus mal dotées rattrapent le seuil de leur dotation théorique. Cette proposition devrait passer par une réintégration des emplois dans les contrats signés entre l'Etat et chaque établissement, disposition qui avait été supprimée par son prédécesseur.

« BOUÉE DE SAUVETAGE »

Confronté à une discussion budgétaire serrée avec des parlementaires avides d'économies, M. Bayrou s'est bien gardé de chiffrer le coût global de ce plan. Son financement sera assuré par *« une meilleure utilisation des moyens disponibles »*, affirme-t-il. En clair, la réunification du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur devrait favoriser une meilleure « gestion » des emplois d'agrégés, dont plusieurs milliers sont en surnombre dans le second degré. Malgré la crainte des organisations syndicales de voir mise en place une « secondarisation » des premiers cycles, cette « réserve » représente une « bouée de sauvetage ». Elle offre, en outre, un avantage évident : les professeurs agrégés ou certifiés effectuent un double service d'enseignement par rapport aux enseignants-chercheurs dont la charge de formation est limitée à 192 heures par an.

Pour l'heure, M. Bayrou renonce à un redéploiement brutal des emplois et des moyens entre les universités les plus riches et les plus pauvres, comme avait maladroitement tenté de l'imposer François Fillon, son prédécesseur, en décembre 1994. *« Il faut remonter le niveau sans couper les têtes des grandes universités prestigieuses »*, nous a-t-il précisé. Son plan reste enfin très discret sur les personnels administratifs et de service, ingénieurs, techniciens, ouvriers, les ATOSS, dont chaque université déplore l'insuffisance criante. Selon lui, cette négociation devrait être abordée ultérieurement.

Il est peu probable que ce plan suffise à calmer les protestations des organisations syndicales d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs. A Paris, mais aussi en province, une intersyndicale regroupant une dizaine d'organisations orchestrait, jeudi 9 novembre, des manifestations pour *« dénoncer l'insuffisance du budget 1996 et la diminution des créations d'emplois depuis trois ans »*. A Rouen, où les étudiants avaient prévu une journée *« université morte »*, comme à Toulouse, Metz, Nancy, Lille, Lyon ou Aix-en-Provence, l'UNEF-ID et l'UNEF entendaient aussi attirer l'attention sur des questions spécifiques de limitation de l'accès à certaines filières et de manque de crédits...

Dans le Nord-Pas-de-Calais, les présidents des six universités ont, dans un communiqué commun, souligné que les problèmes de leurs établissements méritaient autant de considération qu'à Rouen. Sans appeler à la manifestation du 9 novembre, la très modérée Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE) a souhaité que *« la répartition des moyens se fasse sur des critères objectifs et rationnels et non pas à la criée »*.

M. D.

François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

« En finir en peu de temps avec les injustices les plus criantes »

« Quelle leçon tirez-vous du conflit de Rouen qui vous conduit à proposer un plan de rattrapage pour les universités les plus mal dotées ?

– Ce ne sont pas les incidents de Rouen qui m'ont conduit à proposer ce plan. Mais il est vrai que cette université était dans une situation de grave inégalité. Symbole des établissements nés dans les années 70 ayant connu une forte croissance, elle n'a pas été traitée pendant des années comme elle aurait dû l'être. Mais elle n'est pas la seule. Les propositions qui ont été faites à Rouen sont cohérentes avec celles que je souhaite faire à toutes les universités en situation de pénurie. Ce ne sont pas les manifestations qui sont prises en compte, mais la réalité de l'inégalité, à Rouen, comme ailleurs en France. Les propositions du médiateur ont montré la bonne foi de l'Etat, donnée indispensable pour que ce type de conflit se règle bien.

Je suis déterminé à en finir en peu de temps avec les injustices les plus criantes en termes de postes ou de crédits. Nous avons des normes qui permettent de comparer les moyens des universités. Même si ces normes sont discutées et discutables, même si elles devront être un jour améliorées, elles permettent des comparaisons objectives. On s'aperçoit alors que, par rapport au seuil théorique de leur dotation, certaines universités sont pourvues à plus de 250 % et d'autres sont oubliées à seulement 40 %. Je ne laisserai pas se perpétuer de telles injustices.

– Le plan de rattrapage que vous proposez sera-t-il suffisant pour éviter les effets de contagion ?

– Je crois que les étudiants savent ce qu'est la justice. L'engagement que je prends de diriger en priorité les moyens disponibles sur les universités les plus mal loties pendant les quatre années qui viennent devraient satisfaire ce sentiment de justice. Il se traduira par la fixation immédiate d'avenants aux contrats d'université – avec des indications claires sur les emplois – qui seront discutés avec les présidents d'université. Il s'agit en même temps de consacrer la politique contractuelle comme méthode d'action.

– Disposez-vous de moyens financiers supplémentaires pour réaliser ce plan ?

– Il y a la progression des crédits que votera le Parlement dans la prochaine loi de finances. Il y a aussi les crédits nouveaux dégagés par une gestion rigoureuse. Mais il serait irresponsable de laisser croire que l'on pourra obtenir des masses budgétaires supplémentaires à profusion. C'est dans la limite de ces moyens importants mais mesurés que nous devons faire la justice. »

Propos recueillis par Michel Delberghe

Budget, enseignants, un fossé grandissant sépare les établissements

LE CONFLIT DE ROUEN aura révélé la persistance, voire l'aggravation de disparités profondes entre les universités françaises. En réclamant comme un dû la somme de 12 millions de francs – la différence entre la dotation théorique et la dotation de fonctionnement réellement versée par l'Etat –, les étudiants de Rouen ont pointé du doigt l'une des principales défaillances du système d'évaluation des besoins des établissements. Ils ont aussi mis en évidence la fragilité de la politique contractuelle entre l'Etat et les universités.

Cette politique avait été instaurée au début des années 90 par Lionel Jospin et Claude Allègre en même temps que le schéma de développement Université 2 000. Pour les universités, elle présentait le mérite d'obliger leurs responsables à définir des objectifs et des priorités pour une période de quatre ans. En contrepartie, l'Etat s'engageait dans des créations d'emplois et des dotations financières.

« Depuis deux ans, cette politique a du plomb dans l'aile », note Patrick Fridenson, représentant du SGEN au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). Non seulement les emplois ont été exclus des contrats, mais, avec le ralentissement de la progression budgétaire, le fossé n'a cessé de s'élargir entre les universités « riches » et les universités « pauvres ». Dans le cas de Rouen, le conflit a éclaté lorsque les étudiants et les enseignants se sont aperçus que le contrat signé par l'Etat n'avait pas été respecté jusqu'à son terme.

Le « palmarès » des universités françaises *(voir graphiques ci-contre)* est établi par le système analytique de répartition des moyens (San Remo), un *« outil d'aide à la décision »*, précise Jean Bornarel, professeur détaché à l'Observatoire des coûts. Elaboré par le cabinet Bossard Consultants, ce système fixe les normes théoriques de taux d'encadrement et sert à répartir une – faible – proportion de la dotation de fonctionnement versée par l'Etat. Pour cela, il prend en compte la progression des effectifs autant que la spécificité de chaque filière de formation. En sciences, dans les IUT ou les disciplines technologiques, il est établi qu'il faut un enseignant pour 31 étudiants en premier cycle, 17,4 étudiants en deuxième cycle et 15,4 en troisième cycle. En droit, les chiffres sont respectivement de 53,2, 41 et 20,4.

Ces références ne sont pas sans faille. *« Avec 600 professeurs pour 20 000 étudiants, l'université littéraire de Lille-III est surencadrée »*, indique son président, Bernard Alluin. *A l'inverse, avec 1 200 professeurs pour le même effectif, l'université scientifique de Lille-I est sous-encadrée »*, ajoute-t-il. Il n'en faut pas plus pour créer des sentiments d'« injustice ».

Dans la crainte d'un transfert de postes et de moyens des établissements surdotés vers les plus mal lotis, les universités scientifiques « prestigieuses », essentiellement de la région parisienne, mettent en avant – à juste titre – les missions de leurs centres de recherche, qui restent très peu prises en compte. Certaines universités littéraires « surencadrées » (Grenoble-II, Strasbourg-III) invoquent le caractère spécifique de formations en langues rares, qui mobilisent des enseignants pour un nombre réduit d'étudiants.

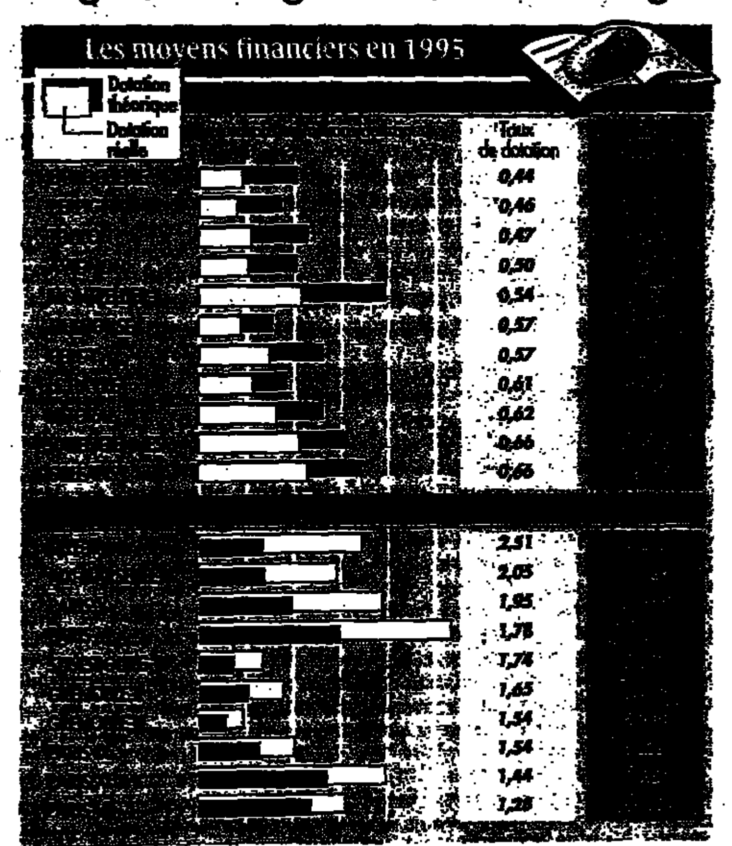
« On ne guérit pas le mal en cassant le thermomètre », souligne Jean Bornarel. Dans sa logique « mécanique », le système San Remo révèle surtout le fossé qui sépare les « riches » des « pauvres ». Rouen, Angers, Toulon, Avignon, Perpignan, comme les universités nouvelles, ont absorbé les flux massifs d'étudiants de premiers cycles alors que les autres pouvaient s'en tenir à la création de formations de troisième cycle à effectif réduit. Parce qu'elles ont diversifié leurs formations, créé de nouvelles filières, construit des bâtiments nécessitant du personnel et des crédits de fonctionnement, ces universités de *« dernière génération »* s'enferrent dans des difficultés financières.

« Dans ces jeunes universités pluridisciplinaires, les enseignants et les étudiants ont le sentiment d'être abandonnés à la paupérisation », note un responsable de la conférence des présidents d'université. Chacun reconnaît que le système San Remo mérite d'être amélioré. Sans le remettre en cause fondamentalement, le ministère envisage d'y apporter quelques correctifs. C'est une nécessité pour assurer la compensation par l'Etat de l'exonération de droits d'inscription des étudiants boursiers qui pénalise les établissements qui en comptent le plus. Il faudrait aussi inclure la surface des bâtiments, l'entretien comme la rénovation, et surtout évaluer les besoins en personnels administratifs et de service exclus des calculs.

Pour les présidents d'université, l'essentiel toutefois réside dans la restauration d'une véritable politique contractuelle, comme semble s'y engager François Bayrou *(lire ci-dessus)*.

Ce serait le signe d'une confiance retrouvée dans les relations avec l'administration centrale pour en finir avec la *« politique des guichets »*, les négociations au coup par coup, sous la pression des amis politiques, quand ce n'est pas de la rue et des mouvements d'étudiants.

M. D.



COMMENTAIRE

FRACTURE

La description du paysage universitaire qui ressort des tableaux de répartition des postes d'enseignant et des dotations versées par l'Etat en 1995 éclaire le « malaise » exprimé par les étudiants dans la rue. Derrière ces chiffres se cache la triste réalité de l'insuffisance du nombre de professeurs, des personnels et des crédits. Est ainsi soulignée l'ampleur de la « fracture » ouverte entre établissements, malgré le caractère national de l'enseignement supérieur et l'unicité de ses diplômes. Les gouvernements successifs ont laissé s'instaurer un système à deux vitesses entre Paris, certaines grandes métropoles de tradition universitaire et les nouvelles implantations dans les villes moyennes. Il n'est pas étonnant que les principaux conflits aient éclaté à Nantes, Angers, Rouen, Besançon ou Caen, là où sont arrivés en masse les nouveaux étudiants, en attente d'une traduction de ce que doit être l'égalité des chances.

M. D.



Henri Nallet et Georges Kiejman évoquent la position de M. Mitterrand sur le dossier Bousquet

L'attitude de l'exécutif par rapport à la procédure visant l'ancien collaborateur est au centre du procès de Christian Didier

Deux anciens ministres de la justice, Henri Nallet et Georges Kiejman, se sont souvenus, mercredi 8 novembre, devant la cour d'assises de Paris, durant le procès de Christian Didier, de la manière dont François Mitterrand entendait « gérer » la procédure judiciaire engagée contre René Bousquet. « *Si j'avais connu les relations qui unissaient MM. Bousquet et Mitterrand, je n'aurais pas fait campagne pour lui en 1981* », a assuré pour sa part le grand résistant Daniel Mayer, qui a été un proche de Léon Blum.

CE FUT UN PLAISIR d'indiscrétion. Un moment de voyeurisme civique. Mercredi 8 novembre, la cour d'assises de Paris n'a pas résisté à l'envie de s'offrir une visite commentée de l'Elysée et de la chancellerie. Juste le temps de pousser la double porte du conseil des ministres et de happer quelques bribes des débats austères du ministère de la justice. Mais quel frisson ! Et quels guides !

PROCÈS

Henri Nallet, ancien garde des sceaux d'octobre 1990 à 1992, a le verbe souverain. D'un geste généreux, il nous fait asseoir à la table du conseil. Il n'est pas encore ministre de la justice, se rappelle-t-il, mais ministre de l'agriculture. Chut ! François Mitterrand évoque la France des années noires et soupire : « *On ne peut pas vivre tout le temps sur des souvenirs et des rancœurs...* » Le président de la République survole le visage de ses ministres. Le garde des sceaux, Pierre Arpaillange, a le regard clair et impénétrable. Le président contemple finalement ses mains : « *Comment juger un homme, un vieillard, cinquante après. A quoi bon...* » Tout est dit.

Mais déjà, la cour d'assises visite la chancellerie, place Vendôme. Cette fois, Henri Nallet est le maître des lieux et les lieux, précisément, ne bruissent que du dossier Bousquet. Sous les lambris, le débat s'organise. Les audacieux prônent la saisine des tribunaux ordinaires, les prudents inclinent pour le renvoi devant la Haute Cour de justice, vénérable institution qui s'est décomposée naturellement en 1950...

M. Nallet, en fin politique, multiplie les entretiens et demande à rencontrer Pierre Truche, procureur général de la cour d'appel de Paris. Le haut magistrat, qui a requis et obtenu la perpétuité contre Klaus Barbie, est unanimement apprécié. Et M. Truche argumente en faveur de la Haute Cour de justice.

Qu'importe alors le choix précédent de Pierre Arpaillange ! Qu'importe qu'il ait cru trancher en sens inverse. M. Nallet se range aux côtés de M. Truche. « *C'était un gage*, précise M. Nallet. *J'attachais un très grand prix à son avis.* » Aussitôt, il en prévient l'Elysée et Matignon. A l'issue du conseil des ministres suivant, le président le retient amicalement : « *Vous connaissez ma position* », lui glisse François Mitterrand. Et M. Nallet, marmoréen, de conclure : « *Nous en sommes restés là. Jamais il ne m'a pas demandé de retarder la procédure !* »

JE ME SOUVIENS QUE LA VICTIME AVAIT DE NOMBREUX COMPLICES...

PLANTU

DÉPOSITION ÉMOUVANTE

Avec Georges Kiejman, ministre délégué de la justice durant la même période, la visite devient fougueuse et passionnée. Le talent de l'avocat qu'il est redevenu, la douleur jamais apaisée de l'enfant juif qu'il était durant l'Occupation, la blessure qu'il a ressentie lorsque Mᵉ Serge Klarsfeld l'a publiquement attaqué en octobre 1990 en l'accusant de bloquer le dossier Bousquet, tout concourt à rendre sa déposition émouvante. « *Ma propre sœur m'a demandé des comptes* », se souvient-il. Or il assure sous la foi du serment n'avoir « *jamais joué aucun rôle, ni de stimulation ni de frein* ». Il admet seulement, plusieurs mois après cet épisode, s'être fait apporter les pièces du procès de René Bousquet qui eut lieu en 1949. « *Hélas ! hélas !* s'exclame-t-il. *Il y a tout dans ce dossier pour justifier la répulsion que l'on peut éprouver à l'égard de Bousquet. Si l'on se demande comment la justice a fonctionné en 1949, il faut répondre : extrêmement mal.* »

M. Kiejman nous ramène à l'Elysée. Il confie à la cour que le président de la République campait sur une position qui n'était pas la sienne. M. Mitterrand entendait éviter la remémoration de l'Occupation durant laquelle les Français s'étaient déchirés et maintenir dans toute la mesure de ses moyens la « *paix civile* ». Ah ! cette expression... Il se reproche encore de l'avoir reprise un jour à son compte : « *Cette expression montrait, paraît-il, que j'étais le poisson-pilote du président de la République.* » Ami, oui, trois fois oui, fidèle, bien sûr, mais poisson-pilote...

« IRRITATION PROFONDE »

Il reste que l'exécutif s'intéressa de très près au dossier Bousquet, qu'il tenta de « *l'enterrer* » pour reprendre la formule de Serge Klarsfeld. « *J'ai ressenti une irritation profonde en voyant le président de la République intervenir dans ce dossier* », indique l'avocat-historien à la cour. « *Cette volonté politique n'a pas eu d'incidence* », intervient l'avocat général Philippe Bilger. « *Peut-être, mais elle a bien tenté d'intervenir. Tout le monde a compris que l'on pouvait se rendre le matin à la cérémonie du Vel d'Hiv et déjeuner à midi avec son organisateur !* »

La polémique n'était pas close. La tristesse, comme les braises, demeurait brûlante. Daniel Mayer, le grand résistant, le proche de Léon Blum, vint s'offusquer des lenteurs de la justice dans ce dossier et s'étonner des relations que M. Mitterrand entretint avec Bousquet : « *Si je les avais connues avant, je n'aurais pas fait campagne pour lui en 1981.* »

Mais, insensiblement, la cour d'assises quittait les lambris de l'Elysée et de la chancellerie. Les regards se portaient à nouveau sur Christian Didier, l'assassin de René Bousquet, perdu dans le grand box des accusés. On apprit incidemment qu'il avait un certain temps été subjugué par Jean-Marie Le Pen puis qu'il l'avait provoqué par courrier à un duel au pistolet. On comprit que son procès lui échappait.

Il eut tout de même le réconfort d'un témoin comme Joseph Weismann, raflé à l'âge de onze ans, venu dire : « *Très souvent, j'ai voulu tuer Bousquet. Je n'en ai pas eu le courage ou le cran. Ce qu'il a fait, il a bien fait de le faire. Je le remercie.* » Il sembla aussi écouter attentivement Annette Muller, raflée à l'âge de neuf ans, conclure : « *Je regrette d'avoir à dire que le jour de la disparition de Bousquet, j'ai mieux respiré. J'ai toujours eu l'impression qu'on ne m'avait pas rendu justice.* »

Laurent Greilsamer

« Abou Fares » est placé sous écrou extraditionnel à Londres

LES AUTORITÉS britanniques ont entamé une procédure d'extradition visant « Abou Fares », à la suite du mandat d'arrêt international lancé, mardi 7 novembre, par la justice française contre cet Algérien soupçonné d'avoir participé au financement de la campagne d'attentats ayant frappé la France depuis le mois de juillet. Derrière ce pseudonyme d'« Abou Fares » se dissimulait un Algérien âgé de vingt-six ans dont la véritable identité est Rachid Ramda – et non Abdelkader Benouif, comme nous l'avons écrit par erreur –, a indiqué mercredi 8 novembre la police britannique, qui l'avait interpellé quatre jours auparavant en vertu de la loi sur la prévention du terrorisme.

Rachid Ramda, sans emploi et sans domicile fixe à Londres, a été placé sous écrou extraditionnel, mercredi 8 novembre, après avoir été formellement libéré puis aussitôt arrêté par les autorités britanniques sous l'effet de la demande d'extradition présentée par la justice française. Il lui est reproché d'« *avoir, entre le 25 juillet* [date de l'attentat perpétré à Paris contre une rame du RER à la station Saint-Michel] *et le 7 novembre, conspiré illégalement et avec intention criminelle avec d'autres personnes pour causer des explosions avec l'aide de substances explosives d'une nature à mettre en danger la vie ou les biens en France* ». Ce début de procédure d'extradition a suivi de peu le départ du juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, qui était arrivé mardi 7 novembre dans la capitale britannique (*Le Monde* du 8 novembre). Rachid Ramda devait être présenté jeudi devant les magistrats du tribunal de Bow Street, à Londres. La justice française disposera ensuite de quarante jours pour étayer la demande d'extradition.

PLUSIEURS VERSEMENTS

Responsable de l'édition anglaise du bulletin clandestin du Groupe islamique armé (GIA) algérien *Al Ansar*, Rachid Ramda aurait participé au financement de la campagne de neuf attentats perpétrés en France depuis le mois de juillet. Rachid Ramda aurait ainsi opéré un versement récent de plusieurs dizaines de milliers de francs au profit de Boualem Bensaïd, l'étudiant algérien écroué à Paris qui est présenté comme l'homme-clef ayant coordonné la vague d'attentats des derniers mois. Rachid Ramda aurait effectué ce versement au mois d'octobre, par le biais d'une succursale londonienne de la société Western Union, précise une source française proche de l'enquête.

En France, les enquêteurs ont saisi un récépissé établissant que Boualem Bensaïd a été le destinataire de ce virement, perçu auprès d'une filiale parisienne de la Western Union peu de temps avant l'attentat du 6 octobre devant la station de métro Maison-Blanche. Or les empreintes digitales de Boualem Bensaïd ont été retrouvées sur un ruban adhésif fixé à la bonbonne de gaz qui avait blessé treize personnes. Ces éléments, considère un responsable français des enquêtes, devraient fonder la demande d'extradition du point de vue de la législation britannique, en établissant une chaîne de responsabilité directe entre Rachid Ramda et Boualem Bensaïd.

Un numéro de téléphone utilisé par « Abou Fares » a en outre été découvert, lors de perquisitions en région lyonnaise, sur les carnets de plusieurs membres du « groupe Kelkal ». Enfin, le pseudonyme d'« Abou Fares » a été cité à diverses reprises dans des conversations téléphoniques entre Boualem Bensaïd et des membres des équipes qu'il coordonnait à Lyon (le « groupe Kelkal ») et à Lille. Mais ces derniers éléments relèvent de la qualification d'« *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste* », qui n'est pas reconnue par le droit criminel anglais.

Erich Inciyan
(avec Patrice de Beer à Londres)



Un élève d'un collège des Mureaux a voulu faire sauter sa classe

Il a été mis en examen pour « tentative d'assassinat »

UN ADOLESCENT âgé de quinze ans et demi, élève de cinquième au collège Jules-Verne des Mureaux (Yvelines), a tenté, mardi matin 7 novembre, de faire sauter une classe de l'établissement où deux jeunes avaient déjà fait exploser un engin constitué à base de chlorate de soude et de sucre le 26 octobre (*Le Monde* du 28 octobre). Cette « *mauvaise plaisanterie* » leur avait valu une mise en examen pour destruction par explosif et complicité et d'être écroués.

Ali, lui, avait « *envie de tuer le plus de personnes possible* ». Mardi matin, avant de se rendre au collège, il avait acheté dans une grande surface proche de l'établissement une cartouche de gaz de 150 grammes et deux recharges cylindriques pour briquet. Avec du ruban adhésif, il avait relié les trois éléments et disposé le tout dans un sac plastique au milieu de clous, écrous et autres boulons. C'est au moment où il déposait le colis à proximité d'un radiateur de sa classe et qu'il allait l'asperger d'essence qu'il a été aperçu par deux surveillants qui ont évité le pire.

Selon les témoins qui se sont rendus sur place pour examiner l'engin, qualifié d'« *efficace* », une montée brutale en température aurait pu faire exploser les cartouches de gaz, et l'effet de souffle aurait projeté clous et boulons au niveau du sol, entraînant, pour les élèves de la classe, des blessures aux membres inférieurs. Interpellé par les policiers, le jeune Ali, Français d'origine marocaine, troisième enfant d'une famille de huit, a regretté de ne pas avoir réussi son geste, expliquant qu'il avait mis trois cartouches pour augmenter l'effet meurtrier.

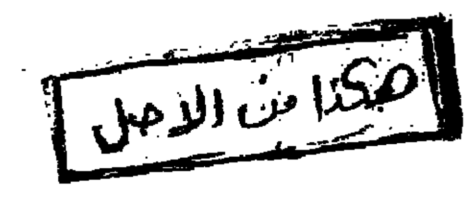
Fidèle de la mosquée de la ville, où il se rendait chaque fin d'après-midi, il a avoué aux enquêteurs avoir agi seul et ne pas avoir reçu de conseils pour la fabrication de sa bombe, reconnaissant toutefois avoir été influencé par les images des récents attentats. Il est décrit par ses camarades comme taciturne, ne participant pas à la vie de la classe et refusant toute activité. Il affirme lui-même ne pas avoir d'amis et justifie son geste par un différend qu'il aurait eu récemment avec son professeur de français pour une banale histoire de crayons de couleur. Il a été mis en examen pour « tentative d'assassinat » et écroué à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy. Il devrait subir dans les prochains jours un examen psychiatrique.

Jean-Claude Pierrette

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le juge d'instruction marseillais** Pierre Philipon, chargé du dossier des comptes de l'Olympique de Marseille, a engagé une procédure de levée de l'immunité parlementaire de l'ancien président du club, Bernard Tapie. M. Philipon a mis en examen M. Tapie dans cette affaire pour « *faux, usage de faux, abus de confiance et abus de biens sociaux* » en mars 1994 mais il souhaite prendre des « *mesures coercitives* » à l'encontre du député européen et député Radical des Bouches-du-Rhône. Cette demande devrait être transmise à la chancellerie puis au bureau de l'Assemblée nationale pour autorisation.

■ **EXPLOSION : à la suite de l'explosion due à une fuite de gaz** qui s'est produite, mardi 7 novembre, au collège de Saint-Médard-de-Guizières (Gironde), blessant vingt-quatre adolescents (*Le Monde* du 9 novembre), le directeur du groupe scolaire, un employé et deux artisans qui avaient récemment participé à des travaux de réfection de l'installation de chauffage devaient être déférés, jeudi 9 novembre, au parquet du tribunal de Libourne, a-t-on appris de source judiciaire.



La France renonce à financer le programme de l'ONU contre le sida

Les associations Aides et Act Up protestent

Contrairement à ce qu'avait annoncé, en 1994, Edouard Balladur, alors premier ministre, lors du « Sommet de Paris » sur le sida, la France ne débloquera pas les 100 millions de francs promis pour aider au financement des programmes internationaux de lutte contre la pandémie.

FIN 1994, la France organisait, avec faste, une réunion internationale, solennellement baptisée « Sommet de Paris », qui visait à donner un nouvel essor à la lutte internationale contre la pandémie de sida. La déclaration finale signée, sous l'égide d'Edouard Balladur alors premier ministre, par les représentants gouvernementaux de quarante-deux Etats se résuma à un pompeux catalogue de bonnes intentions (*Le Monde* du 3 décembre 1994). Un élément pourtant ne pouvait manquer d'être salué : la décision prise par le gouvernement français d'engager, pour la coopération internationale en matière de lutte contre cette maladie, une somme supplémentaire de 100 millions de francs. Edouard Balladur annonça en personne cet engagement devant le secrétaire général des Nations unies et l'ensemble des représentants gouvernementaux, appelant à cette occasion *« tous les pays qui le peuvent à suivre* [la France] *dans cette voie »*.

Aujourd'hui, de nombreux éléments indiquent que l'engagement français ne sera pas – ou pratiquement pas – honoré par le gouvernement d'Alain Juppé. Au ministère des affaires étrangères, on indiquait, il y a quelques jours, que des réunions interministérielles avaient, *« avant les élections présidentielles »*, été organisées, d'où il résultait que les promesses gouvernementales de 1994 ne devaient pas concerner *« la seule année 1995 »*. Schématiquement, 60 millions de francs devaient, au total, être débloqués pour aider au financement du programme des Nations unies, 36 millions de francs au titre des actions bilatérales (ministère de la coopération) et 4 millions de francs dans le cadre des programmes nationaux de prévention.

En pratique, il apparaît que seuls 8 millions de francs auront pu être dégagés cette année, *via* le ministère des affaires étrangères. Tout cela s'inscrit dans le contexte plus général de la réduction de la contribution française à plusieurs programmes en faveur du tiers-monde (*Le Monde* du 11 octobre). Sur un budget global de 550 millions de francs, 80 millions avaient été annulés *« avant les élections présidentielles »* et 80 autres millions de francs *« gelés »*.

L'association d'aide aux malades du sida Aides dénonce avec force l'attitude du gouvernement d'Alain Juppé. Elle rappelle que M. Balladur avait déclaré lors du « Sommet de Paris » : *« Plus de 85 % des personnes atteintes par le virus du sida vivent dans des pays défavorisés. Il faut même reconnaître qu'au regard de l'épidémie (...) il en résulte d'ores et déjà des conséquences dramatiques sur les structures familiales et sur l'économie. La France cesserait d'être elle-même si elle venait à s'accommoder de cette situation »*. Pour sa part, Act Up estime que la France *« trahit les sidéens du tiers-monde »* et *« exige que le gouvernement débloque immédiatement les 100 millions promis »*.

A Genève, siège du programme de l'ONU contre le sida, on fait clairement valoir que ce désengagement n'est pas de nature à conforter la prochaine candidature française à la succession du docteur Hiroshi Nakajima, directeur général de l'OMS. A Paris, jusqu'au au sein même du gouvernement, des proches de M. Balladur approuvent, en privé, l'initiative des associations Aides et Act Up.

Jean-Yves Nau

La British Airways est condamnée à indemniser ses passagers français qui étaient otages de l'Irak

LA PREMIÈRE CHAMBRE du tribunal civil de Paris présidée par Pierre Renard-Payen a condamné, mercredi 8 novembre, la compagnie aérienne britannique British Airways à verser un total de plus de 25 millions de francs à soixante-cinq passagers français devenus otages de l'Irak après l'atterrissage de leur avion à Koweït-City, le 2 août 1990. Le vol BA 149 Londres-Madras-Kuala-Lumpur avait fait escale au Koweït alors que les troupes irakiennes venait juste d'envahir l'émirat. Sur les trois cent soixante passagers, une partie parvenait à s'échapper en se faisant passer pour de ressortissants indiens. Les autres étaient regroupés dans des hôtels puis dispersés dans des sites stratégiques pour servir de « boucliers humains ».

Libérés le 28 octobre 1990, les passagers otages engageaient des poursuites contre British Airways devant les juridictions de leurs pays respectifs. En France, soixante et un passagers du vol BA 149 et quarante-huit membres de leurs familles, déjà indemnisés à hauteur de 1,169 million de francs par le fond de garantie des actes de terrorisme, réclamaient à la compagnie britannique près de 50 millions de francs dedommages et intérêts, soutenant que celle-ci était responsable du préjudice subi.

« HAUTEMENT PRÉVISIBLE »

Dans son jugement, le tribunal relève tout d'abord que, pour le code civil français, la responsabilité du transporteur s'analyse comme *« une obligation de résultat d'amener ses passagers à bon port »*, sauf dans le cas où la compagnie établirait une faute des passagers ou la présence d'une force majeure. La responsabilité des passagers étant exclue, les juges soulignent que *« les revendications financières et territoriales de l'Irak sur le Koweït étaient connues »* et, citant le *Times* comme l'*International Herald Tribune* du 1er août 1990, ajoutent que la situation était *« particulièrement alarmante »*, rendant l'invasion du Koweït par l'Irak *« hautement prévisible »*. *« La société British Airways, en décidant de maintenir cette escale, (...) a donc failli à ses obligations* [et] *n'est donc pas fondée à invoquer la force majeure »*, concluent les magistrats.

Leur décision sera certainement soumise à la cour d'appel, mais le tribunal a cependant imposé le versement immédiat de la moitié des indemnités prononcées. Celles-ci sont de l'ordre de 400 000 francs pour les passagers dont la détention a duré un mois, 600 000 francs pour ceux qui ont subi trois mois de détention et 60 000 francs pour chacun de leurs proches. Le tribunal justifie l'importance des sommes accordées en déclarant que tous les passagers *« eurent à subir les affres de la détention dans des conditions d'existence d'une extrême précarité, parfois accompagnées de sévices d'ordre physique ou psychologique (...). A ces conditions de vie d'une extrême dureté s'est ajouté le préjudice psychique particulièrement grave résultant des souffrances morales et nerveuses engendrées par cette situation d'otages. »*

Maurice Peyrot

Le premier adjoint de M. Toubon mis en cause dans une affaire de factures litigieuses

JEAN-JACQUES ANDRIEUX, premier adjoint au maire (RPR) du XIIIe arrondissement de Paris, Jacques Toubon, a-t-il contribué au financement de la dernière campagne municipale de la liste du garde des sceaux avec des fonds de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) de Paris, dont il était à l'époque le vice-président trésorier ? La question est brutalement posée – sans que rien, pour l'instant, ne permette de répondre par l'affirmative –, après qu'un commissaire aux comptes, Louis-Gildas Guitton, a découvert, en mai, *« des irrégularités »* dans la gestion de cette UDAF, branche parisienne de l'Union nationale des associations familiales (UNAF). M. Guitton a alors refusé de valider les comptes de cette organisation et il en a averti le parquet de Paris. François Foulon, premier substitut, a ouvert une enquête préliminaire.

Le commissaire aux comptes a découvert que deux factures, l'une de 220 000 francs et l'autre de 100 000 francs, adressées le 29 décembre 1994 par la Société de gestion de services et de commercialisation (SGSC) ont été réglées, le 21 mars 1995, à cette société d'import-export, par deux chèques signés par le président de l'UDAF, Barthélémy Trimaglio, pour des *« prestations »* dont M. Guitton n'a pas trouvé la commande. Depuis la mise à jour de ces faits, la SGSC a reversé à l'UDAF un avoir de 300 000 francs, ce qu'il n'y avait pas lieu de faire, estime le commissaire aux comptes, si ces prestations avaient été effectivement réalisées.

Ces deux factures ont été établies pour des *« recherches et études de faisabilité du service d'accueil et d'information aux familles de Paris »* et pour le *« dossier définitif du projet Paris Famille Service »*. En décembre 1993, la mairie de Paris a donné son accord pour la création de Paris Famille Service (PFS) au sein de l'UDAF et a alloué une subvention de 2,6 millions de francs pour son fonctionnement en année pleine, dont *« une part importante »*, selon un procès-verbal du conseil d'administration de l'UDAF, provient de la Caisse d'allocations familiales. De son côté, l'UDAF a prélevé sur son chapitre « réserves » la somme de 500 000 francs. Un gros budget – celui de l'UDAF étant au total de 15 millions de francs – pour ce PFS, spécialisé dans la garderie d'enfants, qui n'emploie que six personnes. Parmi elles, deux chefs de service, dont Noëlle Andrieux, l'épouse du premier adjoint de M. Toubon.

Après les constats du commissaire aux comptes, M. Andrieux quitte ses fonctions de vice-président trésorier. *« Tout simplement,* nous a-t-il dit, *parce qu'il existe une règle à l'UNAF selon laquelle on ne peut pas cumuler des responsabilités associatives et politiques. Je ne me suis pas représenté à ce poste, parce que je m'engageais dans la campagne municipale.. »* Pour ce qui concerne le financement de cette campagne, il dément toute utilisation de fonds provenant de l'UDAF, en précisant : *« Chaque colistier a apporté la somme de 50 000 francs. J'ai moi-même, pour ce faire, contracté un emprunt à la BNP. »* Mais il ne fournit pas d'explications sur les prestations de la SGSC.

Cette affaire embarrasse l'UDAF de Paris, dans laquelle les Associations familiales catholiques (AFC) ont une influence prépondérante. M. Gonord, directeur général de l'UDAF, nous a indiqué qu'il n'a *« aucune déclaration à faire »*. Elle gêne également l'UNAF, qui y a dépêché son contrôleur de gestion : ce grand organisme, présidé par Roger Burnel, doit fêter avec éclat, le 25 novembre au Palais des congrès, son cinquantenaire, avec la présence attendue du président de la République.

Michel Castaing

De Gaulle, vingt-cinq ans après

Quatre Français sur cinq jugent positive l'action du général, disparu le 9 novembre 1970. Mais, entre l'homme du 18 juin et le fondateur de la Vᵉ République, l'opinion privilégie nettement le chef de la Résistance. Une partie des Français ne lui a pardonné ni sa politique algérienne ni son attitude pendant les événements de mai 68

ALORS même que les opinions publiques occidentales manifestent leur désenchantement à l'égard de leurs dirigeants, la ferveur qui, vingt-cinq après sa mort, entoure le général de Gaulle offre un contraste saisissant.

Tous les cinq ans depuis 1980, la Sofres procède à une enquête sur l'image de de Gaulle auprès des Français. La plus approfondie eut lieu en 1990 à l'initiative de l'Institut Charles-de-Gaulle et de Bernard Tricot pour le colloque du centenaire de sa naissance, la plus récente vient d'être publiée par *Le Figaro-Magazine*.

Or, sans jamais diminuer au fil des ans, ces enquêtes révèlent un degré d'adhésion tout à fait exceptionnel. Plus de 80 % des personnes interrogées jugent positive l'action du général de Gaulle, un score qu'il n'a pu atteindre qu'une seule fois dans les urnes lors du référendum sur la nouvelle Constitution en septembre 1958. Aux yeux des Français, de Gaulle est le dernier de nos grands dirigeants à être entré dans l'Histoire, où il est situé à la hauteur de Charlemagne et de Napoléon, loin devant Clemenceau, Louis XIV, Jeanne d'Arc ou Saint Louis. Et des millions de Français encore vivants ont été les témoins de son épopée.

Cette double dimension explique, vingt-cinq après, sa présence intacte dans la mémoire nationale. Ecoutons quelques-unes des réponses des Français interrogés en 1990 à la question *« Qu'évoque pour vous le général de Gaulle ? »* : *« Le pilier de la France »*, *« un héros national »*, *« un homme qui a marqué son temps »*, *« le dernier grand homme de l'Histoire »*, *« un homme grand et un grand homme »*.

L'approbation dépasse tous les clivages traditionnels. La gauche et l'extrême droite furent-elles hostiles à de Gaulle vivant ? Elles l'approuvent désormais, à 82 % pour les socialistes, à 78 % pour les communistes et à 78 % également pour les lepénistes. Les plus cultivés furent-ils réticents tout au long de la Vᵉ République ? 87 % des interviewés ayant suivi un cycle d'enseignement supérieur long portent aussi un jugement positif. Les jeunes générations qui n'ont pas connu de Gaulle sont-elles plus distantes ? A peine, puisque 75 % des 18-24 ans interrogés en 1990 et 72 % des 25-34 ans jugent son action positive.

Entre l'action du chef de la Résistance et le rôle du fondateur de la Vᵉ République, l'opinion tend à privilégier de plus en plus la période de la guerre. Pour 65 % des Français interrogés en 1995, de Gaulle est l'homme du 18 juin ou l'homme de la Libération, pour 28 % seulement le fondateur de la Vᵉ République ou l'homme qui a mis fin à la guerre d'Algérie. Si les plus réservés à l'égard de de Gaulle se réfèrent plus volontiers à l'appel du 18 juin, les plus enthousiastes gardent, eux, le souvenir de la Libération. Ce rôle du général dans la deuxième guerre mondiale supplante tous les autres, car deux convictions habitent nos compatriotes.

La première est la croyance que la France a joué un rôle important dans la victoire des Alliés et la seconde la certitude que le général de Gaulle a donné à notre pays sa place parmi les vainqueurs du conflit.

A l'égard de la Vᵉ République, la politique reprend davantage ses droits. Et si l'approbation est largement majoritaire (à 65 % des personnes interrogées), elle reste inférieure à celle qui porte sur la deuxième guerre mondiale (82 %). La grande enquête de 1990 avait montré que certaines fractures demeuraient entre de Gaulle et des parties du peuple français. Sur l'Algérie bien sûr, où se perpétue à l'extrême droite, voire dans une partie de la droite, l'idée selon laquelle *« de Gaulle a trompé les Français »* (opinion partagée par 38 % des interviewés), ou *« a bradé nos colonies »* (31 % se déclarent d'accord).

Sur mai 68, 32 % des personnes interrogées critiquent son comportement, moins du reste pour son manque de fermeté que pour son incompréhension des événements. Court enfin le reproche selon lequel *« de Gaulle s'est occupé de la France plus que des Français »* : 37 % partagent cette façon de voir, davantage cependant parmi les cadres supérieurs (à 42 %) que chez les ouvriers (à 31 % seulement).

Si, malgré les aléas du pouvoir, le souvenir du général rassemble un si grand nombre de Français, il le doit à ses qualités exceptionnelles dans la conduite des affaires. Les Français en reconnaissant particulièrement deux qui leur semblent qualifier le gaullisme : la grandeur et l'autorité. La grandeur est celle de la France, dont 81 % des personnes interrogées pour *Le Figaro-Magazine* disent que l'influence dans le monde était grande du temps du général. L'autorité est celle de l'Etat, qui comprend plusieurs notions. En premier lieu, l'impartialité : à tort ou à raison, le sentiment existe qu'à la différence de ses successeurs le général de Gaulle était un homme au-dessus des partis.

En deuxième lieu, la souveraineté du peuple : à la différence de la IIIᵉ et de la IVᵉ République, ce sont les électeurs qui décident à intervalles réguliers du choix de leurs dirigeants et par le référendum des questions qui engagent l'avenir du pays. Invités en 1990 à hiérarchiser l'importance des différents acteurs institutionnels, les Français placent en tête le président de la République, le gouvernement, le premier ministre, les électeurs eux-mêmes puis loin derrière, l'Assemblée nationale, le Conseil constitutionnel, le Sénat et, bons derniers, les partis politiques.

Enfin, les plus gaullistes mettent aussi en avant l'honnêteté, comme un trait distinctif d'une période où les intérêts particuliers devaient céder devant l'intérêt général.

Après trois défaites présidentielles et vingt et une années hors de l'Elysée, l'élection d'un gaulliste, Jacques Chirac, à la magistrature suprême repose dans des termes nouveaux le débat sur de Gaulle dans la vie politique actuelle. Jacques Chirac apparaît comme le plus gaulliste de tous les dirigeants politiques. C'était déjà vrai en 1990 devant Valéry Giscard d'Estaing et Charles Pasqua. C'est toujours vrai aujourd'hui devant Charles Pasqua et Edouard Balladur. En octobre 1995, 16 % des Français se réclament encore explicitement de la classification gaulliste. Dans le premier tour si disputé de l'élection présidentielle, le soutien de ce peuple gaulliste maintenu a joué son rôle puisque 44 % d'entre eux ont voté pour le maire de Paris, 29 % seulement pour le premier ministre en place.

La présence d'un gaulliste à l'Elysée et l'aura qui entoure le souvenir du général pourraient prendre des allures de triomphe en ces jours de commémoration, mais cette situation dissimule peut-être un piège pour le nouveau président de la République. Dans leur grande majorité en effet, les Français si gaullistes récusent absolument l'utilisation du gaullisme dans le débat politique actuel. Pour 57 % des personnes interrogées en 1995, la classification gaulliste/pas gaulliste est dépassée. Ils n'étaient que 49 % à le penser il y a dix ans. Même parmi les sympathisants du RPR, il se trouve une majorité relative pour exprimer cet avis : si 42 % d'entre eux se disent *« gaulliste »*, 7 % s'avouent *« pas gaulliste »* et 46 % jugent la classification dépassée. Pis : pour 68 % des Français, les références de nos hommes politiques au gaullisme et aux idées du général de Gaulle sont injustifiées.

> A la hauteur de Charlemagne et de Napoléon, loin devant Clemenceau, Louis XIV, Jeanne d'Arc ou Saint Louis

Même parmi ceux qui se classent encore gaullistes, cette opinion est partagée à 57 % contre 33 % d'avis contraires. Bref, l'observateur éprouve le sentiment que pour diriger le pays, il convient de ne pas abuser du recours au général de Gaulle, devenu une référence pour tous les Français ou presque et non plus pour ses seuls compagnons.

Cette coupure s'impose d'autant plus que la politique menée aujourd'hui paraît éloignée des conceptions du général de Gaulle. C'est en particulier le cas pour la politique sociale, le rôle de l'Etat dans la vie économique, la façon de gouverner et la construction de l'Europe. Malgré la présence d'un gaulliste à l'Elysée, la politique menée en 1995 paraît plus éloignée de de Gaulle qu'elle ne l'était dans les réponses du sondage effectué en 1990 sous François Mitterrand et Michel Rocard ! 45 % seulement des Français contre 58 % en 1990 jugent que depuis le départ du général, la France exerce dans le monde une grande influence.

Faut-il cependant s'étonner d'une telle évolution compte tenu de l'éloignement du temps et des changements de la donne mondiale ? Le général mettait en avant l'indépendance nationale, la lutte contre les deux blocs, l'équilibre économique et financier garant du progrès social. La chute du communisme à l'Est et la disparition des blocs, l'Europe de Maastricht, la crise économique et les menaces sur les acquis sociaux renvoient la gestion du pays sous de Gaulle à une autre époque.

En fin de compte, le risque réside dans la nostalgie qui pourrait saisir les Français en pensant à *« l'âge d'or »* du général où la France dans le monde était grande, où la croissance économique assurait le progrès social partagé, où le suffrage universel mettait à terre le régime des partis.

Entrés dans une autre période de leur histoire, les Français ne demandent pas à leurs dirigeants de copier de Gaulle, mais de se souvenir de son message où les mots de grandeur et d'autorité ne suscitaient pas indifférence ou dérision mais recueillaient l'adhésion des citoyens.

Jérôme Jaffré

Nourdine Cherkaoui, le regret d'avoir manqué 1940 et 1958

AU QUATRIÈME ÉTAGE du siège du RPR, celui de la présidence, trois grands portraits éclairent la filiation, ceux de de Gaulle, Georges Pompidou et Jacques Chirac. Au fond d'un couloir, Nourdine Cherkaoui assume la coordination des actions du mouvement néogaulliste en direction de la jeunesse. Né d'un père berbère – l'un des plus grands peintres marocains contemporains, décédé en 1967 – et d'une mère ukrainienne, il se définit lui-même comme *« un véritable petit mélange, une petite salade »*.

Il n'a que six ans lorsque le général meurt à Colombey, mais, dans cette famille d'artistes venus de tous les coins du monde, l'attraction pour une terre se confond avec l'attachement à un homme, puis pour ses héritiers. *« Je me souviens quand ma grand-mère, corse née au Venezuela, a voté en 1974... pour Chaban, évidemment. »* Adolescent, il voulait devenir militaire ou, à défaut, professeur, *« pour servir »*. Il consacrera finalement son mémoire de maîtrise d'histoire à l'artillerie napoléonienne. *« Un jour, je me suis dit que cette forme de patriotisme était du gaullisme »*.

La suite, l'engagement militant, est d'abord une succession d'heures rencontres, de *« coups de cœur »* à l'égard de quelques-uns des dirigeants du RPR, jusqu'à la campagne des *« Jeunes avec Chirac »*, « les JAC », qui assurèrent, à la fois, le service d'ordre et la claque lors des réunions publiques du candidat à l'élection présidentielle.

Entre-temps, la politique au quotidien aboutit à un écrémage des militants, tant il est vrai que, pour l'immense majorité des citoyens et, singulièrement, des jeunes, *« la politique, ce n'est jamais que quelques secondes d'attention au journal télévisé de 20 heures »*.

Aujourd'hui, *« le Grand »*, comme l'appelle le secrétaire national à la jeunesse du RPR, a pris les traits de l'actuel président de la République. Alors que bien d'autres jeunes chiraquiens, y compris dans le petit monde semi-professionnel des attachés parlementaires, reconnaissent volontiers que *« le général de Gaulle ne représente pratiquement rien »* pour eux, Nourdine Cherkaoui s'efforce de réaffirmer la parenté.

NON À L'ADVERSITÉ

« De Gaulle avait compris que la France n'était plus indépendante, mais qu'elle pouvait être libre. C'est la même chose, aujourd'hui, avec la reprise des essais nucléaires. » *« J'ai eu la chance d'aller, un jour, à Sarajevo,* ajoute-t-il, *les types qui servaient étaient Français. On en est plus conscient dès qu'on se rend à l'étranger : la France paie le prix fort à l'ONU pour défendre la paix. »* Le discours de Jacques Chirac porte sur l'emploi, la sécurité et la fierté des Français, résume Nourdine Cherkaoui. *« Il continue d'incarner la France qui dit non à l'adversité. »* Sur le plan intérieur, le jeune cadre du RPR reconnaît qu'un autre message du général de Gaulle, celui sur *« la participation »*, a été oublié, en vingt-cinq ans. Mais il n'est guère convaincant lorsqu'il estime qu'on peut en retrouver la trace dans l'analyse de *« la fracture sociale »*. La levée de boucliers d'une partie de la jeunesse, en 1994, contre le CIP avait, selon lui, valeur de *« message »*. Sa génération, dit-il, ne se retrouve pas *« figée »* face au traditionnel clivage gauche-droite. Elle est plus *« réactive »*. *« Seul Chirac a concrétisé cet espoir avec la France pour tous. »*

La mythologie aidant, l'actuel président de la République était *« l'homme qui fallait au bon moment »*. Nourdine Cherkaoui, lui, regrette de n'avoir *« pas eu vingt ans en 1940 ou en 1958 »*.

Jean-Louis Saux

Des mots façonnés sur mesure et passés à la postérité

EN 1962, un dessin humoristique montrait de Gaulle, assis à sa table de travail, en train de consulter un épais fichier. De la rubrique « Mots nouveaux », il sortait la fiche : *« Volapük »*. L'expression, lâchée à l'occasion d'une conférence de presse, se partage désormais le panthéon du verbe gaullien, aux côtés de la *« chienlit »*, des *« aréopages »*, du *« machin »* ou du *« tracassin »*. De la postérité de son verbe, de Gaulle a été le premier artisan. Travaillé, ciselé, il est étranger à toute spontanéité. Dans un entretien accordé en 1966 à notre collaborateur André Passeron, le général s'était lui-même expliqué sur sa « méthode » : *« Les choses que je veux faire savoir, que je trouve importantes, j'y pense longtemps, je les écris toutes, je les apprends par cœur, je travaille beaucoup et longuement, je me donne un mal de chien et je les récite parce que je veux qu'on les sache »* (*Le Monde* du 13 novembre 1970).

L'objectif est mieux qu'atteint. Les mots de De Gaulle truffent avec la même régularité les discours politiques, que les citations de Camus les pensums littéraires des élèves de première ou de terminale. Le filon n'a pas échappé aux éditeurs qui ont multiplié les « précis » de l'expression gaullienne – comme on le fait des « ABC » du baccalauréat – pour candidats à l'éloquence politique. Raretés dénichées dans les dictionnaires, ou expressions empruntées à la rue, ces mots n'ont jamais été rendus à la langue commune. Ils appartiennent désormais à la rhétorique gaulliste, à tel point que l'on a, souvent, oublié leur sens premier. On se souvient à peine que la *« chienlit »* (*« La réforme ! oui, la chienlit ! non ! »*, réunion ministérielle à l'Elysée, 19 mai 1968) est, au sens littéral, un masque de carnaval. Le terme appelle maintenant les images de la Sorbonne occupée et les manifestations de rue du printemps 68. De même, le *« quarteron »* est-il devenu quasi inséparable des *« généraux en retraite »* fustigés par de Gaulle, après la mutinerie d'Alger (allocution télévisée du 22 avril 1961).

Façonnés par de Gaulle, ces mots ont également profondément empreint l'objet, ou l'institution, ou la situation qu'ils étaient chargés de qualifier. Il est difficile d'évoquer l'ONU, sans penser au *« machin »* (*« Ce machin qu'on appelle l'ONU »*, Nantes, 10 septembre 1960) ; difficile encore de parler de comités sans se souvenir de l'ironie grinçante avec laquelle le président de la République avait balayé les revendications catégorielles exprimées par *« le comité Gustave, le comité Théodule, le comité Hippolyte... »* (Orange, 24 septembre 1963).

Les discours grandiloquents en faveur de l'Union européenne font, encore aujourd'hui, affluer à la mémoire le président de la République s'exclamant : *« On peut sauter sur sa chaise, comme un cabri, en disant « l'Europe !, l'Europe !, l'Europe ! », mais cela n'aboutit à rien et ne signifie rien »* (allocution télévisée du 14 décembre 1965). Et l'idée d'Europe fédérale continue de souffrir de l'image assassine à laquelle de Gaulle avait eu recours, en raillant une fédération *« régie par quelque aréopage technocratique, apatride et irresponsable »* (conférence de presse, 9 septembre 1965).

CE « CHER ET VIEUX PAYS »

Dans une étude réalisée en 1969 sur le vocabulaire du général de Gaulle, Jean-Marie Cotteret et René Moreau avaient identifié les dix mots qui revenaient le plus souvent dans ses discours ou ses écrits : *« La France, le pays, la République, l'Etat, le monde, le peuple, la nation, le progrès, la paix, l'avenir. »* Ses célèbres saillies ne sont qu'une autre manière, publicitaire avant l'heure, d'exprimer la philosophie politique contenue dans ces dix mots.

On y retrouve une méfiance viscérale envers une Europe supranationale : *« Dante, Goethe, Chateaubriand (...) n'auraient pas beaucoup servi l'Europe s'ils avaient été des apatrides et s'ils avaient pensé, écrit en quelque espéranto ou volapük intégré »* ; la volonté d'en appeler directement au *« peuple »*, contre les *« professionnels de la nostalgie, du dénigrement, de l'aigreur »* qui ne savent que *« suer le fiel, cracher la bile et lâcher le vinaigre »* (conférence de presse du 14 janvier 1963).

Les partis, ces diviseurs du *« peuple »* ne lui inspirent que mépris avec leurs *« saccades »* et leurs *« soubresauts »*, leurs *« foucades »* ou leurs *« combinaisons »*, qui ne sont que *« de l'écume flottant sur les profondeurs »*. Il multiplie les expressions de dédain pour les corporatismes – *« Des sous ! des sous ! des sous ! »* – vus comme des freins au *« progrès »* et à l'unité de la *« République »*, seule garante de la défense de l'intérêt général au détriment des intérêts particuliers : *« Chaque remous met en action les équipes diverses de la hargne, de la rogne et de la grogne »* (allocution télévisée du 12 juillet 1961).

De Gaulle ne cesse encore de célébrer une vision ambitieuse de la *« France »*, *« qui ne peut être la France, sans la grandeur »* (*Mémoires*) et sans l'indépendance : *« Il y a maintenant une politique de la France et elle se fait à Paris »* (allocution télévisée du 27 avril 1965) ; une vision de *« l'avenir »* nourrie de réalisme, qui justifie sa politique à l'égard de l'empire : *« On peut regretter la douceur des lampes à huile, la splendeur de la marine à voile, le charme du temps des équipages. Mais quoi ? Il n'y a pas de politique qui vaille en dehors des réalités. »* Qu'il s'adresse à son *« cher et vieux pays »* dans ses allocutions télévisées ou qu'il sillonne la province *« si chère à [son] cœur »*, en livrant à l'opinion ses formules marquetées, jamais lancées au hasard, de Gaulle n'en finit pas d'exprimer sans relâche la *« certaine idée »* qu'il se faisait de la France.

Pascale Robert-Diard

★ ***De Gaulle parle*** **(1958-1962 et 1962-1966), d'André Passeron, Plon puis Fayard. *De Gaulle 1958-1969*, d'André Passeron. Bordas, 1970. *De Gaulle, pensées, répliques et anecdotes*, de Marcel Jullian. Ed. Le Cherche-Midi, 1994. *De Gaulle a dit*, textes choisis par l'Institut Charles-de-Gaulle. Presses Pocket, 1989. *Le Vocabulaire du général de Gaulle*, de Jean-Marie Cotteret et René Moreau. Armand Colin-FNSP, 1969.**





PHOTO GASTON BERGERET

Le tableau de Roger Chapelain-Midy représentant le général de Gaulle est toujours accroché à l'Elysée.

Stanley Hoffmann : « Une lutte incessante contre la médiocrité »

Professeur de civilisation française à l'université Harvard, Stanley Hoffmann est l'un des meilleurs spécialistes mondiaux de sciences politiques. Né à Vienne (Autriche) en 1929, il a fait ses études en France avant d'acquérir en 1947 la nationalité française. Il s'est ensuite établi aux Etats-Unis, où il a dirigé, de 1969 à 1995, le Centre d'études européennes de Harvard. Il est devenu citoyen américain en 1960. Coauteur de plusieurs ouvrages collectifs, il a publié *Gulliver empêtré* (1971), *Essais sur la France* (1974), *Le Dilemme américain* (1982) et *Une morale pour les monstres froids* (1982). Il est l'auteur d'un essai biographique dont la version française a été publiée dans la revue *Commentaire* (n° 70 et 71).

« Vingt-cinq ans après la mort du général de Gaulle, comment définiriez-vous son rôle dans l'Histoire du XX[e] siècle ? Avec le recul, estimez-vous que la France lui donne une place excessive, masquant ou oubliant le rôle des alliés dans la victoire de 1945 ?

– Vingt-cinq ans après la mort du Général, son rôle dans l'Histoire du XX[e] siècle me semble toujours aussi important. D'abord à cause de ce qu'il a accompli. Il a rendu à la France battue et occupée un rang et une place parmi les vainqueurs de 1945, il a su unifier, malgré tous les obstacles, la Résistance, assurer, après la Libération, le retour à la légalité et promouvoir les réformes nécessaires. La décolonisation d'après 1958, sans guerre civile, une Constitution qui établit une sorte de synthèse des différentes traditions politiques françaises, la réconciliation solennelle avec l'Allemagne, l'amorce de la décentralisation universitaire et territoriale, une politique systématique de décentralisation économique – tout cela figure dans la liste de ses travaux d'Hercule.

» Mais son rôle est important aussi à cause de tout ce que de Gaulle symbolise : la volonté courageuse et lucide du refus de la défaite, la restauration de l'honneur perdu, l'intelligence clairvoyante et souvent prophétique qui, même lorsque son action n'aboutissait pas de son vivant, lui a assuré une place de choix parmi les grands hommes d'Etat – je pense à sa vision d'une Europe (et d'une Allemagne) réunifiée, à ses prises de position si controversées sur le rôle du dollar, la guerre américaine au Vietnam, le Moyen-Orient et même le Québec. C'est pourquoi je ne crois pas que la France lui donne une place excessive. Certes, il ne faut pas oublier que la libération du pays a été due aux alliés de la France, mais c'est grâce à de Gaulle, aux Français libres et à la Résistance que la France a pu prendre une part considérable à sa libération et n'a pas été traitée comme un territoire libéré par d'autres.

– Vous avez travaillé sur Vichy et sur la France des années 30 et 40. Que représentent pour vous le gaullisme et le pétainisme ? Approuvez-vous le geste de Jacques Chirac qui, à la différence de François Mitterrand, a reconnu les *« fautes commises par l'Etat »* dans la déportation des juifs de France ?

– La France des années 30, malgré un bouillonnement intellectuel, littéraire et artistique remarquable, était une France en déclin – déchirée politiquement, moralement abattue par la saignée de 1914-1918, incapable de définir une ligne de conduite adéquate tant pour surmonter la crise économique que pour faire face à Hitler, pauvre d'enfants et secouée par les conflits de classes. Vichy et le pétainisme furent à la fois un accident – ce fut tout ce qui resta quand la III[e] République passa la main et s'abolit – et la conséquence de cette marche à la décadence. Le pétainisme fut le triomphe de tout ce qui, dans la vie politique et la société françaises depuis la Révolution, représentait la réaction, l'autoritarisme, le refus de la démocratie, l'exclusion ; et, pour aggraver les choses, tout ce vaste programme de régression et de répression prit pour point de départ l'acceptation de la défaite et l'accommodement avec le vainqueur, c'est-à-dire le nazisme. Le gaullisme, ce fut, et cela reste, le rejet de tout cela ; ce fut, et cela reste, un nationalisme, mais il se définit par la volonté d'indépendance et la fierté de jouer un grand rôle, non par le chauvinisme ou les exclusions maurrassiennes (ou lepénistes).

» De Gaulle, pour rendre à la France sa confiance en elle-même, si faible encore en 1944 et même en 1958, a assuré que Vichy – ayant accepté la défaite – était par là même illégitime : un régime nul et non avenu. Dans cette perspective, les crimes de Vichy n'étaient pas ceux de la France, et la République n'avait pas à les reconnaître ni à demander pardon. Je comprends parfaitement l'attachement de bien des Résistants à cette thèse. Mais nous sommes en 1995 et, de plus, le maintien de la thèse gaullienne a été, en quelque sorte, contaminé ou flétri par la trouble ambiguïté de François Mitterrand, dont le refus de reconnaître solennellement la responsabilité des fonctionnaires français au service de Vichy semblait, après la sortie du livre de Pierre Péan, relever moins du refus des Français libres et des Résistants de considérer que Vichy avait été une image de la France que de son propre pétainisme de 1941-1943 et de ses positions politiques d'avant-guerre. C'est pourquoi j'ai trouvé juste et courageuse la déclaration de Jacques Chirac le 16 juillet 1995 sur cette France du 16 juillet 1942 qui, *« manquant à sa parole (...) livrait ses protégés à leurs bourreaux »*.

– Enfant, vous avez vécu en France l'exode de 1940. Quelle a été alors, et par la suite, votre relation personnelle au gaullisme ?

– J'avais onze ans en 1940, et j'avais fui Paris à la veille de l'arrivée des Allemands. Après l'exode, je suis retourné à Nice, où j'avais passé mes premières années. Venu d'Autriche quand j'avais quelques mois, juif si l'on acceptait la définition raciste des nazis et de Vichy mais passionnément *« assimilé »*, déjà, grâce au lycée, j'ai été un *« gaulliste »* immédiat : c'était l'exigence de ma raison et de mon sentiment. J'ai par la suite passé, dans mes rapports avec le gaullisme, par des hauts et des bas. Je n'ai pas apprécié le RPF, pour toutes sortes de raisons, mais j'ai ragé contre les faiblesses de la IV[e] République qui me paraissaient humilier la France et les Français. J'ai été mendésiste et regretté que Pierre Mendès France ne pût accepter les institutions de la V[e] République. Le retour du général m'a paru providentiel et j'ai profondément admiré son machiavélisme de mai 1958 au service de la légalité et de la continuité républicaines. Et si j'ai pu, de temps en temps, regretter telle formule du général, ou telle insuffisance dans le domaine des réformes nécessaires, ou telle tendance à une sorte de superbe étatiste, mon admiration pour le personnage, le style, l'incroyable autorité, la capacité de décision, la lucidité à long terme, l'ampleur de vues du général n'a jamais faibli. J'ai ressenti sa mort comme un deuil personnel.

– Le gaullisme existe-t-il encore sans de Gaulle ? Son nationalisme, sa méfiance à l'égard de l'Europe, sa conception autoritaire du pouvoir n'apparaissent-ils pas un peu archaïques dans le monde d'aujourd'hui ?

– Je crois que le gaullisme peut exister sans de Gaulle. De Gaulle était un pragmatique, qui détestait les positions figées et agissait selon les circonstances, d'où à la fois l'absence d'un programme gaulliste défini une fois pour toutes et la possibilité, à chaque moment, de chercher à déterminer ce qu'inspire l'essence du gaullisme, c'est-à-dire une volonté de grandeur qui est à la fois grandeur d'âme et grandeur d'action : civisme, modernisation, présence dans les affaires du monde, lutte incessante contre tout ce qui pousse à la médiocrité, à la dépendance, à la division, au déclin. Bien sûr, à chaque moment, il peut y avoir des doutes et des désaccords sur ce que cette attitude commande dans la conjoncture. Mais elle peut rester une inspiration, à condition de se rappeler que le gaullisme est aussi un réalisme et qu'il n'y a *« de politique qu'à partir des réalités »*.

– Que pensez-vous de l'intérêt que manifestent plusieurs intellectuels plutôt classés à gauche – André Glucksmann, Régis Debray – pour les idées du général de Gaulle ? Et de la façon dont François Mitterrand, devenu « gaullien », sinon « gaulliste », a su endosser les habits du général ?

– Que des intellectuels plutôt classés à gauche, comme Glucksmann et Debray, manifestent une sorte de nostalgie n'a rien d'étonnant, dans la mesure où, en politique extérieure surtout, mais souvent à l'intérieur, le général a défié les puissances établies et les intérêts, refusé d'accepter le *statu quo* et tué pas mal de vaches sacrées. Cet homme épris d'ordre et d'autorité était aussi un champion de l'irrévérence et du non-conformisme. Quant à Mitterrand, s'il s'est, comme il l'a dit, *« accommodé »* des institutions de la V[e] République et les a rendues encore plus monarchiques, en laissant moins d'autonomie à ses ministres, et s'il a gardé des pans importants de la diplomatie gaullienne (comme la force de dissuasion), il me paraîtrait faux de le présenter comme un continuateur du général – sa carrière politique en fait plutôt un « anti-de Gaulle » permanent, et je pense qu'après la chute de l'empire soviétique de Gaulle aurait cherché à exploiter les circonstances de façon beaucoup plus audacieuse et dynamique que Mitterrand – particulièrement à l'égard de l'Europe du Centre et de l'Est, et de la Yougoslavie.

– N'y a-t-il pas, dans une certaine nostalgie du gaullisme, la nostalgie, assez peu démocratique, du « grand homme » qui prend en charge les difficultés d'une population désorientée ?

– Je crois qu'on peut avoir la nostalgie du gaullisme tout en étant démocrate : d'abord parce que, si le gaullisme a toujours été un appel à l'unité, au rassemblement, c'était dans le respect des libertés et dans le cadre d'un civisme républicain. Ensuite, parce que dans la vie des peuples surgissent souvent des drames qui les mettent au bord de l'abîme et que seul un grand homme d'Etat peut les aider à surmonter sans y choir. Je pense au rôle d'Itzhak Rabin ces dernières années, ou au Roosevelt de 1933, au Churchill de 1940. Ce n'est pas être antidémocrate que de conclure, avec Valéry, que l'humanité ne dure que par les moyens, et ne survit que grâce aux extrêmes... »

Propos recueillis par
Thomas Ferenczi

Quatre mots, au Québec...

par Claude Morin

DE GAULLE n'accordait pas d'importance à *« tout ce qui grouille, grenouille, scribouille »*. Heureusement. Si la réaction indignée d'Ottawa et des Anglo-Canadiens à son *« Vive le Québec libre »* était prévisible, celle, allant de la surprise critique au franc désaveu, d'éminents Québécois francophones l'aurait déçu.

Des moteurs fonctionnent à la vapeur, d'autres à l'électricité. Le Canada fédéral a, des générations durant, fonctionné à l'ambiguïté. Québécois, nous vivions dans notre propre monde, le reste du Canada se confinait au sien.

Nous utilisions des mots identiques – confédération, par exemple, ou nation, ou, de nos jours, fédéralisme – dans un sens différent. Et quand nos gouvernements – Ottawa et Québec – s'entendaient sur certaines mesures, anglophones et francophones en comprenaient, à leur façon, les objectifs et supputaient, selon des grilles divergentes, les avantages à en tirer. Naquirent ainsi malentendus, frictions et contradictions, mais rien là, présumait-on sincèrement, n'était de nature à mettre en cause le régime lui-même.

Puis, avec la révolution tranquille des années 60, s'installa un malaise. Se modernisant subitement, le Québec voulut prendre sa place dans le cadre fédéral. Toute sa place. L'effet de surprise aidant, le Québec réalisa, au début, des gains d'ordre administratif qui firent croire à la plupart des francophones, moi compris, qu'il leur suffirait de persister dans leur volonté d'affirmation concrète pour qu'avec le temps le fédéralisme se transforme dans son essence même et s'adapte à eux.

Sauf que, historiquement, le reste du Canada avait, de longue date, conçu et administré ce régime en fonction de ses aspirations et besoins. Il n'éprouvait pas le désir d'en changer les règles, encore moins d'en infléchir les tendances. Le malaise s'aggrava et conduisit le Québec à contester ouvertement des principes et des modes d'organisation qu'Ottawa et les autres provinces tenaient pour absolument fondamentaux. Le ciment apparent de l'ambiguïté coutumière commença à s'effriter dès lors que s'entrechoquèrent les aspirations des uns et des autres, mais, dans les milieux politiques, on continua à la pratiquer. Force de l'habitude ou instinct de conservation artificielle, nous n'étions pas non plus portés à aller au fond des choses. Par son message, de Gaulle nous y plongea.

Quatre mots le 26 juillet 1967, quatre mots dont l'écho s'est répercuté dans l'imaginaire populaire. Sur le coup, ils ont basculé des *establishments* dont bien des membres jugeaient que les problèmes Québec-Canada se résoudraient, voire s'estomperaient, d'autant mieux qu'on éviterait de les poser trop clairement. Prestigieux chef d'Etat étranger, français de surcroît, donc de nationalité a priori suspecte à des yeux anglo-saxons, de Gaulle avait commis l'« impair » de perturber, sans y être invité, les réflexions et les plans de politiciens, sans doute, de bonne volonté, mais pour la plupart plus préoccupés, par réflexe, de gérer les perceptions et le quotidien qu'occupés à imaginer des solutions véritables à des difficultés dont, à vrai dire, tous ne mesuraient pas alors la profondeur des racines ni la permanence. Contrevenant aux usages dits diplomatiques, accélérant l'histoire, le président français avait évoqué tout haut une mutation politique qu'à peine quelques-uns s'étaient mis à envisager. On lui reprocha surtout d'avoir, grâce à sa stature, donné légitimité et impulsion à un idéal partagé alors par une faible minorité indépendantiste qui fut, on le conçoit, ravie de son message.

Les milieux officiels fédéraux lui en voulurent. Outre l'encouragement aux *« séparatistes »*, il faisait surgir une image moins bucolique du fédéralisme canadien que celle que préféraient véhiculer les cercles d'Ottawa, leurs alliés provinciaux et les Anglo-Canadiens. Que ces gens se soient insurgés contre ses propos ne doit évidemment pas surprendre.

Le « Vive le Québec libre ! » du 26 juillet 1967 entraîna les Canadiens dans un débat de fond

De Gaulle, à qui – je peux en témoigner – aucune personnalité politique québécoise n'avait demandé d'intervenir, choisit de son propre chef de mettre carrément en lumière, à la face du monde, le cas du Québec. Il vit en celui-ci non une province canadienne, mais la patrie d'un peuple, et le laissa entendre sans beaucoup ménager les susceptibilités.

Sa prise de position aurait dû, pourrait-on croire, convenir aux défenseurs des droits du Québec face aux démarches centralisatrices d'Ottawa. Non, ces gens de bonne foi que de Gaulle voulait appuyer estimèrent son *« Vive le Québec libre ! »* rempli de potentialités inquiétantes, voire déplacé, en tout cas embarrassant. Je pense d'abord à l'ex-premier ministre libéral du Québec, Jean Lesage, à qui je dois ma carrière dans la fonction publique et qui, pourtant, admirait le président français. Ami du premier ministre fédéral, Pearson, chef d'un parti alors dans l'opposition, il fit immédiatement connaître sa réprobation et accusa presque son successeur d'avoir induit le président français en erreur sur la situation réelle des Québécois.

Ce successeur, Daniel Johnson, qui venait de recevoir de Gaulle si chaleureusement, parut secoué par la tournure des événements et mit plusieurs jours à réagir. Lorsqu'il le fit, ce fut par l'entremise d'un communiqué laborieux, aux mots calibrés, où il disait notamment, comme pour banaliser ce qui s'était produit, que de Gaulle *« reprenait, en des termes qui lui sont propres, des idées maintes fois exprimées par les récents gouvernements du Québec »*.

Plus que circonspect, le maire de Montréal, Jean Drapeau, ne manifesta aucun enthousiasme. René Lévesque, qui, deux ans plus tard, fondera un parti souverainiste et deviendra premier ministre québécois en 1976, n'émit pas de réserve sur le message, mais ne prisa pas outre mesure l'incursion d'un messager de l'extérieur dans les affaires internes du Québec-Canada.

La population francophone du Québec accueillit d'une manière bien plus positive les paroles du président. Non à cause de la caution qu'elles semblaient donner à l'indépendantisme, mais plutôt, je suppose, parce qu'elle soupçonnait que ces paroles indisposeraient le Canada anglais, ce qui ne lui déplaisait pas, et aussi parce qu'elle était fière de les avoir entendues de la bouche d'un personnage aussi illustre.

En revanche, son auteur a pu s'en étonner, elle se montra en désaccord avec l'expression *« Français du Canada »* dont, pour la caractériser, de Gaulle s'était fréquemment servi au cours de son passage chez nous.

Le moment fut capital et personne n'a oublié le fameux *« Vive le Québec libre ! »*, mais on aurait tort d'en déduire qu'il a guidé toute l'évolution ultérieure du Québec. Nous avons une façon particulière, parfois exaspérante, d'avancer...

Peut-être encore plus significatifs sont les mots moins connus que de Gaulle prononça en conférence de presse quatre mois plus tard, le 27 novembre. Il y parla de la nécessité d'*« un changement complet de l'actuelle structure canadienne* [qui] *aboutira forcément, à mon avis, à l'avènement du Québec au rang d'un Etat souverain* (...). Bien entendu, cet Etat du Québec aurait à régler, librement et en égal avec le reste du Canada, les modalités de leur coopération (...) ».

Paroles prémonitoires au lendemain d'un référendum qui, vingt-cinq ans après la disparition du général, a vu l'option souverainiste frôler la victoire et dont le résultat marque à coup sûr la fin, qu'il prévoyait avant tous, du Canada d'hier.

Claude Morin *a été ministre des affaires intergouvernementales du Québec de 1976 à 1982.*

Le Nasser de la France !

par Hossam Issa

« ON doit les nommer des héros en tant qu'ils ont puisé leurs fins et leur vocation non seulement dans le cours des événements tranquille, ordonné, consacré par le système en vigueur, mais à une source dont le contenu est caché et n'est pas encore parvenu à l'existence actuelle dans l'esprit intérieur, encore souterrain, qui frappe contre le monde extérieur et le brise parce qu'il n'est pas l'amande qui convient à ce noyau. » Cette définition du *« héros »* donnée par Hegel dans son *Introduction à la philosophie de l'Histoire* semble être taillée sur mesure pour le général de Gaulle et son rôle dans l'histoire contemporaine de la France et du monde. De même, la définition convient parfaitement à Gamal Abdel Nasser et à son rôle au niveau égyptien, régional et international.

En effet, chacun des deux hommes est entré dans l'histoire de sa nation à un moment de défaite et d'impuissance : l'occupation nazie en France, la défaite de 1948 en Palestine et la poursuite de la déshonorante occupation britannique de l'Egypte. Dans les deux cas, *« le héros »* a refusé la logique des événements, la logique de la défaite. Chacun d'eux a éveillé l'âme de sa nation, l'a libérée de ses liens et de sa peur, afin qu'elle surgisse pour défaire la défaite. Le cri de Nasser en 1952, *« Lève la tête, mon frère »*, est similaire par de nombreux aspects à l'appel historique de de Gaulle au peuple français en 1940 : *« Soldats de France, où que vous soyez, debout ! »*

Le refus permanent du général de Gaulle de se soumettre à la logique de l'ordre international établi après la seconde guerre mondiale à Yalta relève aussi du *« héros »* hégélien. Malgré le retard relatif de la France aux niveaux militaire et économique par rapport aux Etats-Unis et à l'URSS, de Gaulle a fermement refusé la division du monde en zones d'influence entre Washington et Moscou. Ce rejet s'est traduit, positivement, par la vision gaullienne de l'Europe de l'Atlantique à l'Oural et explique son veto à l'entrée de la Grande-Bretagne, qu'il considérait comme le cheval de Troie de l'influence américaine, dans la CEE. Ici aussi, la comparaison s'impose d'elle-même avec le combat de Nasser contre les pactes étrangers dans la région arabe et son refus d'une division du monde arabe en zones d'influences que se disputent les grandes puissances. Ce combat, Nasser l'a livré contre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne (pacte de Bagdad en 1954-1955) et contre l'URSS en 1959 quand Moscou a pris le parti d'Abdel Karim Qassem et des communistes contre les nationalistes irakiens.

En réalité, le gaullisme était un mouvement opposé au système hégémonique américain dominant politiquement, militairement et économiquement l'Occident. Il en allait de même avec les mouvements de libération nationale du tiers-monde, dont le nassérisme faisait partie. Il n'est donc pas étonnant que beaucoup de ces mouvements aient trouvé dans le gaullisme, et surtout dans le général de Gaulle, un allié objectif en dépit des différences idéologiques. Cela s'est passé pour le mouvement de libération vietnamien et surtout cambodgien. Les événements qui ont suivi ont prouvé la justesse de vue de de Gaulle et sa compréhension profonde de la nature du problème et de la manière de le résoudre. Cela a aussi eu lieu, après une courte période d'incompréhension mutuelle, avec le nassérisme. La position du général de Gaulle sur la guerre de 1967 est la meilleure preuve de son changement d'attitude à l'égard des mouvements de libération nationale dans le monde arabe, en général, et du nassérisme, en particulier.

Ils ont refusé les hégémonies, la logique des événements. Chacun d'eux a éveillé l'âme de sa nation, l'a libérée de ses liens et de sa peur

De Gaulle était aussi hégélien dans sa manière de voir l'Histoire et de concevoir la politique. On ne peut donc qu'être d'accord avec Edgar Faure quand il répondait à Louis Althusser, qui niait l'existence d'un homme politique hégélien, que de Gaulle était l'exception à cette règle. Les événements ont donné raison à Edgar Faure. En effet, de Gaulle a toujours estimé que la division du monde en général, et de l'Europe en particulier, en deux camps différents idéologiquement et économiquement, n'était que passagère. Le monde, chez de Gaulle, n'était pas constitué conformément à des concepts économique ou politiques, mais en vertu de réalités linguistiques, culturelles et historiques. On peut, à partir de là, comprendre pourquoi de Gaulle parlait toujours de l'empire russe et non de l'Union soviétique. Il savait que l'URSS deviendrait inéluctablement une Russie sans empire. Qui peut aujourd'hui nier que l'Histoire était du côté de de Gaulle ?

Son *« Vive le Québec libre »*, qui a soulevé tellement de vagues, relève de la même logique. Les récents événements rappellent, si besoin était, que le Québec est effectivement une réalité nationale et culturelle indéniable. De là aussi partait la vision gaullienne de l'Europe avec la France en son cœur ainsi que son attachement au concept de la souveraineté nationale sur les leviers de décision, notamment pour les questions de sécurité, et son refus de laisser la sécurité de la France et de l'Europe entre les mains des Etats-Unis par le biais de l'OTAN. Il était donc normal que de Gaulle comprenne les motivations et les objectifs des mouvements de libération arabe inspirés par Nasser. Ce dernier cherchait lui aussi à restaurer la souveraineté nationale sur le monde arabe. D'ailleurs, si l'on lit avec attention la lettre de de Gaulle à la famille de Nasser au lendemain de la mort du dirigeant égyptien, on découvre, sans difficultés, la grande estime qu'il avait pour lui.

Le 28 septembre 1970, Nasser mourait. Quarante jours plus tard, c'était au tour du général de Gaulle. Les deux hommes sont partis avant de se rencontrer sur la terre d'Egypte où les Egyptiens attendaient la visite du général pour exprimer au héros leur admiration et leur estime. Car de Gaulle était et reste pour les Egyptiens un symbole de dignité nationale et de capacité à lutter contre les hégémonies. Mais les Egyptiens voulaient, avant tout, rencontrer de Gaulle afin de lui exprimer leur gratitude pour son attitude courageuse à l'égard de l'agression israélienne de 1967.

Si de Gaulle est parti, l'affection et la nostalgie pour le gaullisme, qui est l'équivalent français du nassérisme, demeurent vivaces en Egypte. Dans la soirée du dimanche 7 mai 1995, des intellectuels égyptiens appartenant à diverses tendances nationalistes s'étaient réunis autour de la télévision dans l'attente de la diffusion du résultat de l'élection présidentielle française. Une discussion s'engagea pour savoir quel était le meilleur candidat pour les intérêts arabes et égyptiens. Certains estimaient que le candidat socialiste était le meilleur car il poursuivrait la politique de Mitterrand, tandis que la majorité pensaient que Chirac, le gaulliste, serait plus indépendant à l'égard des Etats-Unis, ce dont avait besoin l'Egypte aujourd'hui. La discussion s'arrêta quand la silhouette du vainqueur commença à se dessiner. Quand la photo de Chirac apparut, tous les participants, sans exception, applaudirent. En réalité, tout le monde applaudissait le général de Gaulle.

Hossam Issa *est professeur de droit à l'université d'Aïn Chams, au Caire.*

Un héritage industriel méconnu

par Ladislas Poniatowski

LORSQU'EST évoqué l'héritage du général de Gaulle, les mêmes mots viennent spontanément à l'esprit : *« appel du 18 juin »*, *« institutions »*, *« Ve République »*, *« décolonisation »*, *« indépendance nationale »*. Rares sont nos contemporains qui se remémorent l'action économique du général. Même la mise en place du *« nouveau franc »* revient rarement aujourd'hui dans leurs propos. Que l'action accomplie à partir de 1958 afin de moderniser notre appareil industriel soit reléguée dans des zones oubliées de notre mémoire collective n'a, dans ces conditions, rien de surprenant. Vingt-cinq ans après sa mort, l'Histoire persiste à se montrer injuste sur ce point et l'œuvre du général de Gaulle continue à être desservie par une phrase apocryphe assimilant l'économie à l'intendance.

Pourtant les écrits et l'action du général de Gaulle contredisent cette vision quelque peu caricaturale des choses. N'affirme-t-il pas dans les *Mémoires d'espoir* que, *« à la tête de la France, dans le calme ou dans l'ouragan, les problèmes économiques et sociaux ne cesseront jamais d'être au premier plan de mon activité comme de mes soucis. J'y consacrerai une bonne moitié de mon travail, de mes audiences, de mes visites, de mes discours »* ?

Aujourd'hui, avec le recul d'un quart de siècle, on ne peut que constater que les grandes lignes de notre paysage industriel ont été largement esquissées lors du retour aux affaires du général de Gaulle. L'indépendance nationale prônée par le fondateur de la Ve République n'était pas uniquement réservée aux domaines diplomatique et stratégique ; elle a également trouvé dans le secteur de l'industrie et de l'énergie un champ d'application d'autant plus fécond qu'il était soutenu par une croissance économique forte. Entre 1959 et 1970, celle-ci s'est en effet maintenue entre 5,5 % et 6 % et a été alimentée par une consommation de masse permettant aux Français de combler une grande partie de leur retard en matière d'équipement.

Dès le IVe Plan (1962-1965), la modernisation de l'économie est au centre des préoccupations des pouvoirs publics et est présentée comme un indispensable corollaire de la politique gaullienne d'indépendance nationale. Le temps de la reconstruction du pays est révolu, la priorité est désormais la compétitivité de notre industrie. Pour y parvenir, le général de Gaulle va développer une politique industrielle dont les effets sont encore sensibles en cette fin de XXe siècle. Celle-ci s'articule autour de plusieurs axes : redéfinition de la politique énergétique, modernisation et concentration des entreprises, soutien à la recherche industrielle.

En juin 1960, le plan Jeanneney constitue le premier signal de repli dans le secteur charbonnier. C'est également sous la présidence du général de Gaulle que la France réoriente sa politique pétrolière. La naissance de la société nationale Elf-Erap en 1965 a servi à contrebalancer la puissance de la Compagnie française des pétroles et a permis de développer une politique de contrôle et de diversification de notre approvisionnement en hydrocarbures.

Enfin, le général de Gaulle a su tirer parti du programme de recherche nucléaire lancé par la IVe République. Il fut un des premiers à comprendre que le nucléaire civil pourrait être, autant que le militaire, l'instrument de notre indépendance. Applications militaires et civiles poursuivent ainsi un même but.

La période 1958-1969 va également être le théâtre d'un formidable mouvement de concentration de nos capacités de production. Jusqu'à la fin des années 50, le capitalisme français se caractérise par la structure encore largement familiale du capital de nombreuses entreprises (Michelin, de Wendel, Peugeot, Prouvost, etc). Pis, nombre d'entre elles demeurent attachées à un statut juridique – société en nom personnel, société en commandite – les *« protégeant »* de toute ingérence financière extérieure et empêchant ainsi la constitution de groupes industriels de taille internationale.

Les pouvoirs publics vont, entre 1965 et 1967, adopter plusieurs textes facilitant les fusions d'entreprises et aménageant en particulier la fiscalité de ce type d'opérations. Grâce à ces dispositions, le nombre moyen annuel de fusions, qui était de 32 pendant la période 1950-1958, va passer à 74 entre 1959 et 1965 pour culminer à 136 dans les années 1966-1972.

Parmi les secteurs touchés par ce mouvement, se trouve ainsi la sidérurgie. La montée en puissance d'Usinor date de 1966 avec l'absorption de Vallourec, Lorraine-Escaut et Saulnes-Uckange ; la fusion De Wendel-Sidelor date de 1967 et Creusot-Loire est créé en 1969.

C'est l'époque également où, dans l'électronique, Thomson assoit son emprise en reprenant Brandt en 1966 et CSF un an plus tard. C'est aussi dans les dernières années de présidence du général de Gaulle que nos actuels géants de la chimie, de l'aluminium et du verre commencent à prendre leur configuration actuelle.

Cette incitation au regroupement se double de soutiens plus directs accordés à la recherche-développement et aux secteurs de pointe. Dans les dix premières années de présidence du général de Gaulle, les dépenses de recherche-développement ont crû de façon régulière, représentant 0,7 % du produit national brut en 1958 avant d'atteindre 2,5 % en 1968. Dans le même temps, le nombre de chercheurs a pratiquement doublé. Mais cet effort n'a pas été uniforme.

Le général de Gaulle, habité en permanence par la nécessité de défendre notre indépendance nationale, a privilégié des domaines dans lesquels il importait de ne pas laisser le champ libre à nos concurrents américains, voire japonais. De surcroît, parmi les secteurs *« ciblés »*, toutes les actions n'ont pas eu le résultat escompté. Tel le « plan calcul » de 1967 qui permettait de fédérer les intelligences avec la création de la CII regroupant les participations de Schneider, Thomson et de la CGE et qui peut être considérée comme le premier avatar de la trop illustre *« filière électronique française »*. Mais, au départ, ce plan répondait directement à un refus américain de livrer à notre pays un ordinateur nécessaire au développement de sa force de frappe.

Dans le secteur de la construction aéronautique, à l'échec purement commercial du Concorde, dont la construction fut décidée dès 1962, répond le succès d'Airbus, dont le programme fut lancé en 1967. Quant à la Caravelle, dont l'image est souvent associée à celle des *« années de Gaulle »*, sa mise en service en 1959 marque l'aboutissement d'un programme initié plusieurs années auparavant.

Le général de Gaulle en recueillit les fruits mais fut en même temps durablement impressionné par l'impact que pouvait avoir pour un pays le succès d'un produit de haute technologie. Concorde et Airbus n'auraient peut-être pas été promus avec la même énergie sans le succès préalable du moyen-courrier de 1959. Enfin, comment ne pas signaler que 1959 est également la première année de fabrication en série du Mirage IV et l'année de la création du Centre national d'études spatiales.

De Gaulle et l'industrie, ce n'est pas seulement une suite de clichés montrant le général sur le stand de la régie Renault le jour de l'inauguration du Salon de l'auto ou le présentant visitant les installations du CEA équipé d'une combinaison de protection. Pour le général de Gaulle, l'industrie était un vecteur essentiel de sa politique, permettant à la fois d'affirmer l'indépendance de notre pays et de servir de vitrine au génie français.

Ladislas Poniatowski *est député (UDF) de l'Eure.*

Le Monde des LIVRES
VENDREDI 10 NOVEMBRE 1995

Shakespeare en direct

En version originale, le dramaturge retrouve l'audace, la crudité, la vérité qui en font le premier héritier des tragiques grecs et le prophète de l'émotion moderne

WILLIAM SHAKESPEARE
Tragédies
Edition bilingue établie sous la direction de Michel Grivelet et Gilles Monsarrat. Laffont, coll. « Bouquins », deux volumes, 1 110 p. et 1 170 p., 159 F chacun.

Il faut lire Shakespeare dans sa langue, l'anglais courant n'en étant qu'une ombre endormie. Les traductions, elles, comme pour tous les textes qui vivent à la source même du verbe, font ce qu'elles peuvent, et vieillissent vite comme pour mieux assurer la jeunesse perpétuelle de l'original. Une bonne édition française de ce monument ne peut donc être que bilingue. La voici, enfin.

Aucun hasard dans le fait que les tentatives les plus audacieuses du *XXe siècle* se ressourcent très loin du *XIXe* : Homère, la Bible, Dante, Shakespeare, ont soudain retrouvé l'énergie qui n'a jamais cessé d'être la leur. Deux noms, simplement : Joyce, Faulkner. Malheur au naturalisme, au réalisme, au psychologisme antérieurs ; malheur au moralisme contraint, au puritanisme, au familialisme moisi. La grande métaphysique, soudain, est de retour, faisant honte aussi bien à la prédication religieuse qu'au conformisme positiviste. Les seules, les vraies questions ? La naissance, la mort, la vérité, la folie, le beau, le laid, le crime.

Shakespeare est le premier, depuis les Grecs, à rassembler autant de corps pour les basculer dans le néant. La scène, la salle, le monde ne font qu'un. Le spectateur tremble, il sait qu'il n'est qu'une apparition, un rêve. Il est coupable, il mérite l'engloutissement. Ce n'est pas Dieu qui le juge, mais le langage lui-même. Shakespeare auteur du passé ? Mais non, c'est bien aujourd'hui qu'a lieu la tragédie des assassinats, du terrorisme, des envoûtements, des suicides. D'où vient cette sorcellerie endémique de l'humanité ? Toujours du même chaudron dont il faut oser soulever le couvercle. Le rideau s'écarte. Les esprits de l'air empoisonné chantent : « *Fair is foul, and foul is fair.* » Le beau est laid, le laid est beau. Le vrai est faux, le faux est vrai. « *Allons faire le tour du monde dans la brume et l'air immonde.* » Que fait le mal, à chaque instant ? « *Une œuvre qui n'a pas de nom.* » Shakespeare est cette voix multiple qui a donné un nom au sans-nom.

> *« Fair is foul, and foul is fair »*

Tout le monde croit connaître *Othello, Hamlet, Macbeth, Le Roi Lear.* Les spectateurs ou les lecteurs arrivent, ils sont sûrs d'eux, ils savent de quoi il s'agit. Les freudiens ou les lacaniens de service sont déjà prêts à pérorer, à l'entracte, pour ceux qui auraient besoin qu'on leur atténue le choc de l'événement. Taisons-nous, écoutons les acteurs, à commencer par le plus grand d'entre eux qui joue le rôle du Spectre : l'auteur lui-même. Ah, il ne parle pas en alexandrins, il n'en a pas le temps, et la prose, sauf si elle est endiablée, n'est pas non plus son régime. Il y a urgence à révéler, agir, accomplir, méditer. Il vient nous apprendre, ce spectre, comme dans une hallucination réglée, que tout ce que nous voyons et entendons d'habitude n'est que falsification, hypocrisie, faux-semblants rongés par une intention destructrice.

L'être humain participe de toutes ses forces à une implacable escroquerie. La passion du pouvoir domine les calculs. La fin justifie les moyens. La servilité est générale, il y a quelque chose de pourri dans l'Etat, les habitations privées et les lits. Le Diable mène la danse : le sang innocent crie, et nous nous bouchons les oreilles pour ne pas l'entendre. Nous avons sans doute mangé, comme dit Macbeth, « *la folle racine qui tient la raison prisonnière* ». Lady Macbeth, elle, en demandant aux esprits infernaux et nocturnes de la rendre *unsex*, donne une des définitions radicales de la mécanique meurtrière. L'*unsexualité* est une des fonctions démoniaques de base (et elle peut se nourrir, bien entendu, de toutes les sexualités). Par elle, on devient le fonctionnaire d'une trahison constante, maniaque. Iago, dans *Othello*, n'hésite pas à décliner cette identité antihumaine et antidivine : « *I am not what I am* » (Je ne suis pas qui je suis).

André Gide avait bien raison de se méfier : « *Shakespeare*, écrit-il *se soucie fort peu de cette logique, sans le soutien de laquelle trébuchent nos esprits latins. Les images, chez lui, se chevauchent et se culbutent ; devant leur surabondance, le malheureux traducteur reste pantois.* » Et encore (en plus comique) : « *Je ne pense pas que Shakespeare puisse avoir, en tant qu'auteur de classe, les mêmes extraordinaires vertus que présentent nos auteurs classiques (...). Avec Shakespeare, l'enfant peut se passionner, se sentir le cœur tout gonflé d'émotions sublimes ; il n'apprendra ni à bien raisonner ni à correctement écrire.* »

Gide, on le sait, a traduit *Hamlet*. A un moment donné, Hamlet dit : « *About my brain* ». Ce qui doit être traduit par « *A l'œuvre, mon cerveau* », Gide, lui, entend : « *A moi, ma raison !* », et ce n'est pas du tout la même chose. Hamlet : « *Now, I am alone* ». Gide : « *Et me voici tout seul !* ». Mais non, Hamlet dit simplement : « *Maintenant, je suis seul.* » Il ne s'exclame pas, il parle directement, et parfois, c'est important, de façon obscène. Quand il demande à Ophélie s'il peut mettre sa tête sur ses genoux, pendant la représentation des comédiens qui doit démasquer son oncle, il ajoute : « *Do you think I meant country matters ?* » C'est ici un des nombreux jeux de mots de cet art tourbillonnant : il faut entendre le mot *cunt* (con) dans « *country matters* ». Gide : « *Me prêtez-vous des manières de rustre ?* » Yves Bonnefoy : « *des choses vilaines ?* ». La version d'aujourd'hui : « *Pensez-vous que j'ai la bagatelle en tête ?* ». Il y a eu aussi : « *Vous pensiez que je parlais d'explorer le riant bocage ?* » Allons, messieurs, courage : *cunt*, c'est *cunt* : un con est un con.

Hamlet à Ophélie : « *Je pourrais expliquer ce qui se passe entre vous et votre amoureux si je voyais se trémousser les marionnettes.* » « *Vous êtes dur* », lui répond Ophélie. Hamlet, alors, feint de comprendre qu'elle lui dit qu'il bande et répond : « *Cela vous coûterait un grognement de me rendre mou.* » On ne s'étonnera pas outre mesure que Gide évite « *marionnettes* » et parle de « *simagrées* », ni qu'il fasse dire à Ophélie : « *Votre esprit est bien incisif* ». Je donne ces exemples pour faire sentir le recouvrement puritain dont Shakespeare est l'objet la plupart du temps. « *Tout cela est fort compliqué* », nous dit la note de « la Pléiade » à propos de ce passage. Vraiment ?

Eprouver Shakespeare en direct, c'est donner aux mots, aux accents, aux chantonnements internes, aux brusques envolées lyriques, à la pensée risquée comme une épée, une force qui est celle du monde lorsqu'il sort de ses gonds, lorsqu'il se *disjoint*. Tonnerre, pluie, éclairs, maléfices, fantômes, ébranlement de la nature, secrets honteux découverts, cadavres venant trouer l'horizon, mise à jour des « *culpabilités murées* ». Le français académique craint la répétition : au lieu de « *too too solid flesh* », il traduira donc instinctivement par « *chair massive* », sans indiquer l'effort pour se libérer de cette « *trop trop solide chair* » dont Hamlet voudrait qu'elle puisse fondre, se dissoudre, se résoudre en rosée. Si Othello s'écrie : « *O fool, fool, fool !* », il est pour le moins curieux de le faire s'exclamer : « *Ô triple buse !* »

Shakespeare attaque frontalement la fausse perception, les illusions de la crédulité et des usages, il a une tête de mort à la main. Celle d'un politicien « *qui se croyait de taille à circonvenir Dieu* » ? Peut-être. A moins que ce soit celle d'un courtisan, toujours prêt à répéter ce que dit son maître. Mais n'est-ce pas plutôt celle d'un juge ou d'un homme d'affaires confit dans ses spéculations ? Qu'est-ce que la vie d'un homme sur cette grande scène de fous ? « *Elle ne laisse même pas compter jusqu'à deux* », traduit Gide. Mais Shakespeare : « *Un homme ne vit que le temps de dire « un ».* » Etre ou ne pas être ? Telle est bien la question, et si nous étions sûrs que la mort est un sommeil tranquille, nous répondrions mieux à l'appel de la liberté.

Philippe Sollers

Lire la suite page IV


KOBAL COLLECTION

Laurence Olivier en Hamlet : donner aux mots la force d'un monde qui se disjoint

Gilles Deleuze et l'invention de l'avenir

Hommages au philosophe disparu

Après la mort du philosophe, qui s'est suicidé samedi 3 novembre (*Le Monde* du 7 novembre), nous publions, en hommage à l'homme et à sa pensée, un ensemble d'articles. Frédéric Gros, jeune philosophe, explique ici ce que Deleuze représente pour sa génération, qui n'a pas vécu les années 60. Pages X et XI, nos collaborateurs Philippe Dagen et Jean-Michel Frodon rappellent l'apport du philosophe à l'analyse de la peinture et du cinéma. Jean-François Lyotard et Alain Badiou, collègues, contemporains et complices de Deleuze, esquissent une silhouette de sa pensée, en rappelant, comme l'historien Paul Veyne, qu'il fut un ami parfait. L'écho de son œuvre étant devenu mondial, Kuniichi Uno et Lawrence D. Kritzman précisent comment on lit aujourd'hui Deleuze repectivement au Japon et aux Etats-Unis.

Gilles Deleuze s'est donné la mort dans la nuit de samedi à dimanche. Le même courage avec lequel il a, des années durant, accepté ses souffrances, il l'a employé, cette fois, à y mettre fin. La douleur de sa disparition intimide. On voudrait retenir encore un peu le temps, n'avoir pas si tôt à se demander ce qu'il nous laisse à penser. On voudrait rêver encore un peu d'un Marx lu par Deleuze, ou d'un livre sur les ensembles. On voudrait qu'il pense encore *pour nous*. Et c'est à peine s'il abandonne aujourd'hui à nos cerveaux maladroits la tâche indéfinie de méditer son œuvre, la tâche de penser à partir d'elle et sans lui. Ses écrits nous surplombent encore, comme le secret d'une mort choisie. On sait, ou on apprendra, qu'ils fourmillent de mots étranges semblant parfois sortis d'une boîte à malice : corps sans organes, machines désirantes, flux de désir, etc. Ces notions-farces, ces concepts-pieds-de-nez sont enchâssés dans une prose parfois truculente, souvent ardue et complexe, mais toujours d'une impeccable probité. C'est déjà cela, Deleuze : l'ironie glacée et la frénétique rigueur. Parce que la philosophie est un jeu, certes, mais un jeu difficile.

Deleuze n'avançait pas masqué ; il n'avait pas honte d'être métaphysicien. On étonnera peut-être, mais il trouvait même dans la lecture des plus grandes philosophies des occasions multipliées de joie et de rire. Spinoza, Nietzsche, Bergson, Hume, Kant, Leibniz et, plus près de nous, Foucault, Deleuze nous les a donnés à lire comme personne. Les systèmes philosophiques deviennent des récits piégés, avec des trappes et des fausses portes, des labyrinthes fléchés dont l'ordonnancement splendide semble trahir, plus qu'une quête souffreteuse de la vérité, la jubilation d'un esprit architecte. Mais on donnerait vite ainsi l'impression d'une pensée qui transforme en gadgets tout ce qu'elle touche et s'attache simplement à donner au fil des concepts la trame d'un roman policier.

En taillant dans le vif de vieux systèmes, Deleuze ne se contentait pas d'opérer des redistributions ou d'introduire, pour l'amusement, des scansions dramatiques surprenantes.

Dans ses grandes lectures de philosophes classiques, dans ses livres écrits avec Félix Guattari, dans tous ses ouvrages sur la peinture, la littérature et le cinéma, Deleuze *cherchait* aussi. Pas des vérités premières ou des significations perdues. Il cherchait à inventer un nouveau plan de pensée. Et peu à peu l'invention se précisait, s'affinait, se corrigeait, se taillait des concepts à sa mesure, et par là délivrait des possibilités éthiques. C'est que la philosophie ne se contente pas de déposer sur la surface du monde des significations pures qui seraient ensuite contrôlées, triées et conservées par les fidèles gardiens du sens, dans ces volumes poussiéreux où l'on va parfois puiser, quand le réel devient vraiment trop opaque.

La philosophie invente des plans de pensée qui ne sont pas étrangers à nos vies et au monde. Elle invente et, par le découpage inédit de ses concepts, elle fait scintiller des choses qui avant elle n'existaient pas. Des réalités se mettent ainsi à clignoter faiblement et à inquiéter nos libertés : la philosophie fait surgir des raisons neuves d'exister, des possibilités de vie et de joies inouïes. Deleuze tentait de penser la joie anonyme de nos vies multipliées.

Cette immanence doit être revendiquée. Car, autant que de nouveaux objets, Deleuze assigne à la philosophie, à la suite de Nietzsche, de nouvelles tâches. La philosophie n'est plus la haute mémoire des significations ultimes qui totalisent l'histoire et tiennent en réserve son unité. Elle n'est plus ce qui possède le secret de nos identités oubliées. Dans l'absence d'origine et la dispersion des temps, elle tire des plans sur le chaos (Deleuze), elle construit des fictions politiques (Foucault) : elle intensifie nos existences.

Frédéric Gros

▶ Enseigne la philosophie à Paris-XII, prépare plusieurs ouvrages sur la pensée de Michel Foucault.

L'ÉDITION

■ ***Belle du Seigneur* en anglais.** Pour la première fois, *Belle du Seigneur*, d'Albert Cohen, est publié en langue anglaise, vingt-sept ans après la parution, chez Gallimard, de ce grand roman vendu en France à un demi-million d'exemplaires (bien que jamais publié en poche) et qui était déjà traduit en plus de quinze langues. C'est l'éditeur Viking, du groupe anglo-américain Penguin, qui le fait enfin paraître, huit ans après avoir acquis les droits en langue anglaise, et au terme de différentes ruptures de contrats avec d'autres éditeurs anglo-saxons, découragés par les difficultés de la traduction.

■ **Renaissance du *Bulletin critique du livre français*.** Après trois ans d'interruption, la parution du *Bulletin critique du livre français* est relancée grâce aux aides conjointes de la direction du livre et de la lecture, du ministère des affaires étrangères et de la Bibliothèque nationale de France. Panorama sélectif de la production éditoriale française à l'intention de l'ensemble des professionnels du livre en France et, surtout, à l'étranger, ce trimestriel, publié par l'Association des amis du BCLF, que dirige Pierre Parbel (et complété par des inserts mensuels), comprend environ 500 comptes rendus rédigés par plus de 300 rédacteurs bénévoles.

■ **Renaudot : dernière sélection.** Cinq titres restent en lice pour le prix Renaudot qui sera attribué le 13 novembre : *Les Braban*, de Patrick Besson (Albin Michel) ; *L'Orgue de Barbarie*, de Bernard Chambaz (Seuil) ; *Un amour d'Ingrid Weber*, d'Yves Michel Ergal (Calmann-Lévy) ; *Demain la veille*, de Jean-Marie Laclavetine (Gallimard) ; *Le Livre des malédictions*, d'Alain Nadaud (Grasset).

■ **Prix littéraires.** Le prix de l'Académie Mallarmé a été décerné à l'écrivain Paul-Louis Rossi pour son œuvre poétique. Le prix Mémoire de la Shoah est allé à Vivette Samuel pour *Sauver les enfants* (Liana Lévi) et à Miriam Rouveyre pour *Les Enfants de Buchenwald* (Julliard).

Et Brive frémit…

La quatorzième Foire du livre de la « cité gaillarde » a brui des retombées de la guerre des prix

C'est entendu : il faudra attendre lundi 13 novembre pour connaître le nom de l'heureux élu du Goncourt 1995. Mais peu s'en est fallu que, rompant avec une tradition solidement établie, les jurés n'annoncent leur lauréat avec une bonne semaine d'avance. Du moins le bruit en a-t-il couru avec insistance lors de l'ouverture de la quatorzième Foire du livre de Brive, qui se tenait du 3 au 5 novembre. Ce n'est un secret pour personne : depuis l'an dernier, les Goncourt sont de mauvaise humeur. Leurs collègues du Femina et du Médicis leur ont fait la mauvaise manière d'avancer la date de remise de leurs prix. Résultat en forme de crime de lèse-majesté : le Goncourt – s'il reste la récompense la plus convoitée – n'est plus le premier à bénéficier de l'effet d'annonce. Les académiciens allaient-ils profiter de l'occasion briviste pour « griller » leurs concurrents ? Ne venaient-ils pas de rencontrer à huis clos, à l'Hôtel Le Quercy, Andreï Makine, l'auteur du *Testament français* (Mercure de France), qui figurait sur leur liste comme sur celles des « perturbateurs » ? Celui-ci avait beau afficher son scepticisme sur ses chances de succès et appeler à la rescousse son éditeur disparu, Simone Gallimard – *« Elle était persuadée que le Goncourt irait à Grasset »* –, le temps d'une journée, Brive frémit, dans l'attente délicieuse d'un éventuel « coup d'Etat »…

Las pour les uns, heureusement pour d'autres, tout rentra dans l'ordre samedi 4 novembre. Dans le cadre somptueux du château de Castel Novel, où séjourna Colette, Hervé Bazin, président de l'académie Goncourt, se contenta d'annoncer la dernière sélection du cru 1995 – restent en piste Franz-Olivier Giesbert, Gilles Lapouge, François-Olivier Rousseau… et Andreï Makine, devenu depuis lauréat du Médicis –, assortie tout de même d'une sèche mise au point, en forme de menace : *« Nous avons décidé à l'unanimité de ne tenir aucun compte désormais, dans le choix de notre lauréat, des prix antérieurement décernés au même ouvrage* [voir *Le Monde* du 7 novembre]. » A bon entendeur, salut…

BD ET JEUNESSE

Hormis les « goncourables », de nombreuses personnalités ont attiré les foules durant ce week-end briviste : Daniel Picouly, avec son livre-phénomène *Le Champ de personne* (Flammarion), prenant le temps de converser avec un public ravi de ses très longues dédicaces (plus de 500 livres vendus) ; Richard Millet (*La Gloire des Pythre*, POL), très sollicité par ses nombreux lecteurs venus partager leur émotion ; Paulo Coelho conversant avec Jean Cormier, le biographe de Che Guevara (Rocher), ou découvrant émerveillé la dernière édition de son *Alchimiste* (Anne Carrière) illustrée par le dessinateur Mœbius… Du côté de la BD et de l'édition jeunesse, de nombreux éditeurs avaient joué le jeu, proposant au public un avant-goût du Salon du Livre de jeunesse, qui se tiendra à Montreuil (Seine-Saint-Denis) du 29 novembre au 4 décembre. La surface de stands qui leur était consacrée a plus que doublé par rapport à l'année dernière ; le vendredi, traditionnellement déclaré « journée jeunes lecteurs », a permis aux scolaires de présenter leurs travaux, et le prix 12/17, créé dans le cadre du jumelage avec le Salon du livre de Montréal, a été attribué à Hubert Mingarelli (*Le Jour de la cavalerie*, Seuil). Enfin, inaugurée par Jean Lacouture et Claude Cherki, PDG du Seuil, l'exposition « Fonds des Editions du Seuil » restera au Théâtre municipal de Brive jusqu'au 26 novembre, à l'occasion du soixantième anniversaire de la maison.

Sur les trois jours de la Foire, près de 100 000 personnes se seront pressées sous la Halle Georges-Brassens. Bernard Martinat, organisateur fidèle, se félicitait d'une progression des ventes de 5 % par rapport à 1994 et de la venue – une première – du ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy. Le travail actif mené pendant quatorze ans aura permis de faire de Brive l'une des premières manifestations littéraires régionales. *« C'est un lieu de rencontre bon enfant, qui désacralise un peu le livre, qui marche bien et est désormais un rituel »*, résumait Claude Durand, PDG des éditions Fayard.

Jean Charbonnel, ancien maire de Brive et artisan du succès de la Foire du livre, manifestait néanmoins quelque inquiétude : *« Je crains que la ville ne se renferme sur cette image gaillarde, que la Foire ne soit confisquée ou ne se régionalise, car ma volonté avait été de faire une manifestation indépendante des pouvoirs et du folklore local, un événement national. »* Mais Bernard Murat, le nouveau maire et député, affichait, lui, sa sérénité : *« Pour moi*, disait-il en faisant sienne une maxime de Jacques Duhamel, qui fut l'un des ministres de la culture de Georges Pompidou, *l'urgence est de continuer avant de pouvoir commencer. La 15e Foire du livre devra être un événement, avec notamment le retour du Prix de la langue de France et la venue des Goncourt dans les centres socio-éducatifs. »* A moins que les Goncourt ne se contentent pas, en 1996, de cette action pédagogique…

S. A.

Vingt ans de livres à l'italienne

Dans son édition du 4 novembre, le quotidien italien *La Stampa* a fêté les vingt ans de son supplément culturel *Tuttolibri*. Début novembre 1975, le premier numéro ouvrait en force sur Moravia qui répondait à la question *« pourquoi j'écris ? »*, dans l'euphorie du cinquième Nobel de littérature italien fraîchement attribué à Eugenio Montale. Vingt ans plus tard, c'est l'heure des bilans provisoires. Celui des éditeurs, sur la défensive, et des intellectuels qui réclament *sans surprise* moins de spectacle et davantage de scrupules critiques et bibliographiques. Quant aux collaborateurs du journal, ils ont désigné les œuvres qui, selon eux, marquent des tournants majeurs de notre époque. A ce jeu Calvino sort grand vainqueur mais en excellente compagnie (Primo Levi bien sûr, Milan Kundera et Salman Rushdie, Chalamov et *Soljenitsyne*, *Thomas* Bernhardt, mais aussi plus surprenant nombre d'historiens français, Furet, Le Goff et Ducellier, et aussi Céline pour *Nord* et Todorov). Ce bilan, auquel se sont également associés des écrivains, offre enfin l'occasion de parcourir le palmarès de deux décennies de succès publics, ce qui permet de mesurer le triomphe incontestable d'Eco et de Garcia Marquez et la suprématie, naguère écrasante même si elle est aujourd'hui contestée, des Editions Mondadori. Un supplément réellement instructif ; ce qui pour un numéro anniversaire n'est pas si banal.

■ **RUSSIE.** La société des amateurs de livres d'Arkhangelsk vient de créer le premier musée littéraire de cette région du Grand Nord, sur la mer Blanche. Une exposition sur l'écrivain Fiodor Abramov (né en 1920) a inauguré le nouveau musée d'Arkhangelsk qui prépare également une édition trilingue d'un recueil de poèmes de l'Autrichien Rainer Maria Rilke (en allemand, en français et en russe).

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Les éditions féministes Virago fondées en 1973 ont été achetées, jeudi 2 novembre, par une filiale de Time Warner, Little Brown. Des tensions avaient surgi au sein du comité éditorial, en particulier entre l'une des fondatrices, Carmen Callil, et la directrice, Ursula Owen, attachée à une vision féministe pure et dure (« Le Monde des livres » du 3 novembre). Mais cette vente est surtout la conséquence des difficultés économiques rencontrées par l'entreprise depuis le début des années 80.

■ **LE BOOKER PRIZE** a été décerné le 7 novembre, au terme de longues délibérations, à la romancière Pat Barker, déjouant les pronostics qui donnaient favori Salman Rushdie pour *The Moor's Last Sigh* (Jonathan Cape). Auteur d'une trilogie sur la première guerre mondiale, Pat Barker est récompensée pour *The Ghost Road* (Viking), roman qui dépeint la vie aux tranchées d'un lieutenant issu de la classe ouvrière. Historienne de formation, Pat Barker atteint à cinquante-deux ans une reconnaissance littéraire que ses difficiles débuts dans l'édition – elle ne put faire paraître son premier roman, *Union Street*, dont on devait tirer ultérieurement un film, *Stanley et Iris*, qu'en 1982 – n'auguraient pas.

■ **ÉTATS-UNIS.** Ted Turner, l'ancien patron de la chaîne de télévision CNN (vendue à Time Warner) et mari de l'actrice Jane Fonda, vient d'acquérir en exclusivité les droits mondiaux de publication du fonds de la Bibliothèque du Vatican. Il a prévu de lancer des séries de reproductions de milliers d'œuvres d'art de la Renaissance, dont la plupart sont très peu connues, tant sous forme de livres que sur CD-ROM. Il commence par une édition limitée d'une Bible de 1 312 pages d'après des manuscrits et des enluminures du XVe siècle, imprimée sur un papier traité pour résister au temps et comportant une trentaine de pages blanches pour que les familles puissent y inscrire les événements marquants selon la tradition (naissances, baptêmes, mariages, décès…). *Cette Bible sera vendue dès cette semaine aux Etats-Unis* pour 395 dollars (environ 2 000 F).

■ **ESPAGNE.** Alfaguara lance *La Biblioteca Cortázar*, une collection destinée à publier en deux ans l'intégralité de l'œuvre de l'écrivain argentin mort à Paris en 1984. Pour ce faire, l'éditeur a acquis les droits auprès d'Aurora Bernárdez, veuve et exécutrice testamentaire de l'auteur du *Libro de Manuel* (*Le Livre de Manuel*, Gallimard). Cette série de vingt-quatre volumes comportera plusieurs inédits dont les deux ouvrages qui viennent de paraître en Espagne et en Amérique latine : *Diario de Andrés Fava* et *Adiós Robinson y otras piezas breves*. *Diario* aurait dû faire partie du roman *El Examén* écrit dans les années 50 mais publié seulement en 1986 ; *Adiós Robinson* est un pamphlet radiophonique conçu comme une fable anticolonialiste mais le recueil regroupe aussi des pièces de théâtre de 1948, 1950 et des années 70. Un autre inédit, *Imagén de John Keats*, sortira en février 1996 ainsi qu'une nouvelle édition de *Rayuela* (*Marelle*, Gallimard).

Retraite yourcenarienne

Dans les Flandres, le parc du Mont-Noir accueillera en résidence des écrivains d'Europe

Dans les Flandres françaises, à la frontière belge, le parc du Mont-Noir, où s'élevait jadis la demeure familiale de Marguerite Yourcenar, qui y passa, enfant, quelques années heureuses, s'ouvre aux écrivains européens. *Trois d'entre eux seront invités dès* l'automne 1996 à séjourner dans ce lieu superbe et symbolique. Trois studios, une bibliothèque et une vaste salle d'expositions et de conférences : un havre pour des auteurs en résidence (sélectionnés par un jury dont la composition n'est pour l'heure pas fixée) qui pourront prendre le temps – de deux à cinq mois – d'y achever une œuvre en cours. Aucun cahier des charges pour les heureux élus, sinon le souci de rencontrer, sur leurs thèmes de prédilection, lycéens et étudiants, le grand public également grâce à des soirées-lectures. L'initiative de cet ambitieux programme revient au conseil général du Nord, à son président Jacques Donnay et à Christian de La Simonne, en charge de la mission culturelle du département, activement assisté par l'association Lettres européennes, dans laquelle Anglais et Belges, notamment, sont fortement représentés.

L'annonce de ce projet déjà évoqué comme une Villa Médicis du Nord s'est très logiquement accompagné de la présentation du *Dictionnaire des auteurs européens* (1), dirigé par Annick Benoit-Dusausoy et Guy Fontaine, qui a nécessité la collaboration de cent vingt-six professeurs, critiques littéraires et écrivains de nationalités multiples – et il faut saluer aussi le travail de traduction. Cet outil pédagogique tout public propose pour quelque quatre cent trente auteurs, choisis à travers tous les lieux et les âges de l'Europe, des repères biographiques sobres et des références bibliographiques claires. L'éclectisme de ce regard panoramique (en vrac à la lettre A : Arnim, Jane Austen, Andersen, Aragon, Anna Akhmatova, mais aussi l'Italien Alfieri, le Portugais de Andrade ou le Bosniaque Ivo Andric) promet des découvertes inattendues qui compenseront les regrets inévitablement suscités par une sélection ignorant, par exemple, Conan Doyle, Machiavel, George Sand ou Saint-Simon.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Hachette-références, coll. « Faire le point », 592 p., 89 F.

★ **Signalons à propos de ce retour d'actualité sur Yourcenar la publication du petit ouvrage de Marie-Christine Moreau *Nouvelles orientales ou l'actualité du mythe (CRDP Midi-Pyrénées, coll. « L'œuvre vive »*, 128 p., 80 F).**

COLLOQUES, BULLETINS ET SOCIÉTÉS

■ **L'OBJET-ROMAN.** L'écrivain espagnol Guillermo Cabrera Infante inaugurera, dans le cadre des « Revues parlées » du Centre Pompidou animées par Marianne Alphant, jeudi 16 novembre à 18 h 30, un cycle de rencontres sur le roman. Le 27 novembre à la même heure, ce sera Daniel Del Guidice qui participera à cette manifestation (Petite salle, 1er sous-sol, entrée libre).

■ **TRADUCTION LITTÉRAIRE.** Les 12es assises de la traduction littéraire se dérouleront à Arles (Bouches-du-Rhône), du 10 au 12 novembre. Les traducteurs allemand, russe, slovaque, britannique, espagnol et néerlandais de Jean Giono seront présents ; des débats seront organisés sur le thème de la traduction de la littérature de jeunesse.

■ **« FLAUBERT, DU CAMP, BOUILHET ET LEURS AMIS… »** Un colloque international sur ce thème sera organisé samedi 18 novembre à Rouen au siège de la société des Amis de Flaubert et de Maupassant (hôtel des Sociétés savantes, 190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen ; inscription à cette adresse).

■ **UNE RENCONTRE AVEC JACQUES ATTALI**, autour de son roman *Il viendra* (Fayard, 1994) sur le thème : « l'époque appelle-t-elle un Messie ? », aura lieu vendredi 1er décembre à l'espace spirituel du couvent de la Tourette (BP 0105, 69591 L'Arbresle Cedex, tél. (16) 74-01-01-03).

■ **ALBERT MEMMI** sera l'invité de l'association Espace à idée et participera à une conférence-débat autour de son livre *Ah ! Quel bonheur* (Arléa), lundi 20 novembre à 20 heures (Hôtel Aïda Opéra, 17, rue du Conservatoire, 75009 Paris, réservation : 45-23-11-11, entrée : 50 F).

■ **« A QUEL JEU JOUEZ-VOUS ? »** Telle sera la question posée aux écrivains – John Bainville, Serge Doubrovsky, Christian Gailly, Lorand Gaspar, Bernard Heidsieck, Emmanuel Hocquard, Alain Jouffroy, Charles Juliet… – invités à Poitiers du 13 au 18 novembre par l'Office du livre en Poitou-Charentes, la faculté des lettres et des langues et la bibliothèque municipale (renseignements et *organisation : Office du livre en* Poitou-Charentes, 2 *bis*, rue du Jardin des Plantes, 86000 Poitiers, tél. (16) 49-88-33-60).

■ **UN COLLOQUE « VISIONS D'ERNST JÜNGER »** aura lieu vendredi 17 novembre au Centre régional des lettres Languedoc-Roussillon (Espace République, 20, rue de la République, 34000 Montpellier, tél. (16) 67-22-81-41) et à la Maison de Heidelberg (4, rue des Trésoriers de la Bourse, 34000 Montpellier, tél. (16) 67-60-48-11).

Conversation tardive avec Scott Fitzgerald

Roger Grenier admire et fréquente l'auteur de « Tendre est la nuit » depuis longtemps. Il confesse très bien celui qui « avait la folie de trop demander à la vie et la sagesse de préférer l'écriture à tout le reste »

TROIS HEURES DU MATIN SCOTT FITZGERALD
de Roger Grenier.
Ed. Gallimard, coll. « L'un et l'autre », 160 p., 110 F.

Quelle est l'heure la pire, la plus calamiteuse ou la moins aimable ? Les avis divergent là-dessus, mais Francis Scott Fitzgerald avait décidé que c'était *« trois heures du matin »*. C'est d'ailleurs le titre qu'a choisi Roger Grenier pour son essai sur l'auteur de *La Fêlure*, lequel attendait sûrement l'aube comme une sorte de délivrance ou de salut. Car il parlait de *« la nuit véritablement noire de l'âme »*...

Roger Grenier admire et fréquente Fitzgerald depuis très longtemps. Ce fut une de ses passions de jeunesse au lendemain de la deuxième guerre mondiale, bien avant que Gatsby ne redevînt à la mode, pour être le précurseur ou le symbole de toutes les générations égarées dans les districts de New York et les arrondissements de Paris. *« Pourtant,* dit Roger Grenier, *je n'aime ni les alcooliques ni les excentriques. »* Alors, si vous désirez connaître les motifs de cette attirance, il répond qu'il a *« toujours été sensible à la touche de désastre »* qui colore l'existence et l'œuvre de Scott. Et puis le mari de Zelda avait la religion de la littérature, considérant les écrivains comme *« une espèce* (très) *particulière »* qui ne trompait personne lorsqu'elle imitait d'autres catégories de la population, par exemple *« les courtiers de Wall Street, les rois du bétail ou les explorateurs britanniques »*.

Ecrire pour « réparer le désordre de sa vie »

Les écrivains peuvent-ils se déguiser ? Retz revêtait la pourpre du cardinal, Laclos portait l'uniforme de l'artilleur et Giraudoux mettait le costume du diplomate, mais la nature reprenait assez vite le dessus. Fitzgerald, pour sa part, ne se donnait même pas une raison (sociale) d'exister. Il interprétait seulement des rôles de circonstance. *« J'ai beaucoup demandé à mes émotions »*, disait-il. C'est précisément le métier ou la vocation de la littérature. Et le propos de Roger Grenier c'est de *« chercher l'écrivain derrière l'homme »*.

Dans ses *Certificats d'études*, l'éternel élève Antoine Blondin s'étonnait de ne pas être *« interrogé »* sur des gens respectables comme Bossuet ou Fénelon, mais sur des mauvais sujets tels que Baudelaire ou l'auteur de *Tendre est la nuit*. Mauvais élève, Fitzgerald ? Pas sûr... Car il était très soigneux, comme le montre Roger Grenier. Il savait *« poser de la lumière sur ses portraits de femmes »*.

Déçu de ne pas avoir fait la première guerre et de ne pas avoir été un héros, déçu de ne pas avoir été riche dans sa jeunesse et de ne pas avoir fait partie de l'équipe de football de Princeton, il demandait à la littérature de compenser toutes ces déconvenues. Un tel programme réclamait du travail et de la méthode, d'autant que Fitzgerald écrivait également pour *« réparer le désordre de sa vie »*. Il avait fort à faire avec les extravagances ou les dissipations de toutes sortes, les beuveries, les dépenses immodérées et, pour finir, la folie de Zelda.

Les Fitzgerald se prenaient pour des personnages de roman. Cela provoque généralement quelques dégâts. Mais allez savoir d'où leur venait ce *« goût de la catastrophe »*... Scott avait probablement attrapé cette maladie dès son enfance à Saint-Paul, dans le Minnesota. Depuis ses débuts, il était



B. CLEEVE

agressé par le *nevermore*. Vous connaissez ce drôle d'oiseau rapace qui tourmente les gens sous le prétexte que personne ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve.

Par sa faute, les bonheurs que l'on éprouve s'assombrissent déjà, même s'ils se donnent des allures d'éternité. Car ils sont avertis qu'ils ne se reproduiront pas... Durant l'été 1942, Fitzgerald se trouvait sur la Côte d'Azur, à Saint-Raphaël. Il ouvrit sa fenêtre et regarda la mer avant d'annoncer la mort de Conrad. C'était sans doute à cause des pages que l'auteur de *Jeunesse* avait écrites sur cet âge de l'existence : *« Nos visages marqués par le labeur, par les déceptions, par le succès, par l'amour ; nos yeux las cherchant encore, cherchant toujours, cherchant ardemment à extraire de la vie ce quelque chose qui, alors qu'on l'attend encore, est déjà disparu* (...) *en même temps que la jeunesse, que la force, que le romanesque des illusions. »*

En passant, nous apprenons que Fitzgerald fait partie des *recordmen* de la nouvelle. Avec 160 brèves histoires, il se classe derrière Tchekhov (600) et Pirandello (235). Il rédigeait une nouvelle après l'autre, *« comme un pianiste de bar égrène ses airs connus »* quand les villes dorment. *« Au fond,* comme le note Roger Grenier, *il était effroyablement sentimental. »* Il aurait voulu être aimé par toutes les demoiselles d'Amérique, Ginevra, Zelda et les autres... Roger Grenier parle très bien de Scott. Il le comprend, il le confesse en quelque sorte, longtemps après sa mort. Cela arrive quelquefois entre écrivains, dans ces conversations tardives où les silences servent à écouter le passage du temps.

Et Zelda ? Cette ancienne demoiselle de l'Alabama, qui cédait à toutes ses lubies, était particulièrement *« douée pour le désastre »*. Dos Passos, qui fit avec elle un tour de manège – la grande roue –, disait avoir deviné chez cette jeune femme *« quelque chose d'effrayant »*, malgré sa beauté. Elle accéléra sûrement la course vers les ultimes banqueroutes, la moindre n'étant pas celle des sentiments et des émotions de jadis.

Lorsqu'ils dînèrent ensemble à Paris, en 1924, Joyce et Fitzgerald évaluèrent le temps qui leur était nécessaire, l'un pour terminer *Finnegans Wake* et l'autre *Gatsby le Magnifique*. Etrange compétition entre le plus austère des Irlandais et le plus dissipé des Américains... Mais Scott avait à la fois *« la folie de trop demander à la vie et la sagesse de préférer l'écriture à tout le reste »*. Celle-ci rattrapait ou sauvait tout ce qu'on avait perdu. Quel charme dans les portraits ou les brèves études de Roger Grenier ! C'est que, sous les dehors de la légende, il retrouve et rend toute la mélancolie de ces *« pauvres rêves de bonheur céleste »*, qui furent transfigurés par la littérature.

« Amoureux transi » de Zelda, le journaliste et nouvelliste Ring Lardner (1), qui était l'humoriste le plus désespéré des Etats-Unis et qui, selon Fitzgerald, *« n'avait pas souri depuis dix ans »* lorsqu'il mourut en 1933, avait fait dire à l'une de ses héroïnes : *« J'étouffe, moi. »* Pour Scott et pour lui, les livres étaient la seule sortie de secours.

François Bott

(1) Les nouvelles de Ring Lardner viennent d'être enfin rééditées sous le titre *Champion* (trad. de l'américain par Jacques Guicharneau, 254 p., 10/18, n° 1425).

H. H. Jahnn, prince sans couronne

A l'image de Perrudja, non-héros d'une monumentale composition inachevée, l'utopiste romancier demeure, « au royaume secret de la littérature allemande », un personnage hors du commun

PERRUDJA
de Hans Henny Jahnn.
Traduit de l'allemand par Jean-Claude Marcadé et Reinhold Werner,
éd. José Corti, 803 p., 200 F.

ENTRETIENS AVEC HANS HENNY JAHNN
(Gespräche mit Hans Henny Jahnn)
de Walter Muschg.
Traduit de l'allemand par Huguette et René Radrizzani,
éd. José Corti, 203 p., 120 F.

Hans Henny Jahnn est un personnage à part des lettres allemandes. Tellement à part qu'on chercherait en vain trace de son nom – ou d'une note dépassant quelques lignes conventionnelles – dans la plupart des anthologies consacrées aux écrivains germaniques. Né en 1894, mort en 1959, il fut architecte, facteur d'orgues, éditeur, biologiste, éleveur de chevaux... Klaus Mann disait de lui qu'il appartenait *« au royaume secret d'une littérature allemande inofficielle, un royaume de princes inconnus et sans couronnes »*.

Perrudja est son premier roman, il a trente-deux ans lorsqu'il le commence. Comme nous l'apprennent ses entretiens avec Walter Muschg, c'est l'époque la plus bouillonnante de sa vie, celle de l'utopie d'Ugrino. Avec quelques amis, Jahnn a décidé de fonder une société idéale destinée à préserver les valeurs spirituelles. Qui dit idéal, dit aussi contradictions, lutte – et finalement échec. C'est ce qui est arrivé à la Communauté d'Ugrino pour laquelle Jahnn s'est épuisé physiquement et financièrement, échafaudant des projets d'architecture grandioses, fondés sur la résonance avec l'oreille interne, poussant ses amis artistes au-delà de leurs possibilités de création et de résistance.

UN GARÇON EXALTÉ

Car Jahnn est un personnage hors du commun, se définissant lui-même après coup comme un garçon exalté et détestable. Enfant, il invente un procédé permettant de modifier le tempérament d'un clavier au moyen d'ondes électriques. Lycéen, il transforme sa chambre en usine électrique, utilisant son pupitre comme résistance, créant des tensions de 40 000 volts et de formidables feux d'artifices électriques pour le plaisir de l'expérimentation et celui de gruger les services industriels de la ville. Fuyant l'enrôlement militaire en 1914 parce qu'il répugne à cautionner la politique de l'empereur et qu'il considère toute cette hystérie guerrière *« comme un intermède regrettable dans l'histoire universelle »*, il se déclare pacifiste, incapable de tirer sur des êtres humains, devant la commission de recrutement, avant de s'enfuir un an plus tard et de s'installer dans une petite ville de Norvège où il se fait livrer par bateau un piano à queue sur lequel il improvise des fugues et excelle à reproduire par la musique le caractère des gens !

Rentré en Allemagne après la défaite, il commence à restaurer les orgues des églises parce qu'il constate que la science de ces gigantesques flûtes de Pan a été perdue ; il devient capable de prévoir, par le seul jeu des équations, n'importe quel son qu'il désire voir figurer dans ses registres et en arrive à construire et entendre dans sa tête des orgues qui ne consistent qu'en chiffres.

Perrudja résonne de ces projets titanesques. La langue d'abord. De son propre aveu, Jahnn a toujours eu du mal à s'exprimer de manière fluide et spontanée *« comme s'il devait traduire son langage à partir d'un autre idiome »*, confie-t-il à Muschg. Il lui faut chercher, peiner, imaginer chaque fois une forme, un rythme, une couleur. Le lecteur n'est pas épargné par cet effort. C'est un livre qui demande du temps.

L'expressionnisme nous a certes habitués aux expérimentations plus ou moins sauvages, mais le dépaysement de l'écriture est ici plus radical, doublé par le dépaysement du lieu. Paru la même année – en 1929 –, *Berlin-Alexanderplatz*, d'Alfred Döblin, offre au moins par son paysage urbain des repères dans le fourmillement d'un texte prismatique. Rien de tel avec Jahnn, qui transpose la première partie de l'action dans un coin désolé de Norvège. Faut-il voir dans cet éloignement hautain – *« sans contexte collectif »*, comme le lui reprochait Walter Benjamin –, la raison de l'échec retentissant du livre à sa parution, sauf auprès de quelques courageux initiés ? Le sort de ce roman est d'avoir été beaucoup cité en référence et rarement lu.

Les personnages ne sont pas moins étranges. Si l'on en croit l'avant-propos de l'auteur, Perrudja – qui signifie Pierre le Disloqué en vieux norvégien – possède un grand nombre de qualités dont un homme peut s'enorgueillir, hormis celle d'être héroïque. Il est l'Unique mais pas un héros : c'est dans cette faille que vont venir tournoyer les forces d'une morale incertaine, les pulsions meurtrières et les élans créateurs, au confluent de résurgences mythiques et païennes qui érodent toutes les strates de l'analyse psychologique. Perrudja vit retiré sur son domaine, dans la solitude des montagnes norvégiennes, avec sa jument Shabdez comme seule compagnie (pour Jahnn, les animaux sont les égaux des hommes et les catégories entre espèces ne sont que des frontières aliénantes). Mais les éléments implacables de la nature lui imposent le contact avec la société, avec la ville. Devenu très riche grâce à un héritage grossi par le travail des autres, ce *« Kaspar Hauser du grand capitalisme »* – ainsi que le caractérisait Klaus Mann – veut utiliser ses richesses pour créer un monde nouveau, un empire de la paix. Dans le miroir des métamorphoses, ce roi faible et sans couronne voit se dessiner l'image de la femme désirée et du fiancé de celle-ci – le rival avec lequel il va devoir livrer un combat à mort, *« remplissant une mission dont aucun héros, aucune préméditation n'a été à la hauteur »*. Le roman demeure inachevé et les plans de la seconde partie annonçant une ultime guerre se terminent sur une image de naufrage et de douleur, dans une atmosphère de mort et de putréfaction.

BARBARE

Chassé en 1933 par les nazis, Jahnn s'installe à Zurich, où il commence sa trilogie plus classique, *Fleuve sans rives* (1). Il ne reviendra plus sur *Perrudja* pour lequel il avait projeté un voyage en Afrique, continent où devait se terminer le roman. Il reste cet imposant fragment, violent, impudique, barbare, sublime histoire d'un non-héros qui ne peut vivre sans être aimé et se débat, avec une mélancolie capricieuse, dans les galeries d'une prédestination souterraine. On entre dans ce livre comme dans un paysage de lande et de granit sous un ciel sombre fracturé d'étoiles. Soit on résiste, on s'écorche, soit on décide de tenter la traversée en abandonnant la boussole et autres instruments familiers de repérage critique pour accepter de se perdre, regimbant, pestant, admirant, pour finalement se laisser emporter par le flot débordant d'un ouvrage qui ne ressemble à aucun autre.

Pierre Deshusses

(1) Lire le feuilleton de Pierre Lepape dans « Le Monde des livres » du 3 décembre 1993.

Dernières livraisons

LITTÉRATURE FRANÇAISE

L'ESCALE, de Noël Couëdel
Comment revivre un amour perdu et l'enrichir de l'intensité du présent ? C'est l'événement inespéré qui survient dans l'existence d'un homme qui croit être parvenu à la paix des fins de vie sans histoires. Erwan se réfugie en Bretagne, dans une maison isolée, face à la mer. Quarante ans plus tôt, il a connu avec Marie, son jeune professeur, une fin d'adolescence éblouie. Grâce à Clara, la fille de Marie, il retrouve le passé et, le temps d'une escale, mémoire et réalité confondues, Erwan découvre les sortilèges de la passion et les secrets d'une morte. Noël Couëdel, journaliste, a déjà publié plusieurs ouvrages. *L'Escale* est son premier roman : l'écriture en est belle et puissante, à l'image de l'océan, qui est le premier personnage de cet éloge de la nostalgie (Flammarion, 206 p., 98 F).

SANG DE PLUME, de Bruno Bontempelli
Une adolescente, Julie, s'enfuit du château-prison où elle a été internée. Elle s'imagine, courant à travers les forêts et les villages, être traquée, manipulée par un certain Mr. Pen, qui serait le véritable auteur du jeu vénéneux dont elle continue à être la victime. Elle écrit dans ses haltes le récit de sa fugue pour se convaincre qu'elle n'est plus un jouet, une simple invention de l'esprit de Mr. Pen. Comment parviendra-t-elle à échapper à cette nuit d'encre ? Peut-être en lançant ce « *Moi, Julie* » qui est l'ébauche de la reconquête d'une identité. Même s'il n'a pas la grâce des *Parapluies sauvages* et de *l'Arbre du voyageur*, ce nouveau roman de Bruno Bontempelli charme par la délicatesse de son onirisme, la subtilité avec laquelle est maintenue jusqu'au bout l'ambiguïté de la folie – simulée ou réelle – de l'héroïne (Grasset, 226 p., 100 F).

LES CATILINAIRES, d'Amélie Nothomb
Dans une maison isolée, à la campagne, vit un couple, Emile Hazel et sa femme, Juliette, qui s'aiment depuis soixante ans. Un matin, arrive du village voisin un médecin, Palamède Bernardin, qui prend vite l'habitude de s'imposer chez eux deux heures par jour. Décidé à les provoquer, il devient peu à peu leur tortionnaire, du moins en paroles. Amélie Nothomb prend ses personnages au piège d'un théâtre cruel, de plus en plus noir à mesure que la neige cerne la maison et qu'Emile Hazel et Palamède Bernardin échangent leurs rôles. Car le plus doué pour le crime n'est pas celui que l'on imaginait tout d'abord... Un récit très serré qui n'a pas toujours la flamme des *Catilinaires* de Cicéron, auxquelles il emprunte son titre. Mais la justesse acide des dialogues et le rythme de comédie diabolique en feraient une excellente pièce (Albin Michel, 209 p., 89 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA HAIE, de E. M. Forster
Ce n'est pas du côté du fantastique que l'on aurait attendu l'auteur de *Howards End*, celui qui s'en prend si scrupuleusement aux ressorts de la société humaine. C'est la surprise de ce recueil de huit nouvelles écrites avant la première guerre mondiale. *De l'autre côté de la haie*, la première nouvelle qui donne son titre au recueil, en donne aussi le mot d'ordre : au-delà de la route poussiéreuse, « *de l'autre côté* », les rencontres ne cessent d'être étranges. Un omnibus céleste traverse un arc-en-ciel, un vicaire somme un faune de distribuer la joie, une machine régit, sous la terre qui n'est plus que poussière, une civilisation faite seulement d'idées, et Mr. Andrews, sûr d'entrer au Paradis, refait le monde avec une âme turque... Un registre étonnant, fantaisiste, tour à tour léger et tragique, où l'on retrouve le grand Forster sous des habits pour le moins inhabituels (traduit de l'anglais par Anouk Neuhoff, Christian Bourgois éd., 204 p., 95 F).

LA TÊTE DE GEORGE FRÉDERIC HAENDEL, de Gert Jonke
Le 13 avril 1759, après une ultime exécution de son *Messie*, Haendel mourait à Londres, au comble de la gloire et des honneurs. Dix-sept ans auparavant, jour pour jour, avait eu lieu à Dublin la première de ce même oratorio ; et c'est encore un 13 avril, vingt-deux ans plus tôt, qu'une attaque terrassait le musicien en proie alors aux pires difficultés. Jonke joue avec le métronome de l'histoire pour nous entraîner dans l'Europe du baroque finissant, avec une érudition maîtrisée, un plaisir manifeste et une virtuosité parfois brouillonne qu'illuminent de belles pages bien traduites. Même si on peut être surpris par une fâcheuse tendance à franciser le nom des artistes étrangers. Ce ne sont pas Guillaume Shakespeare et Louis de Beethoven qui nous contrediraient (traduit de l'allemand par Uta Müller et Denis Denjean, éd. Verdier, 57 p., 59 F).

« Monsieur Teste » grandeur nature

Cinquante après sa mort, paraît la première biographie exhaustive de Paul Valéry. Signée Denis Bertholet, elle est remarquable

PAUL VALÉRY
de Denis Bertholet.
Plon, coll. « Biographies »,
430 p., 175 F.

Cela fait exactement un demi-siècle que Paul Valéry (1871-1945) est mort. Mais il manquait toujours la biographie exhaustive de « Monsieur Teste ». C'est curieusement un « non-littéraire », Denis Bertholet (1), qui a pu accomplir ce travail, et c'est finalement l'un des rares éditeurs, Plon, chez qui Paul Valéry n'a jamais rien publié qui l'imprime : cela pourrait être de mauvais augure... Mais non, cette biographie d'un *« poète sans poésie »*, lesté d'un *« philosophe antiphilosophe »* et d'un *« non-écrivain qui écrit »*, selon les termes de Denis Bertholet, s'avère remarquable. Et pourtant, le parcours de Paul Valéry, qui fut dans un premier temps verrouillé sur ses doutes et contradictions jusqu'à l'élection à l'Académie française, en 1925, puis, dans un second temps, terriblement dispersé et dépendant d'autrui jusqu'à sa mort en 1945, n'était pas aisé à retracer.

La partie la plus intéressante va assurément des années de formation aux premières années de gloire : on y retrouve la solitude adolescente, la complexion nerveuse et le libertinage discret, les études mélancoliques au lycée de Sète, l'influence d'Edgar Allan Poe, de Léonard de Vinci, de quelques lectures savantes, les rencontres déterminantes avec Gustave Fourment, Pierre Féline, Eugène Kolbassine, Pierre Louÿs, André Gide, Marcel Schwob. Puis vinrent des événements considérables, comme le jugement de Mallarmé en 1890 sur ses premiers poèmes *(« Le don de subtile analogie, avec la musique adéquate, vous possédez cela certainement qui est tout »)*, la robe entrevue de Mme de Rovira qui le rendit fou, la fameuse « nuit de Gênes » en octobre 1892 *(« Je me fis l'Ennemi du Tendre, de toutes les forces de ma tendresse désespérée »)*, puis la mise à distance de son moi et la mise en place de défenses contre les désordres de l'âme. Il y eut encore le mariage en 1900 avec la nièce de Berthe Morisot, Jeannie, que lui avait désignée Mallarmé avant de mourir, l'organisation de son travail salarié et de son travail intellectuel, le refus de se considérer comme un écrivain professionnel et même comme un écrivain tout court, le refus de publier *(« Les autres font des livres. Moi, je fais mon esprit »)*, la vie quotidienne avec ses trois enfants, son épouse, sa mère et sa belle-famille, les soucis d'argent, la fréquentation distrayante des salons littéraires. Enfin, toute la lyre des amours infernales avec Catherine Pozzi à partir de 1920, le désir de republier et de se présenter à l'Académie française, l'élection au fauteuil d'Anatole France... L'enchaînement combinatoire de ces périodes ne cesse de prouver une extrême conscience de soi, un cerveau fonctionnant à plein, une sensibilité exacerbée qu'il lui fallait sans cesse dominer, mais aussi un indécrottable humour potache, mais encore des angoisses profondes venant par crises violentes et égocentriques subimerger sa petite organisation.


GOURSAT/COLL. AGATHE ROUART-VALÉRY

Paul Valéry, un être, selon lui, « extrêmement sensible, qui ne se fera jamais à l'idée d'être ce qu'il est à certain moment. »

VAGABONDAGES

Après 1925 et la mort de son « patron » à l'agence Havas, Edouard Lebey, le vert académicien donna l'impression – qui prévaut malheureusement aujourd'hui – de se laisser emporter là où le vent des honneurs le portait : ce sont des années de voyages incessants, de conférences sur les sujets les plus divers, de publications multiples et à la commande, d'argent plus facile, d'éloignement de la vie familiale ; mais son esprit était toujours aussi rapide, malicieux et puissant. Ayant endossé, avec sa bonne grâce coutumière, le rôle de poète officiel et de représentant de la culture française, il put s'abandonner à la volonté d'autrui et au mouvement du monde – ce qui ne gênait nullement le fertile vagabondage de sa pensée, tant dans le domaine philosophique que politique, psychologique ou « sociologique ». Cette course informe devint pour lui, alchimiste de l'« ego scriptor », l'un des soubassements de son architecture intellectuelle, de son système d'analyse. Quand arriva la deuxième guerre mondiale, il ne se fit pas, à près de soixante-dix ans, le héraut de Vichy, malgré les appels du pied et l'usage anachronique que l'on fit de son ancienne amitié pour le maréchal Pétain. Après la Libération, Valéry eut l'occasion de s'entretenir avec de Gaulle, qui allait lui organiser des funérailles nationales, en juillet 1945, avant le retour au cimetière marin de sa ville natale.

Cette biographie, outre le fait qu'elle comble un vide, apporte une solide mise en perspective fondée non pas sur l'interprétation ultra-autobiographique de l'œuvre tout entière, mais sur l'accumulation de documents éclairés par de nouveaux développements, par de plus pertinentes analyses : par exemple, sur les rapports de Valéry avec Mallarmé *(« J'ai adoré cet homme extraordinaire dans le même temps que j'y voyais la seule tête – hors de prix ! – à couper, pour décapiter toute Rome »)*, sur son mystérieux travail à Londres pour la Chartered Company et l'envie de suicide qui lui vint alors ; on situe mieux ce que Denis Bertholet appelle l'*« a-sémitisme »* de Paul Valéry et son antidreyfusisme, mais aussi l'importance du philosophe et physicien autrichien Ernst Mach ; on comprend tout à fait bien les rôles de Pierre Louÿs, André Gide, Gaston Gallimard dans son retour à la littérature imprimée, la difficile genèse de *La Jeune Parque*, ou encore la conclusion en forme d'« an-archie » de sa pensée politique. On y apprend même dans quelles circonstances Jacques Lacan – celui-ci avait précédemment demandé, en 1924, à l'épouse de Léon Daudet de l'introduire auprès de Charles Maurras (2) – lui dédia sa thèse de psychiatrie...

Il y a cependant quelques sujets sur lesquels le biographe se montre presque injuste : celui, par exemple, des amours assez peu secrètes de Paul Valéry. Catherine Pozzi, Renée Vauthier – qui sculpta son buste – et Mme Jean Voilier sont évoquées en temps et heure, mais sans que l'on puisse bien comprendre l'état d'hyper-émotivité, le véritable détraquement dans lequel ces liaisons ont plongé Valéry (ces femmes apparaissent disséminées dans les *Cahiers* sous des initiales ou des surnoms cryptés – mais *quid* d'« Ed » ou de « DK » ?). Et l'hypothèse d'une Jeannie Valéry qui, bien que blessée et non complaisante, maintient vaillamment l'entente et l'harmonie du foyer est peut-être vraie, mais guère démontrée. D'autre part, on voit bien que Denis Bertholet ne veut pas considérer comme éventuellement fondées les critiques contemporaines faites à Paul Valéry : les reproches de Catherine Pozzi sont relégués au rang des manifestations amères d'un amour maladif, les remarques de Paul Léautaud ne se justifieraient que par une ancienne amitié rancie, celles de Gide dans son *Journal* par l'incompréhension intellectuelle ; quant aux attaques du féroce André Rouveyre et de Léon Daudet, elles sont balayées d'un revers de phrase.

« UN ÊTRE INÉGAL »

Il est vrai que Denis Bertholet s'est plutôt attaché à décrire les divers personnages, *« le poète et le rationaliste, le croyant et le sceptique, l'amoureux et le mysogine, le solitaire et le mondain »*, qui coexistent potentiellement en Valéry, ainsi que la manière dont il est devenu l'instrument de son esprit surabondant, des *« millions d'idées »* qui parfois étouffent jusqu'à sa respiration. *« Dans cette étrange cervelle, où la philosophie a peu de crédit, où le langage est toujours en accusation, il n'est guère de pensée qui ne s'accompagne du sentiment qu'elle est provisoire »* : cette phrase résume le principe d'existence, l'essence même de Paul-Ambroise Valéry, qui avait parfaitement conscience, sans s'enliser pour autant dans sur les terres fraîchement défrichées de la psychanalyse, de sa propre fuite en avant théorique : *« V. est un être inégal*, écrivait-il à Gide en guise d'autoportrait, *extrêmement sensible, qui ne se fera jamais à l'idée d'être ce qu'il est, à un certain moment ; et qui se débine continuellement au milieu de la sensation incessante de n'avoir pas dit son dernier mot. »* Denis Bertholet a réussi à rassembler – *« hostinato rigore »* (3) – les mouvements, quasi mercuriels, de l'intellect et de la psychologie de cet « homme sans qualités » en vif-argent, aux yeux de *« bourrache étoilée »* (4) : cela devait être tenté – tout comme ce qu'a fait Valéry, disait Bergson, devait l'être.

Claire Paulhan

(1) Maître d'enseignement et de recherche à l'Institut européen de l'université de Genève, Denis Bertholet a publié *Les Français par eux-mêmes, 1815-1885*, et *Le Bourgeois dans tous ses états* (Orban, 1981 et 1987).
(2) *Cf.* la lettre de « Pampille » (Marthe Daudet) à Maurras, publiée dans les annexes de *Cher Maître, lettres à Charles Maurras*, édition établie par Pierre-Jean Deschodt, Christian de Bartillat (éd.)
(3) *« Obstinée rigueur »*, devise de Léonard de Vinci, que Valéry cite dans *Introduction à la méthode de Léonard de Vinci*.
(4) Selon Anna de Noailles.

Shakespeare en direct

Suite de la page 1

Seulement voilà : dormir ou rêver ? *« Ay, there's the rub. »* *Rub* veut dire « friction », c'est ce qui fait dévier une boule. C'est là que ça coince, que ça frotte, que la pensée, en boule, est détournée de sa trajectoire. Il faut « voir » cette boule. Quand Hamlet aura surmonté cet obstacle, il dira : *« Nous défions les augures. Il y a une providence spéciale pour la chute d'un moineau. Si c'est maintenant, ce n'est pas à venir. Si ce n'est pas à venir, ce sera maintenant. Si ce n'est pas maintenant, cela viendra pourtant. Le tout est d'être prêt. »*

Etre prêt, c'est être. Ne pensez pas toujours à la mort, disent les coupables à Hamlet. La mort, voyons, rien de plus naturel, un père chasse l'autre, un homme ou un autre, finalement, quelle importance ? C'est la vie, c'est la loi du temps. Quelqu'un a été assassiné ? Où est le problème ? Passons au film suivant. Eh bien, non. C'est là, comme par hasard, qu'un fils qui veut venger son père doit faire passer sa mère de son côté : *« Ô merveilleux fils qui peut stupéfier sa mère ! »* L'exercice n'est pas évident. Shakespeare opère au nom de la vérité. Comme Joyce l'a si bien compris dans *Ulysse* (1), il écrit en pensant à la mort de son propre père, John, et à celle de son fils, Hamnet, disparu à l'âge de onze ans. *« Hamlet, le prince noir, est Hamnet Shakespeare. »* Admirable intuition, qui amène le passage fameux : *« La paternité, en tant qu'engendrement conscient, n'existe pas pour l'homme. C'est un état mystique, une transmission apostolique, du seul générateur au seul engendré. »* Bien au-delà de l'embarras freudien, la question est donc celle-ci : *« Est-il père aimé comme tel par son fils, fils comme tel par son père ? »*

La censure de la représentation œdipienne nous répond que c'est impossible, mais, curieusement, elle vient s'interposer entre le message évangélique et nous. Le mystérieux Shakespeare, lui, dans son grand récit de bruit et de fureur, nous montre ce cataclysme de la fonction paternelle qui entraîne avec lui toute la métaphysique (et que vivons-nous d'autre, aujourd'hui, dans l'énorme maternage biologique qui s'annonce ?). La phrase exacte de Joyce est en réalité plus subtile : *« Qui est le père de quelque fils que ce soit pour que quelque fils que ce soit puisse l'aimer, ou qu'il puisse aimer quelque fils que ce soit ? »*

Ce dialogue, à trois siècles de distance, entre le prodigieux Anglais et l'Irlandais rebelle, a aussi une signification théologique. Shakespeare, au fond, n'était-il pas un « récusant », un papiste masqué ? Certains l'ont pensé, et Joyce, malicieusement, met tout son art parajésuite à le sous-entendre. La paternité, donc : *« Sur ce mystère, et non sur la madone que l'astuce italienne jeta en pâture aux foules d'Occident, l'église est fondée et fondée inébranlablement parce que fondée, comme le monde, macro et microcosme, sur le vide. Sur l'incertitude, sur l'improbabilité. »*

Il est bien étrange, cet adieu d'Horatio à Hamlet mourant, après l'hécatombe qui vient d'avoir lieu sur scène, comme règlement de comptes d'un meurtre et d'une usurpation démasquée :

« Un noble cœur se rompt. Bonne nuit, gentil prince, / Et que des vols d'anges chantent pour ton repos. »

On a reconnu, bien sûr, l'antienne du service des morts en latin : *« In paradisum deducant te angeli »*, *« Que les anges te conduisent au paradis. »* Encore un message crypté de Shakespeare.

Philippe Sollers

(1) James Joyce, *Ulysse*, « La Pléiade », 1995.

Les « Essais » version Guerreschi

Truculent et savant, « Trio Gulliver » ragaillardit le roman français par un délirant exercice d'écriture

TRIO GULLIVER
de Jean Guerreschi.
Julliard, 480 p., 149 F.

Les quatre cent quatre-vingts pleines pages de *Trio Gulliver* – le titre, incongru mais efficace, livre son faux secret à la fin du récit – suscitent admiration mais aussi frustration. Aussi vif soit l'étonnement – un peu de l'ordre de la revanche sur tant de romans anémiques –, l'attention flanche à plusieurs reprises. Avec son goût de l'exhaustivité et ses préoccupations pamphlétaires farouchement affichées, Jean Guerreschi a concocté une histoire qui brasse l'espoir, le rêve et les joies du sexe, de manière si dense et si foisonnante qu'elle en paraît parfois étouffante. C'est un roman en mouvement, à la fois ludique, réaliste et poétique. Sa structure miroitante et éclatée – strates subtilement soudées, échos littéraires érudits, déclinaisons brutales mais savantes, sursauts spasmodiques des plaidoyers, monologues voraces, dialogues-poursuites, ramifications dévorantes et gros plans angoissants – porte à son paroxysme, sans toujours la maîtriser, une *frénésie d'écriture aux limites de la dictature* : le lecteur doit se soumettre s'il veut participer.

Eyquem – un héros prolixe, cher à l'admirateur de Montaigne – est plus abuseur que séducteur. A travers lui s'écrivent les « Essais » des années 80. Folle ambition, bien légitime, que d'exploiter les ressources illimitées de la fiction. Une telle entreprise nous inflige pourtant les temps faibles avec autant *de violence qu'elle nous régale des* morceaux de choix. Un doute s'infiltre qui gâche l'adhésion initiale : sommes-nous captivés par l'exploit ou par l'ampleur novatrice d'un texte hors normes ? *Trio Gulliver* frôle le chef-d'œuvre, y atteint souvent, s'en éloigne soudain quand l'écrivain sacrifie à la seule jubilation de s'étonner lui-même en train de nous étonner. C'est *l'ambiguïté d'un texte polymorphe* et téméraire. Le romancier se donne à corps perdu à la jouissance de créer. A ses personnages, il insuffle sans retenue son amour de la vie, sa foi – candide ou révolutionnaire ? – en une rédemption : l'homme est noble, l'homme est fort, l'humanité est partagée entre bons et méchants. C'est un conte mâtiné de polar, le rose se mêle au noir et le sang des crimes n'a pas de pouvoir sur ce ventre qui *s'ouvre sous nos yeux – c'est le* long démarrage du récit – quand Mélie accouche, soutenue par le regard ébloui d'Eyquem, notre troisième homme tombé du ciel.


JOHN FOLEY
Jean Guerreschi, à corps perdu dans la jouissance de la création

Oui, la femme est l'avenir de l'homme et le fruit de ses entrailles est l'Eve des temps futurs.

Grâce à son personnage masculin, Eyquem Pineau, Jean Guerreschi veut non seulement se *consoler des malheurs du* monde mais amener l'intrigue et les personnages vers un *happy end* de bande dessinée, hallucination d'un bonheur triangulaire où deux femmes et un homme – bienheureux comme coq (gaulois) en pâte – vont jouer les géants et remettre de l'ordre et de la beauté, du désordre et de la jouissance, dans une humanité plus bête que méchante.

Le plus dévastateur chez Guerreschi, *c'est sans aucun doute* ce qui lui échappe : cet Eyquem fou de femmes qui, à grandes envolées féministes, maintient en place le vieux machisme. Rébecca est belle, jeune, chaude, simple et rusée, à l'aise dans son plaisir, virilement féminine, fémininement virile. Mélie est pleine, femme-mère tendre et digne, cocktail de pudeur et de force. Eyquem est habité par une féminité imaginaire. En bon don juan longtemps sermonné par le MLF, il a besoin de deux femmes – la violente et la douce – pour récupérer et se réconcilier avec *« la grande souffrance du désirer... ce désir du désir de Dieu qui rend coupable de se désirer les uns des autres au ras du sol... »* Il ergote à l'infini sur cette vitale obsession et de si victorieuses prédispositions.

Si l'amour des femmes nous paraît le vrai sujet de ce grand roman, *Trio Gulliver* est aussi un délirant exercice d'écriture, ouvert avec frénésie à tous les (bons) vents de la littérature. Rébecca se targue d'une culture à la hauteur de sa plastique parfaite et elle déambule parmi les mâles, envahie et hantée par les glorieux morts-vivants pla(n)qués à l'entrée des rues. Mélie officie dans une librairie dont la topographie est sensuelle comme un corps offert. Guerreschi dialogue avec Michel Leiris, fait se rencontrer Dumézil et Mircea Eliade, sauve *in extremis* Victor Hugo, rue du Pont-aux-Choux. Satires, parodies, proverbes et pastiches, le monde grouille de mémoire et d'une dérisoire ou cruelle actualité. On côtoie le pape John Paul et des vedettes, chanteuses ou politiques. On se souvient du ministre Robert Boulin (suicidé équivoque) et de Mesrine. C'est un perpétuel jaillissement de références broyées d'humour à rendre fou les renseignements généraux, une effervescence de néologismes à réveiller tous les oulipiens oubliés. Vous aviez peut-être lu *Le Con d'Irène*, mais saviez-vous qu'il y a trente-huit espèces de femmes ? La forme épouse le fond, comme on définit si mal l'enlacement des mots qui coulent comme sève. L'écriture-élixir est volupté et ravissement : tant de scènes époustouflantes comme celle où Rébecca – et, ailleurs, Louise, la petite amie américaine de... Jacques Roubaud – posent pour un photographe libidineux, aussi voyeur qu'un romancier. Pages d'un érotisme succulent, jusqu'aux limites charnelles de l'aventure littéraire.

Alors, trêve de rétention : pour une fois que nous tenons un bon gros livre plein de fougue et d'intelligence, quelle est cette ombre qui altère notre enthousiasme ? L'absence trop visible de projet sans doute, le désarroi d'un lecteur souvent abandonné aux marges d'une partie fine, chahuté sans toujours saisir le sens du voyage, mais surtout des personnages schématiques, au seul usage des obsessions de l'auteur. Jean Guerreschi a voulu écrire son *Ulysse*. La tentative est courageuse, l'audace est belle, et *Trio Gulliver* est l'un des excellents romans de la rentrée.

Hugo Marsan

Voyage en altitude

Sur les hauts plateaux d'Asie, André Velter offre une errance poétique et spirituelle

LE HAUT-PAYS
de André Velter.
Gallimard, 160 p., 85 F.

On connaît André Velter par ses émissions à France-Culture avec lesquelles il fait résonner le discours poétique au-delà de l'intimité de la lecture. Ses poèmes dans *L'Arbre-seul* et *Ouvrir le chant* lançaient déjà un défi impétueux au monde clos de l'écrit. Cette démarche était doublée d'un engagement total où le voyageur qu'il est entendait accomplir un périple spirituel dans la solitude fraternelle du verbe.

Avec *Le Haut-Pays*, Velter renouvelle cette exigence : évoluer à travers les territoires-limites, ceux qui nous marquent à jamais, car on y abandonne le fardeau des images et des illusions. Corps et âme se musclent sur les mêmes cailloux, les mêmes champs arides à l'oxygène rare. Cette errance à travers les hauts plateaux d'Asie, qu'André Velter visite en pèlerin depuis des années, est aussi un voyage, mais débarrassé du folklore et de la « découverte ». *« Parti partant déjà délié de l'ombre »*, c'est ainsi qu'avance le poète et tout au long de son parcours il ne fait qu'éviter l'aventure porteuse du danger suprême : la beauté formelle, privilège du narcissisme douillet. Aller de l'avant, voyager, n'est-ce pas aussi savoir poser les justes questions ?

« Est-ce bien l'oubli, se demanda le moine ? / Est-ce bien le paysage, se demanda le cavalier ? / Est-ce bien l'origine, se demanda l'aveugle ? / Est-ce bien l'éveil, se demanda l'ermite ? » L'éveil, ce partage de l'essentiel, André Velter le mène haut la main avec ce qui signe la vraie démarche du poète, cette clarté intérieure du vers rendant la parole aussi nécessaire que l'eau dans le désert : *« Sursaut d'humanité autant que dette d'honneur / L'affrontement qui nous fonde / Exige son épopée. »*

DÉDICACES

Cette quête, ce combat durant une traversée qui risque parfois de briser les caractères les plus trempés ne seraient pas possibles sans compagnons. Et Velter sait dire sa gratitude avec des dédicaces et parfois des stèles funéraires, autant d'offrandes à la solidarité fondatrice des grandes aventures de l'esprit : *« On a dit qu'il avait tranché / Les liens de la tribu, jeté sa langue, / ses titres, ses croyances aux orties. / Son rôle dans l'Histoire appelait l'amnésie. / De son nom ne restait qu'un galop de syllabes. / C'était à bout de champ de la raison sublime. »*

L'écriture actuelle souffre trop de frivolité confidentielle pour ne pas ressentir l'urgence du départ vers des espaces graves, là où le regard perd de sa myopie. Et l'ascension est une nécessité absolue si l'on veut se jeter sans peur dans la lutte pour son propre dépassement. Avancer vers les sommets, n'est-ce pas répondre à un appel impératif, essentiel, de notre temps ? Ainsi, la vérité d'un « haut-pays » habité par des religions qui ont visé le zénith et le vide devient, avec le livre d'André Velter, cette remise en question de l'homme dans une bataille ultime qui risque de le briser, mais qui est aussi seule capable de le ressusciter.

Dimitri T. Analis

Candide en Amérique

PERTINENTES QUESTIONS MORALES ET SEXUELLES DANS LE DAKOTA DU NORD
de Bernard Maris.
Albin Michel, 392 p., 130 F.

A Salisbury, *« des catholiques, baptistes, fondamentalistes, juifs, mormons, et tout ça chantant sa sordide joie dominicale d'être américain... Un black muslim braillant qu'Allah, plus qu'autre chose, était américain »*. Cette vision du Dakota n'est pas celle qu'attend Henri Perez le jour où, heureux, il apprend que John McBraddy, astrophysicien, l'accepte comme assistant pour étudier le ciel. Et il n'y a pas que des centaines d'églises à Salisbury, il y a le sexe, l'argent et les magouilles, les immigrés et le racisme. Soit une Amérique réelle qui se révèle au jeune homme comme l'envers sombre de l'Amérique glorieuse qui faisait ses rêves. Pris dans ces tourmentes, et avec une femme aux *« plus belles jambes de l'Ouest »*, Henri échappera-t-il à cet univers qui phagocyte les meilleures bonnes volontés ?

Dans ses essais sur les économistes, les universitaires et Jacques Delors, Bernard Maris laissait poindre une ironie que le sérieux des sujets bridait quelque peu. En passant au roman, plus rien ne retient sa verve, franchement assassine, et tout ce que l'Amérique peut avoir de ridicule, de cynisme, de boursouflure dans la recherche du bien comme dans la passion du mal, est passé au crible à travers les aventures d'un jeune Français, espèce de Huron débarquant au pays des Sioux avec l'âme de Candide. Riche de dialogues percutants, ne s'égarant pas dans des commentaires qu'une scène brève suffit à esquisser, jubilatoire en même temps qu'il inspire d'inquiétantes réflexions, ce roman dit des choses graves sur le meilleur des tons de la critique, l'humour.

Pierre-Robert Leclercq

Le choix de Raczymow

L'apprentissage de la vie dans le souvenir de la Shoah, la prise de conscience d'une identité sont au cœur de ce récit d'enfance

QUARTIER LIBRE
de Henri Raczymow.
Gallimard, coll. « Haute Enfance », 142 p., 80 F.

Dans l'imaginaire de l'enfant, les frontières du réel sont floues, et l'anecdote confine souvent au sensationnel. Ce récit d'enfance, où les souvenirs se mêlent à la fiction, est empreint d'une nostalgie singulière, oscillant entre aujourd'hui et hier, entre l'adulte et l'enfant. Henri Raczymow a habitué ses lecteurs à des livres brefs, intenses, à une écriture chargée d'émotion, subtile dans la dérision, naïve et vraie tout à la fois. Ce dernier récit ne les décevra pas. Ici encore, il est question de la mémoire, de la recherche d'une identité et d'une géographie perdues, des difficultés de l'enfant juif né après la grande catastrophe de la deuxième guerre mondiale.

Comment comprendre sa différence quand on est un petit garçon de huit ans, nourri par la lecture de *Pif le chien* dans *L'Huma*, bercé par les histoires de Pologne, entouré de camarades aux racines ancrées dans la campagne française ? Ce livre est un hymne tendre, à la famille, aux héros de la petite enfance. Hymne au père, Etienne Raczymow, à ses cérémonies commémoratives et ses réunions de cellule ; hymne à la *yiddishé Mamè* (la « maman juive ») Anna Raczymow, à ses *kroupniks* et ses *strudels* (spécialités culinaires juives est-européennes) ; hymne au grand-père, Simon Davidovitch, polonais-polonophile inépuisable en matière de souvenirs sur son pays.

Les souvenirs et le quotidien, l'enfant les appréhende avec ses yeux *« intelligents et tristes »*. La crainte d'être venu remplacer un enfant perdu, un enfant d'avant la Shoah, le poids de la culpabilité, l'obsession croissante d'un patrimoine funeste et le sentiment de ne pouvoir s'en délester, tout cela a pour l'auteur un nom : *« le cadavre de l'histoire »*. Il *« bouge encore, et seuls ces septuagénaires le regardent bouger. Pour les autres, pour* [lui], *ce cadavre exangue, il est temps de l'inhumer à jamais »*. Révolu le temps où le petit Henri relevait son nez du bout du doigt pour échapper à la particularité physique prêtée aux juifs et se maintenait les oreilles plaquées contre la tête : *« Avoir un* pounem (1) *à la place du visage n'est pas donné à tout le monde, il faut avoir souffert pour ça, toi, tes parents, tes grand-parents, et tous leurs aïeux, ça s'achète des privilèges comme celui-là. A crédit. Sur des générations et des générations. Certains, même, ne tiennent pas le coup. Ils renoncent. Ils le bazardent, leur pounem. Ils le troquent contre un visage comme tout le monde. »*

L'apprentissage de la vie dans le culte du souvenir, la honte d'avoir été épargné par le martyre juif, c'est toute l'ambiguïté d'une page à tourner qui n'a pas été entièrement lue. Au-delà de la souffrance, la maturité laisse place à la conscience d'une identité, à la fierté d'une appartenance qui se manifeste dans une revendication idiomatique, une langue, un nom.

Devant ce dilemme, perpétuer ou expier, le choix de l'écrivain passe par les mots, les mots plutôt que le silence, pour dire l'angoisse et s'en délivrer. *« L'écriture est la tentative de combler indéfiniment le fossé entre soi et soi, entre soi et le monde (...). Ainsi un juif n'« écrit » pas, il lit le Texte, il lit le commentaire, il commente le commentaire. Il n'écrit que parce (par ce) qu'il n'est pas juif (...), il écrit dans la distance, parfois douloureuse, mais pas nécessairement, qui le sépare du juif en lui* (2). » Pour Henri Raczymow, l'humour devient un moyen d'aborder la mémoire et l'histoire avec sérénité, sans jamais céder à l'élégie. Et, si pour lui il n'est pas question d'oublier, la guerre est finie, *« Quartier libre ! »*.

Sabine Audrerie

(1) *« Face »*, *« visage »* en yiddish.
(2) *Pardes*, numéro 21 : « Littérature et judéité », sous la direction d'Henri Raczymow, avant-propos de l'auteur.

D'autres mondes
PAR NICOLE ZAND

Un fado un peu tango

LA MORT DE CARLOS GARDEL
d'Antonio Lobo Antunes.
Traduit du portugais
par Geneviève Leibrich,
Christian Bourgois, 420 p. 160 F.


ANABELL MENDEZ/OPALE
Antonio Lobo Antunes, un rythme à deux temps

C'est au retour d'Angola, où il avait fait vingt-sept mois de service militaire en 1971-1973, que commence réellement la carrière d'écrivain d'Antonio Lobo Antunes, avec le succès foudroyant du *Cul de Judas* (1979), que nous avions pu découvrir en traduction française en 1983 chez Anne-Marie Métailié, bientôt suivi de *Fado Alexandrino* (1983), immense roman des séquelles de la guerre coloniale, paru en 1987 chez Albin Michel/Métailié. Dans le Portugal qui se réveillait après la dictature de Salazar, après la « révolution des œillets », était apparue, après Miguel Torga et Virgilio Ferreira, une nouvelle génération d'écrivains, comme José Cardoso Pires ou José Saramago.

Avec son style furieux et flamboyant, sa personnalité à la fois agressive et séductrice, ses obsessions funèbres, Antonio Lobo Antunes inaugurait, au Portugal, un nouveau rapport à la littérature. Une littérature en forme de variation musicale qui ne se laisse pas approcher facilement, au point de parfois agacer, un puzzle qui change de temps, de lieu, de personne sans prévenir, au milieu d'une phrase, qui ne vous précise pas toujours à qui vous avez à faire. Une littérature qui doit poser des problèmes d'une extrême difficulté à la traductrice, Geneviève Leibrich. Incontestablement, cet écrivain plein de dons a décidé d'imposer à des lecteurs attentifs son univers et son sens de la composition.

Un style flamboyant pour des obsessions funèbres

Né en 1942 dans une famille bourgeoise de Lisbonne, fils d'un neurologue réputé d'origine allemande, aîné de six garçons, médecin lui-même dans un hôpital psychiatrique, nourri de culture française, Antonio Lobo Antunes avait toujours voulu écrire. Il a préféré jusque-là faire oublier ses premiers essais romanesques, qui n'ont pas été traduits ; il poursuit, dans une série de romans discontinus en forme de mosaïque, le recensement de ses obsessions : Lisbonne, l'enfance, l'hôpital, la famille, la mort. Avec *La Mort de Carlos Gardel*, son huitième titre paru en français, il continue un cycle « familial » commencé avec *Traité des passions de l'âme* (Christian Bourgois, 1993) et *L'Ordre naturel des choses* (Christian Bourgois, 1994). Un tango un peu fado, un fado un peu tango, dans lequel, selon son habitude, l'auteur mêle plusieurs temps de la mémoire, dans une suite de monologues qui pourraient sembler aléatoires, mais qui, peu à peu, goutte à goutte, cisèlent les détails d'une réalité. Un ryhme à deux temps, comme le tango, comme la milonga, faisant alterner les chapitres, dans deux caractères d'imprimerie différents, dans un phrasé musical aboutissant à une narration aux antipodes de la rationalité.

Mais faut-il chercher le rationnel dans le tango ? Que représentent, en effet, les vieilles cires rayées de Carlos Gardel, pour Alvaro, le personnage principal du roman, sinon la nostalgie un peu dégoulinante d'une époque où les épreuves de la vie ne l'avaient pas encore entamé ? Que représente le roi du tango pour Lobo Antunes, qui, dans *Le Cul de Judas*, surnommait Che Guevara – dont il avait accroché un poster au-dessus de son lit – le « *Carlos Gardel de la Révolution* » ? C'était « *pour qu'il me protège des cauchemars bourgeois* », précisait-il alors. Un Gardel gri-gri, un Gardel repoussoir qui l'empêche d'éprouver, comme Alvaro, la nostalgie d'une époque où le roi du tango apparaissait comme un symbole ; celui des années folles, de l'avant-Salazar.

Est-ce parce qu'il est médecin que Lobo Antunes a l'obsession de la mort ? La mort du grand-père dans *La Farce des damnés*, la longue agonie de la tante qui l'a élevé dans *L'Ordre naturel des choses*. Ici, il s'agit d'un adolescent, Nuno, mourant dans un hôpital d'une overdose, entouré de son père et de sa mère qui ne vivent plus ensemble depuis longtemps, de la sœur de son père, elle-même médecin, qui pousse l'acharnement thérapeutique jusqu'aux dernières limites. Nuno, l'enfant non voulu : « *J'ai compris que j'avais fait un enfant à une étrangère, compris que je ne l'aimais pas, que je n'aimais pas ses cheveux trop blonds, sa peau trop blanche, le tabac qui imprégnait les recoins de la mémoire.* » Il n'a qu'une solution : « *Je téléphonerai à une sage-femme, Arthur connaît une sage-femme formidable, et demain ou après-demain, tout de suite après l'opération qui n'est rien du tout, dix minutes au grand maximum, presque aucun saignement, tu sera guérie de tes nausées.* »

Nuno, l'enfant, puis l'adolescent, que son père vient chercher tous les samedis matin chez sa mère, sans entrer, pour l'emmener au cirque, au cinéma, au centre commercial, à la fête foraine (« *les carrousels te faisaient peur, le château fantôme te faisait peur, les montagnes russes te faisaient peur, je te donnais la main. – Tu aimes bien être avec moi, Nuno ? – J'aime ma mère.* »). Nuno, que son père comble de glaces, de cadeaux, emmène au restaurant près de la plage, où ils dînent sans se parler, l'un en face de l'autre « *dans la mélancolie de couple sans projet ni espoir, et moi en t'arrachant ta fourchette avec une saccade – Ne tape pas sur ton verre avec tes couverts, tiens-toi tranquille, car je ne supportais pas ce qu'il y avait de ta mère en toi.* » Nuno, dont il n'a pas voulu accepter de voir qu'il se droguait, dont il ne veut pas comprendre qu'il va mourir, et pour qui, finalement, quand c'est trop tard, il va éprouver un immense amour paternel, un chagrin qui rend fou.

Etrangement, c'est à l'enfant mort, symbole de la fin d'une famille, que le romancier va donner la parole dans des séquences d'une grande beauté. C'est lui qui va raconter sa mort : des phrases fulgurantes de douleur, rythmées par les violons, l'accordéon et la voix de Carlos Gardel, rappelant le temps où sa mère et son père vivaient ensemble. « *Ma mère débranchait la musique, hors d'elle. Je ne supporte plus les tangos, je vais demander le divorce.* » Nuno, témoin muet des bagarres des médecins et des infirmières autour de son lit. « *Ce n'est pas à moi qu'ils parlent quand ils discutent de ma maladie et de ma mort, je sais qui je suis mais j'ignore qui meurt et parce que j'ignore qui va mourrir je ne mourrai pas.* » Nuno qui chante à tue-tête, plus fort que les médecins, qui ne saura pas qu'il a cessé de respirer au moment où la douleur s'est évanouie dans une illumination de tout son être. « *On m'a mis sur un brancard qui roulait et on a commencé à me pousser vers je ne sais où, mais ça m'était égal, ça ne m'intéressait pas de le savoir car on aurait beau faire, même après avoir fermé la porte, même après le froid de la chambre froide et le silence, et les ténèbres, on ne pourrait pas m'empêcher de chanter.* »

On voudrait que le livre s'arrête là. « *Je vis tous les jours avec mes personnages pendant un an et demi, dix heures par jour. Quand vous arrivez à la page 300, cela vous attriste un peu de les quitter* », déclarait Lobo Antunes dans une interview au magazine *Les Inrockuptibles*. Il y a, en effet, chez ce macho désespéré, trop de force, quelque chose de trop prolixe, de trop prolifique, la richesse d'une invention verbale et temporelle qui le pousse à ne pas s'arrêter. Quand tout est dit, il ne peut s'empêcher de donner la parole à toute la famille, comme pour faire le bilan des séparations : la mère allemande qui va disparaître, sans bagages, laissant au désespoir un jeune amant de l'âge de son fils ; le couple désuni des deux amies, la tante médecin et l'enseignante, qui avaient bravé le scandale ; Alvaro, le père, quittant Raquel enceinte pour suivre un vieux danseur de tango, pâle sosie de son idole.

Mais le chant de l'enfant mort ne va cesser de nous hanter.

En quête d'une ombre

Caché pendant plus de quarante ans, le roman d'Alexandre Vona paraît en France. Un récit foisonnant, où l'identité se dérobe

LES FENÊTRES MURÉES
(Ferestrele Zidite)
d'Alexandre Vona.
Traduit du roumain
par Alain Paruit,
Actes Sud, 304 p., 134 F.

Il est des grands livres qui ne s'écrivent qu'à la fin d'une vie ou que l'on ne découvre qu'après la mort de l'auteur. *Les Fenêtres murées*, d'Alexandre Vona, a connu un destin plus étrange. En 1947, Vona, âgé alors de vingt-cinq ans, déjà lauréat du prix de poésie des prestigieuses Fondations royales de Roumanie, rédige d'une traite, dans un état second, un roman de trois cents pages. Mais, dès la fin de cette année-là, une nuit dont nul ne sait encore qu'elle sera longue de près d'un demi-siècle s'abat sur le royaume danubien. Vona le pressent : dès 1948, il part pour la France avec son manuscrit, après en avoir confié copie à un ami resté au pays ; elle dormira dans une cachette pendant quarante-six ans...

En 1990, la parole se libère en Roumanie. L'ami bucarestois vit encore, se souvient du manuscrit que Vona lui a confié et le fait publier. Dans un pays où la littérature autre que celle de divertissement demeure le cadet des soucis d'une population épuisée, ce roman d'accès parfois difficile rencontre néanmoins un succès foudroyant. Il est vrai que le livre est encensé par une critique n'hésitant pas à invoquer Kafka à propos de ce « je » démiurge qui, tout en construisant le monde, le fait éclater. Aujourd'hui, la belle traduction d'Alain Paruit restitue pour le lecteur français les harmonies secrètes de cette écriture.

Le récit, qu'aucune référence historique ou géographique ne vient ancrer, déroule lentement ses méandres pour se précipiter en ruptures et virages inattendus, à la manière d'une symphonie postromantique. A l'exception d'un seul, qui disparaîtra au cours de l'introspection, les personnages ne portent pas de nom mais imposent une présence magique, comme surgie d'un tableau de Delvaux. Nous apprenons que le narrateur habite une chambre modeste dans une ville de province et qu'il rend parfois visite à une dame, Kati, seul jalon solide qui le lie au monde, en marge d'un univers miroitant. Le reste du temps, il parcourt le bourg crépusculaire, en quête de lui-même, « moi » profond, ombre qui ne cesse de se dérober, avant de rejoindre la salle enfumée d'un café. Plusieurs apparitions se mettent en orbite autour de l'errant, son propriétaire et sa fille qui ne cessent de l'épier, une inconnue à peine aperçue, un jeune homme rencontré au café, enfin la mère de ce dernier qui le reçoit dans son manoir isolé. Tous subissent de continuelles métamorphoses qui affectent aussi bien leurs rapports que ceux avec le narrateur. Ainsi, son amitié pour pour le jeune homme, son voisin de table, devient méfiance, puis rejet.

QUELLE VÉRITÉ ?

Séquestre-t-il l'inconnue, en lui faisant croire qu'elle souffre d'une grave maladie ? Est-elle vraiment sa demi-sœur comme il le prétend ? Quelle est la véritable nature de leurs relations ? Le propriétaire du narrateur serait-il flic ou simplement indiscret ? Selon lui, la mère du jeune homme s'était suicidée depuis longtemps, après la disparition d'un époux terrassé par la même mystérieuse maladie. Quelle est la vérité ? Le carrousel continue à tourner, les vérités changent. Une fois encore, le narrateur retourne au manoir pour retrouver les personnages qui le hantent, l'inconnue, son éventuel demi-frère, leur mère. Il n'y a plus personne entre les murs où demeure une odeur de moisissure et de crypte alors que, derrière les paupières fermées du solitaire, la frontière se dissout entre son délire intérieur et la réalité. Cette instabilité, ces états d'incertitude sont-ils l'effet du vertige qui l'emporte – et le lecteur hypnotisé avec lui – ou bien symbolisent-ils une vision apocalyptique de notre monde éclaté, émietté ? Les fenêtres sont murées, il n'y a plus d'ouverture, plus de communication, telle est l'une des significations de ce foisonnant chef-d'œuvre de la solitude où la folie et la mort se donnent rendez-vous.

Malgré l'acuité hallucinante du regard et la cohésion presque géométrique de la construction, rien n'attache *Les Fenêtres murées* aux textes qui imposeront, au début des années 60, l'école du nouveau roman. Porté par une étonnante modernité d'écriture, ce récit singulier témoigne aussi de la permanence d'anciens thèmes romantiques, tels ceux du double et de la maison hantée, du labyrinthe et du messager. Alexandre Vona restera peut-être l'auteur d'un seul livre, mais qui s'envole très loin, très haut, quelque part entre *Le Grand Meaulnes* et *La Merveilleuse Histoire de Peter Schlemihl* où Adelbert von Chamisso raconte le désarroi d'un homme qui, tout comme le narrateur de Vona, avait perdu son ombre, métaphore d'une identité évanouie.

Edgar Reichmann

Allègre Chabon

Un écrivain s'enferre dans une suite de situations rocambolesques. Une course de soixante-douze heures vers l'adolescence perdue

DES GARÇONS ÉPATANTS
(Wonder Boys)
de Michael Chabon.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean Colonna,
Robert Laffont, 310 p., 139 F.

Grady Tripp est atteint d'une maladie qu'il appelle le syndrome nocturne de l'écrivain, « *la maladie de minuit* ». Le « *premier symptôme* » est ainsi défini : « *Une simple déconnexion par rapport à la vie des autres. Une sorte de désadaptation qui n'est pas l'apanage des seuls écrivains. Une forme de jalousie, de souffrance due au fait qu'entre vous et les autres il y a soudain autant de distance qu'entre un insomniaque agrippant son oreiller et la foule paisible des dormeurs. Seulement, ensuite, très rapidement, le syndrome de l'écrivain vous oblige à cultiver ce sentiment de singularité. Vous allez jusqu'à vous y épanouir. Un peu comme l'insomniaque pratique le violon pour passer le temps. Cette tentation de la singularité, vous y succombez sans cesse davantage. Et puis, un jour sombre de votre adolescence, vous finissez par vous apercevoir que vous êtes devenu pour vous-même le principal sujet d'études.* »

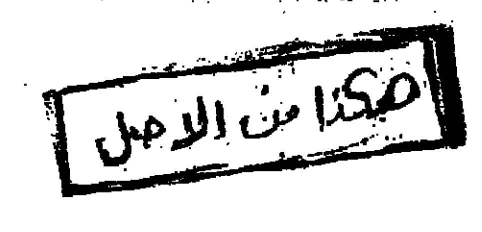
Grady Tripp est professeur de littérature dans un collège de Pittsburgh, il a une quarantaine d'années, est l'auteur de trois romans ayant obtenu quelque succès et souffre non seulement du syndrome nocturne déjà mentionné, mais aussi d'une affection bizarre totalement contraire au blocage traditionnel des romanciers – l'angoisse de la page blanche – ; lui au contraire a trop à dire : « *Trop de maisons augustes ou misérables à construire, de noms à leur donner, de cloches à agiter dans le lointain, trop de personnages à faire pousser comme des fleurs dont j'enlevais ensuite les pétales un à un pour découvrir la complexité qu'ils recelaient ; j'avais trop de filiations secrètes et d'argent mal gagné à exhumer ou à dissimuler, trop de pensions alimentaires à fixer, de gens à déshériter, de rencontres à manigancer, de lettres à faire atterrir entre des mains malveillantes, d'enfants innocents à terrasser d'une fièvre rhumatismale, de femmes délaissées et désespérées à décrire, d'hommes à pousser vers l'adultère et le crime, de feux à allumer dans des maisons séculaires.* »

Bref, il a déjà écrit deux mille six cent onze pages de son prochain roman, intitulé d'ailleurs *Des garçons épatants* et il n'en voit pas le bout. C'est, semble-t-il, ce qui est arrivé à Michael Chabon lui-même. Devenu célèbre à vingt-quatre ans avec *Les Mystères de Pittsburgh* (Fixot, 1988), il a vainement tenté depuis d'écrire un autre roman (il a publié des nouvelles) intitulé *Fountain City* et s'y est enferré pendant cinq ans. Complètement paniqué, il s'est acharné à poursuivre, ayant perçu une avance qu'il était incapable de rembourser. Il a enfin décidé de mettre ces mille cinq cents pages de côté et de s'en servir comme base de données pour les trente années à venir avant d'écrire en quelques mois ces *Garçons épatants*. Et épatant, le roman l'est bien.

D'abord, Grady Tripp est un personnage parfaitement attachant tout en se montrant assez peu convenable. Il passe la moitié de son temps sous influence, mélangeant allègrement drogues dites douces et boissons alcoolisées. Il est trop gras, trop mou. Il tombe amoureux si facilement qu'à peine marié il est déjà adultère, si bien qu'au moment où commence le livre, sa troisième femme (d'origine coréenne mais adoptée par une famille juive) vient de le quitter – et il en est désolé – tandis que sa maîtresse lui annonce qu'elle est enceinte et qu'à quarante-cinq ans, bien qu'elle-même mariée, elle a l'intention de garder cet enfant. Se comportant comme un adolescent attardé, il accumule les sottises avec enthousiasme pendant les soixante-douze heures qui servent de cadre au roman et se retrouve forcément dans des situations ahurissantes en compagnie, entre autres, d'un de ses élèves, James Leer, parfaitement mythomane et collectionneur de documents sur les stars suicidées de Hollywood, de son ami et éditeur, Terry Crabtree, « *homo la plupart du temps* » et encore plus fou que lui, d'un transsexuel. Sans compter une veste de satin noir au col d'hermine portée par Marylin pour son mariage avec Jo DiMaggio, d'un tuba, d'un chien mort et d'un serpent écrasé.

De toutes ces situations, il se sort finalement plutôt bien, et nous avec lui. Ce qui est un peu dommage, c'est que le traducteur ait adopté un style « branché » un peu facile ; cela ne sert pas la prose de Chabon qui a une certaine grâce, de l'allégresse et du lyrisme, et fait perdre au roman une partie de son charme et de son humanité, même s'il conserve une inaltérable bonne humeur.

Martine Silber



LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE


TUDOR BANUS

ŒUVRES II
de Sade.
Edition établie par Michel Delon,
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade »,
1 450 p., 310 F jusqu'au
31 décembre, ensuite 360 F.

VOYAGE D'ITALIE
de D. A. F., marquis de Sade.
Dessins de Jean-Baptiste Tierce,
édition établie
et présentée par Maurice Lever,
Fayard, 2 vol., 525 p. et 123 planches,
Sous coffret, 800 F.

LES INFORTUNES DE LA VERTU
de D. A. F. Sade.
Préface de Michel Delon,
présentation, transcription
et notes de Jean-Christophe Abramovici,
CNRS édition, Bibliothèque nationale
de France et Zulma, 340 p., 320 F.

Des masques nommés Sade

Chaque époque réorganise sa bibliothèque, élimine des œuvres et des auteurs que ses devancières admiraient et en élit d'autres jusqu'alors ignorés, négligés ou honnis. Elle redéfinit ainsi ce qu'est pour elle la littérature. Nous avons fait entrer Sade dans le panthéon des grands écrivains de notre langue. Il s'affiche désormais sur les rayons honorables des librairies, fait sa percée dans les manuels scolaires et figure dans toutes les anthologies du roman français au XVIIIe siècle. On peut même parler en cette rentrée 1995 d'une véritable vague éditoriale tant sont abondantes et diverses les publications consacrées au marquis. Rappelons simplement, pour mesurer le chemin parcouru et le déplacement des frontières, que le nom même de Sade était interdit au XIXe siècle, qu'il était littéralement innommable, et qu'en 1957 encore un éditeur, Jean-Jacques Pauvert, fut condamné pour avoir publié *La Philosophie dans le boudoir* et *La Nouvelle Justine*.

Ce phénomène de reclassement est d'autant plus spectaculaire que Donatien Alphonse François, marquis de Sade, est un romancier passablement ennuyeux. Comme est ennuyeuse la pornographie. Quand on a lu cinquante pages de Sade, on a tiré de son œuvre tous les plaisirs qu'elle pouvait procurer. Ensuite, il ne s'agit jamais que de répétitions, d'amplifications, de litanies de la violence et de la destruction. Là où l'on trucidait la nièce, on éventre la fille, là où l'on gardait sept femmes dans un harem obscur, on en séquestre soixante-dix, là où l'on partouzait en petit comité, on se fait une orgie sexuelle de masse, géométrique si l'on veut : les seuls problèmes amusants portent sur la topologie des agencements anatomiques. Entre deux séances d'agressions, on fait la pause en échangeant des propos – parfois empruntés à de bons auteurs – sur la liberté, la nature, le mal, la morale, la religion. Cela s'appelle « philosopher ». Puis le cycle liquide recommence : sperme, sang et encre. Jusqu'à la fin du roman, qui n'est jamais qu'une version primitive du roman suivant, toujours le même, en plus gros. La lecture d'un annuaire n'offre pas moins de surprises.

La publication en un seul volume de la Pléiade des trois romans composés autour du personnage de Justine permet de bien comprendre cette dynamique narrative de l'excès. Au départ, il y a un conte, *Les Infortunes de la vertu*, écrit en une quinzaine de jours, entre le 23 juin et le 8 juillet 1787, à la Bastille, où Sade est enfermé depuis plus de trois ans, dans les conditions de confort dues à son rang. L'édition photographique de ce texte, dans l'excellente collection « Manuscrits » d'Yvan Leclerc, oblige à en finir avec la vision romantique et médicale d'un Sade jetant en quelques heures sur le papier le fruit de ses illuminations et de ses fantasmes. On y surprend au contraire un écrivain méthodique, suivant avec scrupule un plan préétabli, recopiant, relisant, corrigeant sans cesse, essayant des épisodes sur des cahiers de brouillon avant de les intégrer dans son récit. Un auteur classique pour une œuvre qui l'est à peine moins. *Les Infortunes de la vertu* pourrait, à quelques glissades près, avoir été écrit par l'auteur de *Manon Lescaut*, que Sade vénérait. La langue est polie et, lorsque la vertueuse Justine narre ses mésaventures, elle le fait dans les termes allusifs qui conviennent à sa pudeur. La morale de l'histoire elle-même n'est pas révolutionnaire ; elle nous dit que dans le monde réel le mal n'est pas toujours puni ni la vertu récompensée, et que c'est même souvent le contraire.

Mais le manuscrit des *Infortunes* révèle des choses plus intéressantes encore que Michel Delon développe avec érudition dans son édition de la Pléiade : la manière dont Sade va se servir de son conte pour écrire, en 1791, son premier roman publié, *Justine ou les malheurs de la vertu*. Il élague, il remodèle, il introduit des épisodes nouveaux, mais, surtout, il « poivre ». C'est qu'entre-temps la révolution est arrivée, que les lettres de cachet ont été abolies ainsi que la censure, qu'il est libre, qu'il veut faire jouer son théâtre, qu'il croule sous les dettes. Parlant de *Justine*, il écrit : « *J'ai besoin d'argent, mon éditeur me le demandait bien* poivré ; *je lui ai fait capable d'empester le diable.* » Il n'est pas fier de son roman pornographique ; il ne le publie pas sous son nom, il le renie autant de fois qu'il est besoin, il préférerait qu'on publie de lui *Aline et Valcour*, son roman « philosophique ». Sans doute sent-il aussi que *Justine* messied au rôle de militant républicain qu'il se prépare à endosser, pour quelques mois. Il y a en effet, comme le remarque Delon, plus qu'un changement de vocabulaire entre les *Infortunes* de la vertu et ses *malheurs*. Dans la première figure, Justine est une victime vertueuse, dans la seconde sa vertu est la responsable des calamités qui l'accable. Justine n'a rien compris à la nature et au mal et tout ce qui lui arrive, c'est bien fait pour elle. On n'a pas le droit d'être aussi sotte.

Nouvelle amplification avec la *Nouvelle Justine*, en 1797, qui va elle-même servir de tremplin à l'*Histoire de Juliette, sa sœur, ou les prospérités du vice*. Cette fois, Sade se livre sans entrave, dans cette troisième réécriture, à la pure logique de ses fantasmes, à la jonction ultime du plaisir et de la terreur, à la destruction minutieuse, systématique et hallucinée, du corps féminin. Et sans doute préparait-il une nouvelle *Nouvelle Justine*, débarrassée des derniers ornements du « beau langage », des dernières illusions esthétiques des Lumières, lorsqu'on l'enferma définitivement, en 1801, à Bicêtre puis à Charenton.

Sade était un écrivain. Pas seulement un malade, pas seulement un libertin libidineux, pas seulement un masturbateur frénétique, pas seulement un pornographe vénal, pas seulement un dialecticien de l'immoralité et de la corruption. Le travail qu'on effectue aujourd'hui sur ses textes nous en convainc après des décennies d'interprétations – de Breton à Barthes et de Bataille à Foucault – qui ont fait du marquis une sorte de héros paradoxal et prophétique de la modernité. Ecrivain donc, certainement, artiste des idées et des mots, mais pas de première grandeur. En faisant resurgir l'homme de plume derrière l'encombrante légende du Divin Marquis, Delon, Abramovici et les autres ne parviennent pourtant pas à nous ôter le sentiment que le meilleur roman de Sade, c'est encore sa vie. Lorsqu'on en dissipe les provocations, le scandale moral et le jusqu'au-boutisme, il n'y a rien dans Sade qui ne surpasse ces excellents petits maîtres que furent Crébillon fils, Boyer d'Argens, Denon ou Duclos ; encore ceux-ci avaient-ils sur lui, la plupart du temps, l'avantage d'être brefs.

Cette supériorité romanesque de la vie sur l'œuvre, on la découvre encore dans la très belle édition du *Voyage d'Italie* que présente Maurice Lever, le meilleur biographe du marquis depuis Gilbert Lély (1). Sade est allé deux fois en Italie. Il serait plus juste de dire qu'il y a fui à deux reprises. La première, pendant l'été 1772, après sa condamnation à mort par contumace pour l'affaire de Marseille ; la seconde, pendant près d'un an, en 1775-1776, toujours suivi à la trace et espionné par les agents de l'inspecteur Marais. Pour l'essentiel, le premier séjour est galant. Sade a emmené avec lui en Italie Latour, son valet-pourvoyeur, et surtout sa belle-sœur et maîtresse, la chanoinesse de Launay. Même si les rencontres érotiques n'y manquent pas, le périple de 1775 et le récit que le marquis veut en donner s'inscrivent dans le cadre déjà traditionnel du « pèlerinage philosophique » que doit entreprendre tout jeune homme bien né en cette période des Lumières triomphantes.

De fait, ce qui intéresse le lecteur d'aujourd'hui dans ce *Voyage*, ce n'est pas le style de l'auteur, plutôt plat. Pas davantage les listes fastidieuses de monuments visités et de peintures admirées, d'autant que les commentaires sont souvent empruntés à d'autres ouvrages. Mais la curiosité de ce fugitif est extraordinaire. Il aimerait que rien ne lui échappe, *ni des gens, ni des pierres, ni des mœurs, ni de la* politique. Il a l'Italie encyclopédique ; il cherche à en épuiser la réalité et sait bien que son écriture est inapte à en rendre compte. De nos jours, il paierait un photographe pour enregistrer ses sensations ; en 1776, il embauche un paysagiste normand qu'il a rencontré à Naples, Jean-Baptiste Tierce. L'ouvrage projeté ne sera jamais achevé. Les planches de Tierce dormiront jusqu'à nos jours dans les archives de la famille. Mais le *Voyage d'Italie* servira, vingt-cinq ans plus tard, à Sade pour situer certains épisodes de *Juliette*. Du touriste au pornographe, Sade aura seulement changé de masque, changé de style.

C'est peut-être cela qui nous fascine et nous inquiète le plus chez Sade : l'impression que tout y est emprunté, que l'homme, que ses livres ne sont jamais que des défroques, des plagiats, des masques derrière lesquels il n'y a rien. Rien que de l'encre qui coule, monotone.

(1) « Donatien Alphonse François, marquis de Sade », de Maurice Lever, a paru chez Fayard en 1991. Depuis, le biographe, qui a accès aux archives du comte Xavier de Sade, dirige, chez le même éditeur, une « Bibliothèque Sade », où il vient de publier le deuxième volume des « papiers de famille » du marquis. Le premier tome tournait, pour l'essentiel, autour de la figure de Jean-Baptiste François Joseph, comte de Sade, le père. Le deuxième, intitulé « Le Marquis de Sade et les siens (1761-1815) », offre, à travers les correspondances, un portrait fort coloré de cette famille infernale (764 p., 350 F).

★ Signalons également, dans l'abondante production sadienne, une édition intégrale et critique des *Crimes de l'amour*, le recueil de onze nouvelles publié par Sade en 1800, dans une irréprochable présentation de Michel Delon et Eric Le Grandic (Zulma, 548 p., 220 F).

Version originale

Nouvelles de l'enfer

De 1933 à 1945, Victor Klemperer, Allemand, romaniste distingué, et juif, a vécu la terreur nazie de l'intérieur. Cinquante ans après, son extraordinaire « Journal » paraît en Allemagne

Chez Aufbau-Verlag (Berlin), vient de paraître *Ich will Zeugnis ablegen bis zum letzten Tagen* (« Je veux en témoigner jusqu'au bout »), le journal que Victor Klemperer a tenu de 1933 à 1945. Mille cinq cents pages écrites sous la terreur nazie. Par un juif. En Allemagne. Rien que cela devrait déjà retenir l'attention, mais il y a en plus la personnalité de l'auteur. Né en 1881, fils d'un rabbin, cousin du célèbre chef d'orchestre Otto Klemperer, Victor – ayant marqué son adhésion à la « germanitude » par une conversion au protestantisme, en 1903 – trouva ses racines dans un conservatisme éclairé et libéral, nourri de la culture allemande et de la culture française, notamment des courants du scepticisme anticlérical du XVIIIe siècle.

Après des études de *romanistik*, science exclusivement allemande des langues et littératures romanes considérées comme unité culturelle, il obtint, en 1920, une chaire à la Technische Hochschule de Dresde et s'adonna, comme tant d'autres, à la « psychologie des peuples », alors considérée comme fondement scientifique des sciences culturelles.

Le 30 mars 1933, pourtant, Klemperer écrit : « *Je ne crois plus à la « psychologie des peuples ». Tout ce que j'avais considéré comme non allemand – brutalité, injustice, suggestion des masses jusqu'à l'ivresse–, tout cela fleurit maintenant chez nous.* » Mais il se refuse à condamner tout le peuple allemand, malgré les doutes qui l'assaillent. Persuadé du caractère éphémère du nazisme, il ne cessera jamais de croire à la vraie « germanitude » éclairée. Encore en 1942, Klemperer, adversaire irréductible du sionisme, écrit dans son journal qu'il ne veut ni partir ailleurs ni retourner à la « juiveté » : « *Moi, je suis allemand, et j'attends que les Allemands reviennent ; ils doivent se cacher quelque part.* »

Comment n'aurait-il pas cru à ces autres Allemands, puisqu'il était marié à une Allemande non juive, la pianiste Eva Schlemmer, née en 1882 ? Et c'est surtout pour elle, qui voulait rester à Dresde, que Klemperer n'émigra pas. Jamais effleurée par l'idée d'abandonner son mari, elle fera tout pour le protéger et mettre son manuscrit à l'abri, avec l'aide d'une amie, non juive elle aussi, et qui, de ce fait, « *risqua également sa vie* ».

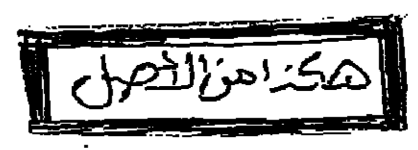
Grâce à ces deux femmes, ce document extraordinaire, comparable en valeur historique au *Journal* d'Anne Frank, a pu être sauvé, et pour tous ceux qui veulent savoir ce que fut la vie quotidienne pour un juif dans l'Allemagne nazie, la lecture de ce journal tenu dans l'enfer est indispensable. Certes, les camps de concentration étaient pires : Klemperer, qui sait, au plus tard en 1942, qu'on y extermine par balles et par gaz, ne cessera lui-même de faire la distinction entre l'extermination concentrationnaire et la vie sous la menace de mort qu'il mène à Dresde, chassé de sa maison, errant avec sa femme de Judenhaus en Judenhaus, vivant en promiscuité avec toute une population de malheureux qui meurent de faim, de peur, qui se suicident ou qui seront déportés vers les camps. Il n'empêche : la vie à l'intérieur d'un Etat devenu dément, où des sadiques inventent tous les jours de nouvelles tortures morales et matérielles pour désespérer une partie de la population, c'est bien l'un de ces cercles de l'Enfer qu'évoque Dante. Klemperer note tout : l'interdiction pour les juifs de conduire une voiture, de se promener dans des parcs, de prendre le tramway autrement que sur la plate-forme avant, de téléphoner, d'acheter du café, du tabac, du savon à raser (pour que pousse la « barbe juive »), du lait, des fleurs, l'interdiction d'écouter la radio, de lire des journaux, d'avoir une machine à écrire, de visiter des musées, d'aller au cinéma, au théâtre, au concert, etc. Il ne se passe pas de semaine sans une nouvelle humiliation, et l'étoile jaune ne sera que le signe extérieur de cet acharnement bestial. A partir du 19 septembre 1941, Klemperer, destitué de sa chaire en 1935, interdit de bibliothèque en 1938 (ce qui met fin à l'histoire de la littérature des Lumières qu'il est en train d'écrire par défi et qui ne paraîtra qu'à partir de 1954), mais toujours protégé par son mariage avec une « Aryenne », est obligé – comme tous les autres juifs – de porter cette étoile infâme, et il faut lire son journal pour connaître les traumatismes engendrés par pareille contrainte.

La Gestapo se livre à des perquisitions aussi imprévisibles que brutales, giflant la « *truie enjuivée* » Eva, frappant son mari, lui crachant à la figure, cassant, souillant, volant le peu de provisions existantes. Mais ces deux-là résistent, et Klemperer observe, de l'intérieur de l'ouragan, le proche et le lointain. Avec mélancolie, il constate la passivité de la France pendant les années 30, commente avec mépris la politique collaborationniste du gouvernement Pétain et avec enthousiasme les actions de la Résistance. Il interprète les nouvelles nazies à rebours, comptabilise les défaites du régime en Afrique, en Russie, en Italie, et n'est jamais ébranlé dans sa certitude de voir disparaître le régime abhorré. Il craint pourtant que les nazis massacrent les juifs qui ont survécu jusque-là. C'est une course contre la montre, contre la mort, dont la fin s'annonce durant la nuit du 13 au 14 février 1945. Dans des pages dignes de figurer dans toute anthologie de la littérature allemande, Klemperer décrit la destruction de Dresde, cette tempête de feu qui transforme la nuit en jour et dans laquelle il erre avec son épouse, blessé, une valise à la main, sans but, sans espoir. Il perd trace de sa femme, la retrouve, la perd à nouveau, la retrouve encore, et puis, ce moment extraordinaire où enfin – au milieu des flammes – Eva lui arrache l'étoile jaune.

Les Klemperer prennent la route. Se mêlent au flot des autres fuyards qui parcourent l'Allemagne. Se font abriter par des amis, par des inconnus, et atterrissent en Bavière, où finalement se termine pour eux le cauchemar. Le 10 juin 1945, ils sont de retour à Dresde, où Klemperer sera réinvesti dans sa chaire avant de passer à Greifswald, à Halle et finalement à Berlin. Eva mourra en 1951, Victor en 1960. Et ici, évidemment, une question s'impose : pourquoi avoir attendu cinquante ans avant de publier le journal de Klemperer ? Sa critique du pacte germano-soviétique, ses jugements sur Staline ont-ils indisposé les censeurs de ce qui était encore l'Allemagne de l'Est ? Il aura fallu qu'un mur tombe pour qu'enfin ce document extraordinaire soit accessible...

Michael Nerlich

▶ Professeur de lettres romanes à l'Université technique de Berlin.



Freud, mystificateur ?

Cent ans après la naissance de la psychanalyse, on découvre les falsifications auxquelles le thérapeute eut recours pour imposer sa théorie

SOUVENIRS D'ANNA O.
de Mikkel Borch-Jacobsen.
Aubier, 120 p., 79 F.

MÉDECINES DE L'ÂME
Essais d'histoire de la folie et des guérisons psychiques
d'Henri F. Ellenberger.
Fayard, 550 p., 190 F.

L'HYPOCONDRIE
sous la direction
de M. Aisenstein, A. Fine
et G. Pragier
Monographies
de la « Revue française
de psychanalyse »
PUF, 158 p., 98 F.

Et si Freud n'était qu'un propagandiste de génie ? Et si le mythe thérapeutique qu'il incarne – à savoir qu'il faut faire parler le mal pour l'éliminer – n'était qu'une mystification ? Et si l'histoire de la psychanalyse n'était qu'un vaste tissu de ragots et de contrevérités ? Posées ainsi, ces questions – en cette année du centenaire de la naissance de la psychanalyse – peuvent sembler saugrenues, indélicates et stupidement provocatrices. La psychanalyse est si confortablement installée dans notre paysage culturel que quiconque entreprendrait d'en marquer non les limites, mais le caractère fallacieux, passerait pour un polisson qui devrait aussitôt être remis à sa place.

Un livre pourtant, *Souvenirs d'Anna O.*, d'un jeune philosophe, Mikkel Borch-Jacobsen, risque fort de semer le trouble dans la vaste tribu des psys : en une centaine de pages incisives, excitantes et totalement originales, il s'attaque aux mythes fondateurs de la psychanalyse. A partir de l'histoire d'Anna O., de son vrai nom Bertha Pappenheim, il démonte point par point, avec une logique sans merci, les mensonges de Breuer et de Freud dans leur narration et leurs commentaires de ce cas. La dérive de Freud du domaine de la science à celui de la publicité mensongère, telle qu'elle est décrite par Borch-Jacobsen, refroidira bien des enthousiasmes.

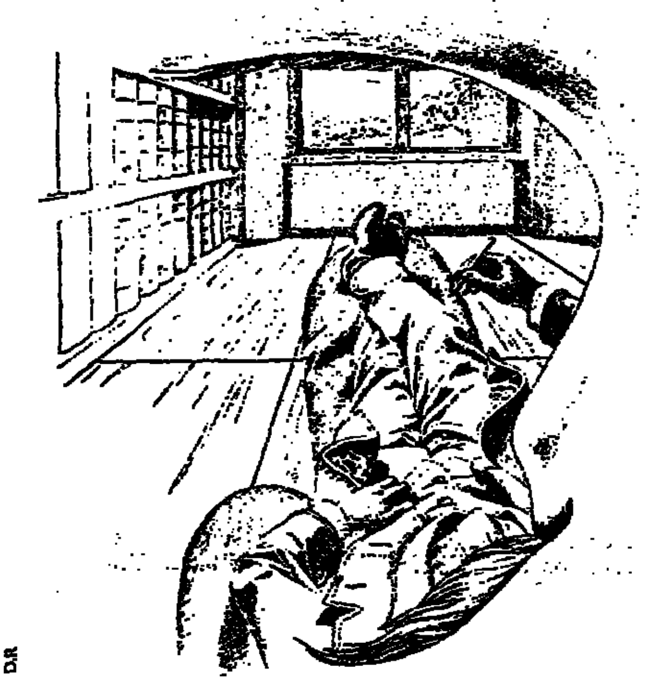
« MYTHOGRAPHIE »

Freud, note Borch-Jacobsen, à force d'interpréter l'« *affaire Pappenheim* » en fonction des nécessités du moment, finit par perdre complètement de vue la réalité des faits. « *Mais qui s'en soucie, au fond*, ajoute-t-il *dans cet univers proprement déréel qu'est la psychanalyse, où l'interprétation vaut pour réalité et la fiction pour vérité ? Il n'y a pas d'historiographie freudienne, seulement une mythographie.* »

Ne prenons, pour faire saisir la méthode de Borch-Jacobsen, qu'un seul point. Il est généralement entendu qu'Anna O. interrompit son traitement – auquel elle donnait le nom humoristique de *chimney sweeping* (ramonage de cheminée) ou plus sérieux de *talking cure* (cure par la parole) – à la suite d'un accouchement hystérique, conclusion logique d'une grossesse nerveuse qui s'était développée sans que Breuer s'en aperçût. Faux, démontre Borch-Jacobsen. Il est entendu que Breuer toujours aurait pris la fuite pour passer une seconde lune de miel avec sa femme, jalouse d'Anna, et qu'il aurait alors conçu une fille. Faux encore. Quant à la tentative de suicide de l'épouse de Breuer, racontée par Freud, elle relève, elle aussi, de ragots, mais de ragots ayant un objectif bien précis : la dramatisation d'un mythe.

De fait, la plus célèbre cure cathartique ne fut ni une catharsis ni même une cure. Et on comprend que la principale intéressée, Bertha Pappenheim, devenue assistante sociale – elle se rendra célèbre par son combat contre la prostitution –, se soit toujours opposée avec la plus grande véhémence à tout traitement psychanalytique pour les personnes dont elle avait la charge. Elle-même se décrira comme une redoutable simulatrice, ce qui nous vaut des analyses passionnantes sur la relation thérapeutique de la part de Borch-Jacobsen : « *Nul doute à cet égard*, conclut-il, *que Bertha Pappenheim n'ait été qu'une simulatrice particulièrement douée. Qu'on le veuille ou non, sa maladie fut des plus réelles (des plus surréelles), jusqu'au jour où elle décida que ce jeu stérile et désespéré n'en valait pas la chandelle. Et pourtant, cette maladie n'eut pas d'autre réalité (d'autre surréalité) que celle-là : celle d'un jeu puéril qu'elle joua avec un médecin viennois un peu crédule et dont ils élaborèrent ensemble les règles bizarres. Certains y jouent encore.* »

Il va de soi que, même si elle fut soigneusement cachée au grand public, l'« *affaire Pappenheim* » était un secret de polichinelle pour les proches de Freud. Mais, ce que démontre encore l'essai de Borch-Jacobsen, il ne fallait pas compter sur les hagiographes de Freud pour nous en informer. Bien au contraire, ils prirent toutes les précautions pour verrouiller l'accès aux archives et ne se privèrent pas de jeter la suspicion ou d'ignorer superbement les quelques rares et courageux historiens intrigués par la distorsion entre les discours et la réalité. Quant aux esprits libres, comme Thomas Szasz, pour ne citer que lui, qui comparaient les méthodes commerciales de Freud à celles de l'inventeur du Coca-Cola, ils furent promptement excommuniés. Parmi les historiens indépendants du mouvement analytique, s'il en est un qui mérite une mention particulière, c'est bien Henri F. Ellenberger. Son *Histoire de la découverte de l'inconscient* (1970), dont la réédition l'an passé chez Fayard fut un événement majeur, s'accompagne aujourd'hui de la traduction d'un ensemble d'essais portant sur ce qu'il nommait joliment « *les médecines de l'âme* ». On y lira une étude critique de l'histoire d'Anna O. – Borch-Jacobsen en tient compte – ainsi que des enquêtes sur certains pionniers méconnus de la psychologie des profondeurs comme Hermann Rorschach ou Moritz Benedikt, sans oublier une comparaison savoureuse entre le jardin zoologique et l'hôpital psychiatrique.



D.R.

Autoportrait du moi publié dans « Essai d'analyse des sensations » d'Ernest Mach (1990)

Un des articles les plus fascinants de ce recueil concerne la notion de « kairos » en psychiatrie. Les écrits hippocratiques, rappelle Ellenberger, enseignaient que dans les maladies graves il existe un moment critique où l'état du patient devait ou bien s'améliorer ou bien empirer. C'est ce qui est exprimé dans le célèbre aphorisme : « *L'art est long, le temps est court, l'occasion* (kairos) *fugitive, l'expérience trompeuse.* » Il y a des moments où, dans l'existence, le temps acquiert une valeur qualitative nouvelle : ce sont à ces moments que surviennent parfois des guérisons paradoxales.

Elisabeth Roudinesco, qui préface ce volume, dit en des termes très justes combien Ellenberger, esprit intègre s'il en fut, était captivé par l'invention des thérapies à la manière d'un encyclopédiste. « *Il avait*, ajoute-t-elle, *une passion pour les savants illuminés, pour les hypnotiseurs, pour les femmes envoûtées, pour le mauvais œil, bref, pour tous les personnages de la littérature populaire du XIXe siècle.* »

Il serait dommage enfin de passer sous silence l'excellente monographie de la *Revue française de psychanalyse* traitant de l'hypocondrie. « *J'ai toujours senti*, écrivait Freud à Ferenczi, *que l'obscurité dans la question de l'hypocondrie était une lacune disgracieuse de notre théorisation.* » Colette Guedeney et Catherine Weisbrot retracent le triste destin de l'hypocondriaque, né sous une mauvaise étoile et voué au « *noir* », comme par définition. Il sera placé, de l'Antiquité à la fin du Moyen Age, sous l'influence néfaste d'esprits démoniaques, de Cronos, « *seigneur de la mélancolie* », qui dévore le temps et ses enfants, et de Saturne, « *la planète des larmes* ».

Pour les Anciens, et nous les rejoignons volontiers aujourd'hui, toutes les maladies de l'âme peuvent se résumer en une seule qui en est l'origine : la peur de la mort. Cette passion redoutable est à l'origine de toutes les autres : le désir, la tristesse, l'angoisse, la haine, le goût du pouvoir, l'avarice, la jalousie et même la terreur qui mène au suicide.

Les stoïciens soutenaient que nous portons la responsabilité de nos tourments pour n'avoir pas su dominer nos passions et n'avoir pas triomphé des désirs de notre corps et de notre âme. Il n'est pas certain qu'il soit donné à l'homme de vaincre ses passions. Et il est douteux qu'un traitement, fût-il psychanalytique, l'y aide. Demeure, comme disait Freud, cet insatiable besoin de consolation qui, en cette fin de siècle, s'est réfugié dans l'espoir qu'un peu d'écoute, attentive si possible, un peu de chimie, efficace tant qu'à faire, et beaucoup de mystifications – en se gardant d'oublier qu'il y a toujours plus de dupes que de charlatans et de crédules que d'imposteurs – nous aideront à traverser l'existence sans trop en pâtir.

Roland Jaccard

★ A signaler également : *Questions à Freud*, de Nicolas Rand et Maria Torok. Un professeur de lettres et une psychanalyste cherchent à comprendre pourquoi la pensée freudienne se heurte si souvent et comme par fatalité à des pratiques de fermeture. Cette critique interne de la psychanalyse s'accompagne d'une conviction inébranlable de la valeur première de la démarche analytique (Les Belles Lettres/Archimbaud, 280 p., 135 F).

***Les Hurlements de l'Homme aux loups*, de Patrick Mahony. Le patient le plus célèbre de l'histoire de la psychanalyse fait l'objet d'une étude approfondie d'un professeur de littérature anglaise à l'université de Montréal, Patrick Mahony. Il met en évidence une impressionnante série d'incohérences dans la terminologie, l'étiologie et la chronologie freudiennes (Traduit de l'anglais par Bertrand Vichyn, PUF, 172 p., 138 F).**

Le retour du savoir-vivre

« La politesse est la première et la plus engageante des vertus sociales », disait déjà Locke au XVII[e] siècle
Signe des temps ? Il semble que le rituel symbolique de la « civilité » retrouve une nouvelle jeunesse

LES RITUELS DU SAVOIR-VIVRE
de Dominique Picard.
Seuil, coll. « La Couleur de la vie », 271 p., 130 F.

DICTIONNAIRE RAISONNÉ DE LA POLITESSE,
du Moyen Age à nos jours,
ouvrage collectif sous la direction d'Alain Montandon.
Seuil, 899 p., 280 F.

Dans la presse d'abord, puis dans diverses publications, se dessine, de façon nette, un « retour » du savoir-vivre. Cette préoccupation pour ce qui était appelé au XVIII[e] siècle *« la civilité puérile et honnête »* pourrait être le signe que la société se sent plus menacée qu'auparavant dans la symbolique rituelle qui fonde son ordre, son équilibre toujours précaire. Etre délibérément impoli, c'est-à-dire insolent, non dans l'écrit public, qui admet cette rhétorique comme l'une parmi d'autres, mais dans la vie courante, chacun le sait, cela revient à déclarer une guerre. La grossièreté est un premier pas vers la violence.


CARTIER BRESSON / MAGNUM
Retour des convenances, après la joyeuse insolence de mai 68

En commençant de cette façon le compte rendu d'un ouvrage de psychologie sociale consacré aux *Rituels du savoir-vivre*, on risque incontinent de passer pour un « vieux con », qui a tout oublié de la joyeuse insolence, du juvénile refus des convenances, de la saine agressivité de mai 68. Aggravons notre cas. Citons un auteur que l'on dit volontiers né vieux, un philosophe décrié parmi les philosophes, qui exaspère à la fois par sa forte présence médiatique, l'énorme chiffre de ses tirages et le nombre de ses traductions, André Comte-Sponville. Il explique on ne peut mieux, dans son très populaire *Petit Traité des grandes vertus* (1), que la politesse est *« la plus pauvre, la plus superficielle, la plus discutable »*, mais qu'elle est aussi *« la première vertu, et l'origine peut-être de toutes »*. Un philosophe moins discuté, mort depuis assez longtemps pour ne plus faire d'ombre à personne, John Locke, confirme, du fond de son lointain XVII[e] siècle : *« La politesse est la première et la plus engageante des vertus sociales. »* Il est vrai qu'il s'opposait à Hobbes, le philosophe terrorisé par la guerre de tous contre tous, et qui la croyait fatale, ou presque.

« La première vertu, et l'origine peut-être de toutes »

On peut être hobbesien, de nos jours, quand on désespère des banlieues (ou que, délibérément, on les désespère), ou simplement quand on est bousculé dans le métro par des jeunes gens qui, doublés de volume par leur sac à dos, ont perdu tout sentiment de leur schéma corporel en même temps que tout sens de l'existence d'autrui. L'envie vous prend parfois de leur envoyer un traité de savoir-vivre dans les gencives. Le problème, avec le savoir-vivre et les traités qui lui sont consacrés, c'est que les personnes qui sont « naturellement » (entendez « culturellement ») dépourvues du premier le savent si peu qu'il n'y a guère de chances qu'elles ouvrent jamais un des seconds, comme il est remarqué mélancoliquement dans l'une des contributions au volumineux, fort savant et très utile *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre, du Moyen Age à nos jours*, qui paraît également ces jours-ci.

Pourquoi lire un traité de savoir-vivre ? Pour accéder à la maîtrise du code des convenances d'un milieu supérieur à celui où l'on se trouve et renforcer ainsi ses chances de prendre l'ascenseur social : voilà l'idée communément admise. Professeur de psychologie sociale à l'université Paris-Nord (où la banlieue est proche), Dominique Picard trouve cette vue un peu courte et bien mécanique. Ce qu'elle démontre dans *Les Rituels du savoir-vivre* peut être résumé ainsi : loin d'être une machine, le monde social est un théâtre dans lequel chacun est requis de jouer un rôle, que ce soit en coulisses ou sur scène, dans une position dominée ou dominante, et les règles du jeu, les conventions, les usages et les rites permettent de ne pas sombrer dans la réalité brute, qui est celle de l'affrontement des intérêts matériels et sociaux, celle de la si bien nommée guerre civile, qui surgit lorsque disparaît la civilité.

Cet ouvrage, qui dit explicitement sa dette à l'égard d'un grand classique de la sociologie anglo-saxonne, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, d'Erving Goffman (2), n'est, bien évidemment, pas du côté de la répression, il est du côté du sens, de ce qui fait sens dans une société. Et Dominique Picard prêche d'exemple. Rarement un ouvrage savant aura été présenté avec un tel goût de la simplicité dans la formulation, avec un tel souci d'ordre et de clarté dans l'exposition. La première politesse d'un auteur qui ne s'adresse pas exclusivement à ses collègues est de dessiner une figure amène de son lecteur. Ici, c'est un intellectuel, certes, mais pas nécessairement un intellectuel professionnel, un universitaire diplômé, ni même un étudiant en sciences sociales. Ce peut être simplement quelqu'un qui cherche à tirer des idées de ses observations, qui veut les discuter sans entrer trop avant dans des querelles d'école, et qui, surtout, veut pouvoir s'en servir pour nourrir sa propre réflexion sur la vie qu'il mène avec ses congénères, en famille, à table, au bureau, dans une réception mondaine, un « pot » d'entreprise, un dîner, en vacances, en voyage, bref, en société.

Il y a deux manières de considérer la circulation automobile, comme les échanges sociaux. On peut observer les conduites des automobilistes et en tirer une signification, ou l'on peut analyser le code pour en tirer une logique, et ensuite référer celle-ci aux conduites effectives. Dominique Picard opte, contrairement à Erving Goffman, pour la seconde de ces deux manières. Compulsant et citant abondamment dix-huit traités de savoir-vivre qui se sont succédé sur à peu près un siècle (de 1897 à 1994), elle part du code pour trouver la signification des conduites rituelles. Les rites étant comme la grammaire d'une langue qui serait la communication sociale, elle les étudie à partir de leur codification, c'est-à-dire des prescriptions qui règlent les échanges sociaux. Ainsi sont examinées avec une attention particulière celles qui gouvernent les manières de table, les invitations, les relations de travail, les cérémonies familiales (baptême, première communion, mariage, fêtes, anniversaires, obsèques). Au fond de ces rituels divers, et tout au long de leur évolution, se retrouve la prescription majeure et éminemment morale du savoir-vivre : ne pas mettre les autres dans l'embarras, leur donner du plaisir – un plaisir modéré, bien sûr, et gardant les corps à bonne distance – et assurer la réciprocité. *« Il faut bien se dire que les règles de savoir-vivre qui risquent d'embarrasser quelqu'un ou de le mettre en état d'infériorité ne sont plus des règles de savoir-vivre »*, dit avec pertinence un traité datant de 1962 et que cite l'auteur, pour montrer l'évolution démocratique des normes codifiées.

En définitive, le savoir-vivre apparaît aux yeux des plus radicaux comme une hypocrisie de la société bourgeoise – ce qu'il est certes à un certain niveau, celui de la lutte des classes –, et aux yeux des plus modérés il semble l'auxiliaire le plus précieux de l'accession des classes moyennes aux valeurs de sociabilité de la bourgeoisie. Pour Dominique Picard, qui, en tant qu'intellectuelle, se situe sans états d'âme parmi les démocrates du deuxième type, le savoir-vivre implique quatre grands principes : *« Un principe de sociabilité, un principe d'équilibre, un principe de respect d'autrui et un principe de respect de soi. »* Le principe de sociabilité veut que nous participions à la vie sociale en y tenant notre place et notre rôle. Le principe d'équilibre tend à ce que la règle et l'équité se substituent à la violence et aux rapports de force. Le respect d'autrui est le principe qui implique tous les modes de relation et il suppose que l'on évite de faire perdre la face à l'autre et que l'on respecte son territoire. Enfin le respect de soi implique que pour aimer autrui il faut s'aimer soi-même, ou tout au moins *« montrer à travers la considération que l'on se porte la façon dont on souhaite que les autres nous traitent et dont on est prêt à les traiter »*.

En traitant son lecteur en ami à instruire plutôt qu'en élève à sermonner, ce livre de psychologie sociale est en lui-même un traité de savoir-vivre à l'usage des générations désemparées par la montée du « faut pas se gêner » généralisé.

Michel Contat

(1) PUF, 1995.
(2) Minuit, coll. « Le sens commun », tome 1 : *La Présentation de soi*, tome 2 : *Les Relations en public*, 1973 (traductions d'Alain Kihm et Alain Accordo).

Remèdes contre l'exclusion

Jean-Baptiste de Foucauld et Denis Piveteau jettent les bases d'un nouveau contrat social

UNE SOCIÉTÉ EN QUÊTE DE SENS
de Jean-Baptiste de Foucauld et Denis Piveteau.
Ed. Odile Jacob, 302 p. 140 F.

On met le « sens » à toutes les sauces aujourd'hui. C'est un peu agaçant. Ce « dérèglement de tous les sens », qui n'a plus sa signification rimbaldienne, mais celle d'un bégaiement branché et d'une invocation profuse, en dit long en tout cas sur le cheminement de nos anxiétés.

Jean-Baptiste de Foucauld, ancien commissaire général au Plan, et Denis Piveteau n'ont pourtant pas hésité à sortir ce drapeau un peu effrangé. Mais c'est pour nous parler finalement moins du sens que... de l'essentiel. *Une Société en quête de sens* est un livre qui sonne clair et qui nous force à élargir la vision de notre société, trop comprimée dans des catégories économiques, sociales ou culturelles. Comme bien d'autres, les auteurs sont hypnotisés par la lèpre du chômage et de l'exclusion, mais ils sont persuadés qu'on n'éradiquera pas ces maux en s'adressant à une seule médecine, celle de l'économie.

La cohésion sociale, assez facile à assurer durant les « trente glorieuses », ne peut plus être assurée par l'heureuse articulation de ressorts, pas aussi antinomiques qu'ils en avaient l'air : les conflits n'empêchaient pas la coopération autour d'objectifs communs et les contraintes de l'interventionnisme d'Etat ne brisaient pas pour autant l'initiative.

Conflit, coopération, initiative, contrainte. Ces quatre termes serviront de mascottes aux auteurs pour la suite de leur analyse. Ils chercheront pourquoi leur conjonction n'est plus naturelle et comment ce « carré parfait » pourrait être retrouvé.

« CARRÉ PARFAIT »

C'est que la société a complètement changé et que les seules impulsions économiques ne répondent plus aux besoins. *« Nous vivons la civilisation du libre-service et, dans le libre-service, chaque individu est effectivement plus libre, mais il y a moins de service... Ce qui est en crise, c'est la cristallisation du lien social en un véritable entourage, constitué de gens qui pourront, qui voudront, qui sauront être présents lorsque surviendra un tracas de santé, un drame affectif, un revers professionnel ou patrimonial. Il y a besoin de davantage de travail pour compenser l'insuffisance des liens sociaux de base,* [mais] *l'emploi ne peut se développer pour répondre à cette attente que si le tissu relationnel se développe aussi. »* Nous souffrons essentiellement aujourd'hui de ce paradoxe parce que aussi la société ne parvient pas à fournir des objectifs individuels et collectifs mobilisateurs.

Jean-Baptiste de Foucauld et Denis Piveteau savent que les nouvelles niches d'emplois sont les services, et notamment les services de proximité et le partage du travail. *« On ne peut déployer le travail pour tous qu'en contribuant à ce que le non-travail ait un sens »*... Or le sens se loge exclusivement aujourd'hui dans les biens matériels que l'on peut gagner ou perdre. Du coup, les exclus sont ceux qui paient la crise du sens chez les inclus ou, si l'on veut, leur aliénation.

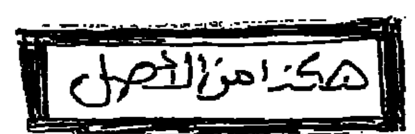
Sachons gré aux auteurs de ne pas se complaire dans l'abstraction. Autour de leur « carré parfait », ils imaginent de nouvelles régulations. Leur démonstration est parfois un peu laborieuse, mais elle se nourrit de suggestions précises. Ainsi des *« acteurs de sens »*, comme ces associations de plus en plus nombreuses, qui luttent – souvent avec des moyens trop faibles – contre l'exclusion. Elles peuvent être, disent-ils, les pionniers d'une nouvelle ère, comme les entrepreneurs protestants furent les pionniers de la révolution industrielle. Pour éviter que ces initiatives ne restent par trop isolées, Foucauld et Piveteau préconisent la création – à l'aide d'incitations publiques – d'un *« engagement coopératif pour l'emploi »*, par lequel tous ceux qui luttent dans ce domaine feraient connaître aux autres acteurs leur engagement personnel et l'usage qu'ils comptent faire des leviers qu'ils utilisent.

Autres initiatives possibles : des *« protocoles du temps choisi »*, des *« contrats de bénévolat »* et, plus original, un *« capital-initiative »* – une somme d'argent raisonnable pour réaliser un projet – offert à tous et non seulement aux chômeurs ; l'institution de deux horaires légaux (39 heures ou 32 heures), entre lesquels chaque entreprise devrait se déterminer ; la participation des sans-emploi au dialogue social facilitée par l'octroi d'un chèque (de 1 000 F par exemple) que le chômeur pourrait orienter vers le syndicat ou l'association de son choix ; l'ouverture d'un *« recueil municipal »* des besoins d'insertion permettant une collecte d'informations sans pareille à plus haut niveau ; la création d'un service civil de solidarité d'un an s'imposant aux exemptés du service militaire et aux femmes...

Hier, il s'agissait surtout de lutter contre l'exploitation des travailleurs ; aujourd'hui, il faut éradiquer l'exclusion. C'est un nouveau contrat social que proposent Jean-Baptiste de Foucauld et Denis Piveteau. Comme l'écrivait Jean Boissonnat dans la préface du rapport de la commission sur le travail qu'il présida pour le Plan (1) : *« Puisque le chômage est de nos jours largement structurel, changeons les structures. »* Ce chemin-là, *Une Société en quête de sens* peut aider à le baliser.

Pierre Drouin

(1) *Le Monde* du 8 octobre.



DELEUZE



BRUNO DE MONÈS

Le temps qui ne passe pas

Il est le franc-tireur génial de la philosophie dans nos batailles de pensée fin de siècle. Il ne faisait que fuir, disait-il ? Oui, pas en arrière, ni en avant, de côté. N'aime pas la troupe, l'institution. La vraie force est menue, différentielle, n'appartient à personne. Procède par petits complots, fait des coups. Il a tout lu et commenté de cette manière : fomenter des coups à faire sur les œuvres, les cambrioler pour filer avec elles vers ce qu'on n'avait pas vu, pas entendu. Il aime attirer les soupçons, avec son feutre Bogart, et faire tomber dans ses pièges les imbéciles. Respecte la bêtise parce que c'est la pensée en folie, la démence sourcilleuse qui excède du dedans les moyens de l'esprit : folie de Spinoza, de Beckett, de Francis Bacon. Ignore la transcendance, la loi, le Nom du père, le manque et la peur de manquer. Ne supporte pas Lacan. Mise tout, le joueur, sur l'immanence et sur l'affirmation.

Un soir, rue de Bizerte, on buvait du vin, c'était l'époque des comités ceci, des comités cela, Claude Mauriac était là, et Deleuze fit tourner un Piaf à tue-tête : *« Peu m'importe les problèmes, mon amour, puisque tu m'aimes... »* Ami impitoyable. Ne demande rien, trouve ou ne trouve pas chez l'autre une singularité, de cœur, de pensée, incomparable. Intensités fragiles, beautés irréfutables, qui échappent à l'usure du temps ordinaire. Sa manière de penser et de vivre ne se fie qu'à cet autre temps, celui qui ne passe pas. Le temps des signes de Proust, de l'araignée de Nietzsche. Faire filer la pensée dans un bloc de temps comme une image de *Citizen Kane* : l'instant n'est pas en arrêt ni en mouvement, il est là s'évadant. Une pensée d'évasion sur place, se sachant plus près du réel avec Alice qu'avec Hegel. Le sourire sans museau du chat du Chester au lieu de la vieille chouette morose. Il ne manque pas de mélancolie pourtant. Les enfants sont mélancoliques. Deleuze sait comme eux que l'évasion s'évade, soit qu'on renonce, soit qu'on la laisse s'instituer et se consacrer. Il faut comploter encore. Il lit les romans, les essais, les savants et les philosophes, il regarde les films et les tableaux pour inventer des expédients. Les œuvres sont des boîtes à outils, il en sort fébrilement de quoi fabriquer des idées pour s'échapper et nous faire échapper avec lui.

Son œuvre elle-même est une collection de boîtes à concepts de cette sorte. *« Il y a un problème avec votre concept de... »* Alors, Gilles à Félix, par-dessus la tête du président de séance : *« On a vraiment besoin de ce concept ? Non, hein ? Alors, cher Monsieur, voilà un problème résolu. »* Insolence de la vérité : sa pensée est toujours parente d'un empirisme et d'un pragmatisme, mais schizophrènes. Il ne veut surtout pas d'école. A Vincennes, quand le ministère asphyxie le département de philosophie, il fabrique avec l'ami Châtelet une petite arme de près, un vrai bijou : l'Institut polytechnique de philosophie. Nous survivons avec ça plusieurs années. Il compte sur les autres fous pour comprendre et continuer. Sur notre bêtise de bêtes, en nous tous, toujours capables de faire des petites bandes précaires, où les plus faibles viennent au secours des pauvres forts. Comme des nomades coalisés un instant pour forcer le passage ou l'interdire aux gros bataillons réguliers.

Le temps, l'espace, le monde, on ne peut pas les penser ou les agir en totalité, les définir, ce sont des réseaux plats et instables de lignes. On se faufile dedans, on aide les lignes à se rencontrer, cela peut alors faire événement, intensité, et peut porter un nom. Mais que l'Histoire du monde puisse être l'avènement du sens ou son déclin, ça lui donne le fou rire.

L'historico-mondial est l'objet chéri des paranoïas de pouvoir. Le sens est une fleur inattendue, un supplément de tension qui pousse sur une rencontre, insaisissable aux herméneutiques et autres sémiotiques. La fleur s'ouvre sans bruit, elle est un accent, un ton, un mode étrange de la voix, d'une voix qui n'est pas la mienne ni celle des choses, un « figural », dit-il à propos de Francis Bacon. Si vous comptez le temps à la montre, le sens passe vite. Dans son temps à lui, intemporel, il ne passe pas.

Jean-François Lyotard

▶ **Professeur honoraire à l'université de Paris-VIII.**

Pour un tombeau

QU'EST-CE QUE PENSER ?

Il aimait dire que « philosophe », il l'était naïvement, s'efforçant, sans souci ni remords, de décrire la pensée comme une composante de la vie. Naïf, mais prudent et rigoureux. Il n'identifiait pas, comme d'autres, « philosophie » et « pensée ». Il y avait pour lui non pas un, mais trois registres : la philosophie, certes, mais aussi la science et l'art.

Qu'y a-t-il de commun à ces trois entreprises de la vie, pour qu'elles méritent de porter ce même nom, « pensée » ? Pour Gilles, « penser » veut dire : faire une coupe dans le chaos. Etre au plus près du chaos, et cependant s'en abriter. La puissance d'une pensée est la capacité à se tenir au plus près de l'infini avec le minimum d'épaisseur de l'abri. Une pensée est d'autant plus créatrice que son abritement est moindre. Une pensée puissante est, presque nue, au feu du virtuel.

LA PHILOSOPHIE

La philosophie émerge sous le double péril de l'absorption dans le chaos, et de l'oubli du chaos dans la production prématurée de transcendance. La philosophie, comme tension subjective, n'est définie qu'en apparence de façon purement positive (création de concepts). Elle l'est plus profondément sous un commandement négatif : résister à la tentation inéluctable de la transcendance, endurer la proximité du chaos. Traverser victorieusement l'Achéron.

L'INHUMAIN

Contre le retour de l'humanitarisme et de la philosophie conservatrice du droit, on ne cesse de se réjouir de la force avec laquelle il affirme que l'inhumain est la mesure de toute création « humaine ». Mais quels sont les justes noms de l'inhumain ? Pour lui, le premier et le plus simple de ces noms est l'animal. L'art est la création d'un devenir-animal (ou plante, ou océan, ou Cosmos...) de l'humain. Et ce devenir est monumental. L'œuvre est comme un arbre planté sur l'horizon, un fouillis ramassé, unique, échevelé et consistant, de sensations disponibles à jamais.

LA POLITIQUE

Quatre principes importants :

– Le jugement de valeur porté sur un épisode historico-politique doit être immanent. Il importe de ressaisir l'intensité qu'il y avait là, au moment même. Il ne faut jamais le renvoyer à quelque résultat lointain. Gorbatchev ne nous enseigne rien sur la révolution d'Octobre. Les conséquences et les leçons égarent la pensée.

– Ce n'est pas la succession temporelle qui compte. L'historiographie aussi nous égare. Le multiple des circonstances doit être traversé, si possible, à vitesse infinie, et non disposé sur une seule ligne de récit. Il s'agit de comprendre quelle proposition éternelle fut créée dans l'éclair politique.

– On retrouve dans la création politique les trois figures qui singularisent la création artistique : vibration, étreinte, ouverture. La politique crée de l'intensité, rassemble et pétrit, écarte et aère. C'est son seul intérêt pour la pensée.

– Si la politique est comparable à une œuvre, c'est qu'elle crée, dans l'instant, de la nouveauté mouvante. Qu'est-ce qu'elle crée ? *« De nouveaux liens entre les hommes. »*

Gilles Deleuze : créateur par concepts de liens nouveaux, de connexions avant lui tenues pour impossibles. Il a tissé la pensée comme une étoffe. Avec ses plis.

Alain Badiou

▶ **Professeur à l'université Paris-VIII.**

Ecrire la peinture

L'écrit sur l'art est un exercice auquel la plupart des philosophes français contemporains ont sacrifié. Mais l'exercice est une épreuve. Ce qui est écrit se mesure à ce qui a été peint ou sculpté. C'est affaire de justesse et d'attention. Le plus simple est d'esquiver l'affrontement et de développer à partir de quelques remarques et indices cueillis à la volée une réflexion qui vérifie un système déjà constitué. L'auteur se livre au plaisir du rapt et enrôle un artiste dans le cortège des preuves d'une théorie. Cela s'est vu, cela se voit. L'écrit est alors exactement « sur » l'art, c'est-à-dire posé au-dessus des œuvres qu'il ravale à l'emploi de socle et de faire-valoir.

Avec Francis Bacon, Gilles Deleuze en a usé à l'inverse. Son *Francis Bacon : logique de la sensation* (éd. de la Différence) – le seul des ouvrages qu'il ait consacré à un peintre – est un écrit « dans » l'art, venu de l'intérieur de l'art, de sa substance, le contraire d'une vue cavalière ou d'une revendication autoritaire. Pour voir jusqu'au fond de l'oeuvre, pour que l'œil et l'esprit travaillent ensemble, envisagent et comprennent la totalité des phénomènes et accidents qui sont la surface d'une peinture, il faut du temps et de l'humilité ; et un savoir varié, imprévisible et léger.

Le temps, c'est celui passé en présence des toiles, lent balayage, mouvements alternés en avant – pour observer de près – et en arrière – pour se placer à distance. C'est celui de l'examen, qui s'accomplit au fil du regard, sans idées arrêtées, toutes lectures oubliées un instant, toutes connaissances déposées le temps qu'il faut. L'œil de Deleuze parcourt la toile, suit les lignes, mesure les proportions des corps, visite les anatomies avec le soin d'un médecin auquel un monstre aurait été livré. Il inscrit une à une des notations – sur les textures lisses et croûteuses, sur l'aigreur des couleurs, sur l'appel au toucher, sur les modes de représentations analogiques, les métaphores qui mettent de la chair dans l'image, les métonymies qui y imposent l'apparition d'une face humaine. Une méthode préside-t-elle à ce parcours ? C'est celle du respect de chaque singularité, procédant de la description à l'interprétation – la description étant l'art de parler la peinture, comme l'on parlerait une langue neuve, une langue étrangère qui deviendrait lentement claire, après avoir été épelée et analysée.

Le savoir, c'est celui qui ignore les catégories. Il est philosophique et pictural, esthétique et littéraire. Son étendue se vérifie au terme de l'expérience suivante : penser à Bacon, tenter de s'approprier un peu de son œuvre et relire Deleuze ensuite. Les références, les points de comparaison, les antagonismes et les parentés auxquels on a songé sont, dans son livre, à leur place, tombant juste. Artaud, Cézanne, Van Gogh, Klee, Kafka, Beckett, Burroughs, Proust : il ne s'agit pas d'ajouter des noms à une anthologie, ni des pages à l'histoire de l'art, mais de faire résonner les procédés picturaux. Chacune des correspondances, chacun des échos que Deleuze suggère, sans s'y arrêter plus que de raison, sans se laisser jamais aller à la griserie de l'érudition qui cite et annote, sont comme un coup frappé au bon endroit avec la force qu'il faut : il fait vibrer la peau de peinture tendue sur le châssis. Il l'anime, il la met en mouvement.

Voilà pourquoi *Logique de la sensation* est un livre majeur : non point seulement parce que Deleuze y converse avec l'un des peintres essentiels du siècle mais parce que vient le moment où leurs œuvres se confondent, où l'on ne sait plus qui écrit, ni comment l'analyse et l'autobiographie s'entrecroisent. S'il fallait chercher d'autres cas d'une connivence si complète et si intense, il faudrait songer à Baudelaire en compagnie de Delacroix, à Artaud sondant Van Gogh – à des poètes, autrement dit. La morale de l'ouvrage est dans des phrases telles que *« il y a une communauté des arts, un problème commun. En art, en peinture comme en musique, il ne s'agit pas de reproduire ou d'inventer des formes, mais de capter des forces. »* Il serait facile du reste de substituer au mot « peintre » le mot « philosophe » dans ces lignes : *« La manière dont un grand peintre pour son compte récapitule l'histoire de la peinture n'est jamais de l'éclectisme. (...) Ce serait plutôt comme un espace parcouru dans l'unité d'un même geste simple. La récapitulation historique consiste en point d'arrêts et passages qui prélèvent ou recréent une séquence libre. »*

Philippe Dagen

Le cinéma à la lumière de la philosophie

Au moins depuis la parution, à la fin des années 50, de *Qu'est-ce que le cinéma ?* d'André Bazin, le diptyque de Gilles Deleuze *Cinéma : l'image-mouvement* et *Cinéma : l'image-temps* (parus respectivement en 1983 et en 1985, aux Editions de Minuit) représente le principal apport théorique global à propos d'un domaine, le cinéma, qui suscite l'écriture en quantité, la glose souvent, mais bien peu de pensée d'ensemble. L'ouvrage en deux volumes constitue un ensemble dont on trouverait difficilement l'égal, au moins sous la forme « classique » d'un texte de fond. Il ne pourrait guère être flanqué que, d'un côté, par un cinéaste comme Jean-Luc Godard, utilisant les moyens de la mise en scène plutôt que les outils traditionnels de l'écrit, et, de l'autre, par Serge Daney, qui préféra toute sa vie les interventions ponctuelles sous des formes assimilées d'ordinaire au journalisme (critique, reportages, entretiens, chroniques) à la rédaction d'un livre théorique. Godard et Daney ont d'ailleurs été, chacun à sa manière, parmi les principaux compagnons de route de la pensée de Deleuze sur le cinéma – il faudrait leur adjoindre Jean-Louis Schefer et son méconnu *L'Homme ordinaire du cinéma* (Gallimard).

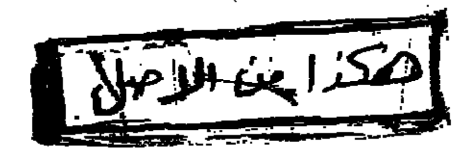
L'intérêt de Gilles Deleuze pour le cinéma et la manière dont il l'aborde doivent pour une part à son enseignement à l'université de Vincennes, qui fut également, durant les années 70, l'un des principaux creusets de l'activité intellectuelle sur le cinéma – activité parfois brouillonne ou envahissante, mais moins stérile qu'on ne l'a dit. A cette époque, le philosophe signe notamment des textes mémorables sur Godard et Rivette dans *Les Cahiers du cinéma*. Mais le travail qu'il effectue avec les deux volumes de *Cinéma* va bien au-delà de l'exercice occasionnel d'un penseur aigu et ouvert. Ce livre (il s'agit bien d'un seul ouvrage, en deux volets) est même exemplaire de la démarche philosophique telle que son auteur la définira plus tard dans *Qu'est-ce que la philosophie ?* (Minuit) : *« Une théorie du cinéma n'est pas « sur » le cinéma, mais sur les concepts que le cinéma suscite, et qui sont eux-mêmes en rapport avec d'autres pratiques, la pratique des concepts en général* [la philosophie] *n'ayant aucun privilège sur les autres »*, écrit-il à la fin de *L'Image-mouvement*, précisant dans ce cas particulier la place de principe qu'il assigne à sa recherche.

La valeur de cette recherche est double. D'une part, elle établit au sein d'un champ défini – le cinéma – une approche synthétique, proposant une analyse globale appuyée sur un ensemble de concepts. Traduisant la connaissance intime des oeuvres que possédait Deleuze, *Cinéma* prend en charge toute l'histoire de ce moyen d'expression, de Griffith à Scorsese, de Chahine à Ozu, de Charlot à Jean-Marie Straub. Cette histoire, il propose de la structurer par la grande distinction qui correspond à la séparation en deux tomes. Selon une méthode familière à un auteur qui plaçait bien haut les vertus de la pédagogie, il développe sa pensée, souvent ardue, jamais obscure, en tricotant serré les propositions générales et les exemples très détaillés, puisés dans l'ensemble du corpus cinématographique.

« L'image-mouvement » définit le stade classique du cinéma, caractérisé par une grammaire fondée sur le plan et le montage, selon un modèle narratif extérieur – romanesque ou théâtral principalement. « L'image-temps », dont la possibilité existe pratiquement dès les origines, s'actualise de manière massive et identifiable avec Welles et le néo-réalisme, puis la nouvelle vague française. Elle rend possible une nouvelle forme de contact avec l'univers dans toutes ses dimensions, avec prééminence du temps libéré des hiérarchies linéaires et trompeuses de la chronologie, grâce aux combinaisons singulières des signes visuels et sonores que le film permet.

Le cinéma moderne *« rend la pensée immanente à l'image »*. On voit comment, du même mouvement, Gilles Deleuze peut articuler ce « champ » particulier à l'ensemble de sa réflexion philosophique (et politique). Echappant au risque de l'introversion, la pensée du cinéma devient un moment d'une pensée dont on ne dira jamais assez combien, tout en refusant toute démarche totalisante-totalitaire, elle n'en fut pas moins universelle. Avec, comme référence centrale, la lecture très personnelle qu'il faisait de Bergson, mais en faisant appel à tous les penseurs cardinaux de sa réflexion – de Nietzsche à Michel Foucault –, Deleuze inscrit son travail sur les films au sein de l'ensemble de la philosophie, avec une virtuosité féconde qui donne à son « objet » une puissance opératoire que bien peu lui reconnaissent. Le cinéma tel qu'il en parle se retrouve ainsi, dans l'élan même de son écriture, pris en charge politiquement et éthiquement, avec une générosité libératrice qui lui rend justice comme rarement.

Jean-Michel Frodon



Fut-il le dernier des grands ? Gilles Deleuze laisse une œuvre d'une ampleur et d'une importance considérables. On commence seulement à entrevoir la force de ses trajets et l'étendue de son audience. Lui qui ne voulut pas faire école a éveillé dans le monde une foule d'individus libres. A suivre. La mort, ce n'est qu'un début.

Etats-Unis : une influence considérable

Michel Foucault a déclaré : *« Un jour, peut-être, le siècle sera deleuzien. »* Aux Etats-Unis, en cette fin de siècle, la prémonition de Foucault est déjà devenue une réalité. L'influence de Deleuze à l'intérieur comme à l'extérieur du monde universitaire américain est considérable. Elle s'étend à des domaines aussi divers que la critique littéraire, l'art, les études cinématographiques, la philosophie, la politique et les études culturelles.

En relation avec Foucault, qui a été traduit d'abord dans les années 60, et Derrida, dont le travail a été publié en anglais dans les années 70, Deleuze pourrait être considéré comme une révélation tardive de ce côté-ci de l'Atlantique. En dehors d'une traduction de *Sacher Masoch* en 1971 et de *Proust et les signes* en 1972, la plus grande partie de sa première production philosophique sur de grandes figures comme Nietzsche, Kant et Bergson n'a suscité au début que peu d'attention critique. L'entrée de Deleuze sur la scène intellectuelle américaine fut liée en grande partie aux facultés d'anticipation de Sidney Levy et de Michel Pierssens, rédacteurs de *Substance*, l'une des plus importantes revues de théorie et de critique des Etats-Unis. Ils ont fait connaître la pensée de l'avant-garde française d'après 1968 au public américain (1). Quand parut dans *Substance*, en 1975, la traduction anglaise d'un chapitre de l'*Anti-Œdipe* (sous le titre *Psychoanalysis and Ethnology* – Psychanalyse et Ethnologie –, traduction de Mark Seem et Robert Hurley), cela fit assez de vagues sur la scène intellectuelle américaine pour attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressaient à la psychanalyse, à la politique marxiste, à la sémiotique, à l'esthétique et à la linguistique. Immédiatement après, Deleuze et Guattari devinrent objets de lectures obligées dans les départements de littérature des universités américaines grâce à l'apparition de toutes une série de traductions en anglais publiées dans la revue *Semiotexte* de Sylvère Lotringer. En revanche, Deleuze, comme Foucault et Derrida d'ailleurs, n'était pas étudié dans les départements de philosophie, souvent méfiants, et parfois même hostiles, envers tout ce qui pouvait être perçu comme « philosophie française ésotérique ». Ce furent toutefois les départements de français d'universités comme Columbia, Cornell, Michigan, Wisconsin, Suny-Buffalo et Yale qui répandirent l'esprit de l'avant-garde deleuzienne et finirent par en faire l'un des penseurs les plus cités de la France contemporaine.

A partir de 1978, parurent une série de traductions anglaises du travail de Deleuze, à commencer par la publication intégrale de l'*Anti-Œdipe*, avec une introduction de Michel Foucault, suivie de la parution d'un bon nombre de ses premiers travaux philosophiques par les presses universitaires de Columbia et du Minnesota. Aujourd'hui, pratiquement toute l'oeuvre de Deleuze a été publiée en anglais et, au moins une fois par an, l'un de ses livres est largement mis en vitrine dans celles des librairies américaines qui ressemblent le plus à La Hune parisienne. Dans les années 90, l'influence de Deleuze est devenue telle, et la demande de ses livres par le grand public si forte, que Columbia University Press a été convaincue de publier *The Deleuze Reader* (Lire Deleuze), une anthologie de ses textes les plus importants, rassemblés par Constantin V. Boundas. De manière plutôt ironique, l'avocat de la *« littérature mineure »* est devenu soudain l'objet d'adaptation pour cours de maîtrise dans des domaines très divers au sein des universités américaines. The Modern Language Association of America (Association pour le langage moderne en Amérique) a consacré nombre de ses séances à Deleuze lors de sa convention annuelle. Il existe sur l'Internet deux sites, l'un sur le web, l'autre sur gopher, consacrés aux personnages doublement dangereux de Deleuze et de Guattari, le philosophe sublime et son partenaire-bulldozer quasi-californien (*cf.* le gopher : //jefferson. village.virginia. edu : 70/ ou sur le web http : //98377-99815-/pubs/listservs/spoons/deleuze-guattari. archive). Finalement, chacune de ces dernières années a vu paraître aux Etats-Unis au moins une étude critique importante sur Deleuze (2).

En dix ans, Deleuze est devenu l'un des auteurs les plus influents dans les évolutions récentes des universités américaines. Les nouveaux champs de l'interdisciplinarité et des études culturelles se sont appropriés certains de ses concepts critiques-clés, comme l'idée de *« déterritorialisation »*. Les partisans américains du discours minoritaire (les études afro-américaines, ou latino-latines ou encore homosexuelles – gays et lesbiennes) se sont emparés de cette notion dans leurs tentatives de libérer les identités des catégorisations essentialistes. De même, la pensée de Deleuze a exercé son influence lorsque l'université américaine s'est attaquée à l'idée de canon. Le *Kafka* de Deleuze sert souvent de référence pour soutenir que chaque forme d'expression est digne d'attention, qu'elle soit canonique ou non. Bien qu'il ait rejeté les relations de maître à disciple et opté pour une pratique philosophique conforme à la logique disjonctive du « pli », Deleuze est devenu paradoxalement un maître penseur pour ceux qui rejettent l'idée même de « maître ».

La force de l'héritage de Deleuze est particulièrement profonde, bien que, contrairement à beaucoup des intellectuels qui furent ses contemporains, il n'ait pas accompli de nombreuses tournées aux Etats-Unis pour présenter ses idées. Ce « cavalier solitaire » de la pensée critique française a fasciné le monde intellectuel américain par sa théorie de *« l'horizontalité radicale »* et sa tentative pour aboutir à un accord avec la préoccupation post-moderne de l'ordre absolu de la différence. Pour ceux des intellectuels américains qui ont choisi le nomadisme des idées plutôt que les pratiques sédentaires heuristiques, notre siècle est déjà devenu deleuzien.

Lawrence D. Kritzman

▶ Professeur de littérature française et comparée à Dartmouth College (Etats-Unis).

(1) « Deleuze », ed. Charles Stivale, *Substance* (vol. 13, n. 44-45, 1984) ; « Deleuze et Guattari », ed. Charles Stivale, *Substance* (vol. 20, nº 66, 1991).

(2) Ronald Bogue, *Deleuze and Guattari* (New York : Routledge, 1989) ; C. V. Boundas and D. Dikowski, *Deleuze and the Theatre of Philosophy* (New York : Routledge, 1993) ; Michael Hardt, *Gilles Deleuze : an Apprenticeship in Philosophy* (University of Minnesota Press, 1993) ; Brian Massumi, *A User's Guide to Capitalism and Schizophrenia* (MIT Press, 1992).

Une rare noblesse

Dès que Gilles Deleuze prenait la parole en un lieu public (ce que la maladie lui interdisait de faire depuis des années), on entendait voler les mouches ; on sentait aussi le respect affectueux qui l'entourait, à juste titre, car, en ce pays de rive gauche souvent honni, mais qui n'est ni meilleur ni pire qu'un autre, on reconnaissait en lui un homme d'une rare noblesse de caractère, d'une générosité et d'un désintéressement exemplaires. Je m'honore d'avoir voulu le faire élire au Collège de France dès ma propre élection en ce lieu ; j'ai voulu réitérer ma tentative il y a quelques années, mais son refus, pour raison de santé, était une raison suffisante de renoncer. Sa mort volontaire et *« raisonnable »* (au sens que les stoïciens (ces matérialistes qu'il a si bien compris) donnaient à ce mot, achève une destinée véritablement philosophique.

Paul Veyne

▶ Professeur au Collège de France.

Japon : le rendez-vous manqué ?

Nous avons tant souhaité voir Deleuze au Japon, ce philosophe qui n'a guère été un grand voyageur, qui n'a cessé de dire qu'être nomade ne signifiait pas forcément beaucoup voyager, qu'au contraire le vrai nomadisme consiste à voyager sur place, bouger tout le temps, même immobile, et qu'un petit mouvement, un imperceptible éclair, peut être plus vital qu'une action grandiose, historique. Un jour, je lui ai proposé sans trop y croire : *« Seulement une petite conférence à Tokyo et une promenade au Japon, au moment des cerisiers en fleur. »* Il souriait : *« Pas mal, le printemps au Japon, pas mal. »* Un jour, il m'a écrit : *« Ton livre que j'aimerais tant pouvoir lire. Ce serait au moins une raison d'apprendre le japonais, puisqu'ici Giscard apprend le chinois, ou en tout cas l'affirme... »*

Je ne sais trop s'il est vraiment sérieux de poser la question « Deleuze et le Japon ou bien Deleuze pour les Japonais » ? Pays et frontières ne l'ont jamais intéressé ; pour lui, ce qui était vital dans l'écriture, c'était d'*« être un étranger, mais dans sa propre langue »*. A l'exception des cinéastes, il n'a pas beaucoup cité les auteurs japonais. En revanche, le sumo l'impressionnait beaucoup, en raison de la combinaison extraordinaire d'immobilité et de rapidité. Il avait peu le sens de l'exotisme ou d'un certain orientalisme – ce que j'apprécie. A la limite, Félix Guattari a été beaucoup plus fasciné par le Japon et par sa singulière création d'une subjectivité post-industrielle, par la combinaison de l'ultra-moderne et de l'archaïque, qui d'ailleurs ne marche plus. Deleuze et le Japon : aucun rapport, comme il n'y a aucun lien entre les mots et les choses, entre le dicible et le visible, ce qui est formulé dans le livre sur Foucault.

Certainement, les livres de Deleuze-Guattari ont été très bien accueillis chez nous, et avant d'être traduits entièrement, ils sont devenus des objets médiatiques de consommation. Après la génération marquée par Marx et Sartre, dont la pensée et le style s'étaient plus ou moins sclérosés, quelle ouverture, quelle rupture, quelle libération ! Rhizome, schizo, corps sans organes, multiplicité... ces mots ont beaucoup inspiré et se sont infiltrés un peu partout : non seulement dans la philosophie, mais aussi dans la critique littéraire, l'économie, la critique d'art, l'architecture, la danse, le théâtre, le journalisme, etc. La pensée, et surtout le vocabulaire de Deleuze-Guattari correspondaient en quelque sorte au changement de l'humeur et de la sensibilité réalisé à partir de la poussée économique japonaise. Et puis certains commencent à dire : Le rhizome, c'est une espèce d'organisation décentralisée dans laquelle on ne peut pas savoir qui domine, c'est un système mou et invisible, ce n'est que notre système impérial avec lequel on se débrouille toujours mal... Bonne inspiration d'autant plus que les auteurs de *Mille Plateaux* n'ont pas oublié de dire : *« Bien sûr, c'est trop facile de présenter un Orient de rhizome et d'immanence. »*

Mais tous ces débats se passent au niveau de la *« doxa »* ou de l'opinion, dont Deleuze se méfiait profondément, si éloignés du sens de son travail qui consiste à créer des concepts et à suivre des matières. Débattre, imposer, critiquer occupent notre scène intellectuelle comme celle des autres. Mieux vaut réfléchir à ce qui s'est produit entre Deleuze et le Japon dans une dimension virtuelle. Quelque chose est arrivé seulement dans la virtualité. C'est dans cette virtualité que les Japonais peuvent être parmi les meilleurs lecteurs de ce philosophe. Nous ne savons ni construire des dogmes qui s'imposent, ni bâtir des édifices qui dominent, ni creuser une intériorité basée sur une culpabilité, ni trancher ce qui continue, ce qui coule, ce qui varie sans cesse. Deleuze esthète. Deleuze anarchiste. Deleuze chanteur : cette figure nous enchante.

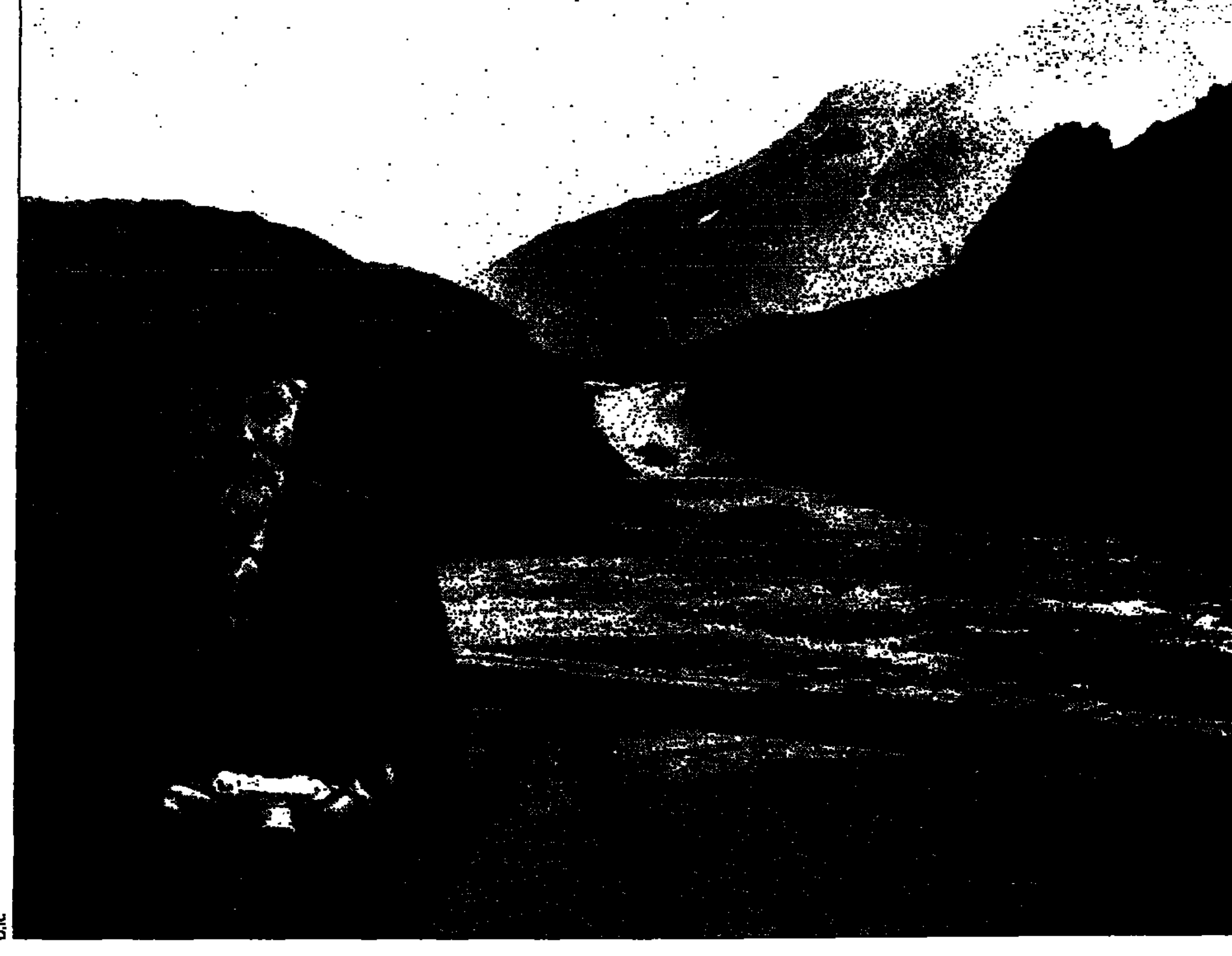
Mais ce que nous ne comprenons jamais, nous qui sommes toujours attirés par la pensée mobile, esthétique, mais pactisante (c'est-à-dire peu sensible à la virulence des rapports de forces), c'est qu'au fond de tous ces chants philosophiques extraordinaires gronde un chant de guerre, de lutte sans repos qu'ils partagent avec Spinoza et Nietzsche. On sait que Deleuze, comme Foucault, détestait les débats, les polémiques, mais ce n'est pas du tout le signe d'un refus de lutter. Au contraire, toutes les beautés de la pensée deleuzienne trouvent leurs sources dans un champ de bataille qui est une étrange zone nerveuse, sensible, fluctuante où alternent les joies et les cruautés, les mémoires et les morts. C'est peut-être pour cela qu'en même temps, par nécessité, nous avons rencontré Deleuze et manqué le rendez-vous.

Kuniichi Uno

▶ Professeur à l'université Rikkyo, critique littéraire, traducteur de Gilles Deleuze.

L'écrivain du bout du monde

« C'est la nature qui m'inspire, c'est la vie qui a fait de moi un écrivain. » Et quelle vie ! Chilien de quatre-vingt-quatre ans, Francisco Coloane a tiré de ses aventures en Terre de Feu l'essentiel d'une œuvre de nouvelliste d'une force remarquable


D.R.

Francisco Coloane aurait dû être prêtre. A vingt ans, dans les années 30, il filait droit vers le sacerdoce quand l'un de ses oncles a brusquement fait basculer sa vie : *« Il m'embêtait toujours avec sa Patagonie. Il jouait de la guitare et chantait des chansons de là-bas. «Où est-ce ? », lui ai-je demandé un jour. Il a tendu le bras vers une frange de ciel d'un rose magnifique. Quand je suis arrivé là-bas, je me suis senti comme paralysé. Vingt lieues de terres arides bordent la côte atlantique de la Terre de Feu. Tout, là-bas, semble mort ; on dirait la naissance ou la limite d'une planète inconnue. C'est pourquoi la lune semble aussi grande et les étoiles aussi proches, comme si elles allaient s'abattre sur nos têtes. Peu de gens triomphent de l'épreuve ; la plupart résistent moins d'un an ou s'en retournent chez eux une côte en moins, une épaule démise ou une jambe cassée. Et plus au sud, vers Navarino, là où vivent les Yaghans, les gens commencent à voir, matin et soir, des lumières bizarres ; les courants changent brusquement de direction, les boussoles s'affolent. et les meilleurs marins se perdent. »*

Cette région est connue sous le nom d'El Paramo. C'est là que Julio Popper, le premier Blanc ayant traversé l'île du détroit de Magellan, a découvert des gisements d'or et frappé sa propre monnaie. L'image de ce Roumain se dessine nettement dans la figure de Coloane : le front large, un visage d'un blanc bleuté orné d'une barbe blanche, le nez légèrement aplati et des yeux verts qui dardent un regard confiant. Une voix impérieuse complète sa haute et puissante stature. Ce colosse, qui a affronté toutes sortes de tempêtes et les aléas de l'existence avec une formidable intrépidité, apparaît, pourtant, dans sa chambre d'hôtel parisienne, sous les traits d'un être modeste et timide. Se pliant de bonne grâce à la règle de l'entretien, il n'y met qu'une condition : que ses deux parrains, Alvaro Mutis et Luis Sepulveda, soient mentionnés dans l'article. Voilà qui est fait. Très populaire au Chili, Francisco Coloane est longtemps resté inconnu en France. Jusqu'à ce que deux recueils de nouvelles, *Tierra del Fuego* et *Cap Horn* (1), obtiennent un succès inattendu. Il est venu présenter son nouvel ouvrage – encore un recueil de nouvelles –, *El Guanaco*, qui tire son titre du premier récit, où les hommes blancs qui violent Men Nar, la dernière Indienne Ona, exterminent aussi le guanaco, le lama sauvage, symbole de liberté pour les Indiens. Suivent des histoires de sang, de bagnards d'Ushuaïa, de chercheurs d'or, vécues par l'auteur au fin fond du monde. Nul souci de style ni de syntaxe, une prose simple, directe comme l'impitoyable *eskilstuna*, ce couteau suédois qu'utilisent ses personnages pour économiser leurs munitions.

Il est né voilà quatre-vingt-quatre ans dans l'île de Chiloé, à l'extrême sud du Chili. *« Mon père était un autodidacte de la mer, comme moi de la littérature, quoique je ne manie pas la plume comme lui le harpon. Il était chasseur sur des chaloupes baleinières. On lançait encore le harpon à la main. Je me souviens que dans notre jardin il y avait des os de baleine, plantés entre les arbres fruitiers. »*

Son père meurt, et voici le petit Francisco au séminaire. Latin, prières, discipline... *« Il m'arrivait d'entendre les anges chanter au ciel. C'était comme des chorals de Bach. Dans la scène de la tuerie des petits phoques de* Cap Horn, *je raconte que l'on entend dans la grotte un vol d'anges. Je crois que c'est une impression née de mon enfance au séminaire. »*

Vint l'oncle salvateur. L'Eglise perdait un missionnaire, dont nul ne peut douter, aujourd'hui, qu'il eût été redoutable. La littérature ne le savait pas encore, mais elle allait gagner un formidable conteur. *« C'est la nature qui m'inspire, c'est la vie qui a fait de moi un écrivain. »* Et quelle vie ! Dans l'esprit de Coloane surgissent d'innombrables pistes sur lesquelles il s'aventure allègrement et qui semblent se ramifier à l'infini. Le voyant sur le point de se perdre, il faut le faire revenir quelque peu rudement au point de départ.

« Il m'est déjà arrivé de subir une "désintégration", reprend-il, mâchant le mot comme s'il prenait dans sa bouche une consistance d'étoupe. *La nature commence toujours par "désintégrer" un individu, avant de l'"intégrer" comme un de ses éléments. Dans une première étape, l'homme semble condamné à disparaître, et, en effet, certains périssent ; mais dans la seconde, il renaît, animé d'une nouvelle vigueur. J'ai été berger pendant trois ans en Terre de Feu. Là, j'ai commencé à perdre l'habitude de lire. Ce que je trouvais dans les livres me semblait vain, insignifiant, et je préférais le bruissement d'une feuille aux pensées les plus profondes de Platon. Bientôt, j'ai cessé de réfléchir et même de penser. Je n'étais plus rien et j'en souffrais. Puis je me suis rendu compte que les pensées qui avaient déserté mon esprit étaient remplacées par d'autres, et ce fut une sorte de renaissance. La végétation avait acquis à mes yeux une valeur mystérieuse ; je ne voyais plus la mousse comme une herbe verdâtre qui pousse sur l'écorce terrestre, mais comme un élément plus vital et plus étrange qui accompagnait mon existence. J'ai dû accomplir un effort suprême pour rouvrir un livre et rallumer en moi cette petite lumière qui ne brille qu'entre les quatre murs d'une maison. Personne ne peut savoir ce que c'est que de se retrouver près d'un poêle chaud au milieu de cette solitude ! »*

Reviennent les histoires, comme un fleuve qu'on ne peut canaliser. Une fois, en mer, Coloane est resté trois jours sur un rocher et, quand on l'a recueilli, il se déplaçait presque comme un crabe. A-t-il eu des hallucinations ? Est-ce de cette terrible expérience qu'est issu, dans la fiction, le vieux chasseur Pascualini, qui croit apercevoir au sommet d'un iceberg le cadavre d'un Indien au rire sardonique ? A moins que Coloane ne se soit inspiré des *Aventures d'Arthur Gordon Pym*, d'Edgar Poe. Il le nie, comme il nie toute école : *« Je ne suis même pas indigéniste. J'ajouterai que l'écrivain qui essaie d'écrire comme le peuple parle se trompe, car le peuple aura toujours des métaphores plus belles et plus pures. »* Cela dit, il avoue son admiration pour Conrad, une tendresse pour Melville et Hemingway...

> *« L'écrivain qui essaie d'écrire comme le peuple parle se trompe, car le peuple aura toujours des métaphores plus belles et plus pures. »*

Et Borges ? Celui-ci écrit : *« Un point s'est agité dans l'horizon et grandit jusqu'à devenir un cavalier. »* Et Coloane : *« Deux cavaliers apparaissent au loin, comme deux points noirs... »*... « Cette image se trouve *déjà dans* Martin Fierro, précise-t-il. *Et puis, Borges a écrit dans l'obscurité des bibliothèques, moi j'utilise des mots fouettés par tous les mauvais vents du sud. Quand j'écris, je pense toujours à quelqu'un, ça peut être un criminel ou un saint. J'ai connu les pires atrocités et les actes les plus généreux, comme celui du capitaine Barra, qui, en pleine tempête, enleva sa bouée pour sauver un enfant. »*

Mais pourquoi diable cet homme-là, cet amoureux des grands espaces a-t-il fini par habiter Santiago, la capitale ? Il cite une vieille sentence paysanne : *« La ville change les hommes »*, convient volontiers qu'il trouve les citadins plutôt mesquins, dévorés de soucis dérisoires : *« On a l'impression de les contempler du haut d'une colline, comme un troupeau. »* Avant d'ajouter, dans un soupir : *« La raison pour laquelle j'habite Santiago est due à autre chose, qui, malheureusement, ne se trouve qu'en ville... »*

Une femme, bien entendu. C'est vrai qu'il n'y a pas beaucoup de personnages féminins dans les récits de Coloane. Son monde est peuplé de solitaires, marins en survie sur des bateaux pourris, gauchos jouant avec la mort, insurgés taciturnes venus d'Europe à la recherche d'une nouvelle vie, hommes rudes que la vue d'une femme rend fous.

« Les hommes restent seuls trop longtemps là-bas. Alors, ils commencent à regarder les Indiennes et ils se disent qu'une sale Indienne est tout de même préférable... J'ai vu, une fois, des chasseurs qui avaient attaché une femelle de phoque sur la plage d'une île pour se soulager. » Long silence. Coloane ne faisait-il pas partie du groupe ? *« J'étais avec eux ; mais ça ne m'a pas fait envie. Ces barbares ont ensuite dépecé la femelle vivante, pour vendre la fourrure. Mais le lendemain, sur la plage, il ne restait pas la moindre trace de la femelle écorchée : elle avait réussi à se traîner jusqu'à l'eau. Cette femelle a hanté l'esprit d'un des chasseurs jusqu'à ce qu'il en devienne fou. »*

Lui aussi est hanté. Durant sa longue vie de marin, Coloane a vu et entendu bien des choses ; mais rien d'aussi atroce que le massacre de trois de ses camarades par les sbires du général Pinochet : *« Je ne leur pardonnerai jamais ce qu'ils ont fait avec mes amis Nattino, Parada et Guerrero. Ils leur ont fait de nombreuses entailles à la gorge, ils vomissaient, ils étaient pleins de sang ; ensuite, ils les ont littéralement hachés. J'ai toujours cela dans mon cœur, c'est mon trèfle de sang. Et cela ne peut pas rester impuni. Il ne s'agit pas de punir ceux qui les ont égorgés – les pauvres, ils ne savaient pas égorger –. mais ceux qui l'ont ordonné. Cela m'a marqué pour la vie. Je ne suis plus le même depuis ce carnage. Car, enfin. je suis monté à cheval sans étriers – très pénible pour les testicules –, j'ai châtré des agneaux avec les dents – très douloureux pour les gencives – et j'ai égorgé des brebis, mais avec délicatesse, car j'avais appris à leur couper l'aorte pour que les pauvres bêtes ne souffrent pas. »*

Comme son grand ami Pablo Neruda, Coloane peut *« avouer qu'il a vécu »*, même si à plusieurs reprises il a vu la mort en face : *« Les naufragés dans l'Antarctique meurent avec, semble-t-il, un sourire aux lèvres. En réalité, c'est l'eau glacée qui provoque une grimace. Mais cela m'a fait beaucoup réfléchir. Cinq fois, j'ai senti le goût saumâtre qui préfigure la mort, mais je sais que le corps est armé en permanence d'un instinct et de réflexes qui, en cas de danger, lui imposent une posture de défense. La vigueur de la riposte est parfois à la mesure de l'attaque. Maintenant, je ne souhaite plus lutter contre la mort. Pourtant, je n'aimerais pas qu'elle me trouve sur la mer. Dans la rue oui, sur le seuil d'une porte, mais pas sur la mer. »*

Ramon Chao

(1) Phébus, 1994, et Seuil, coll. « Points », 1995.
(2) Phébus, 1994.

EL GUANACO
Traduit de l'espagnol (Chili) par François Gaudry.
Phébus, 208 p., 119 F.

SOMMAIRE

Le Monde

Le Vietnam entre deux eaux

COMMENT conserver le monopole du pouvoir tout en cohabitant avec de nouveaux et actifs partenaires étrangers, et en s'accommodant d'un glissement sans doute irréversible vers l'économie de marché ? C'est à cette gymnastique que s'exerce le Parti communiste vietnamien.

D'un côté, on emprisonne deux dissidents, communistes, Do Trung Hiêu et Hoang Minh Chinh, condamnés, mercredi 8 novembre, à quinze et douze mois de détention – le temps de passer le cap du VIIIe Congrès du PC, qui doit se réunir avant la mi-96. De l'autre, on expulse des ressortissants américains d'origine vietnamienne, Nguyên Tân Tri et Trân Quang Liêm, internés, depuis 1993, et condamnés à sept et quatre ans de prison pour avoir voulu organiser, dans l'ancienne Saigon, une conférence sur le développement.

Pour les héritiers de Hô Chi Minh, le cap de la réintégration dans la communauté internationale a été franchi, en juillet, avec la reconnaissance de Hanoï par Washington et, dans la foulée, l'admission du pays au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). La reconversion opérée dès la fin de 1986, bien avant l'éclatement de l'URSS, alors principal point d'appui, a permis aux communistes, artisans des victoires sur les Français, puis sur les Américains, de se maintenir en selle. L'ouverture aux investissements étrangers d'un pays ruiné par des décennies de guerre – et d'autres réformes économiques – ont été les bases d'un « boom » qui s'est consolidé avec, à partir de 1993, un taux d'expansion qui frise les 10 %, et dont tout laisse prévoir qu'il se maintiendra dans les années à venir.

Mais un tel pas de deux n'est pas si simple, même quand un Robert McNamara, qui fut secrétaire de la défense américain lors de la montée en puissance de la guerre, vient faire sur place amende honorable. Un fort courant conservateur persiste chez les communistes, qui incite à se méfier des étrangers. Ceux d'entre eux qui entendent lutter contre ce que l'on nomme l'« évolution pacifique » – le triomphe du dollar suivant la défaite des armes – sont encore légion. Ils sont d'autant moins prompts à désarmer que la campagne pour le VIIIe Congrès bat déjà son plein.

Le PC navigue ainsi entre deux eaux. Il tient fermement la barre en politique, mais il garde aussi présente à l'esprit la nécessité de maintenir le cap des réformes – ainsi que l'a prouvé l'Assemblée nationale en adoptant, fin octobre, pour la première fois, un code civil – et d'accepter une modeste libéralisation sociale. Même s'il fait le vide autour de lui en tenant en lisière, et parfois en emprisonnant les opposants virtuels, civils ou religieux, il sait bien que l'essentiel, pour la population, est l'augmentation de son pouvoir d'achat. Ce que, seule, permet l'adoption de recettes hétérodoxes. Cette politique, qui n'a pas si mal réussi au PC, peut lui offrir encore plus qu'un répit.

De Gaulle et ses héritiers

LE passé est paré de toutes les vertus aux yeux des Français, qui ne cessent, de génération en génération, de regretter le « bon vieux temps ». Ils adorent les commémorations. Avant-hier, le bicentenaire de la Révolution leur a permis de croire qu'ils avaient enseigné la liberté au monde. Hier, le vingtième anniversaire de la mort de Georges Pompidou les a fait rêver à un retour possible des « trente glorieuses », ces années où la France et ses habitants ne cessaient de s'enrichir. Aujourd'hui, le vingt-cinquième anniversaire de la disparition du général de Gaulle leur rappelle que le courage, la volonté, le talent peuvent permettre d'échapper à ce qui apparaît comme une fatalité. L'homme du 18 juin l'a démontré face à l'occupation nazie et au lâche abandon vichyssois. Le fondateur de la Ve République l'a confirmé en sortant son pays du guêpier algérien.

A ce double titre, Charles de Gaulle a définitivement inscrit son nom dans les pages les plus glorieuses de l'histoire de France et restera un des hommes d'Etat qui auront le plus marqué leur temps, au-delà même des frontières de son pays. Cela ne supprime pas le droit de critiquer certains de ses actes. Mais à une époque où les Français ont du mal à admettre que la France ne soit plus qu'une puissance moyenne, à un moment où Jacques Chirac doit remiser une partie de ses promesses électorales alors qu'il avait justement fait campagne sur la possibilité de rompre avec la fatalité de la crise économique, il est compréhensible que ceux qui se proclament les héritiers du « Général » cherchent à se placer sous l'aile bénéfique du mythe gaullien.

Le gaullisme, dans la conception partisane du terme, a su capter une partie de la tradition politique française. Celle du refus de la coupure droite-gauche, celle de la confiance en un homme providentiel, qui fait croire que les querelles « politiciennes » ne correspondent pas à des réalités et qui s'appuie sur une administration *a priori* compétente tout en la mettant au service de sa politique. En ce sens, il y a eu du bonapartisme dans le gaullisme, le respect des choix démocratiques en plus. Le dévoiement du bonapartisme, dont la caricature fut le boulangisme, doit toutefois enseigner la prudence.

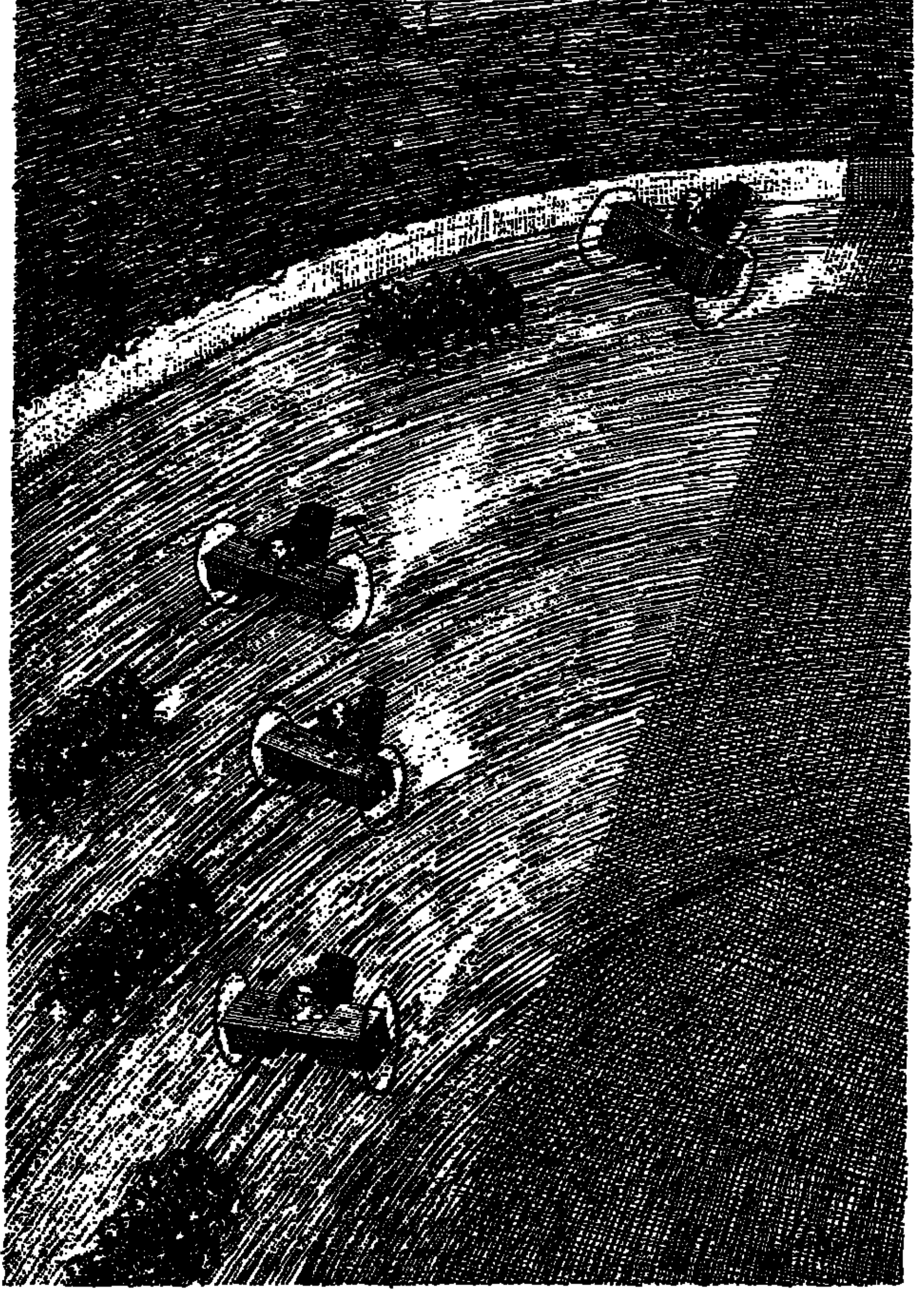
Une des principales qualités du général de Gaulle était son pragmatisme, son adaptation aux circonstances. Aussi serait-il présomptueux de dire quelle aurait été son attitude devant les difficultés d'aujourd'hui. Le socle fondateur du gaullisme – le refus de la défaite et de l'obéissance à l'occupant – appartient, ou devrait appartenir, à tout le monde, et en tout cas à tous ceux qui prétendent participer à la gestion de la France.

Quels que soient les titres de ceux qui se parent de cette appellation, le vrai gaullisme est mort le 28 avril 1969, date du départ du général de l'Elysée. Une nation doit assumer son histoire et être fière de ses pages glorieuses. Mais elle ne peut vivre le regard perpétuellement tourné vers le passé.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 200 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F



Saine concurrence *par Leiter*



Les voies de l'intégration d'un islam à la française

Suite de la première page

La France n'est pas une terre d'islam *(dar-el-islam)*, mais une terre de contrat *(dar-el-ahd)*, où les fidèles de passage entendent faire respecter collectivement leurs droits. Or, si elle intègre des musulmans – et les exemples de réussite sont légion –, la France n'a jamais intégré l'islam, encore perçu comme un phénomène provisoire et étranger. Malgré leurs pèlerinages au Maroc ou à Al Azhar, ses responsables – de droite comme de gauche – n'ont jamais « pensé » un islam français.

Aveuglement, ensuite, par rapport à l'affirmation d'un islam proprement religieux, pourtant annoncée par la littérature des années 80 sur le retour du sacré ou la « revanche » de Dieu. On a longtemps cru que l'islam allait disparaître avec l'assimilation de la première génération. Or, on voit aujourd'hui de jeunes « beurettes » en minijupe réciter les cinq prières quotidiennes ou faire le ramadan. Sont-elles pour autant des intégristes ? Réclamer de vraies mosquées, des régimes *halal* dans les cantines ou le droit de porter le voile, c'est rompre avec la génération des « pères » assimilés ou avec un modèle dominant d'intégration culturelle et politique. Des associations laïques comme SOS-Racisme et France-Plus ont senti le vent tourner et se lient désormais avec la Mosquée de Paris ou l'Union des organisations islamiques (UOIF).

GESTION SÉCURITAIRE

Aveuglement, enfin, par rapport aux événements extérieurs. En France, la population musulmane a été la première victime du terrorisme islamiste en Egypte ou en Algérie, avec lequel elle a été confondue à des fins électorales trop connues. Or, au lieu de tout entreprendre pour désolidariser la communauté française de ses influences étrangères, on a fermé les yeux – au nom d'une laïcité non interventionniste – sur les subventions des pays arabes, avec les risques supposés, du culte musulman français. C'est l'Arabie saoudite qui a payé la grande mosquée de Lyon, et le Maroc, en partie celle d'Evry. C'est l'Algérie qui finance le fonctionnement de la grande mosquée de Paris. Ce sont des pays du Golfe qui servent de bailleurs de fonds à la première « université » islamique (dans la Nièvre), l'Egypte et l'Algérie qui envoient leurs imams prêcher chaque année durant le ramadan.

Sans doute les gouvernements ne sont-ils pas restés les bras croisés. Mais leurs efforts pour faire émerger une représentation de l'islam de France sont restés vains. On a isolé et arrêté des réseaux extrémistes, traqué et expulsé des imams politisés, remis de l'ordre dans certaines mosquées, tari des sources suspectes de financement et même de fourniture d'armements. La vague d'attentats ne pourra qu'inciter les autorités à poursuivre cette gestion sécuritaire, pour ne pas dire policière, de l'islam. Mais les questions de fond, posées par la sédentarisation et l'intégration en France d'une nombreuse communauté musulmane, ne sont pas réglées. Aucune des propositions allant dans le sens d'une plus grande transparence et d'un financement public, même partiel et limité, de l'islam de France – notamment de la formation de ses imams et de ses cadres – n'a été suivie d'effet. C'est le cas du projet de Jacques Berque de créer des lycées franco-arabes, du rapport Marchand qui préconisait des prêts bancaires, garantis par les municipalités, pour la construction de mosquées, de l'ouverture d'une faculté islamique, souhaitée par les professeurs Arkoun et Trocmé à Strasbourg, financée par l'Etat – en pays concordataire – comme le sont les facultés catholique et protestante dans cette même ville. Quant à la question de l'enseignement musulman sous contrat, de M. Jospin à M. Bayrou, elle est restée taboue.

Aussi, en profitant des espaces laissés libres par l'absence de représentation officielle, des pratiques de « réislamisation » des jeunes musulmans dans les banlieues se sont largement développées. On y a trouvé le meilleur et le pire. Elles ont favorisé le « repli » sur le religieux, la formation d'enclaves, une auto-organisation perméable à toutes les infiltrations extrémistes. La confiance est aujourd'hui ébranlée dans ces associations qui, sur le terrain, luttent contre la drogue et la délinquance, pour le soutien scolaire et familial.

Devant les ratés de la politique d'intégration individuelle, faut-il pour autant se tourner vers le système « communautariste » qui prévaut en Grande-Bretagne, où la communauté musulmane prend en charge sa propre organisation, désigne ses représentants, possède ses écoles privées mais subventionnées et ses agences de l'emploi au sein même des mosquées ? Cette logique de développement séparé est contraire à toute la tradition française d'intégration depuis deux siècles et ne protège aucunement des montées de fièvre intégriste, comme on l'a vu avec l'affaire Rushdie.

D'autres voies ont été explorées, comme le montre en Espagne l'accord de 1992 passé entre l'Etat et sa commission islamique. Il garantit aux fidèles, à certaines conditions, la construction de lieux de culte, le choix de leurs représentants, la formation de leurs imams, la reconnaissance de mariages islamiques, la pratique religieuse des militaires, le droit à des carrés musulmans dans les cimetières, à la célébration des fêtes, etc. Sans renier l'héritage laïque et dans le respect absolu des lois, une voie d'intégration, garantissant davantage l'égalité de traitement de l'islam avec les autres religions, pourrait être imaginée en France, excluant aussi bien l'assimilation complète que l'insertion communautaire à l'anglaise, productrice de ghettos.

Henri Tincq

RECTIFICATIF
ISRAËL

Nous avons écrit par erreur, dans notre édition du 7 novembre, que les responsables de l'attentat commis le 10 février 1983 contre un jeune israélien, Emile Greenzweig, n'ont jamais été arrêtés. En fait, le meurtrier, Yona Abroushmi, a été condamné en 1984 à la prison à vie.

AU FIL DES PAGES/Politique

Deux modes d'emploi face à l'extrême droite

DEUX ouvrages, deux attitudes face à l'extrême droite : d'un côté, une sorte de manuel du combattant, pour mieux l'affronter, de l'autre un essai, volontiers pamphlétaire, pour comprendre la nature de son regain. Bien que les deux approches n'aient pas la même finalité et ne procèdent pas de la même sensibilité, elles ne s'opposent pas d'une manière aussi simpliste. Car le *Petit dictionnaire pour lutter contre l'extrême droite*, de Martine Aubry et Olivier Duhamel, et *Demain le Front ?*, de Dominique Jamet, partent au moins d'un constat identique : la réalité politique de l'extrême droite et la nécessité de penser ou de repenser les moyens de la contenir.

La droite revient, disent Martine Aubry et Olivier Duhamel : c'est *« une nouvelle forme de l'idéologie raciste, une attaque d'un type nouveau contre nos démocraties »*. Le phénomène n'est pas que français, mais c'est en France qu'il progresse le plus vite : il est à traiter en urgence, quotidiennement et sur le terrain, sans oublier, toutefois, qu'il pèserait peu sans la crise. En conséquence, *« la lutte contre le chômage s'impose donc comme une priorité absolue pour les démocrates »*, mais elle ne fait pas l'économie d'autres moyens d'action car *« le succès du racisme relève aussi d'autres ressorts, qu'il convient de démonter »*. Dans ce domaine, la mobilisation, la réflexion, l'animation sur le terrain ont déjà produit des enseignements utilisables contre le discours de l'extrême droite. Ce sont d'abord des faits, des statistiques, des informations, rassemblés sous la forme d'un dictionnaire pour cerner *« les vraies et fausses raisons de la montée de l'extrémisme »*.

De ce point de vue, les auteurs contribuent efficacement, pragmatiquement, à une bataille du vocabulaire qui est aussi celle de la rigueur des arguments et des idées. Ce n'est pas rien, compte tenu de la dérive fantasmatique des mots et du recours aux pulsions les plus sommaires qui caractérisent l'idéologie adverse. Allocations familiales, délinquance, préférence nationale, nation, mais aussi Jeanne d'Arc, sont, parmi bien d'autres, des références dont le contenu n'est pas forcément celui que leur donne le Front national. S'il n'y a pas de vérité du vocabulaire, il y a, en tout cas, des contre-vérités qui, sous le couvert du langage courant, se présentent comme des évidences et qu'il faut démasquer, dictionnaire en main.

Faut-il encore traiter 4,5 millions d'électeurs comme des « fascistes honteux » ou s'interroger sur leurs véritables motivations ?

Dominique Jamet mettrait plutôt en cause le discours *« politiquement correct »* des adversaires du Front national, ne serait-ce que parce que celui-ci a échoué : l'accès de ce parti au pouvoir lui paraît *« dans l'ordre du possible »*, et il est clair, observe-t-il, que sa pression pèse déjà sur les décisions gouvernementales. Non seulement le vote protestataire qu'il incarnait s'est installé durablement, mais il est assumé en tant que tel. Faut-il encore traiter 4,5 millions d'électeurs comme des *« fascistes honteux »* ou s'interroger sur leurs véritables motivations ?

L'auteur choisit cette dernière voie, ce qui le conduit à souligner la réalité d'une autre France, celle qui croit plus à l'autorité qu'à la permissivité, à la répression qu'au dialogue, au travail qu'à la Bourse, à l'effort qu'à l'assistance, qui a la nostalgie de la République et aspire à un retour à la loi et à l'ordre, lesquels, *« pour la première fois depuis le Directoire, ne sont plus assurés sur son territoire en temps de paix »*. Dominique Jamet aligne, lui aussi, des faits, mais c'est pour rendre compte de la montée de la délinquance, et de la part que les étrangers y prennent, et pour témoigner de la peur de l'autre qu'a engendrée une immigration insuffisamment maîtrisée. S'il est vrai que Jean-Marie Le Pen a exploité de la manière la plus contestable ces données, il n'empêche que, sur tel ou tel point, il a raison, *« ou plutôt raison »*, estime l'auteur.

Dominique Jamet demande qu'une part du message soit reçue, non celle émanant de *« l'idéologie autoritaire et xénophobe qui laisse parfois affleurer une tentation raciste et fasciste souterraine »*, mais celle provenant de la Fance *« qui thésaurise les refus fondés sur la peur : peur de l'ouverture, peur du contact, peur de la contamination, peur du désordre, peur de la décadence, peur de l'Europe, peur de l'avenir »*.

De toutes ces peurs, l'extrême droite fait son miel, notaient Martine Aubry et Olivier Duhamel, en constatant, au passage, que *« la gauche ne dispose pas encore d'un discours démocratique en matière de sécurité rattachant ses valeurs à des politiques concrètes »*. Alors, qui saura rassurer, soit en faisant une pause, comme le suggère Dominique Jamet, soit en continuant d'avancer, comme le sous-tend la dynamique combattante des deux autres auteurs ? Dans les deux cas, on ne s'adresse pas aux mêmes interlocuteurs potentiels.

André Laurens

★ ***Petit dictionnaire pour lutter contre l'extrême droite*, de Martine Aubry et Olivier Duhamel. Seuil, 268 pages, 79 F.**
***Demain le Front ?* de Dominique Jamet. Bartillat, 284 pages, 99 F.**

DISPARITIONS

Ernest Gellner

Un penseur du nationalisme et de l'islam

ERNEST GELLNER, philosophe et anthropologue, l'un des esprits les plus brillants et les plus prolifiques de sa génération, est mort, à Prague, la ville de son enfance, dimanche 5 novembre. Il aurait eu soixante-dix ans le 9 décembre.

Son itinéraire est par excellence celui d'un intellectuel européen de ce siècle. Fils d'un avocat juif de Prague, réfugié pendant la seconde guerre mondiale en Angleterre (où il s'engagea dans une unité tchèque qui combattit en France), il fit ses études à Oxford, enseigna pendant trente-cinq ans à la London School of Economics puis occupa la chaire d'anthropologie à l'université de Cambridge. Après la chute du communisme, il était retourné à Prague où il fonda le Centre pour l'étude des nationalismes auprès de l'Université centre-européenne créée à l'initiative de George Soros.

Auteur d'une vingtaine d'ouvrages et d'innombrables articles et essais publiés régulièrement dans le *Times Literary Supplement*, il laisse une œuvre allant de la philosophie à l'anthropologie et de la sociologie (*La Ruse de la déraison : le mouvement psychanalytique* a paru aux PUF en 1990) à la théorie politique. Plus que des analyses ponctuelles, Gellner offrait un système d'interprétation très élaboré formulé dans un style d'une limpidité et d'une concision exemplaires. On pouvait le critiquer, le rejeter, mais pas l'ignorer. Sa démonstration, surtout à l'oral, était ponctuée d'un art consommé de la formule et d'un sens de l'humour très britannique.

Homme aux centres d'intérêt multiples, Gellner acquit une notoriété mondiale par ses travaux sur le nationalisme et sur l'islam. Son livre *Nations et nationalisme* (1983, Payot, 1989) préfigure les débats sur le retour des nationalismes de l'après-guerre froide. Gellner définit la nation comme la correspondance d'une unité politique et d'une culture, le nationalisme comme *« un principe politique qui affirme que l'unité politique et l'unité nationale doivent être congruantes »*. Le nationalisme n'est pas, comme on l'a parfois suggéré, un archaïsme, mais le produit de la modernité industrielle qui a besoin d'homogénéiser culturellement et linguistiquement la société au moyen d'un système « national » d'éducation et de communication : *« Le nationalisme n'est pas le réveil d'une force ancienne, latente, qui sommeillait, bien que ce soit ainsi qu'il se présente. C'est en réalité la conséquence d'une nouvelle forme d'organisation sociale fondée sur de hautes cultures dépendant de l'éducation et profondément intériorisées, dont chacune reçoit une protection de son Etat. Le nationalisme se sert des cultures préexistantes qu'il transforme. »* Depuis le XIXe siècle jusqu'à nos jours, la question qui hante l'Europe, c'est précisément la transposition du modèle occidental de l'Etat-nation dans les pays de l'autre Europe, caractérisés par la non-correspondance entre les frontières ethniques et politiques.

Gellner distingue plusieurs étapes dans ce processus. D'abord les empires qui étaient multinationaux (Habsbourg, ottoman) ; ensuite –1918-1938– des Etats-nations qui n'en étaient pas. La troisième phase, Gellner l'appelle « Nuit et brouillard » : Hitler a exterminé les juifs, Staline a expulsé les Allemands. Par le meurtre et les migrations forcées, l'assimilation ou le « divorce à l'amiable », la Pologne ou la Bohême sont devenues ethniquement homogènes.

L'Europe centrale, dit Gellner, ressemblait autrefois à un tableau de Kokoschka, fait de petites touches impressionnistes de différentes teintes. Elle ressemble aujourd'hui plutôt à un tableau de Modigliani fait de taches monocolores et compactes. De là à détourner ce schéma explicatif pour voir dans le découpage de la Bosnie l'ultime avatar de la construction des Etats-nations dans les Balkans, il n'y a qu'un pas que Gellner ne franchissait pas. Si son constat se voulait froid et lucide, sa vision d'avenir restait modérément optimiste : la « non sainte » alliance du consumérisme non-croyant et du nationalisme modéré, non territorial, peut l'emporter sur la « purification ethnique ». Le scénario, largement dérivé de l'expérience occidentale de l'après-guerre, reposait implicitement sur deux prémisses : substituer les intérêts aux passions et créer, par-delà le besoin de communauté et d'identité, cette « société ouverte » chère à son maître Karl Popper.

Gellner reconnaissait que sa théorie des nationalismes était européo-centrée. En Europe, l'émergence du nationalisme est liée à la sécularisation des sociétés chrétiennes. Dans les sociétés islamiques, il observait une dynamique différente : *« Les nationalismes arabes et l'Islam se sont entremêlés mais, en fin de compte, c'est le religieux qui a gagné. »*

L'étude de l'islam constitue le second grand thème de l'œuvre d'Ernest Gellner, en particulier son ouvrage de référence, *Muslim Society* (Cambridge, UP, 1981). Après ses premières recherches sur le terrain, à la fin des années 50, concernant une tribu marocaine, il déboucha sur une mise en perspective originale du rôle de substitution du religieux dans des sociétés très segmentées où l'Etat restait faible. Cette élaboration, dès les années 60 et 70, des rapports spécifiques du religieux et du politique dans les sociétés musulmanes a suscité un intérêt considérable auprès des spécialistes, même si certaines de ses thèses furent parfois contestées, tantôt au nom d'une vision « progressiste », tantôt au nom du relativisme culturel cher aux anthropologues : insister sur le facteur religieux était jugé passéiste ou rétrograde. L'évolution récente semble avoir donné raison à Ernest Gellner.

Il aimait à dire qu'il y avait trois catégories de gens (et cela s'appliquait aussi aux milieux intellectuels) : les fondamentalistes, les relativistes et les *« puritains des Lumières »*. Il avait en horreur les puritains, mais appartenait, faute de mieux et toujours avec une bonne dose d'ironie et de scepticisme, à la troisième catégorie.

Jacques Rupnik

★ **Jacques Rupnik est directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques et auteur du *Déchirement des nations* (Seuil).**

NOMINATION

SPORTS

Noël de Saint-Pulgent, inspecteur des finances, a été nommé délégué interministériel à la Coupe du monde de football de 1998, en remplacement de François Kosciusko-Morizet, par le conseil des ministres du 8 novembre.

[Né le 29 juillet 1948, Noël Chambodut de Saint-Pulgent est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Ce passionné de course à pied est également diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il a occupé, de 1978 à 1990, diverses fonctions au ministère de l'économie, des finances et du budget, avant de devenir, de mars 1990 à juin 1995, directeur général du groupe Victoire. Depuis lors, il était retourné à son affectation d'origine : l'inspection générale des finances.]

Jeffries Wyman

Un grand théoricien de la biologie moléculaire

LE BIOCHIMISTE américain Jeffries Wyman est mort samedi 4 novembre à Paris à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Né en 1901 dans le Massachusetts, Jeffries Wyman commença à Harvard des études de philosophie avant d'entreprendre des études de biologie, poursuivies à Londres auprès du physiologiste A. V. Hill. Dans ses travaux de recherche, il s'intéressa particulièrement à la chimie physique et à son application à la biochimie des protéines, domaine auquel il consacra sa carrière scientifique. Professeur à Harvard, consultant auprès de l'US Navy pendant la deuxième guerre mondiale, il enseigna également au Japon, avant de devenir, en 1951, le premier conseiller scientifique à avoir été nommé à l'ambassade américaine à Paris. Il y fréquenta de nombreux scientifiques, mathématiciens du groupe Bourbaki, physiciens comme Frédéric Joliot, biologistes comme René Wurmser, André Lwoff, François Jacob, Jacques Monod.

Avec l'ère de MacCarthy, il dut quitter Paris et devint, en 1955, directeur scientifique de la représentation de l'Unesco pour le Moyen-Orient au Caire. Cela ne l'empêcha pas de poursuivre son œuvre et il publia en 1958, avec son ami John Edsall, un ouvrage fondamental de physicochimie biologique (*Biophysical Chemistry*). Appelé à l'université de Rome par le professeur Eraldo Antonini qui animait un groupe de biochimistes, il y resta vingt-trois ans, consacrés à la poursuite de ses travaux sur l'hémoglobine et les molécules apparentées et à de nombreuses collaborations à travers le monde.

Avec Jacques Monod et Jean-Pierre Changeux à l'Institut Pasteur, il élabora le modèle Monod-Wyman-Changeux du contrôle allostérique des protéines qui établit les bases moléculaires de la plupart des régulations biologiques. Ses contributions portèrent principalement sur la thermodynamique des biomolécules pour laquelle il savait développer des modèles élégants et profonds. Ce fut le sujet de son dernier ouvrage écrit en collaboration avec Stanley Gill, *Binding and Linkage. Functional Chemistry of Biological Macromolecules* (1990). Jeffries Wyman était doté d'un grand rayonnement personnel. Il séjourna fréquemment en France et y poursuivit, ces dernières années, ses recherches.

Claude Debru

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 8 novembre sont publiés :

● **Gouvernement** : trois décrets concernant la cessation des fonctions du gouvernement, la nomination du premier ministre, Alain Juppé, et la composition du nouveau gouvernement.

● **Aménagement du territoire** : deux décrets concernant respectivement la création des conférences régionales de l'aménagement et du développement du territoire et le schéma d'aménagement régional de la Réunion.

● **Médicaments** : deux décrets d'application de la loi du 13 juillet 1992 sur le contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés. Le premier décret concerne les médicaments et produits à usage humain, le second les médicaments vétérinaires.

● **Retraites** : un avis relatif à la mise en vente, par la Documentation française, de l'ouvrage *Perspectives à long terme des retraites*, rapport d'un groupe de travail du Commissariat général du plan présidé par Raoul Briet.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

M. Abraham RAJBENBACH.
Le lieutenant-colonel (c.r.)
Michel JACQUOT et Madame,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Elsa,

sœur de

Hanna,

chez **Laurence et Henri Rajbenbach**,

le 5 novembre 1995.

135, boulevard Vincent-Auriol,
75013 Paris.

Isabelle CALABRE
et
Laurent MAJOU
sont heureux de faire part de la naissance de

Bastien Jules,

le 4 novembre 1995.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

Jean-Ml.

Vincent, Anne, Dominique et les autres...

Décès

– Robert Blumé,
son époux,
Ses enfants, petits-enfants
Et arrière-petits-enfants,
font part du décès de

Fanny BLUMÉ,

survenu le 3 novembre 1995.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

103, rue Lafayette,
75010 Paris.

– Irène Sokologorsky, présidente de l'université Paris-VIII,

Les vice-présidents des conseils de l'université,
Le département de philosophie,
L'UFR arts, philosophie, esthétique,

expriment leur profonde douleur devant la disparition tragique de

Gilles DELEUZE,

professeur émérite de l'université Paris-VIII, l'une des principales personnalités fondatrices du département de philosophie du Centre expérimental de Vincennes, l'homme et le philosophe dont la dimension mondiale a grandement contribué au rayonnement de notre université,

survenue le 4 novembre 1995, à Paris.

Ils adressent à sa famille, à ses amis et à ses proches leurs très vives condoléances.

(*Le Monde* du 7 novembre et *page X et XI*.)

– Co Desbruères,
son épouse,
Evelyne Desbruères,
Jean-Paul Desbruères,
Thierry et Geneviève Desbruères,
ses enfants,
Inès, Julie et Adrien,
ses petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri DESBRUÈRES,
ingénieur général de l'Air,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 7 novembre 1995, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 10 novembre, à 14 h 30, en l'église de Ramatuelle (Var).

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Quessine,
83350 Ramatuelle.
16, rue Dumont-d'Urville,
75116 Paris.

– Mme Jean-Louis Morin,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Louis MORIN,
ingénieur des Arts et Manufactures,

survenu le 6 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 novembre 1995, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, à Paris-16e.

« La maison de mon Père peut être la demeure de beaucoup de monde, sinon est-ce que je vous aurais dit, je pars vous préparer une place ! » (Evangile selon saint Jean, XIV, 1-6).

16, boulevard Emile-Augier,
75116 Paris.

– Mme Luc Fauvel,
son épouse,
Catherine et Jean-Luc,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Luc FAUVEL,
professeur émérite
de l'Université de Paris,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 novembre 1995, à Paris, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La levée du corps aura lieu le vendredi 10 novembre, à 8 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Cochin, 12, rue Méchain, Paris-14e.

L'inhumation aura lieu en Bourgogne, dans l'intimité.

31 *bis*, rue Campagne-Première,
75014 Paris.

– Le comité exécutif de l'Association internationale de sciences économiques,

Son président,
Michael Bruno,
Et son secrétaire général,
Jean-Paul Fitoussi,
témoignent de leur profonde émotion devant la disparition de

Luc FAUVEL,

qui, pendant près de trente ans, s'est dévoué à la cause de l'Association, dont il a contribué de façon déterminante à la construction. Sans son dévouement, l'AISE n'aurait pas aujourd'hui le prestige qui est le sien.

– Florence Guyader,
son épouse,
Michaël Guyader,
son fils,
Jacqueline Schwarz Guyader,
sa belle-fille,
Antonin Guyader,
son petit-fils,
John Armit,
Et tous ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Jacques Noël GUYADER,
croix de guerre 1939-1945,
médaille militaire,
médaille des Evadés,
un parmi les cent soixante-dix-sept
du commando Kieffer,
membre du conseil
du Yacht Club de France,

survenu le 7 novembre 1995, dans sa soixante-quinzième année.

La levée du corps aura lieu le vendredi 10 novembre, à 10 h 15, à l'hôpital Cochin, 12, rue Méchain, à Paris-14e.

L'inhumation aura lieu le même jour à 14 heures, au cimetière Sainte-Marie du Havre (76).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Auberville. Metz.

M. Jean Lesage,
son époux,
Claude Lesage
Et Christian Puertolas,
Claire Lesage,
ses enfants,
M. et Mme Alain Henry
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Massart
et leurs enfants,
Mme Germaine Massart,
M. Maurice Joutel,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Jean LESAGE,
née Claudine MASSART,

survenue le 6 novembre 1995, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 novembre, à 10 heures, en l'église de Dives-sur-Mer.

Chemin de l'Eglise,
14640 Auberville.
19, quai Félix-Maréchal,
57000 Metz.

– Charles Martin,
Le docteur Claire Martin,
André et Michèle Martin,
Yves et Joëlle Martin,
Florence et Samuel Kunian,
David, Muriel et Violaine Martin,
Alexis et Flavien Martin,
font part du décès de

Mme le docteur
Charlotte MARTIN,
ancien interne des Hôpitaux de Paris,
ex-chef de clinique médicale infantile,
pédiatre,

à Paris, le 31 octobre 1995.
Elle était âgée de soixante-dix-huit ans.

Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

– Isabel et Bernard Taboada-Leonetti,
Marie-Jo Taboada,
Manuel et Sophie Leonetti,
Isabel R. Guilmain
Et Jorge Ortiz,
leurs enfants et petits-enfants,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Angelines TABOADA-RODRIGUEZ,

survenu le 7 novembre 1995, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 novembre, à 9 heures, en l'église du Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, à Paris-12e.

– On nous prie d'annoncer, avec tristesse, le décès de

M. Maurice TRAMEAU,

survenu le 26 octobre 1995, dans sa cent deuxième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité.

De la part de
Mme Maurice Trameau,
son épouse,
Mme Serge Le Goff,
sa fille,
M. et Mme Maurice Colombet,
ses beau-frère et belle-sœur,
Le professeur et Mme Claude Colombet,
ses neveux et nièces,
et leur fils Stéphane,
De toute la famille,
Et de ses nombreux amis.

Les Loggias fleuries,
44, sentier Benoît-Malon,
94800 Villejuif.
117, Silver Fox Lane,
Columbia SC.29.912. USA.

Anniversaires de décès

Serge ALEMBIK

nous a quittés il y a deux ans déjà.

Son absence est cruelle pour ceux qui l'ont connu et aimé.

Hélène et ses enfants.

Communications diverses

– Maison de l'hébreu, Paris-15e/20e - (1) 47-97-30-22. Lecture de l'hébreu biblique en une séance. Stages individuels (biblique/moderne) : dix séances et par correspondance.

Conférences

– **Robert Solé**, rédacteur en chef au *Monde*, donnera une conférence suivie d'un débat sur le thème **« Le journalisme dans la société de communication »**, lundi 13 novembre, à 14 h 45, dans le cadre des rencontres de L'Age d'or de France, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, Paris-14e.
Participation aux frais : 45 F.

Expositions

CHRISANGE

Exposition de peintures à l'huile du 16 au 30 novembre 1995.

Galerie « Au point tiré »
7, place du Foirail,
64300 Orthez.
Tél. : 59-69-40-52

Vernissage jeudi 16 à 18 heures.

TRANSPORT AÉRIEN Malgré d'ultimes propositions de Christian Blanc, président du groupe Air France, les syndicats représentant les hôtesses et stewards d'Air France et d'Air Inter avaient maintenu leur mot d'ordre de grève pour les 9, 10 et 11 novembre. Les autres catégories de salariés ne s'y sont pas associées et Christian Blanc évoque les menaces *« de mort »* que cette grève fait peser sur la compagnie. Certains estiment déjà que la Commission de Bruxelles pourrait hésiter avant d'accepter la dernière tranche de la recapitalisation de la compagnie par l'Etat français. ● EN ALLEMAGNE, Lufthansa a réussi sa restructuration grâce au dialogue social et aux sacrifices consentis par les syndicats. ● EN GRANDE-BRETAGNE, le redressement de British Airways, entrepris il y a près de quinze ans, a permis à cette compagnie de devenir une des plus rentables au monde.

Le conflit à Air France et Air Inter illustre les divisions syndicales

Le mouvement des hôtesses et stewards n'est pas compris par les autres salariés. Certains syndicats, comme FO, majoritaire, soutiennent Christian Blanc, le PDG du groupe, qui n'a reçu qu'un appui modéré du gouvernement

ET DE SIX ! Les hôtesses et stewards ont commencé, jeudi 9 novembre à 0 heure, leur sixième grève depuis le début de l'année. Pourtant, les pressions exercées à l'encontre des deux principaux syndicats de personnel navigant commercial (PNC) d'Air France (SNPNC et Unac-CGC) pour qu'ils y renoncent se sont multipliées à la veille du conflit.

De la part du président de la compagnie, Christian Blanc, d'abord. Mercredi en tout début d'après-midi, les médias recevaient un communiqué de presse de la direction d'Air France intitulé *« une ultime tentative pour éviter le pire »*. La direction s'y disait prête à renégocier dans quatre ans les conditions de carrière des nouveaux embauchés, qui remplacent leurs aînés, incités au départ, et payés 20 % de moins qu'un actuel PNC en début de carrière. Cette offre n'est parvenue aux syndicats concernés qu'en fin d'après-midi.

Lundi 6 novembre, Christian Blanc avait menacé les hôtesses et stewards de modifier leurs contrats si la grève était massivement suivie (*Le Monde* du 8 novembre). Le lendemain, une intersyndicale décidait d'adresser une lettre au président du groupe afin de protester contre ses méthodes.

L'ancien préfet s'est attaché à marginaliser les hôtesses et stewards de la compagnie : ils sont, selon la direction, les seuls à ne pas être en mesure de réaliser 30 % de gains de productivité d'ici à la fin 1996, contrairement à leurs engagements dans l'accord-cadre de mai 1994. Christian Blanc va jusqu'à imputer aux grévistes la responsabilité des difficultés de redressement d'Air France. *« Votre victoire serait une défaite pour les salariés de l'entreprise, y compris les PNC, car elle signerait l'arrêt de mort de la compagnie »*, écrivait-il le 6 novembre aux syndicats du groupe. Ces arguments ont porté en interne, d'autant que les hôtesses et stewards, qui représentent 16,5 % des effectifs d'Air France, ont toujours été considérés comme des privilégiés. La division règne aujourd'hui à Air France. Aucun syndicat autre que ceux du PNC n'a appelé à la grève. Le personnel au sol est plus virulent que jamais à l'égard du PNC.

Mercredi, des cadres ont même invité les salariés à soutenir par écrit la direction, en leur fournissant un modèle de courrier : *« Monsieur le président Blanc, j'ai été informé de la grave crise qui menace de perturber l'exploitation de la compagnie et de mettre en péril son redressement. Je vous propose de me mettre à disposition de la compagnie. »* Selon la direction, cette démarche s'est faite à son insu. La CGT, elle, dénonce les *« manœuvres de la direction »*, et appelle les salariés à ne pas participer *« à ce nouveau plébiscite du PDG »*.

Cette épreuve de force entre Christian Blanc et le PNC d'Air France est un test pour le président. Le soutien du gouvernement ne lui est plus aujourd'hui tout aussi acquis qu'avant. Le secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac, a demandé mercredi *« à toutes les parties en cause de trouver très vite une solution qui permette de respecter l'objectif »* de redressement de la compagnie aérienne. *« La situation d'Air France est grave, très grave. Toutes les compagnies dans le monde voient leur trafic progresser, les recettes de notre compagnie nationale stagnent, elle perd des parts de marché »*, a-t-elle souligné.

« Les mauvais résultats commerciaux expliquent une partie de la dérive constatée par rapport au plan de redressement, dérive qui est malheureusement de l'ordre d'un milliard de francs aujourd'hui, bien que l'Etat ait parfaitement respecté ses engagements », a rappelé le secrétaire d'Etat. Christian Blanc sait que la Commission européenne est également attentive à l'évolution de cette dérive. Si Air France ne respecte pas les termes du plan Blanc, les autorités bruxelloises pourraient refuser la dernière tranche de recapitalisation de l'Etat – 5 milliards de francs sur un total de 20 milliards – qui doit avoir lieu en juin 1996.

Virginie Malingre

Cure d'assainissement sans troubles sociaux chez Lufthansa

COLOGNE
correspondance

La remarque d'un responsable syndical de Lufthansa ferait sursauter ses collègues d'Air France : *« Nous avons hésité à recourir à la grève pour ne pas aggraver la situation. »* La compagnie allemande poursuit une cure d'assainissement drastique dont elle a récolté les premiers fruits en 1994 (1 milliard de francs de bénéfice net). Le mot d'ordre du patron du groupe, Jürgen Weber – *« Plus de travail pour moins d'argent »* – aurait pu servir de détonateur, mais il s'est accompagné d'un dialogue parfois très vif avec les syndicats, qui a permis jusqu'ici de limiter les arrêts de travail.

Pourtant, la réduction des frais de personnel constitue l'épine dorsale du redressement de Lufthansa : les économies prévues de 1,5 milliard de deutschemarks (environ 5 milliards de francs) touchent d'abord les salariés. 8 700 emplois ont été supprimés, essentiellement grâce à des départs en préretraite, mais aucun licenciement économique n'est survenu.

DÉLOCALISATIONS

Certains services ont été délocalisés : une partie des réservations est désormais gérée en Inde, la maintenance des appareils pourrait être effectuée en Irlande (par la Shannon Aerospace). Depuis avril, la compagnie peut aussi recruter 10 % de son personnel volant dans des pays où les coûts salariaux sont inférieurs aux conventions allemandes. Ces pratiques font l'objet de négociations, mais *« elles ne menacent pas directement les salariés allemands »*, selon le souhait des syndicats, car elles sont d'abord mises en place pour répondre aux besoins de nouveaux marchés, notamment asiatiques. Elles permettent en outre de compenser les turbulences monétaires qui touchent Lufthansa, dont les deux tiers des dépenses sont libellées en marks quand plus de la moitié des recettes le sont en monnaies plus faibles (d'où un manque à gagner évalué à 200 millions de deutschemarks cette année).

Les conventions collectives ont été renégociées pour économiser environ 500 millions de deutschemarks. La progression dans la grille salariale est désormais plus lente, mais l'effort concerne d'abord les nouveaux embauchés. Les salariés ont sacrifié des jours de congé mais certains profitent maintenant de transports urbains moins chers. Autre dossier réglé en douceur, la prise en charge des retraites a été garantie par l'Etat allemand et par la compagnie après la privatisation qui devait être parachevée en 1995. Les salariés ne peuvent plus être affiliés à la caisse responsable des entreprises publiques (la VBL). Lufthansa n'aurait pas pu supporter seule le coût de ces retraites : elle a profité d'une augmentation de capital pour en financer une partie et a reçu l'an dernier l'aide de l'Etat, qui a promis de verser 1,5 milliard de deutschemarks sur quinze ans. Sans cet accord, les responsables de Lufthansa estiment que la compagnie n'aurait pas pu effectuer les provisions nécessaires sans courir le risque de la faillite.

En 1994, les frais de personnel ont représenté 16,9 % du chiffre d'affaires contre 29,1 % en 1993. Mais les salariés commencent à profiter du redressement, après avoir dû renoncer à toute augmentation en 1992, au plus fort de la crise. Fin octobre, les syndicats ont obtenu entre 3 et 3,8 % de hausse salariale pour 1996 avec un bonus de 300 millions de deutschemarks en novembre grâce aux bons résultats (+ 189 millions de deutschemarks avant impôts) enregistrés au premier semestre.

Philippe Ricard

Dégraissage à la hussarde chez British Airways

LONDRES
de notre correspondant

« Une politique audacieuse de dégraissage » : c'est ainsi que Margaret Thatcher a décrit, dans ses *Mémoires*, le changement draconien de structures qu'a connu, entre 1981 et 1987, British Airways (BA). La compagnie nationale britannique, affublée des sobriquets les moins flatteurs, comme celui d'« Aeroflot anglaise », connaissait à l'époque une situation très difficile : image déplorable auprès des passagers, personnel pléthorique, grèves à répétition, mauvaise gestion, réseau trop étendu, pertes énormes (544 millions de livres en 1981-1982, soit à l'époque environ 5,5 milliards de francs) quand elle fut reprise par Lord King, un protégé de la Dame de fer.

Celui-ci a commencé par s'en prendre aux effectifs, qui sont passés, selon BA, de 60 000 à 35 000 personnes entre 1981 et 1984. La compagnie affirme que ces départs furent tous volontaires, le personnel se voyant offrir une indemnité de départ financée par la vente d'actifs (parc immobilier, une cinquantaine d'avions...).

La productivité a augmenté de 60 % depuis la privatisation

Ceux qui sont restés ont été contraints d'accepter un gel temporaire de leur salaire et des conditions de travail plus contraignantes ou un chômage partiel. Le travail flexible ou à temps partiel a été encouragé. Résultat : la productivité a augmenté de 60 % depuis la privatisation.

Cette politique a été vigoureusement encouragée par le gouvernement conservateur, dans le cadre de sa politique de privatisation des services publics. British Airways devait être sortie de sa cure d'amaigrissement et de rajeunissement pour apparaître en pleine forme lors de sa privatisation. Ce qui fut le cas lorsqu'elle eut lieu, en 1987. Au moment de la guerre du Golfe, BA a connu une nouvelle purge avec la suppression de 4 500 emplois et la réduction de 2 000 emplois à mi-temps pendant un an. BA affirme que les droits syndicaux ont été – et restent – respectés. Mais cela s'est passé dans le cadre de la réduction systématique des droits syndicaux organisée par le gouvernement Thatcher.

De ce dégraissage à la hussarde, comme d'autres réformes tout aussi drastiques – plan draconien d'économies prévoyant la fermeture de 62 lignes non rentables (comme la desserte de l'Irlande voisine) ou réduction du nombre des fournisseurs – est résulté un véritable bouleversement. Déficitaire de 1,1 milliard de francs en 1981, BA est devenue bénéficiaire de 730 millions en 1982 et de 1,8 milliard en 1983.

La stratégie de Lord King, poursuivie après lui par Sir Colin Marshall, a transformé l'image de BA, devenue la première compagnie mondiale pour le transport international de passagers et l'une des plus rentables au monde. Elle poursuit une stratégie globale ambitieuse par des accords et des prises de participation dans des compagnies étrangères (la française TAT, l'allemande Deutsche BA, l'américaine US Air, l'australienne Qantas). Après avoir décru, ses effectifs représentent aujourd'hui 55 000 personnes. Les salaires sont moins élevés qu'à Air France, de 15 % à 20 % chez les pilotes, par exemple. BA n'est cependant pas à l'abri des remous, comme en témoigne la grève du 6 novembre du personnel au sol pour protester contre l'emploi d'étudiants étrangers le week-end.

Patrice de Beer

La longue grève de sous-traitants de la SNCF contre le temps partiel

DEPUIS le 4 octobre, 300 salariés de TSI (Trans Service International), filiale de la Compagnie internationale des wagons-lits chargée du nettoyage des rames du TGV Atlantique, font grève dans la quasi-indifférence générale.

A l'heure où le temps partiel est paré de toutes les vertus, leur conflit est pourtant exemplaire. Depuis 1989, la SNCF sous-traite à cette société le nettoyage des TGV au départ de Paris-Montparnasse. Le contrat est important : en 1989, il représente plus de 500 000 heures de travail et fournit du travail à 600 personnes, dont 300 à Châtillon (Hauts-de-Seine). Mais cette année, la SNCF se montre plus exigeante. Non seulement certaines tâches, comme le *« nettoyage d'appoint »* sont supprimées, mais la SNCF, soucieuse de réduire au maximum la durée d'immobilisation de ses TGV, impose des délais beaucoup plus stricts. Globalement, le nouveau contrat représenterait moins de 300 000 heures, soit 40 % de moins qu'en 1989. En cas de non-respect des délais ou de travail mal effectué, les pénalités peuvent atteindre 170 % du montant du contrat prévu.

Tirant les conséquences de cette nouvelle donne, la direction de TSI propose fin septembre à 127 salariés de l'atelier de Châtillon de travailler à temps partiel. Après intervention de la CFDT et de l'inspection du travail, un plan social est mis en place, mais cela ne change rien sur le fond. Comme ses autres collègues, essentiellement africains, Abdul exhibe la lettre de la direction : *« Nous sommes contraints de modifier de façon très importante notre organisation du travail avec le souci de préserver l'emploi de chacun d'entre vous. Sans cette mesure, nous serions contraints de procéder de façon lourde à des licenciements pour motif économique. Ne souhaitant pas nous engager dans cette voie, nous vous proposons une modification de votre contrat de travail aux conditions ci-dessous : lundi de 16 heures à 19 heures, vendredi de 17 heures à 20 heures, samedi de 17 heures à 21 heures, dimanche de 16 heures à 23 h 48. »*

10 % DU SALAIRE POUR LA CARTE ORANGE

Abdul met plus d'une heure pour venir de Melun – d'autres habitent encore plus loin – et investit déjà plus de 10 % de son salaire net dans sa Carte orange mensuelle (551 francs). Il est donc hors de question de travailler à temps partiel. Pour lui et ses collègues, le calcul est vite fait : gagnant 5 400 francs nets par mois, malgré parfois vingt ans d'ancienneté, travailler 80 heures par mois comme le propose la direction ne leur permettrait pas de vivre. *« Mieux vaut un licenciement économique »*, explique un ouvrier, approuvé par l'ensemble des grévistes réunis dans le local du comité d'entreprise.

Coincée entre un donneur d'ordre qui ne lui laisse aucune marge de manœuvre et des salariés qui refusent de passer à temps partiel, la direction espère que la récente nomination d'un médiateur permettra de trouver une issue au conflit. *« Le rapport d'expert commandité par le comité d'entreprise que l'on ne peut suspecter de bienveillance à notre égard montre que notre rentabilité est faible. Aucune société ne pourrait maintenir le volume d'heures de travail actuel. Nous sommes donc obligés de licencier ou de proposer des temps partiels aidés financièrement par l'Etat et l'entreprise les deux premières années. Si les salariés refusent cette organisation du travail, nous devrons les licencier »*, explique Yves Perez, directeur adjoint de TSI.

Pour le moment, le conflit est dans l'impasse. Une nouvelle réunion du comité d'entreprise se tiendra le 16 novembre. Malgré les problèmes financiers aigus qui se posent désormais à eux, les salariés de TSI renouvellent chaque matin leur mot d'ordre de grève.

Frédéric Lemaître

Les entreprises publiques sont surendettées et devront réduire leurs effectifs

POUR LA PREMIÈRE FOIS, l'Etat a une vision complète du secteur public. Le ministère des finances, contraint de se soumettre aux obligations de la loi du 8 août 1994, qui l'oblige à donner une fois par an au Parlement un état complet de la situation des entreprises publiques, vient de remettre son rapport.

Le bilan de trente sociétés regroupées au sein de sept secteurs (armement, transports, énergie, technologies de l'information, biens intermédiaires, banques, assurances) y est tracé sur dix ans. Conclusion : le secteur public s'y révèle en bien mauvaise forme.

En 1994, l'ensemble des trente entreprises publiques a perdu 19 milliards de francs pour un chiffre d'affaires total de 1 487 milliards. Seuls trois secteurs sont bénéficiaires : l'énergie (6,7 milliards de profit), l'informatique et l'électronique (5,5 milliards), et les biens intermédiaires et d'équipement (258 millions). Tous les autres sont en déficit. Les banques du secteur public affichent 13 milliards de pertes, le secteur transport 10 milliards, celui de l'armement 5,5 milliards, et les assurances 2,5 milliards. *« La situation économique et financière du secteur public diffère peu de la situation des grands groupes français dans son ensemble »*, conclut le rapport.

A l'examen pourtant, le secteur public semble s'être écarté du reste de l'économie depuis au moins cinq ans. Alors que les entreprises françaises mènent depuis 1991 une politique forcenée de désendettement, les groupes publics ne parviennent pas à diminuer de façon significative leurs dettes, fruit d'une politique d'expansion financée à crédit. L'endettement des entreprises publiques, qui était de 319 milliards en 1984, a atteint 620 milliards en 1994. Les frais financiers ont représenté l'an dernier 52 milliards de francs.

Des entreprises comme la SCNF, la Compagnie générale maritime, Air France affichent des endettements dépassant largement leurs capitaux propres. L'entreprise d'armement GIAT Industries a des fonds propres négatifs de 100 millions de francs. La Snecma a perdu 73 % de ses fonds propres en 1994. Même les groupes bénéficiaires peinent à alléger leur charge financière. EDF, qui a fait passer son endettement de 224 à 159 milliards en quatre ans, a encore des frais financiers représentant 8,8 % de son chiffre d'affaires. Malgré 20 milliards de francs de remboursement en quatre ans, les dettes de France Telecom s'élèvent encore à plus 100 milliards, imposant des frais financiers de plus de 8 milliards, soit 6 % de son chiffre d'affaires.

RETARD À RATTRAPER

Surendettées, les entreprises publiques n'ont pas bénéficié de la même capacité d'adaptation que les groupes privés. Se voyant refuser à la fois des appels au marché et des augmentations de capital susbstantielles de la part de l'Etat actionnaire, elles ont été priées aussi de faire des efforts dans le domaine de l'emploi. A l'exception de groupes confrontés à une concurrence vive, comme Renault, Usinor Sacilor ou Thomson – qui ont pu réduire de façon importante les effectifs –, les autres n'ont pu jouer que sur les départs naturels. Entre 1991 et 1994, les salariés des entreprises publiques (hors secteur financier) sont passés de 1,2 à 1,08 million. Dans le même temps, l'emploi industriel en France a diminué de près d'un million sur quatre. Aujourd'hui, les entreprises publiques sont condamnées à rattraper leur retard. Les industries de la défense, par exemple, prévoient jusqu'à 50 000 suppressions d'emplois.

Martine Orange

Une situation financière précaire

● **Chiffre d'affaires :** 1 487 milliards de francs en 1994, en stagnation par rapport à l'année précédente.
● **Résultat :** perte de 19 milliards en 1994 contre un déficit de 31 milliards en 1993
● **Dettes :** 620 milliards pour des fonds propres de 535 milliards.
● **Dividendes :** 7,4 milliards de francs reçus par l'Etat en 1994. Sur dix ans, il a perçu 42,45 milliards de francs.
● **Apport en capital :** 11,2 milliards de francs de dotations en capital en 1994. Entre 1984 et 1994, il a versé 578 milliards sous forme de dotations et de subventions au secteur public.

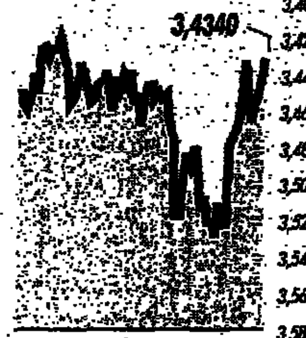
La remontée du franc entraîne une forte détente des taux d'intérêt

Un gain de 9 centimes en deux semaines face au deutschemark

Le nouveau gouvernement semble bénéficier de la confiance des marchés financiers. Les analystes s'inquiètent toutefois du ralentissement de la croissance, qui pourrait altérer la monnaie française. Le budget 1996 est basé sur une hypothèse de progression de 2,8 % du produit intérieur brut.

LES OPÉRATEURS des marchés financiers ont, à une très large majorité, voté la confiance au nouveau gouvernement dirigé par Alain Juppé. La hausse du franc s'accentuait, jeudi matin 9 novembre, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 3,4340 francs pour 1 deutschemark, son plus haut niveau depuis la fin du mois d'août. Depuis l'intervention télévisée de Jacques Chirac, jeudi 26 octobre, la devise française a regagné 9 centimes face au mark. Elle est sur le point de réintégrer ses anciennes marges de fluctuation à l'intérieur du système monétaire européen à bandes étroites (le cours plancher du franc face au

Un redressement spectaculaire



Le franc s'échangeait, jeudi matin 9 novembre, face au deutschemark, à son plus haut niveau depuis la fin du mois d'août.

mark s'y établissait à 3,4305). Cette remontée du franc s'accompagne d'une spectaculaire détente des taux d'intérêt. En deux semaines, le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans est tombé de 7,40 % à 7,05 %, son plus bas niveau depuis le mois de mai 1994. L'écart avec l'Allemagne s'est réduit de 0,90 % à 0,72 %.

Les taux d'intérêt à trois mois sont pour leur part revenus de 7,50 % à 5,90 %. Il ne faisait guère de doute, aux yeux des opérateurs, que le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, qui se réunissait jeudi matin 9 novembre, allait accompagner ce mouvement. L'institut d'émission avait envoyé un signal dans ce sens en pilotant, en début de matinée, une nouvelle baisse du loyer de l'argent au jour le jour, ramené de 5,93 % à 5,81 %. Les investisseurs prévoyaient une réduction du taux des prises en pension (fixé à 6,60 %). Les intervenants espéraient enfin que les banques françaises suivent l'institut d'émission et procèdent à une baisse de leur taux de base, qu'elles avaient relevé, avec un certain empressement, à la mi-octobre.

L'ampleur et la rapidité de la hausse du franc surprennent les analystes. Ils s'étonnent en particulier de l'accueil très favorable réservé par les investisseurs étrangers au remaniement ministériel. *« Il était tout aussi envisageable que les investisseurs sanctionnent ce réaménagement, qui s'est traduit par une grande stabilité de l'équipe gouvernementale »*, souligne un analyste. *« C'était un coup de poker. Il a réussi. »*

Pour les économistes de la banque américaine Salomon Brothers, *« le remaniement ministériel conforte la nouvelle stratégie adoptée par le président de la République et le premier ministre, qui fait de la réduction des déficits une priorité. Les craintes des marchés concernant une politique budgétaire plus souple sont aujourd'hui calmées. De surcroît, les risques d'instabilité politique sont réduits »*.

Les experts se gardent, toutefois, de tout optimisme excessif. Ils soulignent que les opérateurs des marchés financiers misent aujourd'hui sur une remontée de la cote de popularité du gouvernement dans l'opinion publique, qui se traduirait par une baisse du taux d'épargne des ménages et un rebond de la consommation. Or ce pari des opérateurs leur semble risqué.

Aujourd'hui sensibles au message de rigueur délivré par le gouvernement, qui devrait être confirmé, la semaine prochaine, par l'annonce de mesures destinées à réduire le déficit des comptes sociaux et par le collectif budgétaire de fin d'année, les opérateurs pourraient également rapidement s'inquiéter du ralentissement de la croissance économique en France. Le gouvernement a établi son budget à partir d'une hypothèse de progression de 2,8 % du produit intérieur brut. Or, compte tenu des perspectives économiques décevantes en Allemagne et de la pression fiscale accrue en France, la plupart des instituts de conjoncture misent aujourd'hui sur une croissance de l'ordre de 2 % . Un tel rythme ne permettrait pas de stabiliser le taux de chômage et rendrait plus difficile la réduction des déficits publics. Ce scénario économique noir entraînerait immanquablement le franc dans une nouvelle zone de turbulences.

P-A. D.

La Bourse de Paris a regagné 7,5 % depuis le tournant de la rigueur

L'intervention de M. Chirac, le 26 octobre, a inversé la tendance. Les analystes restent toutefois très prudents sur la poursuite de ce mouvement de hausse à cause du fléchissement de la reprise

SI LES MARCHÉS FINANCIERS ont dans leur ensemble plutôt bien accueilli le remaniement ministériel, les boursiers ne manquent pas toutefois de souligner la fragilité de cette reprise. Mardi 7 novembre, avant l'annonce du nouveau gouvernement, l'indice CAC 40 évoluait dans le rouge. La tendance était baissière. Puis l'indice s'est envolé à partir de 11 heures, quand a été annoncé la démission puis la renomination immédiate de M. Juppé. Après avoir dépassé les 2 % de gains à plusieurs reprises, les valeurs françaises ont finalement terminé la séance de ce jour-là sur une avance de 1,90 % à 1 857,35 points.

Le lendemain, la tendance est restée bonne. Une fois que les boursiers eurent pris connaissance de la liste des nouveaux ministres : la séance s'est achevée sur un nouveau gain de 0,48 %, l'indice CAC 40 s'inscrivant à la cote 1 866,33 points.

Les boursiers conviennent que cette annonce a eu un effet d'*« électrochoc »*. Depuis le 26 octobre, jour de l'intervention télévisée du président Chirac, les valeurs françaises ont repris 7,5 %. La composition du nouveau gouvernement, pour n'avoir créé aucune surprise, a eu le mérite de sensibiliser les investisseurs non-résidents et notamment les Anglo-Saxons aux efforts de rigueur du nouveau gouvernement Juppé. Leur retour sur le marché français a été le responsable de la nette augmentation des échanges observée depuis deux jours (environ 6 milliards de francs chaque séance) et qui a provoqué la forte hausse. L'essentiel des achats a été réalisé sur les valeurs du CAC 40 avec une préférence marquée pour les valeurs financières qui avaient beaucoup souffert au cours des dernières semaines.

Mais les analystes continuent de douter de la solidité de cette reprise. Jacques-Antoine Bretteil, directeur général adjoint à la société de Bourse Leven, souligne que cette vive progression s'est effectuée sans aucune « consolidation », c'est-à-dire une ou deux séances, où le marché se donne, dans ces occasions-là, le temps de souffler. De plus, cette hausse s'est effectuée avec un dollar qui continue d'être faible, évoluant sous les 4,90 francs. L'environnement économique ne porte pas non plus à l'euphorie, au contraire. La Banque Indosuez vient à son tour de nettement réviser à la baisse ses prévisions pour la croissance en 1996, ramenée à 2,5 % contre 2,9 % escomptés en octobre. Enfin, les résultats des entreprises sont également revus à la baisse.

Dans ce contexte morose, M. Bretteil estime même que l'assouplissement de la politique monétaire, tant désiré par le gouvernement et que la Banque de France pouvait engager jeudi 9 novembre, ne devrait pas changer radicalement la donne pour le marché parisien. Nombre d'analystes estiment que la prochaine véritable échéance reste les 13 et 14 novembre, jours où les députés débattront à l'Assemblée des mesures envisagées pour la réduction des déficits sociaux. D'autres analystes estiment aussi que l'Institut d'émission attendra peut-être les résultats de ce débat pour agir, autrement qu'à pas lents, sur le loyer de l'argent.

Chez les analystes sur graphiques (qui tentent d'appliquer des modèles mathématiques aux évolutions), le sentiment est identique. Le marché est dans une configuration baissière depuis vingt-deux mois, ce qui ne s'était pas vu depuis 1960. A 1 871 points jeudi matin, l'indice CAC « bute » sur les 1 875 points, qui est précisément un « point de convergence » si l'on compare les cent et deux cents dernières séances de Bourse. Si ce seuil parvenait à être franchi, l'indice CAC 40 pourrait monter au cours des prochaines séances jusqu'à 1 930-1 950 points. Mais beaucoup d' analystes pensent qu'une fois atteint ces niveaux, il serait judicieux de *« sortir »* du marché, car il n'est pas impossible que l'indice phare de la Bourse de Paris redescende pour aller « tester » des niveaux inférieurs avant de repartir.

François Bostnavaron

L'industrie française destructrice de richesses

ALCATEL-ALSTHOM, Renault, Elf-Aquitaine, Peugeot, Thomson CSF : ces entreprises, gros employeurs, sont financièrement en perte de vitesse. Ce sont elles qui dilapident le plus les capitaux confiés par leurs actionnaires. C'est l'opinion du cabinet américain Stern, Stewart & Co, qui a réalisé un classement des 100 premières capitalisations boursières françaises, publié par *L'Expansion* du 10 novembre. Ces cinq groupes industriels ont détruit chacun de 20 à 90 milliards de capitaux. En tête du classement, se retrouvent les éternels champions, souvent familiaux, comme Carrefour, LVMH, L'Oréal, Air Liquide ou Legrand, qui, eux, ont créé pour leurs actionnaires de 10 à 40 milliards de francs de richesses.

Pour évaluer les sociétés, Stern, Stewart & Co vérifie si une société vaut plus en Bourse que ce que les actionnaires y ont investi depuis sa création. Si le solde est positif, une société crée de la richesse. S'il est négatif, elle en détruit.

Ce classement, qui fait autorité aux Etats-Unis et où l'on retrouve en tête des sociétés comme Coca-Cola, General Electric ou Microsoft, est inquiétant pour l'industrie française. *« Aucun des nouveaux secteurs porteurs, comme l'informatique ou les télécommunications, n'est représenté en tête des sociétés créatrices de richesses »*, remarque *L'Expansion*. La France est un pays où les « épiciers » ont fait fortune, tout comme les fabricants de produits de luxe ou agroalimentaires, ainsi qu'en témoignent les bonnes performances de LVMH, L'Oréal, Pernod Ricard ou Danone.

La déroute des industries traditionnelles s'explique par le fait que Stern, Stewart & Co estime que le surcoût payé lors d'une acquisition (*« survaleur »*) ne vaut rien. Ce jugement est *de facto* avalisé par les nombreux présidents, qui déprécient actuellement leurs acquisitions trop onéreuses à la fin des années 80. Neuf des dix plus grandes entreprises françaises par le chiffre d'affaires – l'exception est Danone – sont destructrices de richesses. Les bonnes performances de sociétés moyennes, comme Sidel, Legrand ou NRJ, n'incitent pas non plus à la course à la croissance. Exemple caricatural, le numéro un du classement aux Etats-Unis, Coca-Cola, qui a créé 60 milliards de dollars de richesses (294 milliards de francs), réalise un chiffre d'affaires dérisoire de 16,2 milliards de dollars (79 milliards de francs). Le même montant que Danone, qui n'a créé que 6,9 milliards de francs de richesses, alors qu'il figure dans les dix premiers français.

Ar.L.

Coopérations à l'étude entre Alcatel et Mitsubishi Electric

ALCATEL ALSTHOM a confirmé, *jeudi 9* novembre, les informations données par Mitsubishi Electric sur la présence de Serge Tchuruk à Tokyo pour négocier une série de coopérations entre les deux groupes portant sur les domaines des télécommunications, des semi-conducteurs et des automatismes industriels. Les deux partenaires veulent engager des coopérations dans les domaines de la recherche et développement mais aussi de la production conjointe pour la haute technologie : Alcatel serait notamment intéressé par certaines technologies du groupe japonais dans le domaine des communications mobiles.Le groupe français estime prématuré de donner plus de détails et de préciser si des liens capitalistiques sont envisagés.

Les compagnies d'eau britanniques s'intéressent à la distribution d'électricité

APRÈS LES ÉLECTRICIENS américains en pleine internationalisation et les producteurs d'électricité britanniques soucieux de s'intégrer en aval, les compagnies d'eaux s'intéressent à leur tour aux entreprises de distribution d'électricité en Grande-Bretagne. North West Water, implantée dans la région de Manchester, a annoncé le 7 novembre détenir 66,1 % du capital de la compagnie de distribution d'électricité Norweb, sur laquelle elle avait lancé une offre publique d'achat (OPA) deux mois auparavant. De son côté, Welsh Water envisage la possibilité de lancer un raid sur la compagnie South Wales Electric (Swalec), qui distribue l'électricité au pays de Galles. Si l'offensive était lancée, elle porterait à neuf, dont un échec, le nombre d'OPA lancées depuis moins d'un an sur les douze compagnies régionales d'électricité privatisées en 1990.

Le fisc veut se doter d'un système répressif contre les multinationales

L'administration veut pouvoir contrôler les prix pratiqués entre les entreprises

À L'HEURE où l'Etat cherche par tous les moyens à combler ses déficits, le fisc français a déterré la hache de guerre contre les entreprises françaises. Il a prévu de se doter d'un arsenal répressif pour redresser les entreprises multinationales sur les « prix de transfert ». Un projet de loi en ce sens, approuvé par le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, est actuellement soumis à l'arbitrage de Matignon. Il pourrait être présenté le 15 novembre lors du collectif budgétaire pour 1995.

Sous le vocable compliqué des prix de tranfert se cache une réalité très concrète. Il s'agit de savoir, par exemple, à quel prix un constructeur automobile français doit facturer à sa filiale de distribution américaine les véhicules assemblés en France mais vendus outre-Atlantique. Selon le prix retenu, dit prix de tranfert, le constructeur réalisera une partie plus ou moins importante de son profit aux Etats-Unis ou en France.

Les fiscs français et américain ont naturellement intérêt à ce que la société réalise le plus de profit possible dans leur pays respectif. Pour permettre aux Etats, en période de déficits budgétaires, de se partager équitablement la manne fiscale des multinationales, les transactions intragroupes doivent se faire à un prix de marché, comme si les entreprises étaient indépendantes les unes des autres. Ce principe a été réaffirmé par les Etats membres de l'OCDE en juillet 1995 (*Le Monde* du 1er août 1995).

Mais les prix de marché sont parfois très difficiles à déterminer. L'administration fiscale américaine dispose d'un outil répressif pour les contester : c'est l'entreprise qui doit démontrer *a priori* que ses prix sont justifiés, faute de quoi elle se voit infliger un redressement fiscal majoré d'une pénalité de 40 %. Pour éviter les foudres de l'administration américaine, les entreprises ont donc tendance à localiser leur profit aux Etats-Unis.

Les partenaires des Etats-Unis ne pouvaient pas ne pas réagir. Le Japon, la Grande-Bretagne, le Canada et l'Australie ont resserré progressivement leur législation pour forcer les entreprises à relocaliser leur masse imposable sur leur territoire. Jusqu'à présent, le fisc français se préoccupait peu de la question, tout comme les entreprises françaises. Selon un sondage réalisé en 1995 par le cabinet international Ernst & Young, seules 12 % des multinationales françaises subissaient à l'époque une enquête du fisc français sur les prix de transfert. Ce pourcentage s'élevait à 48 % pour les sociétés canadiennes, 40 % pour les britanniques, 38 % pour les américaines et 20 % pour les allemandes. On comprend que seules 16 % des multinationales françaises considèrent le sujet comme primordial. Dans les autres pays, ce pourcentage va de 40 % pour les britanniques à 72 % pour les néerlandaises.

REDRESSEMENT FORFAITAIRE

Le projet de loi du gouvernement, qui est une émanation de la direction générale des impôts,a créé une forte émotion dans les milieux patronaux de l'AFEP, l'Association française des entreprises privées, présidée par Ambroise Roux. *« On ne peut pas donner deux fois le même gâteau à deux administrations fiscales différentes »*, s'insurge l'AFEP. Ce projet, s'il n'est pas modifié, double le délai de prescription fiscale, qui passe à six ans. Il contraint les entreprises à donner des informations sur leurs filiales et leurs partenaires à l'étranger, alors qu'il fallait jusqu'à présent, en vertu de la compétence territoriale du fisc, utiliser la coopération – longue et délicate – entre les administrations des différents pays pour les obtenir. A défaut d'une réponse *« claire et suffisante »*, le fisc pourra redresser les entreprises forfaitairement, en comparant leurs profits avec ceux de leurs concurrents ; méthode que l'OCDE rejette.

« Ce texte d'exception renverse la charge de la preuve dans la vérification fiscale et prive le contribuable de ses garanties », s'insurge l'AFEP, dont les membres devront prouver leur bonne foi au fisc, ce qui constitue une petite révolution juridique à l'image des Etats-Unis et du Canada. Une très forte amende équivalente à 5 % du chiffre d'affaires de la société avait été instaurée dans le texte initial, mais elle a été réduite à 50 000 francs à la suite desprotestations des entreprises.

Si le texte est adopté, il va se heurter à des problèmes techniques. Bercy ne recrute que des inspecteurs sortis de l'Ecole nationale des impôts, alors qu'il aurait besoin d'analystes financiers et d'économistes pour savoir évaluer les prix de transfert. Les administrations américaines et britanniques ont augmenté leurs effectifs, mais il n'en est pas question en France. Faute de nouvelles troupes, le fisc va continuer de ne contrôler qu'un petit nombre d'entreprises désignant des cibles qui risquent des redressements excessifs, les inspecteurs ayant des objectifs forts de rendements.

Arnaud Leparmentier

DÉPÊCHES

■ **CDR :** présidé par Michel Rouger, ancien président du tribunal de commerce de Paris, le Consortium de réalisation (CDR), qui doit liquider 135 milliards de francs d'actifs du Crédit lyonnais, va regrouper ses actifs dans cinq filiales : CDR Participation détiendra les participations minoritaires, CDR Entreprises regroupera les participations majoritaires, CDR Immobilier reprendra la première structure de cantonnement du Crédit lyonnais, l'OIG et son patrimoine foncier. CDR Créances possédera les banques pour assurer leur liquidation. Enfin, CDR Finances détiendra les autres créances du groupe.

■ **SIEMENS : le groupe allemand** Siemens, qui chiffre à plus de 3 milliards de deutschemarks (10,35 milliards de francs) sa perte sur chiffre d'affaires en 1994-1995, a annoncé mercredi 8 novembre une hausse de 26 % de son bénéfice après impôts et éléments exceptionnels à 2,08 milliards de deutschemarks en 1994-1995 (exercice clos au 30 septembre), selon des chiffres provisoires.

■ **TAXIS G 7 : le tribunal de grande instance de Nanterre** a rendu son jugement, mercredi 8 novembre, dans l'affaire opposant la compagnie de taxis G 7 et une vingtaine de chauffeurs de taxis locataires, réclamant le remboursement de cotisations patronales qu'ils estiment avoir versées indûment. Le tribunal estime que les chauffeurs-locataires ne doivent plus payer l'intégralité des cotisations sociales mais que celles-ci doivent être réparties entre les chauffeurs et la société G 7 considérée comme employeur. Mais le tribunal s'est opposé au remboursement des sommes déjà versées et la G 7 compensera le versement de ses *« cotisations employeur »* par une augmentation de ses tarifs de location.

■ ***JÜRGEND SCHNEIDER* : la justice américaine** a ordonné, mercredi 8 novembre, l'extradition vers l'Allemagne de l'ancien magnat allemand de l'immobilier Jürgend Schneider pousuivi par la justice de son pays pour fraude, banqueroute frauduleuse et falsification de documents comptables.

■ **LE MATIF a terminé, mercredi 8 novembre, suite au remaniement ministériel, à son meilleur niveau depuis mai 1994. Le contrat décembre a gagné 60 centièmes à 118,24.**

■ **WALL STREET continue de battre des records. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fait un bond, mercredi 8 novembre, de 1,16 % (55,64 points) à 4 852,67 points.**

■ **LE PESO MEXICAIN a connu une sévère rechute, inscrivant un nouveau record historique à la baisse à 7,82 pesos pour 1 dollar. Le précédent record datait du 9 mars.**

■ **LA BANQUE CENTRALE du Danemark a abaissé mercredi de 0,25 % son taux d'escompte à 4,75 %, son plus bas niveau depuis 1959, entraînant une réduction des taux d'intérêt.**

■ **LA BOURSE DE TORONTO a choisi, le 7 novembre, le nouveau système de cotation (NSC) électronique mis au point par la SBF-Bourse de Paris. Le NSC est déjà en service à Bruxelles.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Prises de bénéfice à Paris

Indice CAC 40 sur un an — 1866,33

CAC 40 5 jours

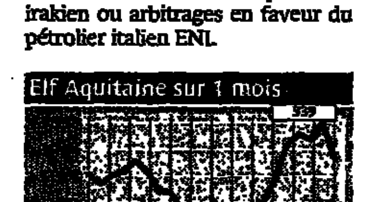
APRÈS UN DÉBUT de séance plutôt bien orienté, la Bourse de Paris faisait l'objet de ventes bénéficiaires, jeudi 9 novembre, à la mi-journée. Ce repli s'effectuait dans un marché actif et prudent avant la réunion du conseil de politique monétaire (CPM) de la Banque de France. En hausse de 0,62 % à l'ouverture et de plus de 0,8 % quelques minutes plus tard, l'indice CAC 40 affichait vers 12 h 15 une baisse de 0,42 % à 1 858,26 points.

Ce jeudi se réunit le conseil de politique monétaire de la Banque de France. Certains opérateurs attendent un petit geste de l'institut sur le taux de prise en pension à 24 heures, une baisse de 0,20 point par exemple, qui ramènerait le taux de cette opération au niveau d'avant la dernière crise du franc (6,4 %). La baisse des taux d'intérêt à court terme reste l'une des priorités des milieux financiers, en raison notamment de l'état de l'économie française.

La Banque Indosuez vient de réviser à la baisse ses prévisions de croissance pour 1996, ramenée à 2,5 % contre 2,9 % escompté il y a un mois seulement. Dans sa lettre hebdomadaire, la Société générale, qui a pris le pouls des industriels, s'interroge sur la perception globale de l'activité, qui pourrait marquer le début *« d'une récession franco-française »*.

Elf-Aquitaine, valeur du jour

MÉDIOCRE PERFORMANCE, mercredi 8 novembre, à la Bourse de Paris pour Elf-Aquitaine. Le titre du groupe pétrolier a cédé 3,1 %, à 339 francs dans un volume de 615 000 titres. Le cours, qui depuis la dernière liquidation a regagné près de 10 %, affiche désormais un recul de 9,8 % depuis début 1995. Les boursiers avancent plusieurs explications pour justifier ce repli : simples prises de bénéfice, crainte du retour de l'Irak sur le marché pétrolier, suite à l'annonce d'une rencontre du secrétaire général de l'ONU avec un haut responsable irakien ou arbitrages en faveur du pétrolier italien ENI.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 09/11	Var. % 08/11	Var. % 31/12
LDJA	138	+9,96	−11,31
Nord-Est	118,50	+3,94	−5,65
SFIM	809	+3,05	−4,82
CPR	382,20	+2,74	+7,14
UGC DA (M)	229	+2,69	+18,96
Unibail	482	+2,55	−1,22
Simco	434	+2,33	−5,65
Credit National	335,60	+2,31	−16,93
Spir Communication	462	+1,98	−20,34
Filipacchi Medias	683	+1,94	−31,63
BAISSES, 12h30			
Olipar	5,90	−10,60	−42,15
Gr.Zannier e(Ly)	59	−5,14	−58,71
Synthelabo	301	−3,52	+39,35
Comptoir Entrep.1	14,50	−8,33	−93,37
Salomon (Ly)	2870	−3,04	+34,42
Cap Gemini Sogeti	134	−2,68	−21,17
Credit Lyonn.CIP	280	−2,43	−36,65
Guilbert	586	−2,33	+28,50
UAP	129,50	−2,26	−6,02
BIS	446	−2,06	+38,08

VALEURS LES PLUS ACTIVES

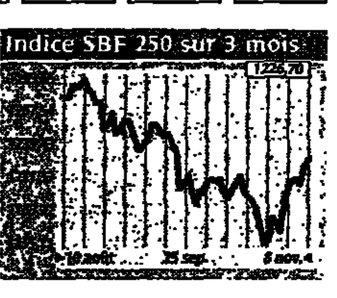
SÉANCE, 12h30	09/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
Carrefour	73898	202850700
Axa	369251	109405619,40
Eaux (Cie des)	180154	89647508,20
UAP	601200	78854721,50
Alcatel Alsthom	176745	78425873,60
Societe Gale A	123989	72959261
Carnaudmetalbox	315278	67290640,30
B.N.P.	294622	64718085,20
Elf Aquitaine	176743	59930551,40
L'Oreal	48543	59658707

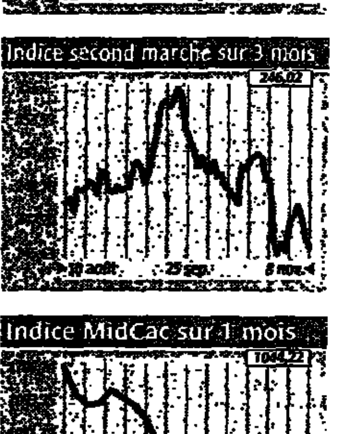
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 09/11	Var. % 08/11	Var. % 31/12
Petit Bateau	34,60	+14,95	+4,84
Expand s.a	278,70	+4,97	−19,21
Giravions Dorand	11,70	+4,93	−32,17
Sabate (jce1-1-94)	210	+4,47	−7,60
IPBM	72	+4,34	+4,34
BAISSES, 12h30			
ABCIA(M)Dev.)Ly	46,30	−22,48	−23
MGI Coutier 2	255,70	−7,85	−54,33
Sopra 2	269	−4,60	−7,24
Eurosic	43	−4,44	−38,48
Piscines Desjoyaux	63,10	−4,39	+25,94

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	08/11	07/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1278,61	1272,88	+0,45
Ind. gén. SBF 250	1226,70	1228,67	+0,41
Ind. Second Marché	246,02	246,66	−0,25
Indice MidCac	1044,22	1045,73	−0,14
Valeurs indus.	1393,86	1393,86	—
1 - Energie	1334,79	1360,89	−1,93
2 - Produits de base	1356,73	1360,22	−0,26
3 - Construction	1434,20	1425,37	+0,62
4 - Biens d'équip.	944,67	932,25	+1,33
5 - Automobile	1740,03	1732,74	+0,42
6 - Biens consom.	1958,51	1959,49	−0,05
7 - Indus. agro-alim.	1385,30	1384,46	+0,06
Services	1259,94	1256,67	+0,26
8 - Distribution	2085,28	2103,47	−0,87
9 - Autres services	923,68	913,11	+1,16
Sociétés financières	964,58	951,90	+1,33
10 - Immobilier	655,56	654,29	+0,19
11 - Services financ.	1013,48	994,68	+1,89
12 - Sociétés invest.	1072,22	1068,37	+0,36



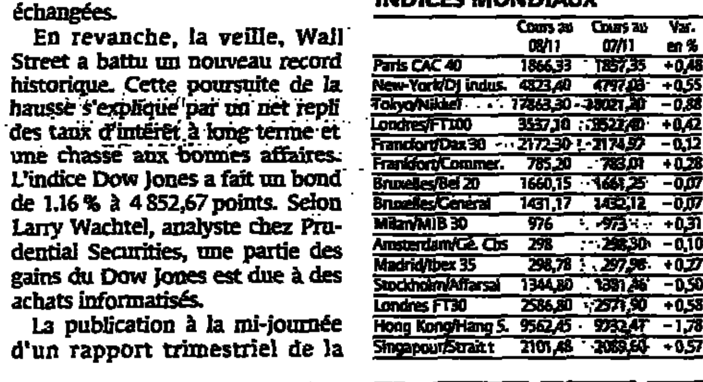


Nouveau sommet à Wall Street

LA BOURSE DE TOKYO a terminé en léger repli, jeudi 9 novembre, sous la pression de ventes liées à l'arrivée à échéance, vendredi, des options sur indices de novembre. L'indice Nikkei a cédé 0,24 %, à 17 821,04 points. Environ 350 millions d'actions ont été échangées.

En revanche, la veille, Wall Street a battu un nouveau record historique. Cette poursuite de la hausse s'explique par un net repli des taux d'intérêt à long terme et une chasse aux bonnes affaires. L'indice Dow Jones a fait un bond de 1.16 % à 4 852,67 points. Selon Larry Wachtel, analyste chez Prudential Securities, une partie des gains du Dow Jones est due à des achats informatisés.

La publication à la mi-journée d'un rapport trimestriel de la Banque d'Angleterre un peu plus optimiste sur l'inflation a profité à la Bourse de Londres. L'indice Footsie des cent principales valeurs a progressé de 0,4 % à 3 537,1 points. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a cédé 0,12 % mercredi, l'indice des trente valeurs vedettes affichant 2 172,30 points, en raison de l'extrême prudence des opérateurs.



INDICES MONDIAUX

	Cours au 08/11	Cours au 07/11	Var. en %
Paris CAC 40	1866,33	1857,35	+0,48
New-York/DJ indus.	4823,40	4797,03	+0,55
Tokyo/Nikkei	17863,30	18021,20	−0,88
Londres/FT100	3537,10	3522,40	+0,42
Francfort/Dax 30	2172,30	2174,57	−0,12
Francfort/Commer.	785,20	783,01	+0,28
Bruxelles/Bel 20	1660,15	1661,25	−0,07
Bruxelles/Général	1431,17	1432,12	−0,07
Milan/MIB 30	976	973	+0,31
Amsterdam/Gé. Cbs	298	298,30	−0,10
Madrid/Ibex 35	298,78	297,98	+0,27
Stockholm/Affarsal	1344,80	1351,46	−0,50
Londres FT30	2586,80	2571,90	+0,58
Hong Kong/Hang S.	9562,45	9732,47	−1,78
Singapour/Strait t	2101,48	2089,60	+0,57

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

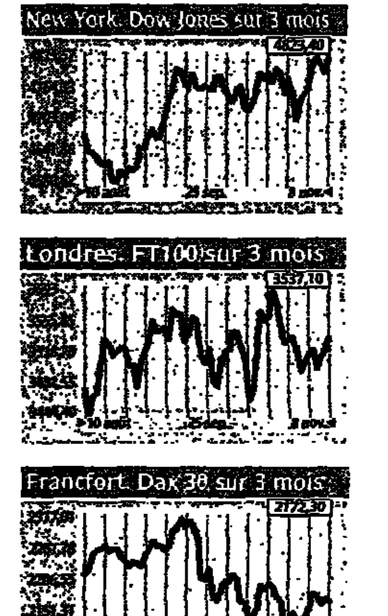
	08/11	07/11
Alcoa	52,37	51,87
American Express	41,62	40,37
Allied Signal	44,50	42,37
AT & T	63,50	63,37
Bethlehem	13,12	13,37
Boeing Co	69,87	69,75
Caterpillar Inc.	55,50	57,12
Chevron Corp.	48,12	48,12
Coca-Cola Co	72,75	71,25
Disney Corp.	59,62	58
Du Pont Nemours&Co	62,50	61,87
Eastman Kodak Co	64,62	64,87
Exxon Corp.	76,87	74,62
Gén. Motors Corp.H	48,62	48,12
Gen. Electric Co	64,87	63,50
Goodyear T & Rubbe	38,37	38,62
IBM	97,75	98,62
Intl Paper	35,62	35,50
J.P. Morgan Co	77,62	77,62
Mc Don Dougl	85,12	85,37
Merck & Co.Inc.	58,50	57,75
Minnesota Mng.&Mfg	59,12	58,12
Philip Moris	88,12	86,37
Procter & Gamble C	82,87	81
Sears Roebuck & Co	38,62	36,87
Texaco	69,50	67,62
Union Carb.	37,37	37,62
Utd Technol	89,50	87,87
Westingh. Electric	14,87	14,50
Woolworth	14,25	14,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

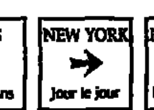
	08/11	07/11
Allied Lyons	4,95	4,91
Barclays Bank	7,67	7,69
B.A.T. industries	5,47	5,33
British Aerospace	7,25	7,13
British Airways	4,79	4,75
British Gas	2,29	2,28
British Petroleum	4,67	4,69
British Telecom	3,64	3,63
B.T.R.	3,34	3,33
Cadbury Schweppes	5,44	5,28
Eurotunnel	0,96	0,95
Glaxo	8,75	8,87
Grand Metropolitan	4,33	4,28
Guinness	4,85	4,89
Hanson Plc	1,96	1,92
Great Ic	5,78	5,73
H.S.B.C.	9,21	9,23
Impérial Chemical	7,89	7,81
Lloyds Bank	8,14	8,16
Marks and Spencer	4,15	4,11
National Westminst	6,43	6,47
Peninsular Orienta	4,92	4,94
Reuters	5,86	5,76
Saatchi and Saatch	0,99	0,99
Shell Transport	7,31	7,30
Smithkline Beecham	6,53	6,52
Tate and Lyle	4,49	4,45
Unilever Ltd	11,97	12,01
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	11,98	12,03

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

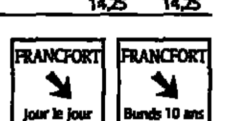
	08/11	07/11
Allianz Holding N	2644	2656
Basf AG	304,70	304
Bayer AG	364,50	366,50
Bay hyp&Wechselbk	34,25	34
Bayer Vereinsbank	40,10	39,45
BMW	769	759
Commerzbank	324,20	324,50
Continental AG	20,30	20,08
Daimler-Benz AG	681,30	680
Degussa	449	450
Deutsche Babcock A	143	145,20
Deutsche Bank AG	64,55	63,30
Dresdner BK AG FR	38,28	38
Henkel VZ	508	510
Hoechst AG	352,50	357,50
Karstadt AG	610	606
Kaufhof Holding	470	473
Linde AG	864,50	865
DT. Lufthansa AG	195,20	196,50
Man AG	409,50	408
Mannesmann AG	467	469,50
Mettallges AG	29,60	29,74
Preussag AG	404	404
Rwe	507	506,50
Schering AG	96,45	95,10
Siemens AG	741	745
Thyssen	252,50	254
Veba AG	56	57,55
Viag	554	567
Wellag AG	745	749



LES TAUX







NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Hausse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en hausse jeudi matin 9 novembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre gagnait 12 centièmes à 118,36, son plus haut niveau depuis mai 1994. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans se détendait à 7,06 %, soit un écart de 0,72 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. Grâce à la fermeté du franc, les taux d'intérêt à court terme étaient également orientés à la baisse. Les taux à trois mois s'inscrivaient à 5,90 %. Le contrat Pibor 3 mois du Matif gagnait 14 centièmes à 94,21. La Banque de France a procédé à une baisse significative du taux de l'argent au jour le jour, revenu de 5,93 % à 5,81 %.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an — 117,86

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 08/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,94	7,31	7,84	2
Allemagne	3,94	6,97	5,98	1,50
Grande-Bretagne	6,63	7,85	8,06	3,90
Italie	10,30	11,84	12,09	5,80
Japon	0,38	2,97	4,75	58,20
États-Unis	5,69	5,98	6,31	2,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 08/11	Taux au 07/11	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	6,33	6,41	105,10
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,46	6,58	106,24
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,05	7,14	108,02
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,35	7,46	108,22
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,85	7,88	108,44
Obligations françaises	7,47	7,51	106,48
Fonds d'Etat à TME	−1,05	−1,02	101,29
Fonds d'Etat à TRE	−0,84	−0,68	101,17
Obligat. franç. à TME	−0,69	−0,79	99,74
Obligat. franç. à TRE	−0,16	+0,18	100,28

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 08/11	Vente 08/11	Achat 07/11	Vente 07/11
Jour le jour	6,0625	—	6,1250	—
1 mois	5,94	6,29	5,75	6,50
3 mois	5,06	6,31	6,10	6,60
6 mois	[illegible]	6,25	6,18	6,31
1 an	5,89	6,07	5,62	6,37
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,1250	—	6,4688	—
Pibor Francs 3 mois	6,1484	—	6,4961	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	6,3906	—
Pibor Francs 9 mois	5,8875	—	6,2188	—
Pibor Francs 12 mois	5,8060	—	6,2484	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,6408	—	5,7188	—
Pibor Ecu 6 mois	5,6406	—	5,7088	—
Pibor Ecu 12 mois	5,6406	—	5,7088	—

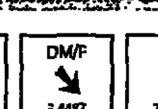
MATIF

Échéances 08/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	173034	117,86	118,32	117,82	118,24
Mars 96	3208	117,58	117,50	117,18	117,48
Juin 96	834	117,38	117,66	117,28	117,64
Sept. 96	4	117	117	117	117,14
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	50943	94,03	94,08	93,99	94,07
Mars 96	13310	94,56	94,46	94,36	94,45
Juin 96	6468	94,56	94,64	94,56	94,60
Sept. 96	3979	94,60	94,61	94,57	94,58
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	1051	87,98	88,28	87,88	88,28
Mars 96	—	[illegible]	—	[illegible]	87,38

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 08/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 95	17856	1881	1885	1863	1877
Déc. 95	398	1885	1893	1873,50	1887
Janvier 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—
Mars 96	1	1917	1917	1917	1912

LES MONNAIES

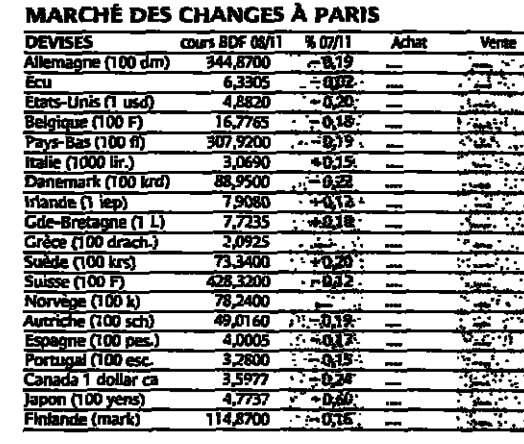


US/DM ↗ 1,4212 | US/¥ ↘ 102,6000 | DM/F ↘ 3,4497 | £/F ↗ 7,7235

Effondrement du peso

LE DOLLAR était stable, jeudi matin 9 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4235 mark, 102,50 yens et 4.8950 francs. Le billet vert n'a pas été pénalisé par la rechute, la veille, du peso mexicain, qui est tombé à un plus bas niveau historique de 7,82 pesos pour 1 dollar.

La hausse du franc face au mark se poursuivait, jeudi matin. La devise française s'inscrivait à 3,4340 francs pour 1 mark, son plus haut niveau depuis la fin août. Les investisseurs ont très bien accueilli le remaniement ministériel, qui leur semble démontrer la détermination du nouveau gouvernement à réduire les déficits publics. L'appréciation du franc pourrait toutefois être limitée par une confirmation du ralentissement de la croissance économique en France.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 08/11	% 07/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	344,8700	−0,19	—	[illegible]
Ecu	6,3305	−0,02	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,8820	−0,20	—	[illegible]
Belgique (100 F)	16,7765	−0,18	—	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	307,9200	−0,19	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0690	+0,15	—	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,9500	−0,22	—	[illegible]
Irlande (1 iep)	7,9080	+0,13	—	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,7235	+0,18	—	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,0925	[illegible]	—	[illegible]
Suède (100 krs)	73,3400	+0,20	—	[illegible]
Suisse (100 F)	428,3200	−0,12	—	[illegible]
Norvège (100 k)	78,2400	—	—	[illegible]
Autriche (100 sch)	49,0160	−0,19	—	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0005	−0,17	—	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2800	−0,15	—	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,5977	−0,24	—	[illegible]
Japon (100 yens)	4,7737	+0,60	—	[illegible]
Finlande (mark)	114,8700	−0,16	—	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

	09/11	08/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4212	1,4160	+0,37
TOKYO : USD/Yens	102,6000	103,0600	−0,45

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8887	4,8872	4,8970	4,8950
Yen (100)	4,7537	4,7499	4,7530	4,7464
Deutschemark	3,4515	3,4505	3,4645	3,4641
Franc Suisse	4,2929	4,2889	4,2975	4,2920
Lire ital. (1000)	3,0698	3,0660	3,0749	3,0727
Livre sterling	7,7290	7,7242	7,7333	7,7253
Peseta (100)	4,0016	3,9987	4,0186	4,0153
Franc Belge	16,797	16,785	16,846	16,833

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6,25	6,25	6,12
Eurodollar	5,75	5,81	5,68
Eurolivre	6,62	6,62	6,68
Eurodeutschemark	4,03	4,03	4,03

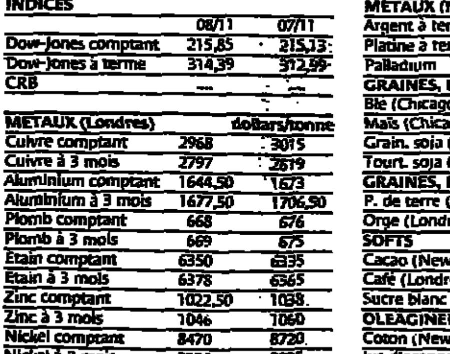
L'OR

	cours 08/11	cours 07/11
Or fin (k. barre)	60000	60300
Or fin (en lingot)	60450	60600
Once d'Or Londres	384,80	384,80
Pièce française(20f)	348	348
Pièce suisse (20f)	348	348
Pièce Union lat(20f)	348	349
Pièce 20 dollars us	2500	2260
Pièce 10 dollars us	1350	1220
Pièce 50 pesos mex.	2245	2245

LE PÉTROLE

En dollars	cours 08/11	cours 07/11
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	17,64
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	08/11	07/11
Dow-Jones comptant	215,85	215,13
Dow-Jones à terme	314,39	312,99
CRB	—	—
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2968	3015
Cuivre à 3 mois	2797	2819
Aluminium comptant	1644,50	1673
Aluminium à 3 mois	1677,50	1706,50
Plomb comptant	668	676
Plomb à 3 mois	669	675
Etain comptant	6350	6335
Etain à 3 mois	6378	6365
Zinc comptant	1022,50	1038
Zinc à 3 mois	1046	1060
Nickel comptant	8470	8720
Nickel à 3 mois	8580	8835

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,36
Platine à terme	424	414
Palladium	155,25	135,75
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,92	4,91
Maïs (Chicago)	3,37	3,37
Grain. soja (Chicago)	6,52	6,83
Tourt. soja (Chicago)	208,80	209,30
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	100	175
Orge (Londres)	107,60	116,40
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1329	1367
Café (Londres)	2545	2328
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,73	0,86
Jus d'orange (New-York)	1,01	1,23

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 9 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 7,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,16 %
CAC 40 : 1863,34

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	7500	7500	—	[illegible]
B.N.P. (T.P)	925	925	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	815	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Renault (T.P.)	1909	[illegible]	− 0,41	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1981	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1105	1105	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1100	1100	—	[illegible]
Accor	601	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Air Liquide	823	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Alcatel Alsthom	438	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
Alcatel Cable	297	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Aspi	325	325	—	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	153,10	[illegible]	− 1,82	[illegible]
Axa	297,20	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Bail Investis.	810	806	− 0,49	[illegible]
Bancaire (Cie)	541	541	—	[illegible]
Bazar Hot. Ville	412	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Bertrand Faure	154	[illegible]	− 0,64	[illegible]
BIC	451	[illegible]	− 0,62	[illegible]
BIS	455,40	[illegible]	− 2,06	[illegible]
B.N.P.	218,90	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Bollore Techno.	456	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
Bongrain	2620	2620	—	[illegible]
Bouygues	537	535	− 0,37	[illegible]
Canal +	835	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	137,70	[illegible]	− 2,68	[illegible]
Carnaudmetalbox	214	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Carrefour	2792	[illegible]	− 1,96	[illegible]
Casino Guichard	140,10	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Casino Guich.ADP	103,50	[illegible]	− 1,44	[illegible]
Castorama Dl (Li)	790	[illegible]	− 0,63	[illegible]
C.C.F.	254,50	[illegible]	− 1,65	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	43,25	43,25	—	[illegible]
Cegid (Ly)	376	375	− 0,26	[illegible]
CEP Communication	439	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Cerus Europ.Reun	65,30	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Cetelem	854	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
CGIP	975	[illegible]	− 0,41	[illegible]
Chargeurs	1065	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Christian Dior	476	[illegible]	− 1,47	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	214,80	[illegible]	− 0,69	[illegible]
Clarins	466	464	− 0,42	[illegible]
Club Mediterranee	398,30	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Coflexip	145	145,50	+ 0,34	[illegible]
Colas	834	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Comptoir Entrep.1	15	[illegible]	− 3,33	[illegible]
Comptoir Moder.	1500	[illegible]	− 1,93	[illegible]
CPR	372	[illegible]	+ 2,74	[illegible]
Cred.Fon.France	93,55	[illegible]	− 1,33	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
Credit Local Fce	417,80	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Credit Lyonn.CIP	287	[illegible]	− 2,43	[illegible]
Credit National	328	[illegible]	+ 2,31	[illegible]
CS(ex.CSEE)	169,40	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Damart	4340	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Danone	812	[illegible]	− 1,10	[illegible]
Dassault-Aviation	365,50	365,50	—	[illegible]
Dassault Electro	176	[illegible]	− 1,30	[illegible]
De Dietrich	243,50	243,50	—	[illegible]
Degremont	413	413	—	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal #Li	42,65	[illegible]	− 0,35	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	214	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Docks France	740	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Dynaction	94,50	95	+ 0,52	[illegible]
Eaux (Cie des)	496,50	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Ecco	711	719	+ 1,12	[illegible]
Eiffage	693	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Elf Aquitaine	339	[illegible]	− 0,02	[illegible]
ERAMET	328	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Eridania Beghin	840	[illegible]	− 0,59	[illegible]
Essilor Intl	899	[illegible]	—	[illegible]
Essilor Intl ADP	621	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Esso	507	500	− 1,38	[illegible]
Eurafrance	1666	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Euro Disney	16,05	[illegible]	− 1,24	[illegible]
Euro RSCG W.W.	471	[illegible]	+ 1,91	[illegible]
Europe 1-	1060	[illegible]	− 0,94	[illegible]
Eurotunnel	7,55	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Filipacchi Medias	670	[illegible]	+ 1,94	[illegible]
Finextel	62,50	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Fives-Lille	396	[illegible]	—	[illegible]
Fromageries Bel	4480	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Galeries Lafayette	1365	[illegible]	− 0,36	[illegible]
GAN	143	143	—	[illegible]
Gascogne (B)	487	[illegible]	− 1,43	[illegible]
Gaz et Eaux	1859	[illegible]	− 0,59	[illegible]
Geophysique	191	[illegible]	− 1,83	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
Volvo (act.B) #	103,80	100,50	− 3,17	112
Western Deep	146	150	+ 2,73	153
Yamanouchi #	107,40	108,30	+ 0,83	108
Zambia Copper	1,86	1,92	+ 3,22	1,81

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 9 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	110,70	8,246
CEPME 8,5% 88-97CA	103,50	3,158
CEPME 9% 89-99 CA#	108,72	2,189
CEPME 9% 92-06 TSR	—	3,541
CFD 9,7% 90-03 CB	114,76	7,494
CFD 8,6% 92-05 CB	109,70	6,527
CFF 10% 88-98 CA#	108,69	0,628
CFF 9% 88-97 CA#	104,30	1,083 o
CFF 10,25%90-01CB#	111,55	6,832 o
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,03	4,134
CLF 9%88-93/98 CA#	105,88	7,852 d
CNA 9% 4/92-07	111,95	4,770
CRH 8,6% 92/94-03	107,65	3,348 o
CRH 8,5% 10/87-88#	106,61	5,899
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,81	6,409
EDF 8,6% 92-04 #	108,84	5,146
Em.Etat10,26%86-96	101,24	6,924
Emp.Etat 6%7/93-97	100,26	1,984
Finansder 9%91-06#	111,80	8,206
Finansd.8,6%92-02#	109,25	6,856

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	128,50	128,50
Commerzbank AG	1125	1126
Fiat Ord.	16	16
Gevaert	261	261
Gold Fields South	123,50	123,50

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 9 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		63,50	[illegible]
AFE #		425	[illegible]
Aigle #		239,40	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	148	148
Altran Techno. #		707	[illegible]
Montaignes P.Gest.		475	[illegible]
Axime		390,50	[illegible]
B.A.C.	◆	23,70	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	526	526
Bque Sofirec (M)	◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		189,90	[illegible]
Bque Vernes		635	635
Beneteau #		351	[illegible]
B I M P		68	[illegible]
Boiron (Ly) #		492	[illegible]
Boisset (Ly)#		223,10	[illegible]
But S.A.		1171	[illegible]
Cardif SA 1		470	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 9 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde	◆	161	161
Nobel	◆	150	[illegible]
Mumm	◆	919	919
Générale Occidentale	◆	41,60	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

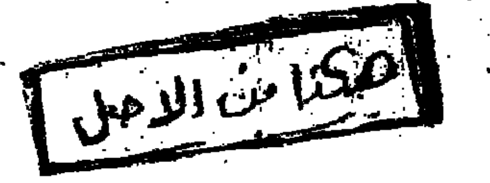
SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 8 novembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		36077,30	36077,30
Actimonétaire D		30706,08	[illegible]
Agipi Ambition (Axa)	◆	112,11	[illegible]
Amplia	◇	113141,12	[illegible]
Amplitude Monde D		693,54	[illegible]
Antigone Trésorerie		833265	[illegible]
Arbitr. Court Terme		9209,69	[illegible]
Arbitr. Première		8516,59	[illegible]
Arbitr. Sécurité		16837,66	[illegible]

SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

SPORTS

COMPÉTITION **Le prologue de la Coupe du monde de ski se dispute samedi 11 et dimanche 12 novembre, à Tignes (Savoie). Il rassemble, en deux slaloms géants, hommes et femmes pour ouvrir une saison aux contours légèrement modifiés. Elle présentera le même nombre d'épreuves disputées prioritairement en fin de semaine. ● LES FABRICANTS avouent néanmoins leur déception de ne pas avoir obtenu de la Fédération internationale de ski des changements qui auraient pu être calqués sur ceux de la formule 1 et qui auraient assuré une meilleure couverture par les chaînes de télévision hertziennes. ● LES FRANÇAIS abordent cette épreuve avec optimisme. Malgré les difficultés financières de la fédération française, la préparation du haut niveau n'est pas remise en cause.**

La Coupe du monde de ski veut renforcer son audience

A la veille du prologue, à Tignes, les 11 et 12 novembre, les principaux acteurs du circuit déplorent le peu d'imagination des responsables de la fédération internationale pour innover et organiser des compétitions qui attirent un peu plus de public

LA BONNE NOUVELLE vient de Tignes. La neige est là, sur le glacier comme au bas de la combe de Grande-Motte, la piste qui redescend vers la station. A la faveur du froid et du grand beau qui règne sur la station, les canons à neige se sont révélés très performants. Le prologue de la Coupe du monde de ski alpin devrait se disputer sans encombre sur des pistes parfaites samedi 11 et dimanche 12 novembre.

Comme c'est la coutume depuis deux ans, les hommes et les femmes se retrouvent à l'orée de la saison autour de deux slaloms géants. D'habitude, skieurs et skieuses se rencontraient ici puis se séparaient jusqu'à la finale de la Coupe du monde, en mars. Ils disputaient alors, à la veille du printemps, les dernières courses où sont distribués les globes de cristal aux vainqueurs des Coupes du monde et où l'on désigne le lauréat toutes disciplines confondues. S'ils se revoyaient aux Jeux olympiques ou aux championnats du monde, leur itinéraire hivernal restait séparé. Cette année, la Fédération internationale de ski (FIS) a décidé de plus insister sur la mixité. En décembre, par exemple, le cirque blanc se réunira au grand complet pour le Critérium de la première neige dans la station voisine de Val-d'Isère.

C'est la deuxième bonne nouvelle de ce début de saison. La FIS – qui vient de troquer son sponsor italien (Sergio Tacchini) pour une marque de café sud-américaine (Café de Colombie) – commence enfin à entendre les voix qui s'élèvent pour la supplier de revoir l'organisation d'une Coupe du monde devenue désuète. Amorcé timidement en 1993 avec le prologue, puis l'organisation d'un slalom en nocturne à Sestrières, le lifting en reste au superficiel. Mais tous y voient des signes de concessions.

La programmation est plus intelligente. Les épreuves auront lieu en priorité les vendredis, samedis ou dimanches, évitant aux skieurs d'avoir des emplois du temps hallucinants. La formule retenue offre aussi des respirations dans le calendrier en cas de mauvais temps. Elle permet au public un meilleur suivi et voudrait séduire des télévisions. Après des années d'immobilisme, la fédération internationale commence à lâcher du terrain, pressée de toutes parts par des partenaires de plus en plus irascibles.

Ces derniers ont toujours récriminé contre le trop-plein des courses, contre les reports anarchiques. Le mouvement s'était un peu calmé, et les bailleurs de fonds étaient devenus comme fatalistes. A la faveur de la grande médiatisation des sports, de l'arrivée massive de sponsors, agacés par la concurrence du ski acrobatique, ils ont repris leurs protestations de plus belle.

En janvier 1994, après un début de saison catastrophique, entre tempêtes de neige, pistes mal préparées et courses bricolées, les fabricants réunis en pool menacent la FIS de créer un circuit parallèle si elle ne consent pas à remodeler le principe de la Coupe du monde. La mort d'Ulrike Maier, lors de la descente de Garmisch-Partenkirchen, provoque quelques polémiques sur la sécurité, mais refroidit les ardeurs sécessionnistes.

MAUVAISE HUMEUR

La signature obligatoire, en décembre, d'une décharge civile pour tous les athlètes réveille les colères. Tous signent en protestant : la FIS, selon eux, se défausse de ses responsabilités, comme elle le fait depuis des années. Une nouvelle menace de sécession gronde et finit par troubler. Les fabricants injectent plus de 250 millions de francs en matériel et en assistance technique. Ils poursuivent les négociations pour inventer un Grand Prix calqué sur la formule 1. Seules quelques stations, à travers le monde, accueilleraient des épreuves hommes et femmes.

La FIS n'a pas de chance. Son ultime changement était louable. Cette année, les trente meilleurs de la première manche seront retenus pour la deuxième manche du slalom, quand elle n'en retenait que quinze auparavant. Le premier de la manche partant en dernier, cela exige de la piste qu'elle « tienne » jusqu'au bout, ce qui est aujourd'hui beaucoup plus facile. Seulement, le changement qui permet de donner plus de chances et plus de suspense n'a pas plu au meilleur d'entre tous : le tenant de la Coupe du monde 1995, Alberto Tomba. Il estime qu'il va être pénalisé, puisqu'il s'engagera sur une neige plus mordue par ses adversaires. L'Italien a décidé de bouder Tignes. Les spécialistes estiment qu'il a éludé le prologue pour mieux se préparer aux épreuves américaines qui vont avoir lieu durant tout le mois de novembre.

Au-delà de la mauvaise humeur d'Alberto Tomba, l'essentiel reste à faire. Le nombre des compétitions est resté exorbitant : trente-quatre chez les hommes comme chez les femmes, sans compter les championnats du monde, qui auront lieu du 11 au 25 février en Sierra Nevada (Espagne), après avoir été annulés en 1995 par manque de neige.

La FIS demande du temps. Les autres sont pressés et craignent que ces délais à répétition ne gâchent l'avenir du ski alpin. Luc Alphand ou Picabo Street, détenteurs de la Coupe du monde de descente, l'épreuve reine de l'alpin, restent dans l'ombre de leurs homologues du ski acrobatique ou du surf. A l'heure du prologue de la Coupe du monde, à Tignes, le Parc des Princes, recouvert de neige, accueille un grand show de ski acrobatique. A la fin du mois, Edgard Grospiron et ses copains feront des bosses au Palais omnisports de Bercy.

Bénédicte Mathieu

Les mauvais comptes de la fédération française

11,5 millions de francs de déficit prévu en 1995 pour un budget moyen de 55 millions de francs environ : la Fédération française de ski (FFS) s'est déjà mise à la diète. A Valence, l'assemblée générale du début de l'année avait prévu un trou de 7,5 millions de francs. Il devait être remboursé au prix d'un emprunt et d'une augmentation de la licence. Le manque de neige qui a gâté les vacances de Noël n'a rien fait pour arranger les affaires. Est venue s'ajouter l'amende de 1 million de francs infligée par la justice pour concurrence déloyale : la Carte neige comprenait une assurance obligatoire contestée par les assureurs.

La fédération avait perdu son sponsor principal, la GMF, à la veille de la saison 1994-1995. « *Nous ne cherchons plus un tel partenaire*, explique aujourd'hui Bernard Chevallier, président de la FFS. *Nous avons modifié notre approche. Les partenariats devraient être liés à toute l'activité fédérale. La préparation de haut niveau n'est pas remise en cause. Nous ne pouvons pas dépenser moins. Sinon, nous sommes obligés de supprimer des pans entiers de la vie de la fédération. En ce cas extrême, l'alpin restera une priorité.* »

France 2 ne renonce pas à suivre le « cirque blanc »

CETTE ANNÉE encore, les téléspectateurs amateurs de ski seront à la peine. Seule Eurosport, chaîne par câble et satellite, diffusera l'intégralité de la Coupe du monde de ski alpin, ainsi que les épreuves des Coupes du monde de ski nordique, de saut à ski, de free style et de snowboard. Du côté de TF 1 et de France-Télévision, le « cirque blanc » aura droit à la portion congrue. La Une a prévu de retransmettre, lundi 13 novembre, les slaloms géants hommes et dames de Tignes, en différé, à 0 h 45.

Du côté de France-Télévision, Jean Réveillon, directeur des sports de France 2, assure « *qu'on voit toujours les championnats du monde* ».

Selon lui, l'absence du ski sur les chaînes généralistes s'explique parce « *qu'on ne nous propose pas les grandes épreuves* ». Pour le patron des sports de France 2, « *le ski pose un triple problème aux chaînes généralistes : les épreuves européennes ont lieu en semaine, trop tôt pour le grand public* (11 heures) *et sont trop chères* ». Selon France 2, le montant des frais techniques pour la réalisation d'une descente s'élève à 1,5 million de francs. En outre, ces dernières années, les difficultés d'enneigement ont souvent provoqué l'annulation des épreuves.

A ces obstacles s'ajoutent les faibles audiences enregistrées par ce sport. En 1992, année des Jeux olympiques d'Albertville, la diffusion de la Coupe du monde sur France 2 n'a drainé que 3 % d'audience et 22,2 % de parts de marché. Le 18 janvier, un résumé de dix-huit minutes a attiré seulement 3,8 % des téléspectateurs pour 21,7 % de parts de marché.

Un an plus tard, la retransmission des championnats du monde de Morioka (Japon) a fait un flop : 0,2 % d'audience en pleine nuit pour cause de décalage horaire et 2,4 % en direct à 16 h 49 lors « *des passages des meilleurs concurrents français* ».

Toutefois, TF 1 et France 2 ont décidé de ne pas abandonner au moment où la Fédération internationale de ski (FIS) menace de ne plus confier l'organisation des épreuves de Coupe à la Fédération française si une télévision généraliste ne les retransmet pas. Selon Jean Réveillon, « *Eurosport lui a demandé un rendez-vous* ». S'il n'a pas encore ouvert ce dossier, le patron des sports de France 2 affirme : « *Si j'ai un rôle à jouer pour sauver le ski français, je vais le jouer.* » Mais la FIS devra peut-être adapter son calendrier trop « *désordonné* ». Selon lui, « *l'expérience de ski en nocturne tentée à Sestrières* (Italie) » est intéressante. Modulée toutefois « *par le phénomène Alberto Tomba* », qui attire un large public.

Malgré sa « *bonne volonté* », Jean Réveillon affirme que la « *logique des chaînes généralistes n'est pas de suppléer les programmes thématiques* ». Pour France 2, l'avenir du ski sera sur les chaînes thématiques quand le câble et le satellite seront reçus par un plus grand public. Déjà, selon Bruno Poulain, rédacteur en chef d'Eurosport, le « cirque blanc » « *enregistre un taux de satisfaction élevé* » auprès des abonnés.

Guy Dutheil

Le plan « Atlanta 96 » du sport américain

ATLANTA
correspondance

Aveu de faiblesse ou marque d'intelligence ? Mystère. Mais un curieux phénomène a bousculé, ces derniers temps, les vieilles habitudes du sport olympique américain. Il a observé ce qui se faisait hors de ses frontières, vers l'étranger, où ses regards n'allaient jusque-là jamais se promener. Et il s'est surpris à emprunter à ses rivaux quelques-unes de leurs meilleures recettes. Un comportement inédit, justifié ainsi par Dick Schultz, le nouveau directeur exécutif du Comité olympique (USOC) : « *Le pays ne comprendrait pas que nous soyons battus au classement des médailles des Jeux de 1996.* »

A neuf mois de la cérémonie d'ouverture des Jeux du centenaire, les dirigeants sportifs américains écourtent volontiers leurs réunions et abrègent leurs déjeuners. Ils n'en ont plus le temps. La nécessité de réussir un triomphe aux Jeux les a contraints à jeter leurs vieux principes aux orties. Jusque-là, les fédérations se préoccupaient peu de savoir comment amener leurs athlètes au sommet de leur forme. Elles se contentaient de fixer un mode de sélection, souvent simpliste et intransigeant, puis de glisser aux meilleurs un billet d'avion pour la ville olympique.

Une sourde défaite a précipité cette époque vers le passé et l'oubli. En 1992, l'équipe américaine a laissé filer la CEI vers la première place du classement des médailles des Jeux de Barcelone. A quatre ans des JO, cet échec a été reçu comme un signal par les dirigeants sportifs américains. Il les a convaincus de l'urgence de mettre en place une véritable préparation olympique : un plan « Atlanta 96 » dont les grandes lignes ont été révélées à la fin du printemps dernier.

Son principe ? Simple. L'USOC a pioché dans ses caisses, enfoui 20 millions de francs dans une enveloppe et annoncé à tous que cet argent serait dépensé, jusqu'au dernier dollar, pour la préparation des prochains Jeux d'été. Aux intéressés, donc, de se manifester. Les athlètes peuvent le faire à titre individuel, en justifiant eux-mêmes leurs besoins financiers : nécessité de quitter leur emploi pour se consacrer pleinement à l'entraînement, désir de s'installer au plus vite à Atlanta, projet de courir le monde pour se frotter à d'autres adversaires... Une même démarche est exigée des fédérations sportives. Une aide leur est promise, mais il leur faut la mériter. Le programme se veut résolument élitiste. A ce jour, ne peuvent en bénéficier que les athlètes classés parmi les huit premiers mondiaux dans leur discipline, et les équipes qui figurent au pire à la sixième place mondiale.

TRANSPORT D'OREILLER

Une fois le principe clairement énoncé, l'aide olympique peut prendre des formes aussi diverses que fantaisistes. La fédération américaine de lutte a dépensé ses premiers dollars en envoyant une équipe de quatre athlètes et d'un entraîneur poser son sac de sport en Russie. Un séjour en terre étrangère jugé indispensable pour espérer dominer les meilleurs européens aux Jeux d'Atlanta. « *Mais notre soutien aux athlètes peut aussi se limiter à de simples détails matériels*, prévient Norm Bellingham, le coordinateur du programme au sein de l'USOC. *Comme payer à un sélectionné olympique les frais de transport de son oreiller personnel vers le village des athlètes. Ce n'est pas grand-chose, mais ce petit plus peut souvent constituer un facteur de performance.* » Autre détail : un numéro de téléphone gratuit est mis à la disposition des athlètes afin de joindre les responsables du Comité olympique américain. « *Ils peuvent appeler de n'importe quel coin du pays*, explique Norm Bellingham. *Nous ferons toujours en sorte de trouver une réponse à leurs questions.* »

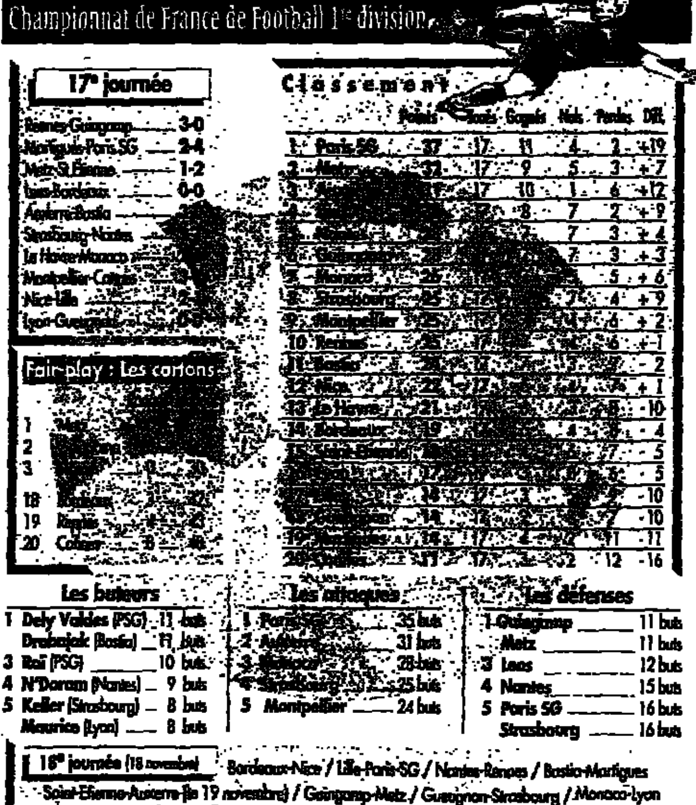
Signe des temps : l'USOC ne réduit plus ses réflexions à la période d'une seule olympiade. A moins de trois cents jours du début des Jeux d'Atlanta, tous les regards sont tournés vers la Georgie. Mais le programme de préparation olympique pousse certaines de ses actions bien au-delà des neuf prochains mois. Un partenariat étroit a été élaboré avec les institutions sportives universitaires. Objectif : maintenir en vie certaines disciplines olympiques menacées de mort lente. La gymnastique masculine, le water-polo, la lutte ou même la natation peinent à résister à une politique budgétaire qui accorde toutes ses largesses à des sports jugés plus visibles. Le programme de sauvetage mis en place par l'USOC se veut concret et immédiat. Il prévoit que les universités prélèvent désormais 5 à 10 francs par ticket vendu lors de leurs rencontres de football et de basket, afin de maintenir en vie les programmes sportifs des disciplines les moins médiatiques.

Présenté comme un pas de géant effectué par le sport américain, le plan « Atlanta 96 » n'a rien de révolutionnaire. Mais ses quelques principes suffiront sans doute à l'équipe olympique des Etats-Unis pour dominer le monde lors des Jeux du centenaire.

Alain Mercier

Le Paris-SG conforte son avance

GRÂCE à sa victoire à Martigues (4-2), mercredi 8 novembre, le club parisien conforte son avance au classement. Il dispose désormais d'un avantage de cinq points sur Metz, deuxième, et de six points sur Auxerre et Lens, troisième et quatrième. Cette 17e journée a aussi été marquée par le nouveau faux pas du FC Metz. Les joueurs lorrains se sont inclinés à domicile devant Saint-Etienne, et enregistrent ainsi leur troisième défaite d'affilée. Ils n'ont marqué qu'un seul point lors de leurs quatre derniers matches. Les principaux acteurs de la course-poursuite derrière le PSG ont également perdu du terrain. Lens et Nantes ont concédé le match nul, tandis que Monaco s'inclinait au Havre. Auxerre, qui s'est nettement imposé face à Bastia (3-0), en a profité pour s'installer à la troisième place du classement au détriment de Lens.



■ **FOOTBALL : Lennart Johannsson sera candidat à la présidence de la Fédération internationale de football** (FIFA) en juin 1998. Le Suédois, président de l'Union européenne de football (UEFA), âgé de 66 ans, se présentera, à la demande du comité exécutif qui s'est tenu à Genève mercredi 8 novembre. A trois ans du terme du sixième mandat du président brésilien Joao Havelange, 79 ans, l'annonce de cette candidature est un nouvel épisode des différends qui opposent la FIFA et sa plus puissante confédération. « *Pour le bien du football*, a déclaré M. Johansson, *il est temps que l'Europe ait un candidat, d'autant que je sais que M. Havelange ne se représentera pas* ». – (*AFP, Reuter.*)

■ **RUGBY : La Fédération anglaise de rugby propose de déplacer le Tournoi des cinq nations** en avril-mai dès la saison 1997, avec un calendrier resserré, les matches étant programmés pendant plusieurs week-ends consécutifs, le samedi ou le dimanche. Les deux rencontres de chaque journée ne seraient plus disputées simultanément de manière à favoriser des recettes publicitaires et de droits télévisés supplémentaires en perspective. Le Comité des cinq nations doit se pencher sur d'éventuelles modifications lors de sa prochaine réunion. – (*AFP.*)

■ **Castres a obtenu une courte victoire** (19-12) face aux Irlandais de Munster Branch, mercredi 8 novembre, lors de son premier match de Coupe d'Europe de rugby à Mazamet (Tarn). Les Tarnais rencontreront les Gallois de Swansea lors de la prochaine journée le 5 décembre.

■ **Josh Kronfeld rentre en Nouvelle-Zélande.** Le troisième ligne des All Blacks, victime d'une entorse à la cheville, sera remplacé par le deuxième ligne Mark Cooksley, qui avait joué en 1994 les deux tests perdus contre la France.

Le négus du Pays basque

Des nostalgies médiévales et orientales d'un savant, Viollet-le-Duc fit surgir près d'Hendaye une demeure unique, Abbadia, qui marie le néogothique aux arts d'Ethiopie

HENDAYE
de notre envoyé spécial

Caprices du terrain et épais boqueteaux font que, souvent, le voyageur empruntant la route côtière Saint-Jean-de-Luz-Hendaye manque de voir un étrange édifice. Tout enchevêtré de tourelles à la Belle au bois dormant, ceinturé de palmiers chinois et regardant tout à la fois la Rhune, montagne magique des anciens Basques reconvertie en relais de télévision, et la côte océane, dans une rare portion que le Conservatoire du littoral a su protéger de la furie constructrice de nos contemporains, le château d'Abbadia fait figure d'énigme architecturale et historique.



Antoine d'Abbadie (à gauche), féru de voyages et d'histoire, fit bâtir de toutes pièces le château-fort qui porte son nom.

ACADÉMIE DES SCIENCES

Ce monument fut pourtant célèbre en son temps. Napoléon III lui-même devait venir inaugurer ce « chef-d'œuvre » d'Eugène Viollet-le-Duc et de son élève préféré, Edmond Duthoit (1837-1889), ce résumé de la vie aventureuse et prodigue d'un explorateur-astronome, commensal du roi des rois d'Abyssinie et membre de l'Académie des sciences. L'empereur ne vint pas à Abbadia, pour cause de conflit avec la Prusse, et la balustrade d'une des terrasses attend toujours la « dernière pierre » qu'il aurait dû y encastrer.

Antoine d'Abbadie, par sa vie et ses œuvres, est un condensé du XIXe siècle français, romantique et scientiste, découvreur et bâtisseur. Les Abbadie, comme leur nom le suggère, procèdent d'« abbés laïques », égrénés jadis le long des Pyrénées pour contenir les Sarrasins. Lors de la révolution de 1789, l'Abbadie du moment se retira en Irlande où il épousa une bonne catholique qui lui donna six enfants, dont Antoine (1810) et Arnault (1815). La tribu ne rentra qu'en 1820 en France où l'aîné se fit remarquer par sa propension à toutes sortes d'études : science, histoire, religions, philosophie, langues – y compris le basque familial –, etc.

L'étudiant pyrénéen royaliste sut, *via* l'astronomie, séduire le savant pyrénéen républicain, Dominique Arago, qui, dans les années 1830, le dépêcha au Brésil afin d'y observer *« le sens du mouvement de l'aiguille aimantée »*. Ce ne fut que la première étape d'une longue vie (Antoine mourra en 1897, à l'âge de quatre-vingt-sept ans) de déplacements aux antipodes, par amour de la géodésie et de la géographie, de Jérusalem à Saint-Domingue, des fjords de Norvège aux sources du Nil bleu. L'une de ces « expéditions » dura plus de dix ans, en Ethiopie où, tandis que son cadet devenait général dans une des armées princières, Antoine, explorateur écologiste avant la lettre, voyageait *« seul et sans arme, vivant sobrement à la manière du pays, en respectant les coutumes »*. Trafic de munitions en moins, c'était déjà un peu Rimbaud en mer Rouge, une génération à l'avance.

Le poète devenu négociant eut son Djami, petit esclave musulman affranchi (*Le Monde* du 24 décembre 1994) ; avant lui, l'astronome itinérant posséda son Abdoullah, *« reçu en cadeau du Ras Ali, chef abyssin islamisé »*. Fils adoptif ou favori, peu importe, Abdoullah occupa bientôt une grande place dans l'existence d'Abbadie, de même que l'Abyssinie, par une collection d'armes, par des fresques sur la vie populaire, par une salle éthiopienne qui inspira largement le décor du manoir néogothique qu'Antoine fit bâtir à Hendaye à partir de 1860. Entre-temps, le maître de céans avait épousé une *« vraie jeune fille »*, Virginie de Saint-Bonnet, nantie d'un chapelain particulier. La seule dissipation de Madame était de recevoir un marin, Julien Viaud, qui encourageait le goût des châtelains pour l'orientalisme et l'historicisme ; devenu Pierre Loti, il dédia son *Ramuntcho* à Virginie...

Viollet-le-Duc, après avoir réinventé les ruines de Pierrefonds et Roquetaillade, accepta de concevoir Abbadia *ex nihilo* et il s'en donna à cœur joie : plan en tripode étiré, donjon fantaisie répondant à un authentique observatoire, boas, crocodiles, éléphants, lévriers, escargots géants et même un singe à longue-vue courant sur faîtes et façades, le tout en pierres d'Angoulême ou de Fontarabie. On reste bouche bée ! Sylvie Fourrel de Frettes, une Bordelaise qui vient d'obtenir sa maîtrise d'histoire de l'art grâce à un mémoire sur Abbadia, estime qu'en ce lieu *« Viollet-le-Duc est parvenu à associer parfaitement l'espace médiéval à la rationalité de la structure »*.

A l'intérieur, c'est Duthoit qui se défoula. Cet héritier d'un sculpteur amiénois était revenu transporté d'une mission archéologique au Levant. S'inspirant de ses pérégrinations et de celles de son commanditaire, le disciple de Viollet appliqua sans frein sa méthode dans le palais du *« négus d'Hendaye »* : *« Que je le veuille ou non, mon arabe sent le gothique et mon gothique a un arrière-goût d'arabe ou de byzantin ! »*

> Un marin, Julien Viaud, encourageait le goût des châtelains pour l'orientalisme et l'historicisme ; devenu Pierre Loti, il dédia son « Ramuntcho » à Virginie...

Lorsque le couple Abbadie disparut sans postérité, au tournant du siècle, et après son inhumation dans le sanctuaire du château, celui-ci fut remis, selon la volonté d'Antoine et Virginie, à l'Académie des sciences. Pas un bouclier du Tigré ou du Choa, pas une coupe néomédiévale, pas un guéridon du fumoir-mosquée ne fut déplacé, tandis que l'observatoire continuait à fonctionner jusqu'en 1975. Sinon, Abbadia fût une demeure morte.

Aujourd'hui, grâce en particulier à Martin Telléchéa, astronome mandaté par l'Académie des sciences, l'extravagante forteresse a rouvert ses portes, notamment aux jeunes des classes « patrimoine » dont beaucoup s'émerveillent devant cette architecture décriée mais qui sut refléter l'imagination débordante d'Orient et de Moyen Age des hommes d'hier. Dans la partie du domaine cédée au Conservatoire du littoral, on a pris en compte les aspirations actuelles en créant des espaces pour oiseaux migrants et une *« banque fruitière du futur »* où sont maintenues des espèces disparues des vergers et qui connaîtront peut-être un jour une nouvelle renommée. Antoine d'Abbadie peut dormir tranquille, il ne se ruina pas en vain pour inventer Abbadia.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ Visites organisées du 1er mars au 30 juin (en septembre et octobre pour des groupes d'adultes). Prix 30 francs. S'adresser à M. Telléchéa, à Hendaye. Tél. : 59-20-04-51. Télécopie : 59-48-14-58. En attendant la publication du travail de Sylvie Fourrel sur le château, l'Association des amis d'Abbadia (Maison de la Lande, Hendaye. Tél. : 59-20-37-20) diffuse une brochure de cinquante pages illustrées, *Domaine d'Abbadia* (50 francs plus port).

L'odyssée du « pauvre Abdoullah »

Durant la période où Abbadia ne fut plus qu'un observatoire, des voleurs emportèrent le portrait d'Antoine d'Abbadie, l'explorateur, avec son factotum éthiopien Abdoullah, le premier en turban noir et caftan vert, le second en chéchia rouge et veste assortie. Ce portrait avait été exécuté à leur retour d'Abyssinie, vers 1850, alors qu'Abdoullah était encore adolescent.

« *L'Empire, c'est la paix !* », avait promis Napoléon III. Mais les conflits se succédèrent, ce qui n'était pas pour déplaire à la tradition guerrière des Gallas, ethnie d'Abdoullah. Une fois adulte, il s'engagea dans l'armée impériale et, à Solferino, sa combativité exemplaire parvint jusqu'aux oreilles de l'empereur. Après Sedan, Abdoullah, abandonné à lui-même dans Paris, suivit des communards et finit par être fusillé par des Versaillais. Abbadie ne parla plus jamais du « pauvre Abdoullah », mais il laissa sa statue dans l'entrée d'Abbadia, où on peut toujours la voir.

PARTIR

■ **JARDINS SAVANTS.** Manifestation attendue, la Fête des fruits et légumes d'hier et d'aujourd'hui déploie, dans le cadre automnal du parc du château de Saint-Jean-de-Beauregard (tél. : (1) 60-12-00-01), la profusion des dons de la nature revisitée par l'homme. Occasion privilégiée de découvrir des espèces rares ou méconnues : cormiers, alisiers et grenadiers s'agissant d'arbres fruitiers, héliantis et cucurbitacées parmi d'autres légumes, et d'acquérir la variété la plus originale et la mieux adaptée. L'amateur de jardin pourra ensuite assister à une démonstration de taille dans le potager avant de déguster, suivant une mode antique, le menu du « botaniste gourmand » (potage à la livèche) ou une collation légère (pistou, tourte aux orties, chou mélisse et vanille bourbon). Samedi 11 et dimanche 12 novembre, de 10 à 18 heures. Le domaine de Saint-Jean-de-Beauregard se trouve à 28 km au sud de Paris (A 10 ou N 118, sortie Les Ulis puis D 35, direction Chartres).

■ **FESTIVAL DES GLOBE-TROTTERS.** Loin d'être en voie d'extinction, les globe-trotters constituent une espèce vigoureuse et populaire comme le festival qui, pour la septième fois cette année, les rassemblera à Issy-les-Moulineaux. Ils ont donné leur nom à un magazine mensuel bourré d'informations où ils partagent leurs expériences et leurs « tuyaux » ; à un centre de documentation sur le voyage, la Case Globe-Trotters ouverte cette année à Paris (7, rue Gassendi, 75014 Paris) et à un festival très spécifique puisque l'on n'y vend pas de voyages. Ces bourlingueurs veulent inciter au départ en communiquant leur passion : par des expositions de photos, des projections de films et diaporamas, des débats (le voyage en train, en cargo, à cheval), des dédicaces de livres, des stands sur les différents continents, un buffet exotique et même une Bourse de matériel d'occasion. Cette rencontre informative et conviviale aura lieu samedi 25 (de 10 à 24 heures) et dimanche 26 novembre (de 10 à 21 heures) au Palais des arts d'Issy-les-Moulineaux (métro Mairie-d'Issy, puis 25, avenue Victor-Cresson). Entrée, 70 francs. Renseignements au tél. : (1) 43-35-08-95.

PHILATÉLIE

Les santons de Provence

LA SÉRIE ANNUELLE des timbres à surtaxe, consacrée, depuis son apparition en 1985, à des personnages célèbres (écrivains, physiciens, médecins, navigateurs, grands noms de la chanson française, etc.) est dédiée cette année aux santons de Provence. En vente générale, lundi 27 novembre, les six timbres, d'une valeur de 2,80 F + 0,60 F représentent respectivement : le berger, le meunier, le ravi et le tambourinaire, la poissonnière, le rémouleur et, enfin, les vieux. Ils sont disponibles à l'unité ou en carnet (20,40 F) les réunissant tous les six accompagnés de deux vignettes sans valeur où se détachent les toits d'un village provençal stylisé.

Les santons – du provençal *sant* (saint), complété du diminutif *oun* (petit saint) – sont apparus à partir du XVIIIe siècle. Ils ont déjà fait, en France, en 1977, l'objet de deux timbres mettant en scène *Lou Gus de Pertus*, chemineau légendaire, et *Irma de la mie*, qui avait le pouvoir d'« enlever les coups d'air ».

Pour sa part, la poste monégasque a lancé en 1984, une série de neuf santons, suivis de nouvelles valeurs (par séries de trois) en 1990, 1991, 1992, 1993, 1994... Le 24 octobre 1995 ayant vu la parution des trois derniers à 3 F, 5 F et 6 F consacrés aux rois mages.

Les timbres, au format vertical 22 × 36 mm, dessinés et gravés par Marie-Noëlle Goffin, sont imprimés en taille-douce. La couverture du carnet jaune et noir, est mise en page par Charles Bridoux et imprimée en héliogravure.

P. J.

★ Vente anticipée les 25 et 26 novembre : à Marseille, au bureau de poste « premier jour » ouvert dans l'enceinte de la Foire aux santons sur la Canebière ; à Sceaux, au bureau de poste temporaire doté d'un timbre à date sans mention « premier jour » ouvert sous une tente installée près de l'ancienne mairie, à la rotonde du jardin de la Ménagerie, en présence de l'auteur des timbres, Marie-Noëlle Goffin, samedi 25, de 10 à 12 heures. Exceptionnellement, la vente de la série sera poursuivie les 27 et 28 novembre à Sceaux, l'oblitération du 25 novembre étant disponible sur place.

EN FILIGRANE

■ **MAURICE GOUJU AU SALON D'AUTOMNE.** Maurice Gouju, dessinateur du timbre du 50e anniversaire des Nations unies, sera présent lors de sa vente anticipée « premier jour », au Salon philatélique d'automne, Espace Champerret, porte Champerret à Paris, le jeudi 16 novembre de 14 heures à 17 heures et le samedi 18 de 14 heures à 17 heures (sur le stand du *Monde des philatélistes*).

■ **VENTES.** Vente aux enchères, samedi 18 novembre à Chartres (7, rue Collin-d'Harleville), d'une importante collection de timbres de France et étranger à l'unité et par multiples par le ministère de Mes Lelièvre, Maiche et Paris (expert M. Garnier). Catalogue sur demande (rens. : 37-36-04-33).

Vente à prix nets Rivoli Philatélie (Paris, tél. : 42-60-15-12) de plus de mille lots dont no 2 type *Cérès* oblitéré (4 500 F), réimpression du 1 F carmin de 1862 (4 500 F), bloc de quinze du 20 c bleu type III, no 46B, annulé du grand cachet vert du tribunal de grande instance de Bordeaux (95 000 F), variétés de France (*Peynet* sans faciale à 75 000 F), non dentelés, Monaco.

Vente sur offres Renon (Paris, tél. : 42-25-58-20) clôturée le 23 novembre. Au catalogue bien illustré, plus de 4 000 lots dont classiques de France (vermillon sur lettre, départ 120 000 F), expression française (TAAF, non émis *Concorde*, 26 000 F), variétés, etc. (*Baudot* non émis sur enveloppe 12 000 F ; *Thermalisme* rouge 1 800 F).

VENTES

Art vietnamien à la hausse

UN PEU ÉCRASÉ par la renommée de ses voisins, l'art du Vietnam possède pourtant une expression originale qui s'est épanouie, depuis la période dite de Dong Son (VIe-IIe siècle avant J.-C.), à travers des disciplines diverses : bronze, céramique, verre, laque, etc., dont témoignera une vente organisée à Drouot mercredi 22 novembre.

Les pièces les plus anciennes remontent à cette époque Dong Son, où le bronze constitue le matériau d'élection. Tambours et gongs consacrés aux rituels conjuguent richesse artistique et qualité technique ; la vigueur du décor, volontiers figuratif, présente en plus un grand intérêt historique. Un gong à patine brun-or, daté du IIe siècle avant J.-C., offre un décor de deux masques « Tao-tie » (empruntés aux Chinois), d'une frise de guerriers emplumés avec au centre un motif étoilé en relief à l'endroit où l'on frappait. Estimé autour de 35 000 francs, il mesure 38 centimètres de diamètre.

Les objets usuels sont tournés de la même manière avec personnages et animaux, les décors géométriques montrant une prédilection pour la spirale et ses variations. On attend environ 20 000 francs d'un poignard à patine brune, à décor d'une femme debout, vêtue d'un pagne et parée de boucles d'oreilles, 14 000 francs d'une hache à patine mordorée, où figurent des personnages dans un bateau et des animaux, rehaussée de motifs géométriques.

Le pays connaît ensuite mille ans d'occupation chinoise. Sous les premières dynasties autochtones, les Ly (1009-1225) et les Tran (1225-1400), les céramiques atteignent une sorte d'achèvement, fait de simplicité et de fraîcheur. Des monochromes aux nuances nombreuses proposent des formes variées, avec des décors incisés et barbotinés. Leur prix varie de 1 000 à 20 000 francs selon la rareté, l'état de conservation, la beauté et la perfection technique : coupe à couverte céladon, motif à relief de deux enfants, diamètre 16 cm (1 000 à 1 200 francs), bol à bords incurvés, couverte céladonnée craquelée (5 000 à 6 000 francs), verseuse globulaire à couverte crème craquelée (15 000 à 20 000 francs).

Apparue au XIVe siècle, la technique du bleu et blanc a aussi été empruntée à la Chine, mais le décor montre plus de spontanéité que celui de l'artisan chinois, malgré la similarité des thèmes (fleurs, poissons, dragons, phénix, etc.). Bols et coupelles sont accessibles à partir de 1 500 à 2 000 francs, mais les très belles pièces se négocient au-delà de 50 000.

Les nostalgiques d'un passé plus récent apprécieront de nombreux souvenirs de la cour des Nguyen (1804-1945), qui incarnent l'apogée de la puissance vietnamienne : plaques impériales en or, qui étaient offertes aux grands dignitaires (1 500 à 2 000 francs), bijoux et objets d'art en or, en argent et en jade (à partir de 800 francs), photographies du début du siècle (600 à 1 000 francs) appelées de Hué, des porcelaines blanches à décor bleu, fabriquées en Chine aux XVIIe et XIXe siècles à la demande de la cour vietnamienne, se vendent entre 800 et 5 000 francs.

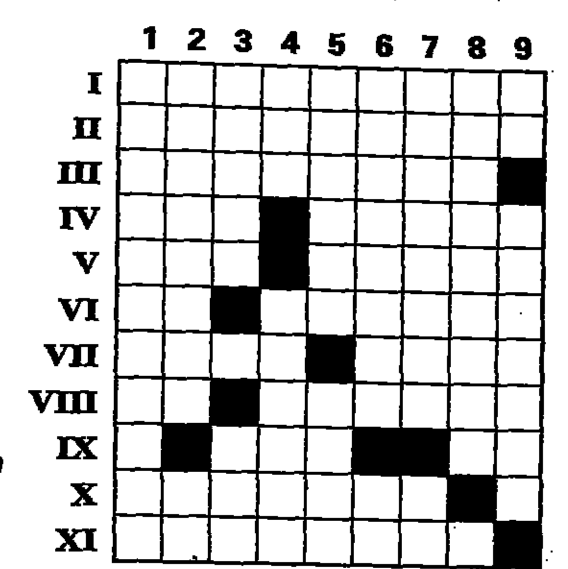
Catherine Bedel

★ Vente à Drouot-Richelieu le mercredi 22 novembre. Exposition la veille de 11 à 18 heures, le matin de la vente de 11 à 12 heures. Etude Binoche, 5, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 47-42-78-01. Experts : Corinne de Menonville, Jean-François Hubert, 10, rue du Regard, 75006 Paris. Tél. : 42-22-51-81.

★ FOIRES ET SALONS. La Roche-sur-Yon, 7, 9, 12 novembre ; Paris, place de la Bastille, 12, 19 novembre ; Paris, boulevard Richard-Lenoir et rue des Pyrénées, 10, 11 novembre ; Istres, Lisieux, Quimper, Saint-Etienne, Reims, Nancy, Le Luc, Roanne, Falaise, Pont-Saint-Esprit, 10, 12 novembre ; Paris, hippodrome d'Auteuil, 10, 20 novembre ; Orange, Venelles (13), Peronnas (01), Nontron (24), Duras (47), La Couture (62), Saint-Pathus (77) : 11, 12 novembre ; Toulouse, 11, 19 novembre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6689



HORIZONTALEMENT

I. Une façon de faire de la recherche. – II. Des femmes souvent amenées à serrer des pinces. – III. Ne doit pas être à une minute près. – IV. Gide le voyait fuir avec une sorte de désespoir. Champs de bataille. – V. Les premiers furent exterminés en Egypte. Ancien royaume. – VI. Symbole. Faisait l'appel. – VII. Descendant. Un homme de bon sens. – VIII. Article. Un poisson qui ne demande qu'à mordre. – IX. Mot qui prouve qu'on n'est pas convaincu. Symbole. – X. Quand on se gonfle, il devient grand. – XI. Certains le croyaient dans la lune.

VERTICALEMENT

1. Pas bien ficelés. – 2. Femme qui peut nous laisser assis. En tête. – 3. Sont plus faciles à allumer quand elles sont bien bourrées. Ville de Belgique. – 4. Coule en Asie. A donc double travail. – 5. Mettre le siège. Ville d'Ukraine. – 6. Un arbre dont la fleur est comme une liliacée. Lettres pour un soldat. – 7. Pas du tout adaptée. Conjonction. – 8. Mettrions dans l'embarras. – 9. Préposition. Mesures d'autrefois.

SOLUTION DU N° 6688

HORIZONTALEMENT

I. Barbiches. – II. Icaunaise. – III. Ecrevisse. – IV. Noé. Esse. – V. Su. Insane. – VI. Ecu. Dents. – VII. Ah. Pastis. – VIII. Ne. Ob. EE. – IX. Cucul. Glu. – X. Esope. III. – XI. Ere. Enée.

VERTICALEMENT

1. Bienséance. – 2. Accoucheuse. – 3. Rare. Cor. – 4. Bue. Poupe. – 5. Invendable. – 6. Caisses. – 7. Hissant. Gin. – 8. Essentielle. – 9. Sée. Esseulé.

Guy Brouty

11 NOVEMBRE

Les services ouverts ou fermés

■ **Presse** : les quotidiens paraîtront normalement.
■ **Bureaux de poste** : ils seront fermés.
■ **Banques** : elles seront fermées.
■ **Grands magasins** : ils seront ouverts.
■ **Assurance-maladie** : les services seront fermés au public du jeudi 9 novembre, à 17 heures, au lundi 13 novembre, à 8 h 30.
■ **Assurance-vieillesse** : les points d'accueil seront fermés au public du vendredi 10 novembre, à 16 h 30, au lundi 13 novembre, à 8 h 30.
■ **Allocations familiales** : les centres d'accueil seront fermés au public le vendredi 10 novembre, à 12 heures, le samedi 11 toute la journée et le lundi 13, à 12 heures ; ils seront de nouveau ouverts le mardi 14, aux horaires habituels.
■ **Archives nationales** : Le Caran et le Musée de l'Histoire de France seront fermés.
■ **Bibliothèque nationale** : les salles de lecture et l'exposition « Le Cinéma au rendez-vous des arts » seront fermées. Le Musée des médailles et l'exposition « Jean de La Fontaine » seront ouverts.
■ **Hôtel national des Invalides** : les Musées de l'armée, du dôme royal (tombeau de l'empereur), des plans-reliefs et l'église Saint-Louis seront ouverts.
■ **Institut de France** : l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de sable) et le château de Langeais (Indre-et-Loire) seront ouverts. Le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) sera fermé.
■ **Musées** : la plupart des musées nationaux seront ouverts. *A Paris*, seront fermés le Musée Delacroix, le Musée Gustave-Moreau et le Musée d'Ennery. Le Centre Georges-Pompidou, la Cité des sciences et le Palais de la découverte seront ouverts. *En région parisienne*, seront fermés le Musée des antiquités nationales, au château de Saint-Germain-en-Laye, et le Musée des châteaux de Versailles et de Trianon. *En province*, sera fermé le Musée Picasso à Vallauris.

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le dépistage de la tuberculose

TOUT concourt à l'heure actuelle à placer la lutte contre la tuberculose au premier rang de nos préoccupations : l'état sanitaire fortement éprouvé par la sous-alimentation, les privations de la captivité et les souffrances de la déportation, l'impérieuse nécessité de stimuler les facultés de travail et le potentiel du pays, la tendance de plus en plus affirmée à envisager les problèmes médicaux sous leur angle social et à substituer à l'empirisme de solutions individuelles des méthodes adaptées aux besoins collectifs.

Nous avons déjà souligné la recrudescence de la tuberculose, imputable aux restrictions alimentaires, en citant, parmi beaucoup d'autres, une statistique hospitalière qui accusait le taux de 45 % dès 1941, pour les formes aiguës, contre 8 % en 1938, alors que la mortalité par tuberculose avait diminué de 30 % entre 1920 et 1938. Le problème de la tuberculose est, en réalité, un problème permanent, qui ne peut être résolu que par des mesures d'ensemble, coordonnées par la collaboration des médecins, des hygiénistes et des administrateurs.

Le dépistage des tuberculeux, temps initial de la lutte contre la tuberculose, appartient, le plus souvent, au médecin de la famille. Encore faut-il que celui-ci soit appelé à intervenir en temps utile. C'est le cas généralement dans la classe aisée, beaucoup plus rarement dans la classe ouvrière et à la campagne. Ainsi prend toute sa valeur l'organisation du dépistage systématique à l'école, à l'usine, dans les administrations, etc.

La lutte contre la tuberculose confirmée doit être très souple dans ses modalités pour s'adapter au polymorphisme de la maladie et à la diversité des malades, en tenant compte de leur âge, de leur milieu, de leur profession, de leur situation de famille, etc.

Dr F. Bonnet-Roy

(10 novembre 1945.)

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

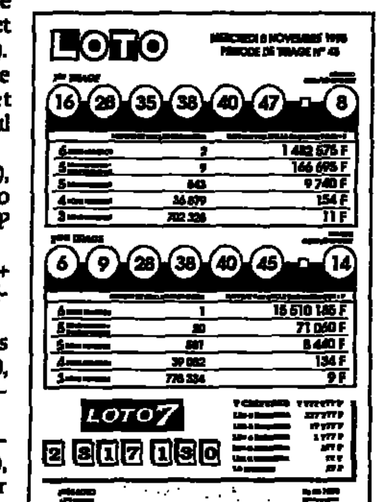
ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

PARIS EN VISITE

Samedi 11 novembre

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ**, 10 h 30 (50 F), 2, rue d'Arcole (Paris autrefois) ; 15 heures (37 F), sortie du métro Cité (Monuments historiques).
■ **LE FAUBOURG SAINT-JACQUES** (45 F), 11 heures, angle de la rue du Faubourg-Saint-Jacques et de la rue Cassini (Didier Bouchard).
■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).
■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 11 heures et 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy devant la BNP (Christine Merle).
■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Haulier).
■ **JARDIN DES PLANTES** : trois siècles d'histoire (45 F), 14 h 30, 20, rue Cuvier (Paris capitale historique).
■ **MARAIS** : vie mondaine et littéraire au XVIIe siècle (37 F), 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine dans la cour (Monuments historiques).
■ **LE PARIS HUGUENOT** au temps de la reine Margot (55 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Europ explo).
■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Sully-Morland côté square (Psalmodi).

JEUX



MÉTÉOROLOGIE

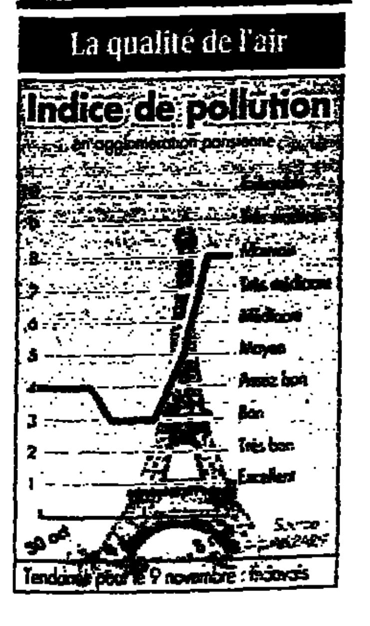
A la suite de mouvements sociaux à Météo-France, nous sommes dans l'impossibilité de publier les prévisions météorologiques habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Brouillards

LES HAUTES PRESSIONS persistent sur le proche Atlantique et assurent des conditions anticycloniques sur le pays. Dans un régime de sud, les températures seront en hausse. Une perturbation marquée parviendra toutefois à s'infiltrer par l'Ouest à partir de samedi matin. Le matin, les nappes de brouillard seront fréquentes et localement denses des Flandres à l'Alsace, en passant par l'Aisne, le nord-est de l'Ile-de-France, la Champagne-Ardenne et la Lorraine. L'après-midi, les brouillards denses se dissiperont sur le Nord-Est. Près de la Méditerranée, le vent d'est soufflera jusqu'à 90 km/h le long des côtes varoises, de même que le vent de sud-est sur le Languedoc-Roussillon. Les températures, en hausse, seront voisines des normales saisonnières.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air



BAROQUE Lancé il y a plus d'un siècle par le pianiste Louis Diemer, qui avait joué en concert sur l'un des clavecins anciens du Musée du Conservatoire à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889 et fondé la Société des instruments anciens, le mouvement baroque s'est amplifié depuis le début des années 60, au point qu'il s'est imposé aujourd'hui sans partage pour l'interprétation des musiques d'avant Haydn et Mozart. ● L'ART DRAMATIQUE et la comédie n'avaient pas encore bénéficié d'une telle volonté de retour aux sources, d'une volonté aussi radicale de retrouver l'essence des techniques de jeu et de déclamation pratiquées à l'époque. ● FONDÉ par Philippe Beaussant, dans le but de retrouver les secrets des arts de la scène du XVII[e] siècle, le Théâtre baroque de France présentait, le 7 novembre, son premier spectacle à l'Opéra-Comique, à Paris.

Le théâtre français du XVII[e] siècle à la recherche de son chant et de ses danses

Au cours d'un entretien accordé au « Monde », Philippe Beaussant, fondateur du Théâtre baroque de France, explique qu'il faut relire les auteurs du Grand Siècle à la lueur des traités d'époque, afin de retrouver l'essence d'un genre qui associait chorégraphie, chant et déclamation

« Quand et pour quelles raisons avez-vous créé le Théâtre baroque de France ?

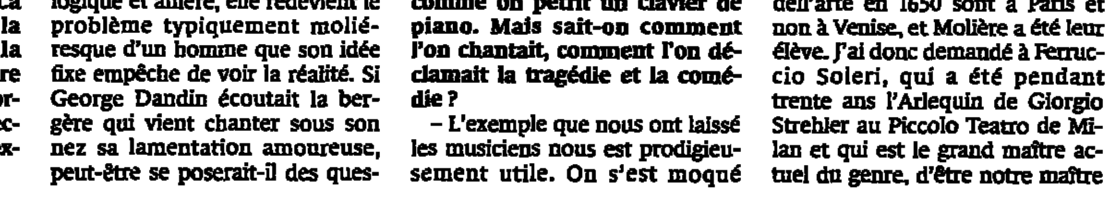
– Son certificat de baptême date de février 1994. J'ai créé cette structure pour faire passer, que ce soit ou non dans le monde du théâtre lyrique, le message que les baroqueux nous ont fait passer, il y a trente ans : pour rendre vivante la musique d'il y a trois siècles, ne la jouons ni en fonction du goût d'aujourd'hui ni en utilisant les instruments légués par l'orchestre symphonique du XIX[e] siècle, mais selon ses propres règles, son propre sens, ses propres moyens d'expression, avec ses propres instruments. Le paradoxe, c'est que ces interprètes qu'on a traités d'archaïques se sont trouvés au bout du compte dans la modernité.

» D'ailleurs, plus personne ne dirige une suite de Bach comme Karajan il y a trente ans. Du coup, certaines musiques totalement oubliées, car on ne pouvait plus les rendre vivantes, sont revenues à la vie et d'autres ont repris une force d'émotion et d'expressions qu'elles avaient perdues. *Les Quatre Saisons* de Vivaldi jouées par il Giardino Armonico ne ressemblent pas du tout à ce que les Musici pouvaient faire il y a quarante ans. Cette façon de jouer attire un nouveau public, et celui de la musique baroque est jeune. Ce même cheminement me semble valable pour le théâtre du XVII[e] siècle. Il ne peut redevenir neuf, vivant et bouillonnant que si l'on en retrouvait les clefs dans les techniques de jeu anciennes.

– Sait-on autant de choses sur le théâtre de cette époque que sur la musique ?

– Le théâtre du XVII[e] siècle, à l'exception d'une partie du répertoire français, affectionne particulièrement le mélange des genres. Ce qui n'a rien d'étonnant puisque, par essence, le baroque c'est le contraste, le mouvement, le changement, la métamorphose, la magie. En France, il y a l'exemple fourni par Molière. On oublie que onze de ses pièces sont destinées à être autant chantées et dansées que jouées : *Le Bourgeois gentilhomme* comporte une heure et demie de musique et de danses.

» Certaines pièces ont quitté le répertoire car la musique et la danse sont tellement imbriquées dans leur action qu'elles sont injouables sans. Qui connaît *Le Sicilien ou l'Amour peintre* de Molière ? En 1996, nous allons le redonner dans sa version originale. D'autres pièces toujours jouées changent complètement de signification si on les donne avec leur musique originelle. Voyez *George Dandin*. Au lieu d'être une pièce purement sociologique et amère, elle redevient le problème typiquement moliéresque d'un homme que son idée fixe empêche de voir la réalité. Si George Dandin écoutait la bergère qui vient chanter sous son nez sa lamentation amoureuse, peut-être se poserait-il des questions sur ses relations avec son épouse et penserait à autre chose que faire constater le flagrant délit d'adultère par les beaux-parents. Dans la pièce telle qu'elle est donnée aujourd'hui, on ne s'aperçoit pas de sa sécheresse de cœur puisqu'il n'a pas à écouter la bergère ! Pour jouer ce répertoire, il faut constituer une troupe qui réunisse des chanteurs, des danseurs et des comédiens comme Molière l'avait fait lui-même.


DESSIN DE CATHERINE DUBREUIL

– Les musiciens avaient des instruments anciens à leur disposition, qui conditionnent d'une certaine façon le jeu puisqu'on ne touche pas un clavecin comme on pétrit un clavier de piano. Mais sait-on comment l'on chantait, comment l'on déclamait la tragédie et la comédie ?

– L'exemple que nous ont laissé les musiciens nous est prodigieusement utile. On s'est moqué d'eux quand ils étaient plongés dans leurs grimoires et leurs traités d'époque. Si les hommes de théâtre en faisaient autant, ils sauraient que loin de seulement jouer, Molière chantait des airs composés par Lully pour lui, que M[lle] Duparc était une prodigieuse danseuse. Nous pourrions alors nous approcher d'une déclamation de la tragédie pour laquelle nous sommes très riches en documents descriptifs.

» Comme la musique baroque, le théâtre du XVII[e] français et étranger est pétri par la tradition italienne. En 1650, les grands acteurs italiens de la commedia dell'arte en 1650 sont à Paris et non à Venise, et Molière a été leur élève. J'ai donc demandé à Ferruccio Soleri, qui a été pendant trente ans l'Arlequin de Giorgio Strehler au Piccolo Teatro de Milan et qui est le grand maître actuel du genre, d'être notre maître de scène. Nous ont également rejoints Philippe Lenaël qui a retrouvé le secret de la gestuelle baroque et la chorégraphe et danseuse Marie-Geneviève Massé. Cette élève de Francine Lancelot n'ignore rien de la danse du XVII[e] siècle. Notre but est de reconstituer ce que j'appelerai le triangle esthétique de la scène baroque : le ballet de cour, la comédie italienne et l'Autel de Bourgogne pour la tragédie. La rencontre professionnelle de leurs techniques, styles et talents me paraît pouvoir faire naître une réalité théâtrale que je crois juste.

– Comment avez-vous recruté votre troupe ?

– L'ANPE nous a adressé quatre cent vingt artistes après sélection. Nous les avons auditionnés, pour en recruter dix-sept sur leur potentiel d'être comédiens, danseurs et chanteurs à la fois. Ils ont tous un passé « baroque » déjà très affirmé. Leur ouverture d'esprit, leur volonté d'apprendre des choses neuves, leur disponibilité m'étonne et me ravit. Ils touchent 10 000 F par mois et 12 000 F en période de spectales. Initialement, ce projet devait voir le jour au sein du Centre de musique baroque de Versailles dont je reste le conseiller artistique, mais pour des raisons très pratiques – il n'y a pas de salles accessibles à Versailles –, nous avons eu la chance d'être accueillis à Rueil-Malmaison où un théâtre vient d'être construit. Les liens que nous avons tissés avec le CNRS et la Sorbonne sont un autre aspect important de notre entreprise. La direction de la recherche au ministère nous aide déjà cette année et nous avons mis en place un atelier de recherche dirigé conjointement par François Moureau, professeur à la Sorbonne, et Jérôme de La Gorce, chercheur au CNRS.

– Existe-t-il des structures comparables en France ou à l'étranger ?

– En France, non ! A l'étranger, pas sous cette forme. Notre première originalité est d'avoir réuni une troupe permanente, ce qui a bien fait rire les responsables du théâtre au ministère. La seconde est un mélange d'acteur-chanteur-danseur et du musicien, puisque nous avons un claveciniste permanent. La troisième est d'avoir réuni Soleri, Lenaël et Massé. La quatrième, c'est d'avoir tenu à impliquer notre troupe dans la vie locale, et en particulier dans le milieu scolaire. Nos artistes vont créer de toute pièce des animations, voire des troupes, dans les collèges et les lycées et nous prévoyons un grand concours de théâtre baroque pour les jeunes en 1996. Chaque semaine, les artistes de la troupe iront dans les écoles travailler avec les élèves. Moi-même, ces temps-ci, je retrouve mon vieux métier de prof de lettres en intervenant, avec beaucoup de plaisir, à la demande des professeurs qui le souhaitent. »

Propos recueillis par
Alain Lompech

Un financement annuel de 1,2 million de francs

Installé à Rueil-Malmaison, le Théâtre baroque de France reçoit de cette ville un financement appréciable (1,2 million de francs par an), qui se décompose en deux subventions. La première de 500 000 F est classique, tandis que la seconde – 700 000 F – est liée à l'organisation annuelle d'une grande fête en plein air. Le Théâtre baroque de France a signé une convention de six ans avec Rueil-Malmaison, dont le maire, Jacques Baumel, et l'adjoint à la culture, le pianiste et organiste Jacques Taddei, soutiennent ce projet avec enthousiasme.

Le département des Hauts-de-Seine s'est également montré intéressé à plusieurs titres. En 1996, il doit apporter son concours à cette nouvelle institution. La même année, la direction de la musique et la délégation à la danse au ministère de la culture s'engageront elles aussi assez fortement, à la différence de la direction du théâtre qui reste dans l'expectative.

Les amants devront retourner à l'école

Des artistes encore trop jeunes pour aborder l'interdisciplinarité

L'ÉCOLE DES AMANTS, divertissement musical, tragi-comique, ballet d'après Molière et Lully, sur une idée de Philippe Beaussant. Troupe et musiciens du Théâtre baroque de France. Mise en scène : Ferruccio Soleri et Philippe Lenaël ; Chorégraphie : Marie-Geneviève Massé ; Décors et costumes : Thierry Bosquet et Pierre-Yves Gayraud. OPÉRA-COMIQUE, première le 7 novembre, prochain spectacle le 10 novembre à 20 heures. Jusqu'au 28 novembre. Tél. : 42-44-45-46. De 50 F à 280 F.

L'idée d'un *pasticcio* n'est pas sans charme : plutôt que de s'attaquer à un ouvrage d'un seul tenant, Philippe Beaussant a préféré opérer la couture de différentes étoffes, dramatique, musicale et chorégraphique, prélever des scènes dans différentes pièces de Molière, Racine et Corneille, les assembler en comédie-ballet, où danse, chant et déclamation se mêlent inextricablement.

Christian Rist, avec son Studio classique, avait fait, voici presque dix ans, un travail équivalent sur le texte seul des pièces de Molière (*Les Amoureux*), un spectacle au grand succès critique et public (*Le Monde* du 25 avril 1986). Philippe Beaussant, le directeur et fondateur du Théâtre baroque de France, est un flâneur qui n'a jamais su choisir entre les deux rives qu'il affectionne, la musique et le théâtre. En témoignent ses deux passionnants ouvrages, *Vous avez dit baroque ?* et *Vous avez dit classique ?*, parus tous deux chez Actes Sud.

Le Théâtre baroque de France est censé répondre aux questions qu'il y pose et réunir en un même pot le lait des trois mamelles du théâtre baroque français : texte, musique et danse *(voir entretien ci-dessus)*.

En dépit du droit à l'errance, sinon à l'erreur, d'une jeune troupe, nous sommes désolés de devoir constater que le résultat est assez piteux. D'abord, le danger de la « saynète » n'est hélas ! pas évité. Cet assemblage ne parvient pas à fonctionner, tant par la juxtaposition des extraits que par le manque de travail sur le rythme de l'élocution, des reparties. Par ailleurs, le choix des comédiens-danseurs-chanteurs, nous semble très discutable.

On peut imaginer que, lors du recrutement, les artistes confirmés dans leur propre discipline ont dû balayer rapidement cette solution alternative et hasardeuse. Ce sont presque exclusivement de jeunes artistes peu expérimentés qui ont accepté de se frotter à cette nouvelle interdisciplinarité. A lire leurs biographies (*« X a commencé par parler au théâtre, puis elle a eu envie de chanter, puis l'un et l'autre. Enfin, elle s'est dit : eh bien, dansons maintenant ! »*) et à observer leur travail, on constate que ces artistes amphibies ne sont ni vraiment acteurs ni vraiment chanteurs.

Les danseurs de Marie-Geneviève Massé tirent leur épingle du jeu, mais les chanteurs Richard Biren, Nathalie Duong Tuan Kiet sont trop jeunes et manquent de maturité pour convaincre vocalement. Les chanteuses confirmées Françoise Semellaz et Miriam Ruggeri jouent aimablement la comédie, mais tout cela est une atteinte cruelle à ce que l'on peut attendre de cette discipline, où d'autres cherchent depuis tant d'années...

Platitude des scènes, gestes vides de sens, c'est à une « Andromaque pied-bot » que nous assistons

On regrettera la platitude des scènes de commedia dell'arte (malgré la direction d'acteurs du spécialiste Ferruccio Soleri), et le vide du « Monologue d'Hermione », extrait d'*Andromaque*, où Corinne Caslain, il est vrai gênée par les déplacements incessants d'un groupe scolaire invité probablement à remplir une corbeille à demi vide, ne parvenait pas à habiter son personnage, tout comme Véronique Murillo, insupportable d'affectation dans une scène de *Psyché et l'Amour*. Et puis, cette diction haletante (*« houss'huiiiije ? »*), ce *Sprechgesang* a donner le mal de mer, ces gestes vides de sens et privés de cette « perfection exogène » qui nous les rendrait fascinants, ne parlent pas.

Le problème réside bien où Beaussant l'avait dénoncé naguère : c'est à une *« Andromaque pied-bot »* que nous assistons. Il y a bien eu une exception, un moment où la salle s'est concentrée : dans le « Monologue de la Princesse », extrait de *La Princesse d'Elide* de Molière, Isabelle Desrochers, chanteuse de formation, a réussi à enchaîner une scène impeccablement dite, prononcée, jouée, et un air correctement chanté.

Son secret ? Elle était simple. On oubliait les costumes, le triste décor en trompe-l'œil de Thierry Bosquet, la « gestuelle baroque » de Philippe Lenaël (pour toute direction d'acteurs, ces gestes contournés suffisent-ils ?), le petit ensemble instrumental assez médiocre groupé dans la fosse. Il s'est alors passé un moment de théâtre, d'émotion. C'est cette voie-là, riche d'expression et de vérité, que le Théâtre baroque de France devra emprunter et développer.

Renaud Machart

Les voyages immobiles de Luigi Nono

CAMINANTES... AYACUCHO, création française, de LUIGI NONO.
THÉÂTRE DU CHÂTELET, le 7 novembre. Prochain concert du cycle Schoenberg : œuvres de Webern et Schoenberg par l'Ensemble InterContemporain, Pierre Boulez (direction). Le 10 novembre, 20 heures. Tél. : 40-28-28-40.

Pour Nono le Vénitien, le Châtelet s'est transformé en lagune. Le plateau s'avance sur les rangs d'orchestre comme une digue sur la mer. L'orchestre, le chœur, les solistes s'y entassent tant bien que mal. Perchés aux balcons, des groupes de cuivres et de chanteurs rappellent la vieille passion de Nono pour les polyphonies vénitiennes de Gabrieli. L'œuvre s'appelle *Caminantes... Ayacucho* (1986-1987). Elle n'avait jamais été jouée en France. Composée dans les dernières années de la vie du musicien, elle reflète son obsession grandissante pour les dispositions spatiales et les phénomènes d'écoute dont l'opéra *Prometeo : une tragédie de l'écoute* (1985) marque l'apogée.

UNE DOUCEUR GRANITIQUE

Ces dispositifs ont toujours quelque chose de contre nature. Voir un théâtre à l'italienne ainsi chamboulé, truffé de haut-parleurs, désossé d'une partie de ses fauteuils, est presque choquant : cela fait toujours un peu l'effet de la Joconde affublée de moustaches. Mais ce décalage fait partie de la stratégie musicale de l'œuvre ; il force le public à réviser son écoute. L'œuvre ? Une litanie de trente-cinq minutes, inspirée par un très beau texte de Giordano Bruno. Le style ultime de Nono est à l'œuvre, rêche et ténébreux. Avec un zèle tout oriental, le musicien alterne éclats secs comme des *kiaïs* et méditations imperceptibles. Régulièrement les percussions martèlent des rythmes furieux qui déchirent l'espace, troublent la quiétude de céans.

En soi, il n'y a rien là d'exceptionnel sur le plan du langage : chez tout autre, on s'impatienterait. Chez Nono, pourtant, il y a toujours cette luminescence d'écriture qui transcende les procédés, cette espèce de douceur granitique, et cette incomparable capacité à plonger l'auditeur dans un état d'expectative permanent.

Nono n'indique rien, n'impose rien. *Caminantes* est une musique en lévitation, en perpétuelle errance. Avec ses harmonies indistinctes, ses sonorités diluées dans l'espace, c'est l'un de ces « voyages immobiles » dont la littérature musicale a fourni – de Schubert à Krenek – quelques puissants exemples. On ne doit pas avoir l'âme assez philosophique : on a écouté *Caminantes* sans véritable émotion. On n'y a pas retrouvé la magie d'*Hommage à Edmond Jabès*, partition de même nature créée au Festival d'automne en 1987. On a écouté Claudio Abbado diriger l'œuvre en familier de Luigi Nono, avec autorité, bien mieux en tout cas que les pages de Schoenberg inscrites au même programme.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

Deux chanteurs inspirés assurent le triomphe de « Moïse et Aaron »

Le périlleux ouvrage de Schoenberg revient à Paris dans une production solide

Le cycle Arnold Schoenberg, au Théâtre du Châtelet, s'est ouvert, mercredi 8 novembre, avec la représentation de *Moïse et Aaron*. Cet ouvrage, présenté récemment à Amsterdam sous la direction de Pierre Boulez, affiche cette fois les noms du metteur en scène Herbert Wernicke et du chef Christoph von Dohnanyi. Mais c'est surtout la performance inégalée des deux chanteurs qui retient l'attention.

MOÏSE ET AARON, d'Arnold Schoenberg. Aage Haugland (Moïse), Philip Langridge (Aaron). Sonja Theodoridou (une jeune fille), Greg Fedderly (un jeune homme), Reinhard Hagen (un prêtre), chœur de la Philharmonie slovaque, chœur du Châtelet, orchestre Philharmonia, Christoph von Dohnanyi (direction). Herbert Wernicke (mise en scène, décors, costumes et lumières). Théâtre du Châtelet, les 11, 13, 16 et 18 novembre à 19 h 30. De 70 F à 530 F. Tél. : 40-28-28-40. Production diffusée sur France-Musique le samedi 9 *novembre* à 20 heures.

La manière dont Aage Haugland et Philip Langridge se congratulent à la fin du spectacle fait plaisir à voir. Le premier – Moïse – a l'oeil sombre et l'allure d'un colosse. Le second – Aaron – paraît frêle et ploie sous les accolades de son comparse. Cette scène ne serait rien qu'un instant de drôlerie si ces deux-là n'étaient les vrais triomphateurs de la soirée, ceux sur lesquels repose tout le succès de ce *Moïse et Aaron* monté au Châtelet.

Il faut deux artistes de solide trempe pour incarner Moïse et Aaron – les deux frères ennemis de l'opéra signé par Schoenberg en 1930-1932. Il faut surtout deux chanteurs qui puissent soutenir la vérité vocale et psychologique de leurs rôles. Moïse est l'homme sans verbe, sans image, l'homme de la pensée pure. Aage Haugland s'exprime dans un *Sprechgesang* éblouissant, sa voix fait trembler le Châtelet, sa présence est celle d'un ours contrarié. Aaron est l'homme du concret, du tangible, de l'apparence : Philip Langridge investit le rôle de toute sa grâce scénique et de sa sveltesse vocale.

Le mérite d'Herbert Wernicke est d'avoir su donner vie aux arguties des deux personnages de l'œuvre, l'une des plus symboliques du répertoire lyrique. Dès leur apparition, on comprend ce qui oppose les deux êtres. Moïse émerge du fond de la scène, une pelle à la main. Il a la silhouette pesante et laborieuse. Aaron surgit sur ses talons, bellâtre virevoltant, qui gesticule, grimé comme un clown blanc. Tous les deux sont saisis dans la lueur d'une poursuite : les lions sont lâchés. Dès lors, ils n'auront de cesse de se déchirer. Etranges jeux de cirques dont le choeur se fait le témoin actif, ne répugnant pas à exciter les deux personnages ou à surgir de la salle pour invectiver Aaron.

Le reste du travail de Wernicke se limite à peu de choses. Auteur des costumes, il applique une règle simple : smoking pour tout le monde. Décorateur, il s'en tient au décor unique – un grand pan de mur blanc –, aux fenêtres duquel les choristes (ceux de la Philharmonie slovaque et du Châtelet, honorables) vont et viennent à la manière des coucous suisses. On reconnaît là un procédé cher à Wernicke : il en usait déjà dans *Les Maîtres chanteurs*, voilà quelques années au Palais Garnier.

L'action même se résume à l'essentiel : point d'agapes décadentes pour la scène du Veau d'or, mais une manière distancée d'évoquer le grotesque sans y tomber soi-même. Moïse ne se retire pas sur la montagne, comme il est prescrit dans le livret : la seule montagne où il se rendra jamais est un amas de livres empilés à l'avant-scène. La production de Wernicke est faite de tels détails, sobres et intelligents.

Christoph von Dohnanyi est-il un grand chef de fosse ? La question mérite d'être posée. On admire depuis longtemps son travail au disque – y compris en matière d'opéra –, mais il paraît ici quelque peu bridé. Sa direction a manqué de la ferveur, du rebond rythmique qui auraient pu donner à ce *Moïse et Aaron* les couleurs de l'événement. Cette production traduit-elle chez lui une baisse de régime dont *La Femme sans ombre*, la saison passée, portait déjà les prémices ? Le public du Châtelet ne l'entend visiblement pas de cette oreille qui a réservé au chef une vive ovation.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

En parallèle avec Brahms

Le cycle Brahms-Schoenberg, que le Châtelet propose en parallèle au *Moïse et Aaron*, se justifie à l'évidence : Schoenberg a toujours manifesté son estime pour l'auteur du *Requiem allemand*, et reconnu sa dette à son égard. Qu'on se rassure : le Châtelet n'a pas programmé la plantureuse transcription par Schoenberg du *Quatuor avec piano op. 25* de son aîné, mais une série d'œuvres de musique de chambre qui mettront en parallèle l'évolution des deux musiciens.

Ce cycle, déjà proposé à New York, est repris à Paris sous la houlette de son instigateur, le pianiste Emanuel Ax. Il permettra d'entendre sonates, quatuors et quintettes, avec la participation du Quatuor Emerson (le 12, à 17 heures), de Tabea Zimmermann et Gary Hoffman (le 14, à 20 heures), de Yo-Yo Ma, de Thomas Prevost et Paul Meyer (le 15, à 20 heures). A noter, enfin, le 19 à 17 heures, la *Symphonie de chambre n° 2*, de Schoenberg, dans une rare version pour deux pianos interprétée par Emanuel Ax et Michel Dalberto.

Le bonheur frustré d'« Eugène Onéguine »

Malgré des voix parfaites et un orchestre vibrant et passionné, l'opéra de Tchaïkovski présenté à la Bastille reste rebelle aux nuances

EUGÈNE ONÉGUINE, de Piotr Ilyitch Tchaïkovski. Solveig Kringelborn (Tatiana), Randi Stene (Olga), Anthony Michaels-Moore (Onéguine), Franco Farina (Lenski), Kurt Moll (Gremine), Rita Gorr (la Nourrice), Gerlind Lorenz (Mme Larina), Alexander Oliver (M. Triquet), Orchestre et Chœurs de l'Opéra national de Paris, Alexander Anissimov (direction). Willy Decker (mise en scène), Wolfgang Gussmann (décors et costumes). OPÉRA-BASTILLE. Prochaines représentations : les 9, 11, 14, 17 et 22 novembre, à 19 h 30. Tél. : 44-73-13-00. De 145 F à 590 F.

« Le bonheur était possible, si proche ! », chantent mélancoliquement Tatiana et Onéguine au dernier tableau de l'opéra de Tchaïkovski. Et ces mêmes mots viennent à l'esprit pour définir l'impression mitigée que laisse la nouvelle production d'*Eugène Onéguine* présentée à l'Opéra- Bastille. Le bonheur, c'est l'orchestre vibrant et passionné sous la baguette d'Alexander Anissimov, les chœurs solidement préparés par Denis Dubois, et surtout une distribution impeccable.

Anthony Michaels-Moore possède l'autorité vocale, le mordant d'Onéguine ; Franco Farina est un Lenski lyrique, émouvant, qui ne joue jamais au ténor d'opéra ; Olga (Randi Stene) est superbe de coquetterie et d'aplomb ; Kurt Moll, prince Gremine grisonnant, a une dignité un peu raide ; Rita Gorr, en Nourrice, est tout à son affaire et, si le personnage de M. Triquet tire un peu trop vers la bouffonnerie, Alexander Oliver chante ses couplets français avec une certaine finesse. Enfin, digne fille de sa mère sur le théâtre (Gerlind Lorenz, qui incarne une Mme Larina doucement résignée), Solveig Kringelborn offre une Tatiana égale dans tous les registres, ceux de sa voix comme ceux de l'expression dramatique. Le public a applaudi à plusieurs reprises les chanteurs, les chœurs et l'orchestre, mais, comme à l'accoutumée, le metteur en scène et ses acolytes ont reçu une bordée de sifflets.

Il n'y avait pas de quoi. Très professionnelle, la direction d'acteurs de Willy Decker est réglée sur la musique et sur les mots à la manière de celles de Jean-Pierre Ponnelle. Elle rend les enjeux du drame parfaitement lisibles, même pour le spectateur qui en ignorerait les données. On voit toujours qui est qui, par rapport à qui. Vu ainsi, l'ouvrage ressemble à l'un de ces feuilletons de la télévision incolores à force de bigarrures. Car ces figures taillées à la serpe, tout d'une pièce, ne s'emboîtent pas vraiment. Malgré les procédés parfois ingénieux du metteur en scène pour créer des rencontres explicites, chacune reste sur son présentoir.

On se dit que les dimensions de l'Opéra-Bastille incitent à des mises en scène de ce genre, frustrantes pour le premier rang mais qui portent jusqu'au dernier fauteuil du dernier balcon. Elles n'apportent qu'une information, une lumière froide. Sans doute les décors abstraits de Wolfgang Gussmann n'y sont-ils pas étrangers. Le spectacle se déroule comme dans une boîte dont le fond serait ouvert sur le ciel bleu aux deux premiers actes, sur la nuit noire au dernier, et dont les faces intérieures ont la couleur jaune d'or des champs de blé, puis le blanc veiné de noir de la neige sale pour la scène du duel, ou du marbre pour le palais du prince Gremine, rehaussé d'un immense lustre glacial descendu des cintres. Les seuls accessoires sont un canapé rouge pour le bonheur bourgeois et des chaises noires, renversées quand tout ira mal.

Tout cela, bien éclairé, est frappant mais rebelle aux nuances, aux demi-teintes qu'appellent ces *« scènes lyriques »*, selon la dénomination de Tchaïkovski, convaincu de n'avoir pas écrit là un ouvrage pour les maisons d'opéra mais, comme Musset, du *« théâtre dans un fauteuil »*.

Gérard Condé

A Chicago, la rythmique ne rigole pas

CHICAGO
Milt Trenier's Lounge 610 N. Fairbanks
de notre envoyé spécial

Dave « Bubba » Mitchell, smoking, lunettes cerclées, la cinquantaine élégante d'un diplômé de Harvard : saxophone au poing, il quitte la scène. Fait le tour de la salle. Gigote devant les tables. S'adresse à chacun. C'est un club noir, semi-chic. On est à Chicago. La rythmique ne rigole pas : clientèle surtout noire, étudiants en bordée, proches amis de Sinatra en complets de bonne coupe, flics en goguette. Bubba va de table en table, plus *free* que Gilmore, plus fou que Frank Wright. C'est un film de Melville (musique de Sun Ra), sur fond de blues. Mais comment a-t-on échoué là ? Comme ça, en traversant la rue. En fait, le programme c'était d'aller voir Betty Carter au Joe Segal's, là où Charlie Parker faisait passer Red Rodney pour un Noir. Bref !

Bubba fait le tour. Il n'en finit pas. Au bar, bec en bouche, il rafle une bouteille. Pas une faute de mise en place ! Il finit sa révolution sur scène. La rythmique en smoking n'a pas bougé d'un poil. Pile dans le rythme, il verse une rasade de bourbon dans le pavillon, boit à la régalade comme un Béarnais, égoutte le calice Selmer, enlève sa veste, se roule au sol en chemise, sans jamais cesser de jouer, les deux sax (alto et ténor) à la fois, tel Roland Kirk ; produit un effet de klaxon chicagoan qui imiterait des *gaïtas* basques : bref, un grand quart d'heure cartésien !

Ce chef-d'œuvre intransportable serait méprisé à Paris. Ce qui n'est pas une information : Coltrane, Ayler, Anita O'Day furent bien sifflés en leur temps. Aujourd'hui, les contrôleurs du jazz ne peuvent plus supporter Ray Charles (voir sa tournée de l'été dernier). D'un autre côté, le numéro apocalyptique de Bubba serait acclamé à Bayonne et Marciac, ce qui n'est pas un signe beaucoup plus éclairant. Au Parc des Princes, on lui lancerait des bananes.

C'est un style. Milt Trenier, le patron du club, tient la caisse avec une moustache d'expert-comptable, prend le micro, rejoint Bubba tétanisé, et débite, nœud papillon défait, des sornettes salaces. Mais vraiment salaces. Tout cela est plein d'une trivialité d'homme, sonore, moqueuse, dans ces cas-là on ajoute « rabelaisienne » – pour rassurer. Rien de rabelaisien : c'est nettement plus complexe, du médiocre de grand style. Trenier dit : *« Je ne suis pas chanteur, je suis* entertainer. *C'est tout différent. »*

NULLITÉ ET GRANDEUR

Sur quoi, il imite les chanteurs à côté de qui il s'est fait photographier : Frank Sinatra, qui s'est produit avec « les Trenier » (Milt, Claude et Clifford : ils eurent du succès) ; Sammy Davis Jr., Nat King Cole, Jerry Lewis à l'improviste, tout un pan de l'histoire de Las Vegas y passe, pour le meilleur et pour le pire, la nullité américaine en majesté, et sa grandeur. Greffé sur l'époque, c'était difficilement supportable : pris sur le vif, à Chicago, entre amigos, dans une boîte noire, c'est comme un cabinet bizarre.

D'autant qu'en jazz, dans les pires défaites, la musique s'arrange pour venir en douce. Quand ils se mêlent de blues, les quatre zèbres n'y vont pas avec le dos du manche. Bubba a la rage velue, charnue : cette oreille un peu basse, toujours, des ténors de Chicago, pourquoi ? Et Darryl Boggs, guitariste, n'a pas de B.B. King seulement la corpulence. C'est du brutal, Milt Trenier compris, dans le genre *« shouter »*. Comme *« crooner »*, il est nettement plus discutable.

Ce qui doit servir de consolation aux anxieux qui ont toujours peur d'être dans le mauvais club, la mauvaise arène, le mauvais goût littéraire ou le mauvais *tablao* flamenco : dans la vie, on est où l'on doit être. Et sinon, non ! Sartre, en 1947, a commencé par une bande de clampins qui esquintaient très « dixieland » Royal Garden Blues. Ce qui ne l'empêcha pas de sortir estomaqué. Chaviré, il note : *« Le jazz, c'est comme les bananes, ça se consomme sur place. »* Ce n'est pas ce qu'il a écrit de mieux sur les bananes. Les bananes voyagent plutôt bien, mais il y a du fond. De toute façon, chez Andy's, une vaste brasserie jazz aux murs illustrés de photos et de souvenirs, un public bambocheur de samedi soir passe allègrement – et très bruyamment – à côté de Von Freeman, ce génie du ténor aux soixante-treize ans angéliques, qu'ils prennent pour un saxo noir.

Chez Trenier, côté *« guys »* (opposé au côté *« dolls »* pour les dames), un vieil homme en gilet jaune époussette au plumeau les vestes des vieux beaux qui se lavent les mains, pour un billet vert. Chicago, amis de Sinatra, scènes anciennes... L'homme (quatre-vingt-sept ans) parle d'Armstrong et de Cab Calloway, d'une voix que le temps ralentit. Dehors, la température vient de passer de 80° à 45°, les *« homeless »* vont avoir la vie dure : plus qu'à New York, qui autorise davantage, moins qu'à San Francisco, où l'on descend plus vite au-dessous de l'état d'homme...

Francis Marmande

Michel Portal, trois acrobates, six contrebasses

ORCHESTRE DE CONTREBASSES : prochains concerts au Théâtre du Renard, pour cinquante représentations, 12, rue du Renard, 75004 Paris, à 19 heures. Tél. : 42-71-46-50, de 60 F à 120 F.

ÉTAPLES (Pas-de-Calais)
de notre envoyé spécial

Où qu'il soit, Portal joue avec sa tension déjà, blâme le climat, s'emporte contre la pluie, peste contre le froid, puis il entre en scène. Là, transfiguré, il joue Mozart, ou il improvise, mais il joue à fond, sans réserve et sans recours. La musique vient plus ou moins fort, mais il ne se ménage jamais. Quand on disait à Perros qu'il faisait sa *« tête impossible »*, il répondait : *« Impossible de faire une autre tête. »*

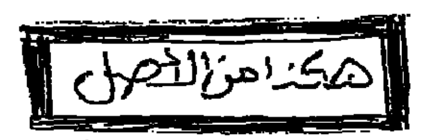
A Etaples (Festival Tendances, public populaire et enfant), Portal s'est mis dans l'idée de jouer avec des gens de cirque. Il change un gymnase austère en scène du rêve. A l'arrière, trois improvisateurs de fond, Texier (contrebasse), Drouet (percussions) et lui (clarinette basse, bandonéon, action). Ils suivent un fil, inventent une mémoire, font semblant de lire de vraies partitions. Au premier plan, salopettes rouges, corps d'athlètes, trois garçons de l'Ecole du cirque d'Annie Fratellini. Gags, cabrioles, et pirouettes d'acrobates. Souffle coupé. C'est un moment d'énergie pure qui connaîtra, ou pas, sa suite à Banlieues bleues. L'éphémère, même joué à fond, ne se commande pas. On n'aime la musique que parce qu'on aime les musiciens. Le jazz a eu ce sens-là. Les musiciens sont des acrobates modernes qui sauraient, de surcroît, jouer de la musique.

Tendances joue leur chance. A l'heure des images virtuelles et du cybersex, c'est le dernier acte poétique. Prenez l'Orchestre de contrebasses : Yves Torchinsky, Frédéric Alcaraz, Jean-Philippe Viret, Thibault Delor, Olivier Moret, cornaqués par Christian Gentet. Leur spectacle est une série de tableaux drôles, renouvelés, intelligents, instructifs sur l'état du monde, bien éclairés, parfaitement réglés, tout ce que l'on voudra. Mais ce n'est pas ce cocktail de vertus qui en perfectionnera la gloire. C'est plus subtil : c'est la musique, le respect de l'instrument, ce génie de la communauté. La musique seule, les musiciens d'abord.

Pas d'amplification, le son pur, le risque pur, un lieu de justes proportions, sonnez hautbois, résonnez musette, c'est l'idée même de fin d'année. Des compositions et des solos on ne dira rien. Ils sont parfaits, c'est du jazz ou pas, ce sont des bruits ou des jeux de rôle, un ballet aérien à la Delvaux, ou du féminin-masculin aussi rond qu'à Beaubourg. C'est d'une beauté et d'une drôlerie saisissantes. On ne peut supporter cette exactitude de beauté que parce qu'elle est portée par la musique. Parce que tout gag retourne à la musique, parce que tout geste raconte l'instrument, parce que le spectacle efface la souffrance d'être musicien, ou parce qu'une illusion acoustique oblige à penser la musique.

Le reste n'a que peu d'importance. Illustrer des acrobaties sans échange, ou faire sourire d'un instrument touchant, cela n'aurait aucun sens. Aucun. Si des musiciens, musiciens au-delà de la musique, ne nous le donnaient à entendre, à voir, à penser en douceur, sans insister, assez courtois et savants pour réveiller cette émotion sans quoi nous n'avancerions plus. Les musiciens sauvent le monde et nous ne le savons pas.

F. M.



Avec Angelin Preljocaj et Ea Sola les succès de l'été sont à Paris

Les deux chorégraphes puisent leur inspiration dans la tradition

L'Anoure, né de la collaboration du chorégraphe Angelin Preljocaj et de l'écrivain Pascal Quignard, créé à Châteauvallon, est au Théâtre de la Ville. La Vietnamienne Ea Sola, révélation du printemps, est au Centre Pompidou avec *Sécheresse et pluie* : deux pièces dédiées à l'amour, pour amadouer la mort, la haine.

INSTALLÉ avec sa compagnie à Châteauvallon, commune dépendant de Toulon (Var), Angelin Preljocaj affirmait, dès le 17 juin, son refus de collaborer avec une municipalité Front national. En conséquence, son départ devenait inéluctable. Dans le même temps, toutefois, il achevait une création, *L'Anoure*, à des années-lumière de la réalité politique qu'il vivait. Une création tout droit sortie de l'imaginaire de l'écrivain Pascal Quignard, auquel le chorégraphe avait passé commande d'un livret, renouant ainsi avec la tradition du ballet classique, excitant par la même occasion la hargne de ses détracteurs.

Car, si l'œuvre de Preljocaj compte de très nombreux admirateurs, elle suscite l'ire de quelques irréductibles pour lesquels la danse contemporaine est condamnable si elle entretient des relations avec le passé. *L'Anoure* est un hymne à l'amour fatal (*Le Monde* du 22 juillet). Celui que vit en songe un homme entre le moment où il est mortellement blessé dans un accident de carrosse et l'instant où il va expirer : c'est l'idée du roman *Les Choses de la vie* de Paul Guimard, que viendraient hanter le baroque du XVII[e] siècle, le spiritisme très en vogue à la fin du siècle dernier.

La femme est un anoure – (selon le Petit Robert : un *« batracien dépourvu de queue à l'âge adulte et pourvu de membres postérieurs allongés adaptés au saut »*) – qui se métamorphose en créature fantasmatique, incarnation du désir toujours renouvelé. Elle est aussi la Mort. Un argument proche de celui de *La Sylphide*, ballet du répertoire classique, où un jeune homme, la veille de son mariage, s'éprend d'un elfe. *L'Anoure* se déroule dans la lumière glauque et glacée des étangs, brûle de la passion des corps, sous le regard païen des habitants de ces lieux détrempés. L'installation d'Angelin Preljocaj à Aix-en-Provence est, à ce jour, toujours en discussion.

La Vietnamienne Ea Sola a été la révélation du printemps 1995. En mai, elle était à Douai, à Bruxelles, à Hambourg, avec une première composition d'envergure : *Sécheresse et pluie* (*Le Monde* du 25 mai). Un titre allégorique pour parler de la réalité de la guerre, des morts, des travaux des champs et des jours. Seize femmes, dont les âges s'échelonnent entre cinquante et soixante-dix ans, dansent et chantent, en les mêlant, les mémoires passées et récentes de leur pays meurtri.

L'incantation lente d'un individu qui convoque l'Histoire, et sa brutalité

Ea Sola s'est inspirée de la structure du *Hat Cheo*, opéra rural et complexe du XVI[e] siècle, profondément ancré dans la culture vietnamienne. Elle a commandé une partition au musicien contemporain Do Tung et un livret au poète Nguyen Duy. Une œuvre moderne, austère, une des premières de la diaspora vietnamienne, dans laquelle la chorégraphe tient à distance la douleur qui fut la sienne d'être arrachée, contre son gré, à sa patrie. *Sécheresse et pluie* est l'incantation, lente, d'un individu qui convoque l'Histoire, et sa brutalité, qui confronte sa propre déchirure à celle de ses congénères, de ses aînées, pour trouver l'apaisement. La force de pardonner. D'aimer à nouveau.

Dominique Frétard

CHORÉGRAPHIES

EVERYMAN

Chorégraphie de Hans Van den Broeck pour cinq danseurs. Ilse Joliet, William Philips (scénographie) ; Mark Vandermeulen (lumières) ; Craig Weston (musique). Théâtre de la Bastille. Prochains spectacles : le 9 novembre, à Bruges ; les 17 et 19, à Francfort ; le 21, à Strasbourg ; le 23, à Vandœuvre-lès-Nancy.

Etonnants les protagonistes qu'on découvre suspendus par un cintre à un fil à linge. Etonnants les duos avec leurs passes de rock qui ressemblent à des clés de close-combat, avec cette idée que la tête a la mobilité d'une girouette. Quelqu'un dans la salle crie : *« C'est les Deschiens ! J'aime pas les Deschiens ! »* Cet air de parenté, en effet, gêne : Jérôme Deschamps créaient ses personnages alors que la « crise » n'était pas encore là ; mais aujourd'hui où tant d'hommes et de femmes vivent dehors, sont privés de leurs enfants, meurent de froid, a-t-on encore envie de rire de tant de détresse, de gaucherie à vivre ? Oui, à condition de pousser toutes les situations à l'extrême, vitrioler avec plus de rage, d'humour sec. Dans cette veine d'inspiration, on avait préféré *Home* et sa tendresse absurde, présenté en 1993, dans ce même lieu, par l'Américain Mark Tompkins.

D. F.

JÉRÔME BEL

Chorégraphie de Jérôme Bel pour cinq interprètes, sous-titrée « Un programme nu ». Théâtre de la Bastille. Prochains spectacles : du 15 au 17 février 1996, à Marseille.

Avant même de chorégraphier, Jérôme Bel veut poser la question du corps, de la chair. Spectacle radical d'un nouveau venu : ils sont quatre à être « à poil » sur le plateau. Muscles, bourrelets, cellulite : rien n'est caché sans pour autant être exhibé. Une femme, allongée dans la position de l'odalisque, tient une lampe qui sera l'unique lumière du spectacle. Une autre scande sans arrêt la rythmique tellurique du *Sacre du printemps* de Stravinsky. Pendant que l'une éclaire, que l'autre chantonne, Claire Haenni et Frédéric Seguette explorent leur corps dans ses moindres recoins. Avec un tube de rouge à lèvres, ils lui inventent d'autres veines, d'autres blessures. Ils le décorent aussi. Il y a de l'acharnement à se saisir ainsi du corps. Jérôme Bel est un pince- sans-rire : il sait qu'il imite l'art corporel des performances des années 70, celles qui fleurissaient dans les musées. Il y a dans ce refus total de la danse le ras-le-bol d'un jeune chorégraphe, qu'on a connu interprète dans les meilleures compagnies : il exprime son exaspération devant des spectacles envisagés comme produits finis, bons à la vente. Jérôme Bel pose le problème de la *tabula rasa*, comme François Verret il y a quinze ans ! On attend la suite.

D. F.

La nostalgie franco-italienne s'invite au Festival du film français de Florence

France Cinéma célèbre son dixième anniversaire

FLORENCE
de notre envoyée spéciale

Cent ans de cinéma et déjà dix ans d'existence pour France Cinéma, le petit festival stimulant qui, avec plus de passion que de moyens, célèbre chaque année à Florence les fragiles retrouvailles du film français et d'un public italien qui tarde à se laisser apprivoiser. Un double anniversaire symbolique pour cette dixième édition qui s'est tenue du 30 octobre au 5 novembre, et dont n'étaient absents ni bilans, ni nostalgies, ni projets.

Les bilans d'abord. Le courant passe mal entre la France et l'Italie, même si cette saison 1995 enregistre un léger mieux par rapport à la catastrophique saison 1993-1994, où seulement douze films français avaient été distribués dans la Péninsule (moins de 5 % du marché) sans qu'aucun d'eux ne figure parmi les trente premiers au hit parade des entrées. Cette année, en effet, les Italiens ont pu voir vingt et un films français ; et, grâce au succès du Léon de Luc Besson et des *Visiteurs* de Jean-Marie Poiré, respectivement aux dix-neuvième et quarante-sixième places, le cinéma français atteint 7,12 % du marché italien, contre plus de 50 % aux films américains et 16,60 % aux anglais.

Pourtant, à force de souffler sur les braises des anciennes passions italo-françaises, quelque chose s'est peut-être remis tout doucement à bouger, mu par la nostalgie de ces temps dorés où l'on trouvait naturel que Luchino Visconti apprenne le métier aux côtés de Jean Renoir sur le tournage de *Tosca* et que Michelangelo Antonioni assiste Carné pour *Les Visiteurs du soir*, tandis que, de Fernandel-Gino Cervi à Gérard Philipe-Gina Lollobrigida, les couples « mixtes » étaient à l'affiche à Rome comme à Paris. De cette prise de conscience douce-amère témoigne l'affluence grandissante au Festival France Cinéma – en augmentation de 30 % –, dont les deux piliers, Aldo Tassone et Françoise Pieri, ont su fidéliser critiques et public.

OVATION POUR SAUTET

Pour célébrer ces nostalgies, ils étaient nombreux au rendez-vous : Catherine Deneuve, venue retrouver Jean Sorel, son mari de *Belle de jour* ; Claude Chabrol, champion des coproductions avec l'Italie (vingt-cinq à son actif), Sandrine Bonnaire, son inquiétante soubrette de *La Cérémonie*. Lea Massari a raconté ses batailles transgressives du *Souffle au cœur* de Louis Malle ; José Giovanni ses authentiques expériences de prison évoquées dans *Le Trou* de Jacques Becker ; Jean-Paul Rappeneau le tournage de son *Hussard sur le toit*.

Sans parler d'un Claude Sautet longuement ovationné pour son *Nelly et M. Arnaud* – Grand Prix 1995 de France Cinéma, tandis que *Fiesta*, le troisième long métrage de Pierre Boutron, recevait le prix spécial du jury. Une mention particulière fut décernée à la jeune actrice Anne Richard, interprète de *Dernier Stade*, de Christian Zerbib. Au total une rétrospective de vingt films français coproduits, complétés par la présentation de la volumineuse et complète *Histoire du cinéma français*, de Pierre Billard et Jean-Michel Frodon (Flammarion), ainsi que d'un catalogue dédié aux coproductions dans lequel une centaine d'acteurs, producteurs, metteurs en scène racontent souvenirs et regrets inédits.

Quant à l'avenir du cinéma, et des coproductions en particulier – entre la France et l'Italie elles sont passées de cent vingt en 1964 à vingt cette année –, il fit l'objet d'une table ronde assez désabusée, mettant en accusation l'Europe et la télévision. La première, comme l'expliqua l'envoyé du ministère français de la culture, Hubert Astier, *« parce que l'Union européenne n'a ni compétence ni réelle volonté politique en la matière »*. La seconde, comme le souligna José Giovanni, parce qu'*« elle exerce une censure qui dénature le cinéma en l'obligeant à s'adapter au public et aux horaires »*. Seul, Jérôme Clément, directeur de la chaîne franco-allemande Arte, a appelé à *« moins compter sur une éventuelle législation européenne »*, en citant l'exemple des films d'auteurs financés avec les chaînes allemandes, espagnoles ou britanniques, quand ce n'est pas, comme avec Nanni Moretti, en collaboration directe avec les auteurs.

Marie-Claude Decamps

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jack Valenti

*A la suite du compte rendu des Journées cinématographiques de Beaune (*Le Monde *du 31 octobre). Jack Valenti, président de la Motion Pictures Association (MPA), porte-parole des studios hollywoodiens, nous écrit qu'il ne s'est pas prononcé pour la politique des quotas défendue par les autorités françaises en matière de production cinématographique. La position de la MPA, selon M. Valenti, est la suivante :*

« Le système des quotas ne fonctionne pas. Les marchés ouverts fonctionnent de manière concurrentielle au bénéfice ultime de l'industrie nationale. Aucun pays ne devrait imposer aux autres un mode de fonctionnement de l'industrie de l'audiovisuel qui ne conviendrait pas à leurs besoins nationaux. Chaque pays devrait pouvoir déterminer, sur son propre territoire, la manière dont il souhaite traiter l'audiovisuel, tant aujourd'hui que dans le futur.

» Le débat actuel consacré aux quotas et aux subventions en Europe est une matière dont l'Union européenne est seule à décider ; l'industrie américaine n'a pas sa place dans cette controverse. Nous vivrons en accord avec les règles audiovisuelles nationales établies par chaque gouvernement, quelles qu'elles soient. Nous voulons aider à revitaliser le cinéma dans chaque Etat membre de l'Union européenne. A chaque fois qu'une industrie nationale du film est en bonne santé, le marché s'accroît au profit de tous ceux qui sont compétitifs dans ce marché. Ce qui explique la raison pour laquelle nous contribuons à la formation d'une prochaine génération de réalisateurs de films. J'ai suggéré aux Français que leurs réalisateurs de films seraient plus utilement servis s'ils consacraient, avant tout, leurs efforts à la pénétration du marché de l'Union européenne, plus étendu en termes de population et de produit intérieur brut que les Etats-Unis. Les artistes des films français sont parmi les meilleurs du monde. Néanmoins, nous voulons collaborer et coopérer avec le cinéma de chaque Etat européen et ses artistes créatifs. Nous regardons vers le futur, non vers le passé. »

[L'acceptation explicite des quotas et de l'ensemble des mesures décidées par les Européens, que Jack Valenti a bel et bien affirmée à Beaune, n'en constitue pas moins un revirement de la part des Américains. Au mois d'avril dernier, non seulement lui-même mais le représentant pour le commerce, Mickey Kantor, et le directeur au GATT pour les services, David Hartridge, remettaient en cause les principes de l'« exception culturelle ». Quant à la non-intervention de l'industrie américaine dans les décisions européennes affirmée par M. Valenti, elle est contredite par l'intense lobbying à Bruxelles et à Strasbourg, dont de nombreux témoignages ont été fournis à Beaune. – J.-M. F.]

La mémoire retrouvée du cinéma pédagogique

A L'ORIGINE, le cinéma se voulait (aussi) outil pédagogique. Durant son premier demi-siècle, il rivalisa avec les manuels scolaires – fonction occultée aujourd'hui, et que l'association Arts et Education veut réhabiliter avec « Le cinéma des écoles et des préaux ». Le 18 novembre, juste un siècle après la projection organisée par les frères Lumière à la Sorbonne devant des enseignants et des savants, le même lieu accueillera des films devenus témoignages historiques. Ils concernent des sujets aussi divers que *L'Enseignement du dessin par le cinéma* ou l'influence des images cinématographiques sur la mémoire. *La Névropathe de Turin* ou *La Contagion par les crachats* rappellent aussi l'utilisation des films à des fins prophylactiques. Cette journée est organisée autour de trois thèmes : la mise en scène des connaissances, le cinéma dans la classe et le cinéma éducateur. Samedi 18 novembre, à partir de 9 h 30, à l'amphithéâtre Richelieu à la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, Paris 5[e]. Tél. : 40-26-59-56.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : le 17[e] Festival international du cinéma méditerranéen de Montpellier a décerné**, le 30 octobre, son Prix du long métrage à *Machaho*, de Belkacem Hadjadj (Algérie-France). Les bourses d'aide à la préproduction ont été attribuées à *X*, de Yesim Ustaoglu (Turquie), et à *Vivre au paradis*, de Bourlem Guerdjou (France). A cette occasion, le colloque sur la diffusion du film méditerranéen a fait état de la faiblesse de l'industrie audiovisuelle dans les pays du Sud. Il a recommandé davantage de solidarité entre eux, ainsi que de *« travailler à consolider la base locale des cinémas et télévisions »* de la région.

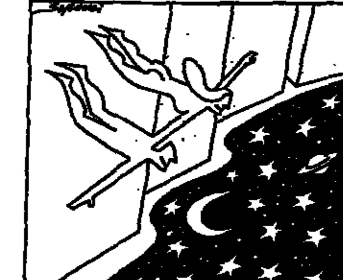
■ **Le Grand Prix de la Fondation Martini et Rossi a été remis** au distributeur Pyramide pour *Smoke*, de Wayne Wang, d'après un scénario de Paul Auster (sortie le 13 décembre). Ce prix est destiné à soutenir la promotion du film distingué. La Fondation Martini et Rossi organise également l'aide à des jeunes réalisateurs de courts métrages, l'aide à la réécriture de scénarios en préproduction, et un prix du scénario.

■ **PRIX LITTÉRAIRES : l'écrivain portugais José Saramago est le lauréat 1995 du prix Camoes**, la plus haute distinction littéraire décernée au Portugal, qui récompense l'œuvre d'un écrivain portugais, brésilien ou africain lusophone. Agé de soixante-douze ans, l'auteur de *Memorial do Convento* (*Le Dieu manchot*, Albin Michel, 1987), de *Jangada de Pedra (Le Radeau de pierre*, Seuil, 1990) et de *O Ano da morte de Ricardo Reis (L'Année de la mort de Ricardo Reis*, Seuil, 1988) a été à plusieurs reprises cité comme « nobélisable » – aucun écrivain de langue portugaise n'a encore obtenu le Nobel de littérature.

■ **Le prix Aujourd'hui a été décerné à François Furet** pour son livre *Le Passé d'une illusion : essai sur l'idée communiste au XX[e] siècle* (Robert Laffont-Calmann-Lévy), mercredi 8 novembre. Ce prix, destiné à couronner un ouvrage politique ou historique portant sur la période contemporaine, a été créé en 1962. Le jury, composé de journalistes et présidé par Jacques Fauvet, ancien directeur du *Monde*, compte désormais parmi ses membres Franz-Olivier Giesbert, directeur de la rédaction du *Figaro* ; il remplace André Frossard, récemment décédé.

La Chair de l'homme

Le doux règne de la parole mis en scène par Valère Novarina



« LE LANGAGE s'entend, mais la pensée se voit. » Cette phrase de saint Augustin est à l'origine de *La Chair de l'homme*, dernier-né des livres de Valère Novarina. Une folie majestueuse : le récit d'un repas où, en 526 pages, 3 171 personnages déglutissent le monde. Une folie salutaire : il n'est ici question que de croyance en les mots, capables de réinventer le monde pour mieux le comprendre. Proférés par des personnages aux noms jubilatoires (l'acteur de tout, le suspicien vite bref, l'enfant multiplié, l'avaleur d'un coup...) que Valère Novarina a mis en scène dans un décor qu'il a peint, ces mots ont sonné comme un carillon céleste au Festival d'Avignon. Marcel Maréchal a invité Valère Novarina, avec qui il entretient une complicité depuis ses débuts, en son nouveau théâtre du Rond-Point. C'est un bonheur, et une bénédiction.

★ Théâtre du Rond-Point, 2 *bis*, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. 21 heures, du mardi au samedi. Matinée à 15 h 30, le dimanche. Relâche lundi. Jusqu'au 2 décembre. Tél. : 44-95-98-10. De 80 F à 150 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

IVe Festival Don Quijote
Depuis 1992, Luis F. Jiménez, passionné de théâtre hispanique, parcourt les grands festivals d'Espagne, d'Europe et d'Amérique latine et propose au public parisien une sélection des meilleurs spectacles de l'année. Rencontre unique en langue espagnole.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. Mo Raspail. 20 h 30 en semaine ; 19 heures, le samedi ; 17 heures, le dimanche. Relâche le mercredi. Jusqu'au 3 décembre. Tél. : 45-44-41-42. 80 F et 100 F.

Pavel Nersessian, Andreï Vieru
Moussorgski : *Les Tableaux d'une exposition*. Rachmaninov : *L'Ile des morts.*
Un programme russe par deux grandes pointures du piano : Vieru hérite des *Tableaux* et partage son clavier avec Nersessian pour une transcription de *L'Ile des morts.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Mo Solférino. 18 h 45, le 9. Tél. : 40-49-48-49. 70 F.

Tryo, Badault/ Spang-Hanssen Quartet
En première partie Tryo – instrumentation classique, piano, basse, batterie –, lauréat du concours de jazz de la Défense ; en deuxième partie, le quartette du pianiste Denis Badault et du saxophoniste Simon Spang-Hanssen, chaleureux, virtuose sans trop en faire.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. 20 heures, le 9. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.

Géométries, de Christian Trouillas
Dans le cadre des Iles de Danses, Christian Trouillas présente *Géométries* (ou les aventures d'un cube). Découpages, aplats, profils égyptiens sont mis en scène sur la musique de Claudy Malherbe, dans une scénographie d'Annie Tolleter.
Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies, 92 Nanterre. RER Nanterre-Ville. 20 h 45, les 9 et 10. Tél. : 41-37-94-20. De 30 F à 120 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions

VERNISSAGES

Vladimir Cruells
La Galerie Mailletz, 17, rue du Petit-Pont, Paris-5e. Mo Cité. Tél. : 46-34-25-11. De 13 heures à 20 heures. Fermé dimanche. Du 14 novembre au 2 décembre.
Henri Cueco
Théâtre du Vieux-Colombier, galerie, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris-6e. Mo Saint-Sulpice. Tél. : 44-39-87-15. De 11 heures à 22 heures ; dimanche et lundi de 15 heures à 18 heures. Du 13 novembre au 23 décembre.
Jean Edelmann
Manufacture des Œillets, 25, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 46-71-71-10. De 14 heures à 21 heures. Fermé lundi. Du 10 novembre au 14 janvier 1996.
L'Egypte de Lehnert & Landrock
Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu, Cardinal-Lemoine. Tél. : 40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 14 novembre au 28 janvier 1996.
Les Ingénieurs de la Renaissance
Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou, Paris-19e. Mo Porte-de-la-Villette. Tél. : 36-68-29-30. De 10 heures à 18 heures ; dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Du 14 novembre au 13 mai 1996. Cité-pass : 45 F (donnant accès à toutes les expositions) ; 25 F dès 16 heures.
Carlos Villegas-Ivich
Centre culturel du Mexique, 119, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 44-61-84-44. Tous les jours, de 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; de 14 h 30 à 18 heures, le samedi. Du 9 novembre au 2 décembre.

PARIS

A l'ombre du Vésuve
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris-8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 25 février 1996. 40 F.
Les Arts du Bénin
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris-4e. Mo Rambuteau, Châtelet-les-Halles. Tél. : 42-71-26-16. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 novembre.
Ludwig Attersee
Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-72-09-10. De 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 2 décembre.
La Belle et la Bête
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue de New York, Paris-16e. Mo Alma-Marceau. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Le 11 novembre de 12 heures à 17 h 30. Visite commentée gratuite tous les jeudis à 15 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 19 novembre. 27 F ; 40 F (ensemble d'expositions permanentes et temporaires).
Ben
Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis, Paris-10e. Mo Gare-de-l'Est. Tél. : 42-46-43-44. De 11 heures à 19 h 30. Jusqu'au 9 décembre. 30 F.
Louise Bourgeois : Fear Four (Peur n 4)
Galerie Pièce unique, 4, rue Jacques-Callot, Paris-6e. Mo Odéon. Tél. : 43-26-54-58. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 décembre.
Henri Cartier-Bresson
Centre national de la photographie, hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris-8e. Mo Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 janvier 1996. 30 F.
Cézanne
Grand Palais, galeries nationales, avenue du Général-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris-8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi 25 décembre. Fermé mardi. Jusqu'au 7 janvier 1996. 55 F, lundi 38 F.
De Lebrun à Vuillard
Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Paris-16e. Mo La Muette. Tél. : 42-24-07-02. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 7 janvier 1996.
Robert Doisneau
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris-3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Visites-conférences mercredi et samedi à 15 heures. Ouverture exceptionnelle le 11 novembre, de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 11 février 1996. 35 F.
Féminin-masculin
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage) et Forum (Rdc), place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 février 1996.
Gasiorowski
Galerie Maeght, hôtel Le Rebours, 12, rue Saint-Merri, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-43-44. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 novembre.
Nan Goldin
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 23 décembre.
André Gomès
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris-1er. Mo Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 29 novembre.
George Grosz
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris-7e. Mo Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 26 novembre. 25 F.
Loïc Le Groumellec
Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris-3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 novembre.
Rebecca Horn
Galerie de France, 54, rue de la Verrerie, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 novembre.
Huang Zhou, peintre et collectionneur en Chine
Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, Paris-8e. Mo Villiers, Monceau, bus : 30, 94. Tél. : 45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 17 décembre. 27 F.
Il était une fois la fête foraine, de 1850 à 1950
Grande Halle de La Villette, espace Charlie-Parker, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. Tél. : 40-03-75-00. De 10 heures à 19 h 30 ; samedi de 10 heures à 22 heures. Visites guidées : le samedi à 13 heures ; tarif : 70 F. Fermé lundi. Jusqu'au 14 janvier 1996. 55 F.
James Lee Byars, Vija Celmins, Thierry Kuntzel
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris-14e. Mo Raspail. Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 décembre.
Manet, Gauguin, Rodin
Musée d'Orsay, quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant, Paris-7e. Mo Solferino, RER Musée-d'Orsay. Tél. : 40-49-48-14. Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10 heures à 18 heures ; jeudi de 10 heures à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 28 janvier 1996. 36 F, billet jumelé (musée + exposition) : 55 F.
Laszlo Moholy-Nagy
Centre Georges-Pompidou, galerie 27, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er janvier 1996.
Mondes : Alighiero e Boetti et Frédéric Bruly Bouabré
American Center, grande galerie, 51, rue de Bercy, Paris-12e. Mo Bercy. Tél. : 44-73-77-77. De 12 heures à 20 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 28 janvier 1996.
Pino Pascali
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris-11e. Mo Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 décembre.
Peintures animées : Adami, Bell, Calder, Cane, Caulfield, Dix, Dubuffet
Galerie Gérald Piltzer, 16, avenue Matignon, Paris-8e. Mo George-V. Tél. : 43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 22 novembre.
Picasso-Afrique
Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 janvier 1996.
François Rouan
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris-3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 21 novembre.
Arnold Schoenberg
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Le 11 novembre de 12 heures à 17 h 30. Visites commentées les jeudi à 12 h 30 et les samedi à 14 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 3 décembre. 27 F.
Sérinde, terre de Bouddha. Dix siècles d'art sur la Route de la soie
Grand Palais, entrée Clemenceau, avenue W.-Churchill, place Clemenceau, avenue du Général-Eisenhower, Paris-8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996. 50 F.
Vendanges : Ernst Caramelle, Tony Cragg, Marie-Ange Guilleminot
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 novembre.
Claude Viallat
Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-77-32-31. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 novembre.
Edward Weston
Mission du patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris-4e. Mo Bastille, Saint-Paul. Tél. : 42-74-47-75. De 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 7 janvier 1996. 25 F.

ILE-DE-FRANCE

Les Maisons-cerveaux : Absalon, Michel Aubry, Basserode, Pascal Convert
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 h 30 ; mardi de 12 h 30 à 21 heures ; les soirs de spectacle jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 7 janvier 1996.
Deidi von Schaewen
Centre d'art contemporain, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 17 décembre.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et les reprises

NOUVEAUX FILMS

APOLLO 13
Film américain de Ron Howard, avec Tom Hanks, Kevin Bacon, Bill Paxton, Gary Sinise, Ed Harris (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation . 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; reservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
AU PETIT MARGUERY
Film français de Laurent Bénégui, avec Stéphane Audran, Michel Aumont, Jacques Gamblin, Agnès Obadia, Alain Fromager, Mimi Felixine (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
LA CROISADE D'ANNE BURIDAN
Film français de Judith Cahen, avec Judith Cahen, Joël Luecht, Serge Bozon, Fabrice Barbaro, Alberto Sorbelli, Camille de Casabianca (1 h 25).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LENI RIEFENSTAHL, LE POUVOIR DES IMAGES
Film allemand-belge de Ray Müller, (3 h 02).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
MANNEKEN PIS
Film belge de Frank Van Passel, avec Antje De Boeck, Frank Vercruyssen, Ann Petersen, Wim Opbrouck, Stanny Crets (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).
POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE
Dessin animé américain de Mike Gabriel, Eric Goldberg, (1 h 22).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23).
SHANGHAI TRIAD
Film chinois de Zhang Yimou, avec Gong Li, Li Baotian, Li Xuejian, Sun Chun, Wang Xiaoxiao (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27).
VF : UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

À LA VIE, À LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
CORRIDOR
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Viacheslav Amirhanian, Sharunas Bartas, Eimuntas Nekrochius.
Lituanien, noir et blanc (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
DOLLAR MAMBO
de Paul Leduc,
avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Raul Medina, Litico Rodriguez, Tito Vasconcelos, Eduardo Lopez Rojas.
Mexicain (1 h 20).
Latina, 4e (42-78-47-86).
L'ENFANT NOIR
de Laurent Chevallier,
avec Baba Camara, Madou Camara, Kouda Camara, Moussa Keita, Koumba Doumbouya, Yaya Traoré.
Franco-guinéen (1 h 32).
VO : Le République, 11e (48-05-51-33).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LA FLEUR DE MON SECRET
de Pedro Almodovar,
avec Marisa Paredes, Juan Echanove, Imanol Arias, Carmen Elias, Rossy De Palma, Chus Lampreave.
Espagnol (1 h 42).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
LE GARÇU
de Maurice Pialat,
avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Escurial, 13e (36-68-48-24) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
NELLY ET M. ARNAUD
de Claude Sautet,
avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglade, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque.
Français (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SAUVEZ WILLY 2
de Dwight Little,
avec Jason James Richter, August Schellenberg, Jayne Atkinson, Jon Tenney, Elizabeth Pena, Michael Madsen.
Américain (1 h 35).
VF : George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
TRAQUE SUR INTERNET
de Irwin Winkler,
avec Sandra Bullock, Jeremy Northam, Dennis Miller, Diane Baker.
Américain (1 h 54).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
TROIS JOURS
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Rima Latypova, Audrius Stonys, Arunas Sakalauskas.
Lituanien (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
3 STEPS TO HEAVEN (**)
de Constantine Giannaris,
avec Katrin Cartlidge, Frances Barber, James Fleet, Con O'Neil, David Cardy.
Britannique (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10).
UN BRUIT QUI REND FOU
de Alain Robbe-Grillet, Dimitri De Clercq,
avec Fred Ward, Arielle Dombasle, Charles Tordjman, Sandrine Le Berre, Dimitri Poulikakos, Christian Maillet.
Franco-belgo-suisse (1 h 40).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).
UNDERGROUND
de Emir Kusturica,
avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner.
Européen (2 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, dolby, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
LE VOYAGE DE BABA
de Christine Eymeric,
avec Momar Diawara, Jacky Khalil Paye, Bernard Mendy.
Français (1 h 25).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
WATERWORLD
de Kevin Reynolds,
avec Kevin Costner, Dennis Hopper, Jeanne Tripplehorn, Tina Majorino, Michael Jeter.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

REPRISES

LE BAISER DU TUEUR
de Stanley Kubrick,
avec Frank Silvera, Jamie Smith, Irene Kane, Jerry Jarret.
Américain, 1955, noir et blanc (1 h 37).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).
L'OPÉRA DE QUAT'SOUS
de Georg-Wilhelm Pabst,
avec Albert Préjean, Margo Lion, Jacques Henry (version française), R. Forster, Lotte Lenya, Reinhold Schünzel (version allemande).
Français, 1931, noir et blanc (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.



Le CSA invite les chaînes à réfléchir sur l'éthique des programmes de télévision

LE CONSEIL supérieur de l'audiovisuel (CSA) a tenu, mercredi 8 novembre, une réunion sur l'éthique des programmes en présence des responsables de TF 1, France 2, France 3, Canal Plus, La Cinquième, M 6 et RFO. Pour Hervé Bourges et les membres du Conseil, il s'agissait d'amener les chaînes à accepter quelques « *règles simples* ». L'accueil a été positif. Estimant que toute polémique publique sur les programmes – « Osons ! » (TF 1), « La Preuve par l'image » (France 2), un trop-plein de violence dans les séries américaines – les mettrait à la merci d'une législation sauvage du Parlement, les chaînes préfèrent passer un accord amiable avec le CSA.

Dans un exposé introductif, Hervé Bourges a réitéré le souhait du CSA « *d'engager avec les chaînes un dialogue approfondi* ». Tout en soulignant – fait nouveau – que le Conseil n'a pas « *compétence en matière de déontologie de l'information...* » et que l'institution « *n'est pas un ordre professionnel de la communication* », Hervé Bourges n'en a pas moins souligné son intérêt pour l'information en rappelant que, en septembre, quelques principes fondamentaux avaient été réaffirmés. Sans exclure l'information, le président a estimé que les règles régissant la protection du public vis-à-vis des programmes méritaient d'être précisées, mais qu'il n'était pas question d'établir une censure : « *Le Français aime bien que l'on rosse les pandores. Et je doute qu'un histrion audiovisuel soit condamné un jour pour avoir emprunté la matraque de Guignol et s'être moqué des gendarmes.* » Le CSA milite donc pour un « *renforcement du cadre déontologique* ».

Hervé Bourges a rappelé que la plupart des pays occidentaux, y compris les plus libéraux, ont développé une réglementation en la matière. En Grande-Bretagne, deux nouvelles instances, le Broadcasting Complaints Commission et le Broadcasting Standards Council, recueillent les plaintes de téléspectateurs et font pression auprès des chaînes. Au Canada, des campagnes d'opinion contre la violence des programmes ont amené les chaînes à souscrire à un code de bonne conduite. Aux Etats-Unis aussi, la violence est sur la sellette, et des campagnes d'opinion tentent d'infléchir le comportement des producteurs et des diffuseurs.

Le CSA a remis aux chaînes un dossier en les invitant à formuler des propositions sur des thèmes comme l'honnêteté de l'information, le pluralisme et l'équité, le respect du jeune public, le respect du téléspectateur mais aussi de l'ordre public. Sans se rebeller contre ce qui peut passer pour une atteinte à leur liberté d'émettre et un surcroît de contraintes, les représentants des diffuseurs ont toutefois mis une condition : ils ont été unanimes à préférer des discussions bilatérales avec le CSA plutôt que collectives. L'avenir dira s'ils espèrent ainsi préserver leurs spécificités pour négocier des dérogations avec l'instance.

Yves Mamou

La situation reste difficile au syndicat du Livre-CGT

Après des arrêts de travail dans certaines imprimeries de quotidiens parisiens, les journaux ont paru normalement jeudi 9 novembre

UNE TRÊVE est intervenue dans les divers conflits qui secouent la presse parisienne et le Syndicat du livre-CGT, après la non-parution de plusieurs journaux parisiens, mardi 7 et mercredi 8 novembre (*Le Monde* des 8 et 9 novembre). Les journaux ont paru normalement jeudi 9 au matin, mais la situation reste difficile au sein du Syndicat du livre-CGT. Si le conflit du mardi a été provoqué par un désaccord entre le Comité intersyndical du livre parisien et le Syndicat de la presse parisienne (SPP, qui regroupe les éditeurs), la non-parution de plusieurs titres mercredi 8 a été provoquée, cette fois-ci, par des désaccords au Livre.

A la suite de retards dus à une réunion d'information au service du départ de Roissy-Print, imprimerie du groupe Hersant, les rotativistes ont bloqué la sortie de la plupart des titres parisiens. Peu avant, un communiqué des rotativistes avait vivement critiqué la direction du Comité inter, consommant ainsi la rupture entre les catégories du syndicat : rotativistes, correcteurs, agents des messageries d'un côté ; typographes, photograveurs, électromécaniciens, services du départ et auxiliaires de presse de l'autre. Rupture latente, depuis que le responsable des rotativistes, Roland Bingler, avait perdu son poste de secrétaire général du Comité Inter, en 1993.

Deux réunions ont eu lieu mercredi dans l'après-midi: l'une au SPP, avec les rotativistes, les correcteurs et les agents des messageries; l'autre à la Fédération du livre CGT (Filpac), avec les membres du Comité inter et ses dirigeants contestés par les rotativistes. Une nouvelle réunion devait avoir lieu dans la matinée du jeudi 9 avec les membres du Comité inter et le SPP.

BOULEVERSEMENTS

L'origine du conflit, qui a entraîné d'abord la non-parution des *Echos* et du *Figaro*, vient d'un litige portant sur les problèmes posés par la présence de salariés « *hors listes* » du Syndicat du livre embauchés temporairement pour remplacer des ouvriers en vacances ou en congé maladie. Leurs contrats ne devaient pas excéder le 30 septembre. Un accord avait été trouvé dans la soirée du mardi 7, sur le paiement des salaires d'octobre, en échange de négociations concernant leur départ. Le lendemain, la plupart des journaux étaient empêchés de paraître. Le SPP a réagi en expliquant : « *Une réunion avait débouché sur un accord selon lequel les journaux devaient paraître normalement dès mercredi matin. Cet engagement a été renié par certaines catégories d'ouvriers du Livre CGT.* »

Les éditeurs s'interrogent aujourd'hui sur la représentativité d'un Comité inter éclaté, qui a bien du mal à concilier la volonté réformatrice de la Filpac, sa fédération, et les inquiétudes de sa base représentant des métiers menacés. Les rotativistes se sentent, eux, en position de force, leur métier étant plus préservé. Avec qui les patrons de presse doivent-ils négocier ? Un Comité inter qui ne peut se réunir au complet, des rotativistes en conflit avec leurs anciens partenaires, l'instance fédérale qui pousse à la conciliation ? Le paysage de la presse parisienne est en plein bouleversement, marquée par de graves difficultés économiques et par les incertitudes sur l'avenir du groupe Hersant, en tant que tel, sur celui de *France-Soir*, en particulier. Face à la montée en puissance des groupes de communication et aux bouleversements technologiques qui mettent en cause des métiers, le Syndicat du livre joue sa survie. C'est ce qui a poussé le secrétaire général de la Filpac-CGT, Michel Muller, à demander une évolution du syndicat pour établir de nouveaux rapports sociaux. Dans un entretien au *Monde* du 24 octobre, il estimait : « *On est au bout d'une organisation catégorielle qui a été puissante (...). Nous sommes contraints de nous repositionner, de définir ce qui est fondamental (...), donc de réviser ce qui était acquis.* »

Ces propos ont fortement ébranlé un certain nombre d'ouvriers, désorientés et inquiets pour leur avenir. La Filpac comme les rotativistes souhaitent une grande réunion avec le SPP sur les problèmes de la presse, l'évolution des métiers et du Syndicat du livre dans les dix prochaines années. Les autres catégories du Comité inter sont plus inquiètes, comme en témoigne leur communiqué diffusé après la réunion avec Michel Muller : « *Les éditeurs entendent utiliser des prétextes pour engager le comité sur le terrain de la remise en cause du statut des personnels.* »

Alain Salles

L'impression décentralisée

Pour le deuxième jour consécutif *Le Figaro* n'est pas paru mercredi 8 novembre à Paris à la suite de l'arrêt de travail des ouvriers du Livre de l'imprimerie de Roissy-Print, qui appartient au groupe Hersant (*Le Monde* du 9 novembre). Ce titre, ainsi que *France-Soir*, n'a pas été mis en vente en province, l'acheminement de ces deux quotidiens se faisant par avion depuis Roissy. En revanche, c'est par avion qu'*InfoMatin* a pu diffuser environ 30 000 exemplaires en province. *Libération* et *La Tribune Desfossés* n'ont pas paru mercredi à Paris, mais ont été fabriqués en région, grâce à des imprimeries décentralisées situées à Lyon, Nantes, Nancy, Marseille et Toulouse, équipées d'un fac-similé – procédé électronique de transmission à distance. Il en va de même pour le quotidien *Les Echos*. Toutefois, les régions Nord, Centre et Normandie – desservies par véhicules à partir des imprimeries parisiennes de ces quotidiens –, n'ont pas été pourvues en exemplaires, ainsi que des pays étrangers.

JEUDI 9 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.20 La Philo selon Philippe.
17.55 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Série : Chien et chat 3.
La Faute, de Marc Simenon, avec Roland Giraud, André Dussollier.
Les nouvelles aventures du chat, Thibault, le flic des R.G., et du chien, Merlin, le capitaine de gendarmerie. Le père de Thibault, qui joue les Don Juan avec de jeunes Cambodgiennes, est mêlé a une prise d'otage et la fille de Merlin est accusée de voies de fait sur agent de la force publique...

22.35 Magazine : J'y crois, j'y crois pas.
Présenté par Tina Kieffer. Peut-on encore faire fortune ?
0.30 Documentaire : Charles de Gaulle de A à Z.
De Patrick Jeudy.
1.45 Journal, Météo.
1.55 Programmes de nuit.
Histoire de la vie ; 2.50, TF 1 nuit (et 3.20, 4.05) ; 3.00, Passions ; 3.30, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.15, Mésaventures ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

12.50 Météo (et 13.35).
12.55 Loto, Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.55 Série : Placé en garde à vue.
15.45 Tiercé. En direct de Vincennes.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15).
La Musique des militaires.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.45 Hommage à Charles de Gaulle.
De Jean Cazenave. Commentaire de Claude Sérillon avec Alain Peyrefitte et Jean Lacouture. Cérémonie du 25e anniversasire de la mort de Charles de Gaulle. Textes lus par Alain Delon, François Chaumette, Jean Piat.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial :
Invité : François Léotard, député maire de Fréjus.
20.45 Météo, Point route.

20.55 Magazine : Envoyé spécial.
La Planète blue-jean ; La Ballade des camelots ; Le Prince de l'opium ; Israël : La Fracture.
22.45 Expression directe. CNPF.

22.50 Cinéma : Bras de fer. ■■
Film français de Gérard Vergez (1985). Avec Bernard Giraudeau, Christophe Malavoy.
0.38 Les Films Lumière.
0.40 Journal, Météo.
0.55 Le Cercle de minuit.
Portrait d'Elia Kazan, cinéaste et écrivain américain.
2.10 Programmes de nuit.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
L'Aventure du couple mixte.
15.00 Questions au gouvernement.
En direct du Sénat.
16.05 Série : Brigade criminelle.
16.35 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Moi, Claudia, toi, Claudia, de Claudia Cardinale et Anna-Maria Mori.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Cinéma : Topaze. ■
Film français de Marcel Pagnol (1950). Avec Fernandel.
23.10 Météo, Journal.

23.40 Magazine : Ah ! Quels titres !
Présenté par Philippe Tesson. De Gaulle : l'héritage. Invités : Hélie de Saint-Marc, Roland Leroy, Guy Sorman, Philippe de Saint-Robert, Francis Huster.
1.15 Magazine : Espace francophone.
1.55 Série : Dynastie.
2.45 Musique Graffiti.
Sonate n° 7, de Beethoven, 1er mouvement, par Philippe Bride, violon, Jacques Rouvier, piano (15 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : L'Enquête impossible
[1/2]. De Jerry London, avec Charlton Heston, Keith Carradine.
Le nouveau shérif d'une petite ville du sud des Etats-Unis enquête sur deux meurtres d'adolescents, commis à quelques semaines d'écart.
15.05 Boulevard des clips
(et 1.35, 5.35).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin.
[2/2] Le Crabe aux pinces d'or.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Passé simple.
1962 : l'indépendance de l'Algérie.

20.45 Cinéma : Amsterdamned. ■
Film néerlandais de Dick Maas (1987).

22.45 Téléfilm : Psychose IV.
De Mike Garris, avec Anthony Perkins, Henry Thomas.
Norman Bates, victime de dédoublement de la personnalité, sombre dans la démence pendant ses crises où il voit ressurgir l'image de sa mère. A ces occasions, il revit l'enfer qu'a été sa jeunesse, marquée par une mère folle et possessive.
0.40 Fréquenstar.
Dick Rivers.
2.30 Rediffusions.
Culture pub ; 2.55, Jazz Dance ; 3.50, Fanzine ; 4.15, Saga de la chanson française (Claude Nougaro) ; 5.10, Starnews.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : La Partie d'échecs. ■
Film belgo-franco-suisse d'Yves Hanchar (1991).
15.30 Documentaire : National Geographic.
L'Inde des mille et un trains, de William Livingston.
16.25 Surprises (et 3.00).
16.40 Cinéma : Cathy et les Extraterrestres. ■
Film d'animation hispano-mexicain de Santiago Moro (1987).
17.55 Dessin animé : Les Multoches.
Les Coriaces.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
18.30 Cyberflash.
En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi ; à 19.10, par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
19.30 Flash d'informations (et 21.45).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
Présenté par Isabelle Giordano.

20.35 ▶ La Nuit Jeanne Moreau.
20.36 Documentaire : Mademoiselle Moreau.
De Dominique Cazenave.

21.55 Cinéma : Viva Maria. ■■
Film français de Louis Malle (1965).
23.45 Cinéma : Le Journal d'une femme de chambre. ■■
Film français de Luis Bunuel (1964, N.).
1.20 Cinéma : La mariée était en noir. ■■
Film français de François Truffaut (1968).

LA CINQUIÈME

13.25 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Les Grands Maîtres du cinéma.
Luis Bunuel
14.30 Arrêt sur images.
15.30 Magazine : Congrès Euro Médecine 1995.
15.55 Allô ! la Terre [4/5].
16.00 La Preuve par cinq [4/5]
16.35 Magazine : Fête des bébés !
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Ma souris bien-aimée.
18.15 Alphabets de l'image.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : Ivanhoé.
[24/25] Le Gentil Bouffon, d'Arthur Crabtree, avec Roger Moore.
19.30 Documentaire : Alerte rouge à Güstrow.
De Michael Krull.
20.15 Documentaire : 89 millimètres d'écart.
De Marcel Lozinski.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : De quoi j'me mêle !
Présenté par Daniel Leconte.
La Guerre des sexes.
20.45 Documentaire : Le Crépuscule des pères.
D'Annie-Claude Elkaïm.

21.25 Débat (et 23.00)
22.10 Documentaire : La Guerre des sexes.
De Nathalie Borgers et Nathalie Meszarovits.
23.40 Magazine : Métropolis spécial.
Proposé par Claire Parnet, Pierre-André Boutang et Michel Pamart. Pour saluer Deleuze.
0.35 *La Chute du Mur, une chronique* [11/12].
0.50 Fiction : Mercedes.
Film égyptien de Yousri Nasrallah (v.o., rediff. du lundi 6, 105 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 L'Avare. ■ Film français de Jean Girault et Louis de Funès (1979). 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures 22.20 Correspondances. 22.35 Ça se discute. 0.05 Tell quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.00 Les Grandes Voix de la chanson arabe. [1/3] *Oum Kalsoum*. De Simone Bitton. 20.00 Dolphy, dauphin ambassadeur de la côte catalane. De Cyril Tricot et Thierry Masdeu. 20.35 Hôtel Terminus. [1/2] Klaus Barbie, sa vie et son temps. De Marcel Ophuls. 22.45 Watergate. [5/5] *La Démission*. De Paul Mitchell. 23.35 Lonely Planet. [13/13] Japon. De Brian Hill. 0.25 La Femme aux serpents. De Jean-Paul Cornu. 0.50 Apollo 13. De Global Science Productions (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Aux arts et caetera. 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Madame porte la culotte. ■■ Film américain de George Cukor (1949, N., v.o.). 22.40 Totalement cinéma. 23.10 Concert : Joseph Haydn. 0.25 Musiques en scènes. 0.50 Concert : The Chicago Blues Festival. Enregistré à Barcelone, en 1986 (60 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, C'est moi qui le fais ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, La Revue de presse ; 19.20, Codes secrets ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, La Mode et au revoir

CANAL JIMMY 20.00 Erotissimo. ■ Film français de Gérard Pirès (1968). 21.25 Série : Seinfeld. Le Contrat. 21.55 Road Test. 22.10 Chronique du front. 22.15 Sweet Movie. ■ Film franco-canadien de Dusan Makavejev (1974). 0.00 Souvenir. Devine qui est derrière la porte (70 min).

SÉRIE CLUB 19.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). Remontons le temps. 19.55 Série : Cher oncle Bill. 20.20 Série : Mon amie Flicka. Une affaire d'honneur. 20.45 Série : Allô Béatrice (et 0.10). 21.40 Série : Les Espions. Le Cadeau d'Alexandre. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Le Grand Lac bleu (50 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 20.15, 0.15). 19.15 Passengers (et 0.30). 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 L'Invité de marque. 23.00 MCM Mag. 23.25 Mangazone. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Médiamag (15 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : Aeon Flux. 0.00 The Pulse. 0.30 The End ? (60 min).

EUROSPORT 19.55 Football. En direct. Championnat de France D2. 19e journée : Perpignan-Caen, à Perpignan. 22.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Stockholm (Suède) : huitièmes de finale. 23.00 Superbike. Championnat du monde. 12e et dernière manche, à Philip Island (Australie). 0.00 Golf. En différé. Coupe du monde par équipes : 1er tour, à Shenzhen (Chine). 1.00 Eurosportnews. (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.45 La Vallée de la peur. ■■ Film américain de Raoul Walsh (1947, N., v.o.). 20.30 La Vie de plaisir. ■■ Film français d'Albert Valentin (1943, N.). 22.00 Sortilèges. ■■ Film français de Christian-Jaque (1944, N.). 23.35 Le Club. 0.55 Règlement de comptes. ■■■ Film américain de Fritz Lang (1953, N., v.o., 85 min).

CINÉ CINÉMAS 18.45 Le Roi de New York. ■■ Film italo-américain d'Abel Ferrara (1990, v.o.). 20.30 La Flèche brisée. ■■ Film américain de Delmer Daves (1950). 22.00 Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel. ■ Film français de Laurence Ferreira-Barbosa (1993). 23.45 L'Imprécateur. ■ Film français de Jean-Louis Bertucelli (1977, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Musica 95 à Strasbourg. Jeunes compositeurs italiens en quête d'une tradition. 4. Fausto Romitelli. 20.30 Lieux de mémoire. Un entretien avec Pierre Nora. 21.28 Poésie sur parole. Les poèmes d'Ingeborg Bachmann (4). 21.32 Fiction. Aux sources de la nuit. Robert Desnos 1900-1945. 2. Le Veilleur de la nuit. 22.40 Les Nuits magnétiques. Le métier d'éditeur. 3. Quand les sciences humaines rencontrent le roman noir. 0.05 Du jour au lendemain. Stanislas Breton (L'Autre et l'Ailleurs). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 3. Petit prologue ; Les Deux Amis ; La Lionne et l'Ours ; Le Coche et la Mouche ; Fantaisies musicales. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné en direct du Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Evgueny Svetlanov : Symphonie n° 25, de Miaskovski ; Manfred, symphonie en quatre tableaux op. 58, de Tchaïkovski. 22.00 Soliste. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Divertimento pour violon, violoncelle, clarinette et vibraphone, de Lazarof, par l'Ensemble College New Music, dir. David Hoose ; Scherzo, improvisation sur un thème de Louis Robillard, de Mallié, sol. Louis Mallié, orgue de la Collégiale Notre-Dame d'Espérance de Montbrison. 23.05 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes n° 2, de Borodine, par le Quatuor Haydn ; Mélodies, de Rimski-Korsakov ; Quatuor à cordes n° 3, de Taneïev, par le Quatuor Talan. 0.00 Tapage nocturne. Œuvres de Schell. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Sergiu Celibidache. Ouverture tragique, op. 81, de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart ; Symphonie n° 8, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Munich. 22.15 Les Soirées... (Suite). Daphnis et Chloé, suites n° 1 et 2, de Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Munich ; Reflets dans l'eau, de Debussy, Arturo Benedetti Michelangeli, piano ; Requiem Agnus Dei, de Fauré, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de Londres ; Symphonie n° 5, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de la RAI de Turin. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. *Signification des symboles* :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Quand une enquête devient un téléfilm

Pour une fiction diffusée sur Arte, Irène Jouannet s'est inspirée du vécu des femmes qui préfèrent l'errance à la séparation d'avec leurs enfants

DANCING NUAGE est une caravane installée sur un terrain vague, quelque part dans une banlieue qui ressemble à un bidonville. Dancing Nuage, c'est un peu de bonheur pour Simon et ses parents, Madeleine et Roger, une famille qui sait pertinemment que la vie ne réserve pas que des joies. Le jour où elle apprend l'arrestation de son mari et où on lui annonce qu'elle risque d'être expulsée de Dancing Nuage, Madeleine décide de ne plus compter que sur elle-même.

Elle refuse de subir les retombées de l'emprisonnement de Roger. Cette fois, elle n'attendra pas que la Direction des affaires sociales – l'institution redoutée que l'on appelle la DASS –, vienne lui enlever son enfant comme ce fut le cas pour ses deux premiers. Simon, c'est sa raison de vivre, son énergie, sa force aussi. Alors elle boucle ses valises et part avec son fils, en quête d'un endroit pour se poser. Elle va de porte en porte, de refus en refus, sans bien mesurer les conséquences de ces rejets successifs pour un petit garçon qui n'a pas encore neuf ans.

Cette histoire-là ne vient pas s'ajouter à la collection de téléfilms comme on en voit tant sur les chaînes françaises, ceux où les personnages sont confrontés à tous les maux de la terre. Pour Irène Jouannet, la réalisatrice, découverte en 1984 avec *L'Intrus*, la réalité n'a aucunement besoin d'être assombrie ou caricaturée pour être forte. « *Ne pas tomber dans le misérabilisme* », telle était sa devise. Pour éviter les clichés, elle contacte



l'association ATD Quart-Monde, mouvement international du refus de la misère et pour les droits de l'homme, et rencontre à plusieurs reprises des femmes ayant vécu ou vivant encore la même situation.

LA JUSTESSE DU MIROIR

« *C'était plus une enquête de confirmation*, précise la réalisatrice, *mon scénario était déjà écrit.* » Mais elle voulait être sûre de ne pas commettre d'erreurs et de « s'approcher » au plus près du réel. Une fois fini le tournage, Irène Jouannet souhaite encore vérifier la justesse du miroir qu'elle a tendu à la vie en montrant le téléfilm aux femmes qui l'ont inspiré. La réflexion de ces dernières la conforte : « *Elles ne se sont pas senties trahies.* »

La méthode a produit des personnages sculptés dans la réalité. Pour interpréter Madeleine, Mireille Perrier a, elle aussi, discuté avec ces femmes qui se sont battues pour garder leur(s) enfant(s). L'actrice, déjà remarquée aux côtés d'Hippolyte Girardot dans *Un monde sans pitié*, d'Eric Rochant, s'est imprégnée de leur caractère contrasté, forgé par les multiples embûches.

Elle fait exister avec force Madeleine, son courage, sa tendresse, son entêtement, son ignorance, l'amour maternel qui la pousse à fuir et la peur qui l'aveugle et la rend sourde aux conseils. Les seconds rôles sont travaillés avec autant de précision que les personnages principaux, avec le même souci de refléter la réalité.

Dans son refus du misérabilisme, Irène Jouannet n'hésite pas à utiliser l'humour, en particulier dans les dialogues. Ainsi entend-on lors d'un repas familial : « *Encore du riz ! on se croirait en Somalie...* » Ou cette réflexion d'un mendiant : « *Faudrait qu'on se déguise en parcmètres pour qu'on nous donne des pièces.* » En plus de faire sourire, de telles séquences suscitent l'attachement à ces personnages « vrais ».

Si Irène Jouannet a atteint son objectif, elle doit beaucoup de cette réussite aux acteurs, qui ont compris le sens de sa démarche. Le mérite de la réalisatrice est d'avoir su faire croire à la situation et à ses personnages : ils « existent » devant nous. Et leur « réalité » déclenche un sentiment de révolte plus que de pitié.

La télévision peut-elle être le miroir de la société, un miroir qui ne serait ni déformant ni grossissant ? En refusant la facilité du mélodrame sans pour autant faire bâiller d'ennui les téléspectateurs, Arte prouve, une fois de plus, qu'on peut répondre par l'affirmative.

K. B.

★ « **Dancing Nuage** », **Arte, vendredi 10 novembre, à 20 h 40.**

Trois points, c'est tout

par Luc Rosenzweig

EN FAIT, TÉLÉVISION et franc-maçonnerie ne sont pas faites pour s'entendre. La confrérie initiatique craint la lumière, non pas tant à cause de son caractère de société plus ou moins secrète, mais parce que le discours qui est développé dans les loges, quelle que soit l'obédience, ne se laisse pas réduire à des petites phrases. Le « Cercle de minuit » avait réuni jeudi soir autour d'une Laure Adler plus pétillante que jamais des représentants des diverses branches de la franc-maçonnerie française qui ont tenté d'expliciter leur message au public. « *Cela permet de démystifier et de démythifier*, explique Jean-Robert Ragache, ancien grand maître du Grand Orient de France, *il y a encore énormément de fantasmes qui courent sur la franc-maçonnerie.* »

Il est vrai que, dans certaines régions, un clergé catholique rétrograde et antirépublicain a instillé pendant des siècles à ses paroissiens l'image d'une franc-maçonnerie satanique qui laisse encore quelques traces. Laure Adler, qui visiblement n'est pas une « sœur », ou le cache bien, pose des questions faussement naïves, du genre « *Alors, la franc-maçonnerie, secte ou pas secte ?* » Evidemment non, ont répondu ses hôtes, qui faisaient valoir que, pour qu'il y ait secte, il faut un gourou, et qu'il n'est pas possible de devenir gourou dans une institution où les « vénérables » des loges sont élus démocratiquement pour un temps limité...

En dépit des efforts maïeutiques de Mme Adler, l'émission n'a cependant pas totalement échappé à la règle d'airain du vicomte, exposée naguère avec charme et en musique par Mireille : « *Quand un vicomte rencontre un autre vicomte, qu'est-ce qu'ils se racontent ? Des histoires de vicomte.* » Les discussions entre les représentants du Grand Orient, de la Grande Loge nationale et de la Grande Loge féminine sur l'interprétation qu'il convenait de donner aux règles fondatrices de la maçonnerie édictées en 1724 par le pasteur écossais Anderson, étaient quelques peu ésotériques pour un public dont l'heure tardive avait quelque peu émoussé la capacité d'attention.

On aura néanmoins compris que le fait de croire en Dieu, n'importe lequel, n'est pas un obstacle à une entrée en maçonnerie. A la Grande Loge nationale, c'est même une obligation de reconnaître le caractère transcendant du « Grand Architecte de l'Univers », a expliqué Michel Viot, franc-maçon et pasteur luthérien. La définition la plus claire des objectifs maçonniques fut cependant exposée par Marie-Thérèse Coquart, grande maîtresse de la Grande Loge féminine de France : « *C'est une école de philosophie, de spiritualité, de progrès au service de l'humanisme dans une perspective universelle.* » Vaste programme ! aurait dit le général de Gaulle, dont il était difficile d'ignorer, mercredi soir, que l'on allait, le lendemain, se souvenir qu'il nous avait quittés voilà vingt-cinq ans. Tout cela ne nous rajeunit pas.

VENDREDI 10 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée vacances. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 La Philo selon Philippe.
17.55 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Téléfilm : Les Filles du Lido [1/3]. De Jean Sagols, avec Francis Huster, Annie Girardot. *Madame Carmino, la veuve du fondateur du Lido, fait appel à un redresseur d'entreprise pour sauver son cabaret de la faillite. Ce dernier, qui ne connaît rien au monde du spectacle, va rapidement s'opposer aux danseuses.*
22.45 Magazine : Sans aucun doute. Présenté par Julien Courbet. Ô vieillesse ennemie ! ; Révélations sur le Mandarom ; Vins français.
0.25 Musique : Minuit, l'heure du clip. Compil : Jacques Dutronc ; 1.05, Laser ; 2.00, Vinyl.
2.30 Journal, Météo.
2.40 Programmes de nuit. Histoire de la vie ; 3.30, TF 1 nuit (et 4.10) ; 3.40, Passions ; 4.20, Série : Mésaventures ; 4.45, Musique Musique ; 5.10, Histoires naturelles.

FRANCE 2

12.59 Journal, Point route, Météo.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : Placé en garde à vue.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.00).

16.40 Des chiffres et des lettres.
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.43 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 2.05).
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Je suis différent et alors ?
23.05 Magazine : Bouillon de culture. Le Pillage des œuvres d'art : faut-il les rendre ?
0.10 ▶ Magazine : Géopolis. Présenté par Claude Sérillon. Gaza : bande à part, de Gérard Grizbec, Yann Gicquel et Philippe Denoyelle.
1.00 Les Films Lumière.
1.05 Journal, Météo.
1.15 Magazine : La 25e Heure. Deng Xiaoping, portrait d'un dirigeant tout-puissant, de Julian O'Halloran.
2.35 Programmes de nuit.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez. Les Adoptions tardives.
14.50 Série : Simon et Simon.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Guide Hachette des vins 1996*, de Jean Arcache et Catherine Montalbetti.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50 Magazine : Thalassa. Les Derniers Dinosaures, de Nicolas Jouvin et Nedjma Berder.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invité : Alain Delon. Bolivie : La Mine de l'Altiplano ; Portugal : Les Joueurs de pierre ; France : La Grande Troménie.
22.50 Météo, Journal.
23.20 Magazine : Science 3. Né deux fois, de Deborah Cadbury.
0.20 L'Heure du golf.
0.50 Feuilleton : Dynastie.
1.40 Musique Graffiti. Tournoi Eurovision des jeunes danseurs. Avec Jésus Pastor Sauquillo, Ruth Miro Salvador (Espagne) (15 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : L'Enquête impossible [2/2]. De Jerry London, avec Charlton Heston, Keith Carradine. *Plus de vingt ans après le début des meurtres, les crimes d'adolescents continuent dans la région.*
15.05 Boulevard des clips (et 1.00, 6.05).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin. L'Etoile mystérieuse.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Capital 6 (et 23.25).

20.40 Téléfilm : La femme qui en savait trop. De Paul Lynch, avec Meredith Baxter-Birney, Robert Urich. *Une cambrioleuse est libérée de prison de manière anticipée grâce à l'intervention d'un agent des forces spéciales qui compte l'utiliser pour confondre son ancien fiancé. Truand notoire, celui-ci travaille maintenant pour un candidat à l'élection présidentielle.*
22.35 Série : Aux frontières du réel. La Main de l'enfer.
23.35 Magazine : Sexy Zap.
0.10 Dance Machine Club.
0.35 Magazine : Hit Dance.
3.00 Rediffusions. E = M 6 ; 3.25, Fanzine ; 3.50, Femme dessous-dessus ; 4.45, Jazz 6 ; 5.40, Starnews.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Les Valeurs de la famille Addams. ■ ■ Film américain de Barry Sonnenfeld (1993).
15.15 Série : Babylon 5 [20/22]. Une voix dans l'espace (2e partie).
16.00 Cinéma : Wayne's World 2. □ Film américain de Stephen Surjik (1993).
17.30 Le Journal du cinéma.
17.55 Dessin animé : Les Multoches. Le Cirque.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
18.30 Cyberflash.
En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
19.30 Flash d'informations (et 22.55).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Meurtres à Brooklyn. De Forest Whitaker.
22.10 Documentaire : Loups de l'Idaho. De Jim Dotcher.
23.00 Cinéma : La Fille de d'Artagnan. □ Film français de Bertrand Tavernier (1994).
1.10 Cinéma : Indiscrétion assurée. □ Film américain de John Badham (1994, v.o.).
2.55 Cinéma : Le Syndicat du crime. ■ Film chinois (Hongkong) de John Woo (1986).

LA CINQUIÈME

12.00 Atout savoir. Les Sectes.
12.30 Débats publics : La protection sociale.
13.00 Les Yeux de la découverte.
13.25 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 ▶ Teva : Le Grand Belzoni.
14.30 Business humanum est.
15.25 Magazine : Congrès Euro Médecine 1995.
15.30 Qui vive !
15.45 Allô ! La Terre [5/5].
16.00 La Preuve par cinq [5/5].
16.30 Les Merveilles de l'univers.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 L'Amour en questions.
18.15 Magazine : Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : Ivanhoé. [25/25] Les Faux-monnayeurs, de Bernard Knowles, avec Roger Moore.
19.30 Documentaire : Les Faiseurs de pluie. De Gaï Ramaka. *Au Sénégal, à l'approche de l'hivernage, quand les pluies tardent à venir, on organise des rituels pour faire tomber l'eau du ciel. Avec des commentaires de Jean Rouch.*
20.20 Documentaire : Les Jardiniers du désert.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Dancing Nuage. D'Irène Jouannet, avec Mireille Perrier, Pierre-Quentin Faesch. *Une jeune femme sans ressources, dont le mari vient d'être incarcéré, s'enfuit avec son fils de peur qu'il ne lui soit retiré par la DASS. Un ton juste, sensible.*
22.10 Documentaire : Saumialouk, le gaucher. De Claude Massot. *65 ans après Robert Flaherty, retour sur les lieux du tournage de Nanouk, l'Esquimau.*
23.15 Cinéma : Les Visiteurs du soir. ■ ■ Film français de Marcel Carné (1942, N.). Avec Arletty, Alain Cuny, Marie Déa.
1.10 La Chute du Mur, une chronique [12/12].
1.25 Magazine : Transit. Spécial Israël. Un kibboutz sous le choc à la frontière libanaise ; Portrait d'un Prix Nobel : Yasser Arafat ; Golan entre guerre et paix. Avec des invités en duplex de Jérusalem (rediff., 65 min.).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Fort Boyard. 21.30 Les Carnets du bourlingueur. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. Rediff. de France 2 du 5/11. 23.50 Sortie libre. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.10 Le Roman de France. L'Aude, croisée des chemins romans. De Bernard Monsigny. 19.40 Nomades du Pacifique. [2/5] Carrefour du Pacifique. De Peter Crawford. 20.35 Le Showbiz et la Politique. D'André Halimi. 21.25 Le Pouvoir des mers. [4/6] Un billet pour le paradis. De Nigel Turner. 22.25 Les Grandes Voix de la chanson arabe. [1/3] Oum Kalsoum. De Simone Bitton. 23.25 Dolphy, dauphin ambassadeur de la côte catalane. De Cyril Tricot et Thierry Masdeu. 23.55 Hôtel Terminus. [1/2] Klaus Barbie, sa vie et son temps. De Marcel Ophuls (130 min).

PARIS PREMIÈRE 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Placido. Un an dans la vie de Placido Domingo. De Revel Guest. 22.50 Musiques en scènes. 23.20 Zarzuela. Emission musicale enregistrée au Madison Square Garden (New York). 0.20 Aux arts et caetera. 0.50 Table ouverte (25 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Caiou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Le Journal des bons plans du week-end ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Oit et Oim ; 19.00, Extra large ; 19.15, Tip top clip ; 19.25, Série : Mission top secret ; 19.50, Tip top clip.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. 20.25 Série : Les Envahisseurs. L'Expérience. 21.20 Série : M.A.S.H. C'est pourtant pas sorcier. 21.50 Le Meilleur du pire. 22.20 Chronique moscovite. 22.25 Série : Dream On. Tendres augmentations. 22.55 Série : Seinfeld. Le Contrat. 23.20 Top bab. 0.00 La Semaine sur Jimmy. 0.10 Série : New York Police Blues. Episode 21. 0.50 Série : Lucky Luke. La Fiancée de Lucky Luke (65 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). L'Homme transparent. 19.50 Série : Cher oncle Bill. 20.15 Série : Mon amie Flicka. Une bonne action. 20.45 Série : Spécial Branch (et 0.10). Prise d'otage. 21.40 Série : Les Espions. Sur le pont des espions. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Le Massacre des cormorans. 1.00 Série : Mission impossible. Réminiscence (50 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45). Invité : Jean-Michel Bayle. 19.15 Rebel TV. 19.55 Mangazone. 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 Passengers. 22.00 L'Invité de marque. Kat Onoma. 22.30 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 19.00 Concert : Wet Wet Wet Live in South Africa. La tournée mondiale 1995. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butthead. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Oddities Featuring the Head. 0.00 Partyzone (120 min).

EUROSPORT 22.00 Formule 1. Résumé. Grand Prix d'Australie, essais, à Adelaïde. 23.00 Supercross. En direct. Championnat du monde indoor, 2e manche, au POPB. 0.00 Golf. En différé. Coupe du monde par équipes : 2e tour, à Shenzhen (Chine). 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 Règlement de comptes. ■ ■ ■ Film américain de Fritz Lang (1953, N.). Avec Glenn Ford. 20.30 The Emperor Jones. ■ ■ Film américain de Dudley Murphy (1933, N., v.o.). 21.45 Lucrèce. ■ Film français de Léo Joannon (1943, N.). Avec Edwige Feuillère. 23.20 The Forbidden Street. ■ ■ Film américain de Jean Negulesco (1949, N., v.o.). 0.50 Je chante. ■ Film français de Christian Stengel (1938, N., 80 min).

CINÉ CINÉMAS 18.00 Documentaire 3. 18.55 Téléfilm : Mise en quarantaine. De Charles Wilkinson avec Béatrice Boepple, Garwin Sanford. 20.30 Hollywood 26. 21.00 Barton Fink. ■ ■ ■ Film américain de Joël et Ethan Coen (1991). Avec John Turturro. 22.55 Croix de fer. ■ ■ Film britannique de Sam Peckinpah (1977, v.o., 130 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Musica 95 à Strasbourg. Jeunes compositeurs italiens en quête d'une tradition. 5. Stefano Gervasoni. 20.30 Radio archives. Hommage à Robert Desnos. 21.32 Musique : Black and Blue. Philippe Koechlin (Le Jazz, musique du siècle). 22.40 Les Nuits magnétiques. Le métier d'éditeur. 4. Le grand écart. 0.05 Du jour au lendemain. Michel Butor (Le Japon depuis la France). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 5. Petit prologue ; Le Pot de terre et le Pot de fer ; Le Petit Poisson et le Pêcheur ; Le Lièvre et la Tortue ; Fantaisies musicales. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert franco-allemand. Donné le 7 novembre au nouveau Gewandhaus, à Leipzig et émis simultanément sur les radios de Sarrebruck et Francfort, par le Philharmonie de chambre de la Radio de Leipzig, dir. Udo Zimmermann : Dans la marche (Hommage à Witold Lutoslawski), de Zimmermann ; Paroles tissées pour ténor, cordes, harpe et percussions, de Lutoslawski ; Œuvres de Mozart : Misero ! O sogno, air de concert K 431 ; Symphonie n° 38 Prague. 22.00 Soliste. Samson François, piano. 22.30 Musique pluriel. Concerto pour piano et orchestre n° 3, de Magin, par l'Orchestre philharmonique de Lodz, dir. Wojciech Czepiel. 23.05 Ainsi la nuit. Liturgie de Saint-Jean Chrysostome op. 31, de Rachmaninov, par le Chœur de chambre Lege Artis, dir. Boris Abalyan ; Ballade pour quatuor à cordes, de Suk, par le Quatuor Suk. 0.00 Jazz club. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La violoncelliste Natalia Gutman. Sonate n° 1 pour violoncelle et piano op. 38, de Brahms, Elisso Wirssaladze, piano (1991) ; Concerto pour violoncelle op. 129, de Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Kurt Masur ; Sonate n° 1 pour violoncelle et piano, de Saint-Saëns, Sviatoslav Richter, piano (1992) ; Concerto n° 2 pour violoncelle, de Chostakovitch, par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Youri Temirkanov. 22.30 Les Soirées... (Suite). Métamorphoses, étude pour 23 instruments à cordes, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Christoph von Dohnanyi ; Concerto pour clarinette et orchestre, K. 622, de Mozart, par l'Englisch Chamber Orchestra, dir. David Zinman, Paul Meyer, clarinette ; Œuvres de Schubert : Lieder : Gruppe aus dem artarus D 583 ; Hektors Abschied D 312 ; Memnon D 541 ; An die Leier D 737, Thomas Hampson, baryton, Marie McLaughlin, soprano, Graham Johnson, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
VENDREDI 10 NOVEMBRE 1995

Maître ennemi

par Pierre Georges

IL FAISAIT, probablement, l'âne pour avoir du gin. Et ce n'est pas sans une certaine émotion qu'un vétérinaire anglais, le docteur Elisabeth Svendsen, vient de fonder un centre de désintoxication pour baudets alcooliques près de Sidmouth, dans l'ouest du pays.

C'est un cri d'alarme que vient de lancer cette amie du genre animal. Une vieille idée reçue ferait accroire, un peu vite, qu'on ne saurait faire boire un âne qui n'a pas soif. Il n'en est rien. Un âne peut boire sans soif. Il en redemandera pour peu qu'on l'y invite et incite. Un âne, même de Buridan, peut ne pas hésiter trop longtemps entre le seau d'avoine et le seau de bière. Pour autant que son propriétaire en ait fait un baudet de comptoir.

Un ancien aphorisme attribuait à l'âne, providence des fabulistes et des conteurs, cette pensée majeure : *« Notre ennemi, c'est notre maître. »* L'ennemi en effet c'est bien le maître qui fait boire. Donc l'âne qui trinque. En Angleterre où les soirées sont longues et les distractions rares, une des plus plaisantes excentricités des piliers de pub campagnards consiste à entraîner cet animal sur les voies de l'intempérance.

L'âne se laisse assez volontiers convaincre. D'autant qu'il a un goût, assez inné paraît-il, pour les plantes rebelles et les boissons corsées. Une poignée de chips, une pinte de Guiness dopée au gin, une autre poignée, une autre pinte... C'est ainsi qu'un âne de pub vint finir sa carrière chez le docteur Svendsen. La vétérinaire ne put rien, hélas. L'âne avait tellement bu, y compris le fond de commerce, qu'il mourut d'une cirrhose. Ou d'hallucinations, peut-être, à voir des hommes sortir des murs.

La clinique, indique sa propriétaire, vient d'accueillir un autre patient, savant celui-là. Cet âne ne se contentait pas de boire. Il se servait, à la plus grande joie de la société des hommes. L'animal épatait son monde en saisissant avec sa bouche une demi-pinte de bière et en la buvant cul sec. Il fit ainsi la fortune du pub, à l'enseigne probablement de l'âne Pochetron, et de ce fait ne risqua pas le sevrage.

Mais comme il fallait une issue morale à cette mauvaise fable, arriva ce qui devait arriver. L'âne finit, un jour, par avoir la bière mauvaise. Il cassa ce qu'il put, dans l'état où on l'avait mis. Et il s'en prit, de quelques ruades, à l'épouse du tenancier. Il fut donc décidé de l'envoyer d'urgence en cure chez le Dr Svendsen pour un sevrage progressif et une désescalade programmée.

Notre ennemi, c'est notre maître. Voilà donc un âne qui a échappé à la bêtise des hommes. Ce qui n'est pas le cas des éléphants d'Asie. Non pas que leurs maîtres, quand ils en ont, les fassent boire ou les maltraitent. Mais pour une autre raison, toute simple : le manque d'espace vital. Trop d'hommes, trop de défrichages, trop de braconnage. Plus assez d'éléphants sauvages. Le Fonds mondial pour la nature (WWF) affirme que la race est en grand péril. Il ne resterait plus que 50 000 éléphants d'Asie, une fraction de ce qu'ils étaient naguère. Et une fraction très menacée. En Chine, ils ne seraient plus que 300 au maximum. Et comme on ne plaisante pas avec ces choses-là, quatre braconniers viennent d'y être exécutés mercredi pour avoir tué quinze éléphants. A tout prendre, tout de même, on préfère la méthode anglaise.

Camille Cabana remplacera Edgar Pisani à la présidence de l'Institut du monde arabe

L'actuel président partira quatre mois avant la fin de son mandat

EDGAR PISANI, président de l'Institut du monde arabe (IMA), quittera son poste, mardi 14 novembre, c'est-à-dire un peu plus de quatre mois avant l'expiration de son mandat. « Prié » par la présidence de la République de partir, M. Pisani, a-t-on appris auprès d'un de ses proches collaborateurs, en a informé, il y a quelques jours, les personnels de l'IMA, par une lettre manuscrite. Il sera remplacé par le sénateur RPR de Paris Camille Cabana, ancien ministre chargé des privatisations dans le gouvernement d'Edouard Balladur.

La goutte qui a fait déborder le vase et provoqué le départ anticipé de celui qui occupe, depuis sept ans, le fauteuil de président de l'IMA est un projet d'exposition sur le désert, prévue en avril 1996, et qui, de l'aveu même de M. Pisani à ses collaborateurs, coûtera 25 millions de francs. Projet dont le président de l'IMA, quasi isolé dans une tour d'ivoire, commente l'un de ses proches collaborateurs, a conçu, seul, les plans et dont le contenu demeure flou pour tout le monde. Dans un entretien à *Libération*, en février, M. Pisani parlait, en termes assez abstraits, d'un projet *« fascinant »*, mais aussi d'un *« sujet de contestation »* dans le monde arabe, le désert étant *« pour les uns le domaine des djinns, pour les autres celui de l'inspiration, de la tentation, de la révélation »*.

Le coût du projet paraissait d'autant plus exorbitant que l'IMA a d'énormes problèmes financiers. *« Lorsqu'on pense que l'exposition Cézanne a coûté 18 millions de francs, il y a de quoi s'indigner »*, ajoute ce collaborateur, qui admet que c'est aussi là l'une des manifestations du népotisme de M. Pisani, la réalisatrice du projet, Mme Wanda Vitali, étant une de ses amies personnelles. Une dizaine de millions de francs ont d'ores et déjà été engagés. Pis, M. Pisani aurait l'intention, avant de quitter l'IMA, d'engager sept autres millions. *« Ce qui*, fait remarquer ce responsable, *risque de transformer son départ, qui devait se faire malgré tout dans la dignité, en un véritable scandale. »*

POINT D'ORGUE

Cette affaire n'est que le point d'orgue d'une détérioration croissante des relations entre M. Pisani et les Etats arabes, partenaires de la France au sein de l'IMA – dont ils assurent 40 % du budget. Les ambassadeurs arabes se plaignaient régulièrement des « ingérences » politiques du président et d'un certain mépris dans lequel il tenait leurs pays, ne se privant pas de critiquer en public tel ou tel Etat. La plupart des membres ne sont pas à jour de leur cotisation, mais M. Pisani les confondait tous ouvertement dans ses reproches.

Tout récemment encore, rapporte ce collaborateur, lors d'une réunion avec M. Pisani, les ambassadeurs ont exprimé leur indignation d'une décision prise unilatéralement par ce dernier de réorganiser l'institut en réduisant notamment les prérogatives du directeur général. Les employés de l'IMA, qui déplorent la dérive croissante de leur président – pourtant excellent connaisseur du monde arabe –, souhaitent que son successeur soit une bonne courroie de transmission entre la France et les Etats arabes, et que l'IMA retrouve sa juste dimension de vitrine culturelle du monde arabe. Il reste que les Etats arabes devront y mettre du leur, en s'acquittant de leur dû et en mettant fin à leurs propres ingérences politiques dans les programmes de l'IMA.

Mouna Naïm

M. Le Lay rend TF 1 aphone...

TF 1 est aujourd'hui une entreprise muette. Sitôt connue la garde à vue de Patrick Le Lay, PDG de la première chaîne, le nouveau directeur de la communication, Ronald Blunden, a d'emblée fait savoir qu'il n'entendait pas *« communiquer »* sur le sujet. A la vice-présidence de TF 1, autrement dit chez Etienne Mougeotte, les curieux ne passaient plus le barrage des secrétaires. *« Il ne serait pas convenable de parler aux journalistes. »* Les responsables de l'information de TF 1 étaient tous *« en rendez-vous »* ou *« en réunion »*. Plus personne à TF 1 ne parle aux journalistes. La chaîne préférée des Français est devenue aphone.

Ce mutisme avait déjà commencé au début de l'automne. La chute des parts de marché, les échecs d'audience de bon nombre de nouvelles émissions, les dérapages autour d'« Osons », l'émission de Patrick Sebastien, avaient provoqué une certaine paranoïa au sein de la chaîne.

LUTTES DE POUVOIR

Pour faire contrepoids à une presse qui s'acharnait à répandre l'idée qu'une crise d'audience et de management sévissait à TF 1, une campagne de publicité avait été commandée à l'agence Opéra-RLC dans le but de faire savoir aux Français qui ne zappent pas qu'ils appartiennent à un groupe majoritaire : les téléspectateurs de TF 1.

Pour les responsables de cette chaîne, l'« extérieur » devrait observer que *« pour la première fois la courbe (descendante) des bénéfices de Canal Plus va croiser la courbe (montante) des bénéfices de TF 1 »*. Il est vrai que TF 1, pour la première fois de son histoire de chaîne privée, pourrait bien déclarer 800 millions de francs de bénéfice net en 1995 alors que Canal Plus ne devrait pas dépasser les 600 millions. *« Un second phénomène reste ignoré par la presse : la courbe d'audience (montante) de France 3 va croiser la courbe d'audience (descendante) de France 2 »* TF 1, qui se moquait de son image tant qu'elle accaparait plus de 40 % de parts de marché, ne supporte désormais plus les lazzis. Ni les rumeurs !

L'opacité qui règne sur le fonctionnement de la sphère dirigeante de l'immeuble de Boulogne alimente très régulièrement – et depuis plusieurs années – les rumeurs sur les querelles de chefs au sommet. Après les avoir ignorés délibérément, la chaîne se plaint aujourd'hui des articles à propos des conflits de pouvoir (réels selon les journalistes, supposés selon la chaîne) entre Patrick Le Lay, PDG, et Etienne Mougeotte, vice-PDG. Que l'audience baisse, et le tandem dirigeant est aussitôt considéré comme menacé (par l'actionnaire). Que de nouvelles nominations interviennent, et la machine à rumeurs est relancée.

La récente promotion de Pascale Breugnot au rang de directeur à la direction des programmes a ainsi été interprétée – *« à tort »* assurent plusieurs personnalités de TF 1 – comme une limitation de l'influence d'Etienne Mougeotte sur son domaine principal, les programmes. *« Pascale Breugnot exerçait de fait cette fonction, le titre ne fait qu'officialiser sa position »*, assure l'un de ses proches. *« Les titres ne signifient pas grand-chose à la télévision »*, confirme un présentateur de la chaîne. Bref, Patrick Le Lay ne menace pas Etienne Mougeotte et vice versa.

Concernant les luttes de pouvoir, un second torrent de rumeurs concernent actuellement Corinne Bouygues. La propriétaire de la chaîne exerce les fonctions de directeur général de la régie publicitaire. Aux côtés d'Etienne Mougeotte, sous la responsabilité de Patrick Le Lay, le trio pilote l'entreprise. Mais il a suffit que Corinne Bouygues soit nommée présidente de TF 1 Entreprises (les filiales vidéo, édition...) pour que les spéculations annoncent son accession prochaine à la présidence de la première chaîne. Gênée, la puissante patronne de la régie publicitaire décline, désormais, toute rencontre avec des journalistes. Elle ne veut pas accroître le sentiment d'insécurité de Patrick Le Lay, qui était après tout l'homme de confiance de son père.

Guy Dutheil et Yves Mamou

Fin de la garde à vue du PDG de la première chaîne

La garde à vue du PDG de TF 1, Patrick Le Lay, a pris fin, mercredi 8 novembre, en fin d'après-midi. M. Le Lay, qui est resté plus de trente heures à la disposition des policiers de l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF), n'a pas été mis en examen par le juge d'instruction de Nanterre chargé du dossier, Gérard Poirotte. Au cours des perquisitions qui ont été conduites mardi 7 novembre au siège de TF 1 et au domicile de M. Le Lay, des agendas et des documents informatiques auraient été saisis.

TF 1 est soupçonné d'avoir versé un pot-de-vin de 10 millions de francs au PDG de la Française des jeux et ancien conseiller de la présidence de la République, Gérard Colé, lors de la renégociation du contrat d'exclusivité relatif à la retransmission des tirages du Loto. Selon l'ancienne compagne de M. Colé, Dominique Galakhoff, la chaîne aurait versé en 1990, 1991 et 1992 trois fois 3,3 millions de francs *« en billets de 500 francs »* en contrepartie de la prolongation du contrat.

Commonwealth : M. Major critiqué pour son soutien aux essais nucléaires français

AUCKLAND
de notre correspondante

A LA VEILLE de l'ouverture du Sommet des pays du Commonwealth, qui doit avoir lieu vendredi 10 novembre, à Auckland, en Nouvelle-Zélande, l'attention s'est portée sur John Major, qui a fait des déclarations jugées *« pro-françaises »* à propos des essais de Mururoa. Même la confirmation, jeudi, que neuf opposants au général Sani Abacha allaient être pendus, alors que le Nigéria est membre du Commonwealth, n'a pas mobilisé les esprits autant que la question nucléaire.

A son arrivée, à Auckland, dans la nuit du 8 au 9 novembre, le premier ministre britannique a confirmé sa position sur les tirs controversés : *« C'est une décision qui n'appartient qu'à la France et ce n'est pas moi, qui suis aussi à la tête d'une puissance nucléaire, qui vais critiquer Jacques Chirac pour sa décision. J'ai déjà été très clair et je n'ai pas l'intention d'infléchir ma position »*. Au cours du déjeuner offert en son honneur par le gouvernement néo-zélandais, M. Major a de nouveau défendu Paris, affirmant que les armes nucléaires étaient une *« malheureuse nécessité »*, qui donnaient à l'Europe *« stabilité et sécurité »*. Il a aussi indiqué qu'il ne souhaitait pas que le communiqué final critique la reprise des essais français. Et Londres se serait opposée, jeudi, au communiqué des « petits pays » qui condamnent la reprise des tirs.

SUSPICION

M. Major est ainsi devenu la cible des militants anti-nucléaires. Une manifestation a rassemblé, dans le centre d'Auckland, quelques milliers de personnes. Menés, entre autres personnalités par Oscar Temaru, le chef indépendantiste tahitien, les protestataires ont fait parvenir au premier ministre britannique une lettre qui condamne les essais français, ainsi que la position adoptée par Londres. *« Une manifestation anti-nucléaire, anti-française, anti-Major, anti-Mururoa »*, précisait Peter Williams, avocat conseiller de la Couronne et fervent adversaire de « la bombe ».

A l'issue de sa rencontre avec son homologue britannique, Jim Bolger, premier ministre néo-zélandais a sèchement commenté : *« Nous sommes en désaccord sur cette question »*. M. Bolger, qui avait déclaré lors des récentes célébrations du cinquantenaire de l'ONU qu'il faudrait *« faire avec »* les essais français, semble être désormais regardé avec suspicion par la presse locale, ainsi que par les militants antinucléaires, qui lui demandent de ne pas trop se soucier d'être *« poli »*, en dépit de sa qualité de président du Sommet d'Auckland.

Alors que l'on note l'absence de pays que la France *« ne souhaitait pas voir associer avec une assemblée qui la condamnerait »* (Seychelles, Maurice, Vanuatu) c'est de Malaisie, et d'Australie, que l'on attend les plus virulents plaidoyers anti-nucléaires. Le premier ministre australien Paul Keating a annoncé, à son arrivée de Canberra, qu'il allait *« donner du bâton et une tape sur les oreilles »* à M. Major. Greenpeace a, quant à elle, appelé à isoler la Grande Bretagne au sein du Commonwealth, assurant qu'elle n'y représente *qu'« une seule voix »*.

Florence de Changy

SOMMAIRE

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 9 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17863,30	−0,88	−9,64
Honk Kong index	9562,45	−1,75	+16,74

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 08/11	Var. en % 07/11	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1866,33	+0,48	−0,79
Londres FT 100	3532,70	+0,29	+15,24
Zurich	1435,68	—	+15,75
Milan MIB 30	976	+6,78	−4,78
Francfort Dax 30	2175,36	+0,02	+3,26
Bruxelles	1433,29	+0,08	+3,14
Suisse SBS	1357,89	−1,30	+30,79
Madrid Ibex 35	298,55	+0,19	+4,75
Amsterdam CBS	298	−0,10	+7,19

DEMAIN dans « Le Monde »

CHRISTIAN DELORME, APÔTRE DE LA BANLIEUE : porte-parole de l'Église des exclus, critiqué pour ses interventions dans l'affaire Kelkal, il veut renouer le dialogue entre chrétiens et musulmans pour sauver la convivialité dans les quartiers défavorisés.

Dans le numéro 500 du « Monde diplomatique »

LE 500e NUMÉRO du *Monde diplomatique* (novembre) propose trois grands dossiers : les nouveaux réseaux de la communication (avec des articles d'Ignacio Ramonet, Francis Pisani, Asdrad Torres et Armand Mattelart) ; la guerre civile en Algérie (avec des reportages de Meriem Vergès et Lyes Si Zoubir) ; et les élections en Russie (avec un reportage de Jean-Marie Chauvier et un article de Bernard Frédérick).

Egalement au sommaire : la fracture ethnique aux Etats-Unis ; les conflits fin de siècle ; la Macédoine ; l'Europe et la Méditerranée ; le coup de force institutionnel au Liban ; les mourides au Sénégal ; l'ascension des talibans en Afghanistan ; la mémoire de la guerre en Chine et au Japon ; les réformes à Cuba ; et Vanuatu.

★ En vente chez votre marchand de journaux : 20 francs.

■ **Marseille : la mairie de Marseille a décidé de faire arrêter les travaux sur le site du « Grand Littoral », à la suite de glissements de terrain**, dont le dernier, lundi 6 novembre, a provoqué la fermeture définitive d'un collège voisin de 700 élèves. Ce projet de centre commercial provoque de vives polémiques dans la région.

■ **VOILE : Jean-François Deniau est rentré au port après un ennui technique.** L'académicien et député (UDF-PR) du Cher, parti mercredi 8 novembre des Canaries pour une traversée de l'Atlantique à la voile en solitaire, a fait demi-tour dans la soirée, l'enrouleur de foc de son bateau s'étant bloqué. Il devrait reprendre la mer dans quelques jours. – (*AFP*)

Tirage du *Monde* daté jeudi 9 novembre 1995 : 540 410 exemplaires

